

1^{er} Mai inédit

■ Jean Paul II célèbre le « jubilé des travailleurs »

■ Violences anticapitalistes à Londres et Zurich

■ Vienne manifeste contre l'extrême droite

■ Cuba mobilise pour le retour d'Élian

■ A Paris, le patronat veut contrôler l'assurance-chômage

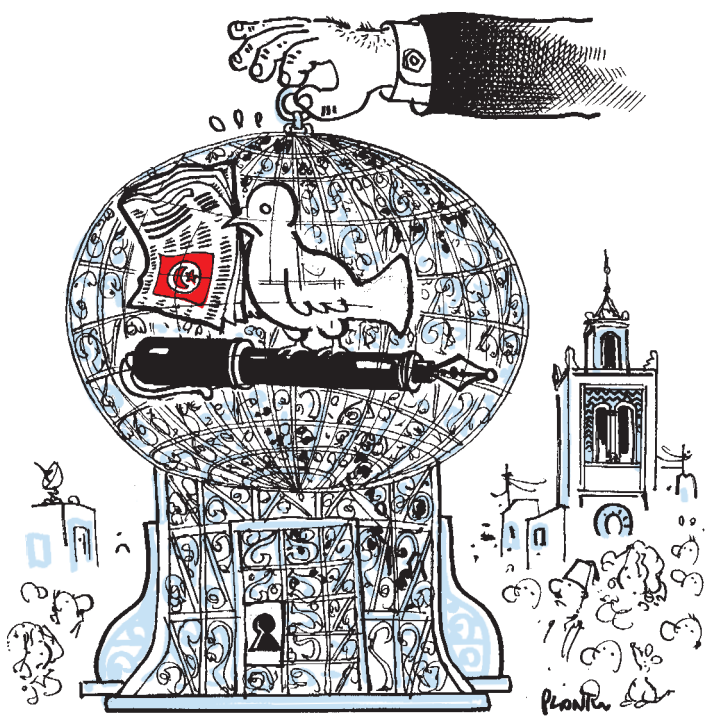
Lire pages 8, 9 et 38 avec la chronique de Pierre Georges

Tunisie : ce journaliste qui accuse

- Le combat de Taoufik Ben Brik révèle l'absence de libertés sous le régime du président Ben Ali
- Le journaliste réclame le droit d'écrire et de voyager librement
- Continuant sa grève de la faim, il interpelle Jacques Chirac
- Mercredi 3 mai a lieu la Journée mondiale pour la liberté de la presse

LE JOURNALISTE tunisien Taoufik Ben Brik entend poursuivre sa grève de la faim, commencée le 3 avril, afin d'obtenir la restitution de son passeport ainsi que le droit d'écrire et de voyager librement à l'intérieur et à l'extérieur de son pays. Bien que son passeport lui ait été rendu, M. Ben Brik exige la libération de son frère Jalal Ben Brik Zoghalmi, arrêté le 26 avril et inculpé d'« agressions contre des agents de l'ordre », dont le procès a lieu mercredi 3 mai. Correspondant du quotidien français *La Croix*, Taoufik Ben Brik a indiqué que l'élargissement de son frère est la condition *sine qua non* pour qu'il mette fin à son action.

Lundi 1^{er} mai, lors d'une conférence de presse tenue à Paris dans les locaux de l'association Reporters sans frontières (RSF), la sœur de M. Ben Brik, qui avait été reçue jeudi par un collaborateur du président à l'Élysée, a lu une « déclaration » de son frère, accusant en termes virulents Jacques Chirac « d'avoir été le plus fidèle soutien du régime ignominieux de Ben Ali » et lui demandant de s'engager « dans



un combat qui incarne les valeurs mêmes de la France républicaine, chères à mon cœur ». Sans commenter cette déclaration, l'Élysée faisait savoir qu'à la fin de la semaine dernière, M. Chirac a eu une conversation téléphonique avec le président tunisien Ben Ali, dans laquelle le sort du journaliste a été évoqué. Le combat de Taoufik Ben Brik est ainsi devenu le révélateur de l'absence de droits démocratiques en Tunisie. Alors que la presse tunisienne n'a jamais évoqué « l'affaire », celle-ci commence à avoir des répercussions dans le pays. Une dizaine de responsables des forces de sécurité, soupçonnés d'avoir critiqué l'attitude du régime, sont aux arrêts à Tunis, et le colonel Gmati, chef de la garde républicaine, a été limogé dimanche 30 avril.

Mercredi 3 mai, à l'occasion de la Journée mondiale pour la liberté de la presse, la photo de M. Ben Brik sera placardée dans Paris à l'initiative de RSF.

Lire page 2 et notre éditorial page 17



IRAN

« Aveux » télévisés

Le procès à huis clos de treize juifs iraniens accusés d'espionnage au profit d'Israël continue. La séance du 1^{er} mai a été consacrée à la lecture de l'acte d'accusation contre l'un des treize, Dany Tefiline (photo), et à son audition. La télévision officielle iranienne a choisi de diffuser, lundi, les « aveux » de cet accusé. Ce procès soulève un tollé en Occident.

p. 4

Pédophilie : le fichier

L'ENQUÊTE ouverte aux Pays-Bas, après la découverte d'un fichier de 470 photos pédophiles, connaît des prolongements en France, deux mois après avoir été révélée par *L'Humanité*. Si les policiers ne prennent pas au sérieux les déclarations des deux femmes françaises qui affirment avoir reconnu leur enfant, les enquêteurs disposent d'un carnet d'adresses renvoyant à plusieurs villes de France. Alors qu'Internet facilite la diffusion de documents pédophiles, des logiciels permettent aux policiers de traquer les photos représentant des mineurs. Les associations de protection de l'enfance dénoncent cependant le peu d'emplacement des pouvoirs publics à faire la lumière sur ce type d'affaires.

Lire page 11

Le Québec de la « grande noirceur » traitait ses orphelins de fous

MONTRÉAL de notre correspondante

Bruno Roy est écrivain, titulaire d'un doctorat en littérature française et d'un dossier médical d'« arriéré mental ». Il sera l'une des vedettes du documentaire de l'Américain William Gazecki qui sortira vers la fin de l'année et racontera des histoires d'enfants semblables à la sienne. Celles des « Orphelins de Duplessis », du nom du premier ministre du Québec Maurice Duplessis (1936-1939 et 1944-1959), à l'époque dite de la « grande noirceur », quand la puissante Église catholique imposait aux filles-mères d'abandonner leurs enfants aux mains de religieuses qui dirigeaient des orphelinats-pensionnats.

L'Église manque alors d'argent pour faire fonctionner ces établissements, subventionnés par Québec. Douze d'entre eux, dont l'orphelinat Mont-Providence à Montréal, sont transformés par arrêts en « hôpitaux pour le traitement des idiots et des séniles », ce qui permettait de profiter de subventions trois fois plus élevées, accordées par Ottawa, l'Etat fédéral... Des médecins falsifient les dossiers médicaux des enfants, qui deviennent subitement « arriérés,

débiles ou déficients ». « A partir d'aujourd'hui, vous êtes tous fous », s'entendent dire plusieurs d'entre eux. Ici commence leur calvaire. Des barreaux sont fixés aux fenêtres. On les mêle à des adultes. Les sœurs-infirmières remplacent les sœurs-enseignantes. Et c'est la valse des électrochocs, lobotomies, camisoles de force, isolements de longue durée, traitements qui dureront jusqu'au début des années 60.

Illettrés et assistés sociaux pour la plupart, ils ont aujourd'hui soixante-cinq ans en moyenne. Il y a à peine sept ans qu'ils revendiquent, en groupe, réparation pour les « dommages » subis. Bruno Roy a pris la tête du mouvement. Porte-parole du Comité des orphelins de Duplessis, il se bat pour obtenir des indemnités individuelles du gouvernement québécois, des excuses publiques de l'Église et une révision des dossiers médicaux falsifiés. Mais, dit-il, « la conspiration du silence dure toujours ».

L'affaire embarrasse les autorités médicales et l'Église. Des sœurs « exécutantes » acceptent mal d'être montrées du doigt. La hiérarchie ecclésiastique ne veut pas entendre parler de *mea culpa*. S'excuser auprès des orphelins de Du-

plexis, ont dit les évêques québécois l'automne dernier, « constituerait un désaveu du travail historique accompli dans des conditions difficiles par les communautés religieuses », alors que la faute originelle revient aux parents biologiques de ces enfants ! Quant à payer, pas question, car l'Église a « déjà donné beaucoup ».

À Québec, c'est l'impasse depuis que, en mars 1999, le premier ministre Lucien Bouchard a offert des excuses officielles à ces faux malades mentaux, tout en refusant une enquête publique et des indemnités individuelles. Il a mis sur la table 3 millions de dollars canadiens (2,2 millions d'euros) pour un fonds d'aide collective. Le Comité des orphelins de Duplessis a refusé cette offre, jugée contraire à la principale recommandation d'un rapport du « protecteur du citoyen », Daniel Jacoby : donner des compensations individuelles (pour un total de 60 à 100 millions de dollars canadiens) équivalent à celles offertes dans le passé, en Ontario et en Alberta, à des femmes ou enfants ayant subi des abus physiques ou sexuels dans des institutions.

Anne Pélouas

La lutte du basketteur



TARIQ ABDUL WAHAD

APRÈS trois saisons en championnat NBA, le basketteur français Tariq Abdul Wahad analyse, dans un entretien au *Monde*, son expérience américaine. Il évoque sa lutte contre le racisme et son espoir de participer aux JO de Sydney avec l'équipe de France.

Lire p. 27 et nos autres informations sportives p. 26

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 48 FB ; Canada, 2,50 \$ CAN ; Côte-d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 225 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON, 270 PTE ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.

M 0147 - 502 - 7,50 F



Reverso

JAEGER-LECOULTRE
DUBAIL

21, Place Vendôme Paris 1^{er} Tél. 01 42 61 11 17

66, rue François 1^{er} Paris 8^e Tél. 01 53 57 42 00

Aura le plaisir de vous remettre gracieusement le Livre de la Manufacture Jaeger-LeCoultre.

Le « chiffon rouge » du vote des étrangers

« LE MOMENT n'est pas opportun... », « l'opinion publique ne comprendrait pas », « l'impossible réforme constitutionnelle »... Désolées mais inoxydables, les mêmes objections surgissent depuis près de vingt ans, au sein de la gauche gouvernementale, à chaque fois que revient sur le tapis la question du droit de vote des étrangers aux élections locales. Du temps de François Mitterrand, qui en avait fait la proposition en 1981, le sujet a souvent servi de « chiffon rouge » pour morceler l'opposition, au risque de nourrir le vote d'extrême droite. Au point de faire oublier l'avancée historique en matière de démocratie et d'intégration que constituerait la réalisation de cette promesse malmenée.

En réussissant à inscrire un tel débat, mardi 2 mai, à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale, les Verts peuvent être à leur tour accusés d'exploiter un filon ravageur : à quoi bon agiter une proposition qui n'a strictement aucune chance d'entrer en vigueur pour les élections municipales de 2001, si ce n'est pour mettre le premier ministre en difficulté, négocier un meilleur rapport des forces au sein de la « gauche plurielle », voire diviser l'opposition en remettant en

selle le FN dans les prochaines compétitions électorales ? Car si, l'an prochain, des étrangers votent, pour la première fois en France à un scrutin politique, il ne s'agira pas des Maghrébins, ni des Africains, des Turcs ou des Chinois, mais des seuls Européens de l'Union, auxquels le traité de Maastricht de 1992 a ouvert cette possibilité. Pour lever cette restriction, il faudrait modifier la Constitution, ce qui suppose l'accord du président de la République et de l'opposition : impensable d'ici un an.

Pourtant, en transgressant un tabou, le débat parlementaire de ce début mai fait franchir à ce dossier, longtemps considéré comme explosif, une étape symboliquement décisive. Vingt années durant, la question du droit de vote des étrangers a été maintes fois relancée, mais toujours pour mieux être enterrée. Ce fut le cas dès août 1981, lorsque la réforme fut renvoyée aux calendes grecques quelques jours après les protestations suscitées par des déclarations favorables de Claude Cheysson, ministre des relations extérieures.

Philippe Bernard

Lire la suite page 17

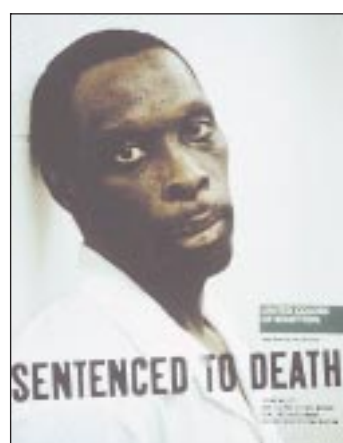


ENQUÊTE

Enfants perdus du siècle

1. Maurras et Rebatet

Maurras, Cocteau, Breton, Gide ou Foucault ont attiré une jeunesse en quête de maîtres à penser. Frédéric Gausson raconte ces « enfants perdus » que furent Rebatet, Sachs, Crevel, Herbart et Guibert. Premier volet : Charles Maurras et Lucien Rebatet (photo), le « fasciste parricide ». p. 16



PUBLICITÉ

Benetton sans Toscani

Le groupe Benetton a annoncé, samedi 29 avril, qu'il cesse sa collaboration avec Oliviero Toscani, son directeur artistique exclusif depuis 1992. Les provocations publicitaires (photo) de cet ancien photographe de mode ne faisaient plus forcément recette. p. 22

International.....	2	Immobilier/annonces 30	
France.....	8	Météorologie.....	31
Société.....	11	Jeux.....	31
Régions.....	15	Culture.....	32
Horizons.....	16	Guide culturel.....	34
Entreprises.....	20	Carnet.....	35
Communication.....	22	Kiosque.....	36
Tableau de bord.....	23	Abonnements.....	36
Aujourd'hui.....	26	Radio-Télévision.....	37

TUNISIE Le journaliste Taoufik Ben Brik, qui exige le droit d'écrire et de voyager librement à l'intérieur et à l'extérieur du pays, entrera mercredi 3 mai dans son se-

cond mois de grève de la faim. ● **SES MÉDECINS** ont demandé, lundi 1^{er} mai, son transfert « d'urgence dans un service spécialisé » où il serait soigné « dans la dignité,

loin des persécutions policières ». M. Ben Brik a perdu 18 kilos et a été victime d'un évanouissement prolongé en fin de semaine. ● **SON FRÈRE**, Jalal, doit passer mercredi

devant le tribunal correctionnel de Tunis. Son élargissement est une condition posée par Taoufik Ben Brik pour cesser son action. ● **LES JOURNALISTES** algériens, très en

pointe dans la défense de leur confrère, tentent ainsi de faire progresser la liberté de la presse dans leur propre pays. (Lire aussi notre éditorial page 17.)

L'affrontement se durcit entre Taoufik Ben Brik et le pouvoir tunisien

Le journaliste commence son second mois de grève de la faim, malgré la restitution de son passeport. Il exige la libération de son frère Jalal, qui devait être déféré devant le tribunal correctionnel de Tunis mercredi 3 mai. Cinq autres frères et sœurs de M. Ben Brik ont aussi annoncé une grève de la faim

CETTE SEMAINE sera décisive pour Taoufik Ben Brik. Le journaliste tunisien a choisi de poursuivre sa grève de la faim, commencée le 3 avril, pour obtenir la restitution de son passeport, confisqué par les autorités, et le droit d'écrire et de voyager librement à l'intérieur et à l'extérieur du pays. Il a affirmé qu'il cesserait son mouvement si son frère Jalal, arrêté mercredi 26 avril, était libéré. Or, inculpé d'« agression contre des agents » (des forces de l'ordre) lors d'échauffourées survenues devant le domicile de son frère, celui-ci devait être déféré mercredi 3 mai devant la chambre correctionnelle du tribunal de Tunis, qui pourrait décider de le libérer.

« FRÈRES SIAMOIS »

Pour l'heure, l'état de santé de Taoufik Ben Brik, qui a perdu 18 kilos, continue à se détériorer. Ses médecins ont demandé, lundi 1^{er} mai, à ce qu'il soit « hospitalisé d'urgence dans un service spécialisé où il [pourrait] recevoir des soins, dans la tranquillité et la dignité, loin des persécutions policières ». Jusqu'ici, le journaliste refuse de quitter son domicile, alors qu'il a été victime d'un évanouissement prolongé en fin de semaine dernière. « Nous ne voulons pas renouveler l'expérience d'être confrontés à des policiers en blouse blanche », a expliqué, lundi soir au *Monde*,

son épouse, Aza Zarad, faisant allusion au bref séjour de son mari dans un établissement hospitalier en début de semaine dernière.

Un début d'apaisement était perceptible ce dernier week-end, lorsque les autorités tunisiennes ont accepté d'accorder à M. Ben Brik, qui est le correspondant du quotidien français *La Croix*, un nouveau passeport, ainsi que de rétablir sa ligne téléphonique. Le dispositif policier autour de sa maison avait également disparu. Mais le refus du tribunal, samedi 29 avril, de juger le frère du journaliste et sa décision de reporter le procès à mercredi, a fait remonter la tension. Du coup, suivant l'exemple de Taoufik, Jalal a fait savoir qu'il allait observer à son tour une grève de la faim illimitée, à compter du dimanche. Le lendemain, les autres frères et sœurs du journaliste – dont quatre se trouvent actuellement à l'étranger (en Grande-Bretagne et France) – ont décidé, à la demande de leur mère, de faire de même. « Ce que ma mère a demandé, on va le faire », a déclaré la sœur du journaliste, Najet, au cours d'une conférence de presse, lundi 1^{er} mai à Paris, au siège de l'association Reporters sans frontières (RSF).

A cette réunion, la surprise est venue de la liaison par téléphone avec Taoufik Ben Brik. S'exprimant brièvement – d'une voix



mal assurée, traduisant son épuisement, le journaliste a lâché : « Je vais à la mort. Je suis fasciné par l'idée de ceux qui tombent sur le champ de bataille. » Et d'ajouter à propos de l'attitude des autorités tunisiennes : « Ce n'est pas parce qu'ils me rendent mon passeport ou parce qu'ils rétablissent mon téléphone que je vais cesser ma grève de la faim. On me donne de la pacoille et on m'enlève la personne la plus importante pour moi au

monde. Jalal et moi sommes frères siamois. »

Au cours de la conférence, la sœur du journaliste a lu une déclaration de son frère, très virulente à l'encontre du président français. « J'accuse Jacques Chirac d'avoir été, si longtemps, le plus fidèle soutien du régime ignominieux de Ben Ali [le président tunisien]. Depuis l'ascension de Ben Ali au pouvoir, le président français n'a pas hésité à maquiller la face hideuse du régime

tunisien », écrit Taoufik Ben Brik. Et sa déclaration de poursuivre : « Le silence de Jacques Chirac sur la nature de ce dictateur de seconde division qu'est Ben Ali en a fait un collaborateur du régime tunisien », avant de conclure ainsi : « J'attends du président français qu'il s'engage dans un combat qui incarne les valeurs mêmes de la France républicaine, chère à mon cœur. »

CONVERSATION TÉLÉPHONIQUE

Si, à l'Elysée, on se refusait lundi soir à commenter la déclaration d'un homme exténué par près d'un mois de grève de la faim, des observateurs notent que le texte, maladroit, ne rend pas justice aux efforts déployés par Paris en faveur du journaliste. Le fait est qu'une sœur de M. Ben Brik a été reçue, jeudi, à l'Elysée, par un collaborateur du chef de l'Etat, ce qui a d'ailleurs suscité la colère de Tunis, déjà fort mécontent de la couverture de l'affaire par la presse française.

En réponse, vendredi, l'ambassadeur de France à Tunis a été convoqué par les autorités tunisiennes. Le lendemain, c'est le secrétaire général du Quai d'Orsay qui a demandé à s'entretenir avec l'ambassadeur de Tunisie à Paris, avant que cette mini-crise ne trouve son épilogue au cours d'une longue conversation téléphonique (45 minutes) entre les deux chefs d'Etat, au cours de laquelle il a été question – même si

Tunis s'en défend – du sort du journaliste. Ainsi ne fait-il guère de doute pour les milieux diplomatiques français que les quelques gestes d'apaisement venus du pouvoir sont la conséquence de l'intervention du président Chirac.

Quelques jours auparavant, une amie de longue date de la Tunisie, Marie-Claire Mendès France, la veuve de l'ancien président du Conseil, s'était efforcée de s'entretenir. Reçue à Carthage, le quartier de la capitale où réside le président tunisien, par des proches collaborateurs du chef de l'Etat, elle s'était cependant heurtée à un mur. « Ils campaient tous sur une ligne dure et prétendaient, contre toute vraisemblance, que j'étais manipulée », a-t-elle racontée au *Monde*.

Même si la presse tunisienne n'a jamais évoqué, à ce jour, le sort du journaliste, l'affaire Ben Brik commence à avoir des répercussions internes. Coupables d'avoir critiqué l'attitude du pouvoir, une dizaine de responsables des forces de sécurité ont été arrêtés (*Le Monde* daté 30 avril-2 mai). Ils sont détenus, a-t-on appris, dans un quartier de haute sécurité de la prison civile de la capitale, tandis que le limogeage du chef de la garde nationale, le colonel Gmati, a été officialisé dimanche par la télévision.

Jean-Pierre Tuquoi

Trois ans de dégradation accélérée du régime Ben Ali

DANS l'opinion publique française, le jeune roi Mohammed VI du Maroc bénéficie d'une image enviable, que son jeune âge n'explique pas à lui seul. Celle du président algérien, Abdelaziz Bouteflika, un an après son retour aux affaires, reste des plus flatteuses. Les Français apprécient ses gestes pour ramener la paix civile dans son pays. En revanche, le président tunisien, Zine El Abidine Ben Ali, au pouvoir depuis le « coup d'Etat médical » de novembre 1987 – où il évina Habib Bourguiba – fait figure de mal aimé. Des trois chefs d'Etat d'Afrique du Nord, il est le plus décrié.

Cette situation est récente. Il y a encore quelques années, l'opinion française et européenne voyait dans le président tunisien l'homme qui, en écartant du pouvoir un Habib Bourguiba guetté par la sénilité et manipulé par un entourage de courtisans, avait épargné à son pays de sombrer dans une dérive islamiste sanglante. Peu importaient alors la dérive sécuritaire du régime, dénoncée par les seules ONG, et la mise entre parenthèses de la démocratie au profit d'un Etat policier autoritaire.

FAUCE ÉLECTORALE

Servi par une politique économique habile, mélange de libéralisme et de dirigisme (le secteur public reste très présent), la Tunisie de Ben Ali a ainsi été citée en exemple pour ses performances économiques et la quiétude de ses habitants. Même s'il n'a jamais atteint la dimension et l'efficacité de ses homologues marocains, l'activisme des réseaux pro-tunisiens en France n'a pas peu contribué à asseoir ce cliché d'une Tunisie heureuse, terre accueillante et sereine pour des millions de touristes. Trop bienveillante, reflétant mal la réalité, l'image de la Tunisie en France a commencé à se détériorer à l'automne 1997, avec la visite officielle à Paris du président Ben Ali. Reporté à trois reprises, ce déplacement devait être une consécration – ce fut un voyage laborieux et décevant. Le régime policier en vigueur à Tunis est alors dénoncé par les associations de défense des droits de l'homme et une poignée d'hommes politiques, tandis que Jacques Chirac, pourtant ami de longue date du président Ben Ali, mesure ses compléments.

« L'Etat de droit et la démocratie peuvent mieux progresser », lance-t-il. Le premier ministre, Lionel Jospin – qui, à ce jour, ne s'est pas rendu à Tunis malgré ses promesses – va dans le même sens. Contesté par les défenseurs des droits de l'homme, pris à parti par la presse française, le successeur de Bourguiba, à l'inverse du roi Hassan II du Maroc, se verra refuser le privilège de s'adresser aux parlementaires au Palais-Bourbon. Il écourtera sa visite officielle en France.

Depuis, l'image du régime n'a cessé de se dégrader, servie par les erreurs mêmes du numéro un tunisien. Peu défendu par les médias français, qui pour certains – dont *Le Monde* – sont interdits en Tunisie, boudé par les hommes politiques (Hubert Védrine annula une visite à Tunis début 1999), le chef de l'Etat tunisien avait une occasion rêvée de couper court aux critiques et de redorer son blason : l'élection présidentielle d'octobre 1999. Mais ce qui aurait pu être une compétition exemplaire a vite tourné à la farce électorale. Le président Ben Ali, comme s'il s'agissait de braver les critiques venues de l'étranger, se faisait réélire dès le premier tour avec... 99,4 % des suffrages. Présentée par les médias tunisiens comme le « parachèvement de la démocratie », l'élection tournait au plébiscite sans gloire. En France, le coup était rude pour les « amis » du régime. En dehors de Philippe Séguin, né à Tunis, ceux-ci se font d'ailleurs on ne peut plus discrets depuis l'élection.

Dans ce climat franco-tunisien singulièrement dégradé (mais sans répercussion pour les relations d'affaires), même l'organisation des obsèques de Habib Bourguiba, en avril, a été prétexte à une nouvelle passe d'armes entre Paris et Tunis. Pour avoir relevé que le « père de l'indépendance de la Tunisie » n'avait pas eu droit aux obsèques qu'il méritait, la presse française s'est attirée une nouvelle fois les foudres du régime, par médias nationaux interposés. Le temps est loin où Tunis était cité en exemple par Paris. Dans un Maghreb qui bouge – laborieusement –, la Tunisie de Zine el Abidine Ben Ali fait désormais figure de mauvais élève.

J.-P. T.

PROFIL

LE DERNIER JOURNALISTE LIBRE

Son père avait lutté contre le protectorat français en créant en 1947 le premier syndicat minier à Jerissa, une petite ville du nord-ouest de la Tunisie, à deux pas de la frontière algérienne. Le fils, Taoufik, a pris le relais – à sa façon. Petit et trapu, un bonnet de laine toujours vissé sur sa tête, l'accent rocaillieux, le journaliste contestataire a choisi de livrer une autre bataille : celle de l'information.

Journaliste par accident – juriste de formation, il s'était spécialisé dans la culture –, Taoufik Ben Brik, 39 ans, est devenu le porte-drapeau d'une profession sinistrée en Tunisie. Treize ans après l'arrivée au pouvoir du président Ben Ali, la presse écrite et audiovisuelle est en effet sous contrôle. Pas un titre n'ose critiquer le régime. Dans ces conditions, ne reste plus qu'une solution

pour tout journaliste décidé à ne pas se taire : écrire dans la presse étrangère. C'est ce qu'avait choisi de faire Taoufik Ben Brik après avoir été licencié au début des années 1990 du journal *Essahafa* et s'être vu notifier une « interdiction d'écrire ».

Le précédent correspondant du quotidien français *La Croix*, Kamel Labidi, étant contraint à l'exil par les autorités, il reprend le flambeau. En même temps qu'il signe des articles dans *La Croix*, M. Ben Brik est le correspondant de deux agences de presse européennes, Infosud et Syfia. Par leur biais, ses articles sont repris par plusieurs magazines européens (dont *Courrier International* en France). Ecrits d'une plume inspirée, ses reportages sont tout sauf complaisants. Qu'il s'agisse de parler de la chasse dans le sud tunisien ou d'évoquer la condition des femmes, à chaque fois, ses articles dénoncent, critiquent les tares du régime. Dès lors, les tracasseries et les brimades vont pleuvoir sur celui qui est devenu le dernier

journaliste libre de Tunisie. Coupures téléphoniques, filatures policières, convocations au ministère de l'intérieur, interdiction de voyager, menaces contre lui-même et sa famille...

Taoufik Ben Brik, marié et père de deux enfants, devient un danger pour le régime. Ses ennemis ne cesseront plus. Ils culmineront avec le non-renouvellement de son passeport en avril et l'interdiction qui lui est faite par les tribunaux de quitter le territoire national. De là, la grève de la faim entamée le 3 avril. Ignoré par la presse de son pays – les médias n'ont pas dit un mot à ce jour de son sort –, Taoufik Ben Brik est devenu, malgré lui, un symbole à l'étranger. Mercredi 3 mai, à l'occasion de la Journée mondiale pour la liberté de la presse, sa photo sera diffusée et placardée dans les rues de Paris par l'association Reporters sans frontières (RSF) à plusieurs milliers d'exemplaires.

J.-P. T.

L'élan de solidarité des journalistes algériens

rappeler que la question des libertés n'est pas réservée à quelques-uns, qu'elle est universelle. »

Ceux que le président Bouteflika a un jour qualifiés avec exaspération de « pipelettes de hammams » (mais sans jamais poursuivre les journalistes ni suspendre la moindre publication) n'ont pas l'intention de s'en tenir là. L'ambition nouvelle et déclarée des journalistes algériens est de porter le combat non seulement en Tunisie, mais aussi au Maroc, en Iran, « et partout dans le monde arabe et musulman où la liberté de la presse souffre d'interdit ». Les éditeurs de presse se sont engagés à réserver aux journalistes tunisiens victimes d'interdictions des espaces d'expression dans leurs propres colonies. Parallèlement, le directeur du quotidien *El Watan*, Omar Belouchet, avait l'intention de lire devant les officiels américains, le 3 mai à Boston, un message de Taoufik Ben Brik, à l'occasion de la journée internationale de la presse et de la remise d'un prix dont il est lauréat.

Pour les journalistes algériens, ce 3 mai coïncide presque jour pour jour avec le douzième anniversaire de l'avènement de leur presse privée. Plus d'une trentaine de titres, en arabe mais surtout en français, se disputent aujourd'hui la faveur des lecteurs et des annonceurs publicitaires, lesquels relèvent du secteur public pour l'essentiel, ce qui n'est pas sans conséquences. La presse audiovisuelle, elle, reste à l'entière disposition du pouvoir. Comme le résume Belkacem Mos-

tefaoui, d'*El Watan*, « l'équation cynique de Bouteflika est la suivante : "ma télé" et "mes radios", l'opposition disposant de "ses" journaux ».

« On est sincères quand on se bat pour Ben Brik, mais il est évident que, dans ce combat, on pense aussi un peu à nous-mêmes »

« On est sincères quand on se bat pour Ben Brik, mais il est évident que, dans ce combat, on pense aussi un peu à nous-mêmes, avoue la journaliste Baya Gacemi. Même si nous disposons d'un réel espace de liberté en Algérie, nous savons tous que cette liberté a des limites, et surtout qu'il ne faut pas la considérer comme un fait acquis et irréversible. » Sans être des tabous, ces limites sont connues et rarement dépassées, par un réflexe d'auto-censure des journalistes, mal vécu mais ressenti comme inévitable. Elles concernent le « clan des décideurs », autrement dit la hiérarchie militaire, les gros bonnets de la mafia politico-financière, sur lesquels on ne lit pas d'enquêtes approfondies, et l'islam radical, dont les idées ont disparu du paysage médiatique en même temps

qu'elles disparaissaient du champ politique.

« Du simple fait que nous restons soumis à l'état d'urgence, imposé en 1992, on ne peut pas dire que nous soyons une presse vraiment libre. Nous avons une marge de manœuvre respectable, mais elle est relative et fragile », estime Hamida Ayachi, journaliste à *El Khabar*, le premier des quotidiens algériens, à la fois par son tirage (300 000 exemplaires en moyenne) et par son professionnalisme. « On a tous tendance à marginaliser les opinions contradictoires. Est-ce normal, par exemple, que des idées très radicales, comme celles de l'ex-FIS, ne trouvent nulle place pour s'exprimer ? Je ne le pense pas. »

Les plus sévères à ce sujet sont les journalistes de *Libre Algérie*. Eux ne se privent pas de dénoncer – de façon injuste et excessive, disent leurs confrères – ce qu'ils estiment être un alignement presque général de la presse privée sur les choix du pouvoir, et cela pour des raisons économiques (la manne publicitaire) autant que par conviction. « S'il est tout à fait admissible de ne pas vouloir défendre le FIS, on ne peut pas accepter que les droits de l'homme soient saucissonnés en fonction des options politiques des victimes », soulignent Saad Ziane et Mohamed Mehdi. « Or, ajoutent-ils, à l'exception du quotidien *Al Youm*, la presse algérienne accepte cette vision étriquée des libertés, ce qui l'empêche de devenir un des contre-pouvoirs dont a besoin une démocratie. »

Florence Beaugé

Jörg Haider quitte la présidence de son parti et évoque sa candidature à la chancellerie

Le politicien le plus controversé d'Autriche se replie en Carinthie

Jörg Haider a officiellement démissionné lundi de la présidence du parti d'extrême droite autrichien FPÖ, mais a exclu son retrait de la vie poli-

tique, évoquant même une éventuelle candidature à la chancellerie. Lors du congrès du FPÖ à Klagenfurt (sud), capitale de la province dont il

est gouverneur, il a été remplacé à la tête du mouvement par le vice-chancelier Susanne Riess-Passer, élue par 91,5 % des voix.

KLAGENFURT

de notre envoyée spéciale

Le scénario était esquissé depuis deux mois, ne manquait que la mise en scène sujet de cette « *dramatologie* » en un acte, comme aurait dit le regretté Thomas Bernhard : Jörg Haider redevient simple militant de son parti pour mieux préparer son retour en homme providentiel. Un scénario encore inachevé et qui pourrait réserver des surprises à son auteur. Lundi 1^{er} mai, pendant que cent mille personnes manifestaient dans le centre de Vienne contre le gouvernement, le politicien le plus controversé d'Autriche a pris officiellement congé de la direction du Parti de la liberté, le FPÖ, qu'il a su faire passer, en quatorze ans, de 5 % à 27 % des suffrages au niveau national, un succès dont ne peut se prévaloir aucun autre parti de la droite populiste en Europe.

Comme prévu, le chef du FPÖ a officiellement passé le relais à l'une de ses fidèles, Susanne Riess-Passer, qui exerce aussi la fonction de vice-chancelier dans la coalition formée début février avec les chrétiens conservateurs de l'ÖVP. Sa décision a été entérinée à une écrasante majorité par les sept cents délégués réunis pour le congrès biennal du FPÖ à Klagenfurt, capitale de la province de Carinthie dont M. Haider est redevenu, en 1999, le gouverneur, avec la collaboration, à l'époque, des conservateurs et des socialistes.

Dès l'entrée des deux protagonistes, qui sont arrivés ensemble et souriants, dans la grande salle de la Foire de Klagenfurt, on a su que l'événement se déroulerait sans surprise : pas de querelles, pas de larmes, ni d'ailleurs beaucoup

d'émotion dans l'assistance pour cet « au revoir » très orchestré. Dans les couloirs ou lors des pauses à la cafétéria, entre une bière et un petit vin blanc, la plupart des délégués exprimaient la certitude que « *Jörg n'a pas dit son dernier mot.* »

Au-dessus de la tribune, un immense panneau résume le programme des deux années à venir : « *Réforme bleue* [la couleur fétiche du FPÖ qu'arborait fièrement nombre de participants] et *chiffres noirs* », double allusion à la nécessité d'assainir les finances de l'Etat et à la responsabilité des conservateurs, les « noirs », dans la gestion passée. Mais surtout, « *gouverner l'Autriche de façon nouvelle* » puisque le FPÖ doit achever sa métamorphose jusqu'ici plutôt malaisée de parti de pure opposition à une force positive de gouvernement.

Ceux qui attendaient (ou même espéraient, du côté des partenaires conservateurs) un clair signal de changement, une nette rupture de ton avec l'arrivée de M^{me} Riess-Passer à la tête du FPÖ, sont restés sur leur faim. Souriant mais inflexible, elle a tenu, au contraire, à démontrer qu'elle se situait dans la droite ligne de son prédécesseur, se gardant de formuler la moindre critique à son égard, même voilée, et reprenant avec vigueur les attaques contre l'Union européenne, cet « *impérialisme renaissant* » qui a commis, en décrétant contre l'Autriche des mesures bilatérales, un « *acte d'injustice digne d'un tribunal médiéval* ».

Par contraste, l'exposé-fleuve de M. Haider paraissait plus retenu, presque modéré. Il lui fallait à la fois contenter sa clientèle, toujours ravie de le voir taper comme un

gaignol, et pratiquer vers la fin un savant *decrecendo*, afin de laisser la place à sa fidèle héritière. Il préfère s'effacer, dit-il, « *comme un guide qui a conduit sa cordée tout près du sommet laisse les autres monter les premiers lors de l'ultime ascension* ». « *Pourtant, tous les mots-clés de ses discours d'opposition étaient là, enveloppés d'un langage plus gentil qu'avant pour le gouvernement*, remarquait Christophe Kotanko, éditorialiste du quotidien populaire *Kurier*. Et la grande réconciliation avec l'Europe, qu'espéraient certains conservateurs, n'était pas non plus au rendez-vous. »

En cédant du terrain par habileté stratégique autant que sous la pression internationale, M. Haider prend le risque de voir monter d'autres étoiles au firmament du FPÖ

M. Haider a, certes, remarqué que l'Autriche veut être « *partie prenante de l'Europe* », mais pour mieux critiquer « *les sanctions injustes* » qui la frappent aujourd'hui. Il a promis, comme M^{me} Riess-Passer, que le gouvernement va lancer, d'ici l'été, une « *volskbefragung* » sur les « *sanctions* », consultation

populaire à caractère purement indicatif qui permettra de souder encore davantage l'opinion autrichienne derrière le gouvernement, et de mettre l'opposition socialiste dans une situation d'autant plus inconfortable.

Ce réflexe patriotique — voire « *carrément chauvin* », soupire *mezza voce* une journaliste conservatrice consternée par les derniers développements — est pour l'instant plus fort que le mécontentement qu'inspirent les projets de réformes de la coalition, et camoufle efficacement les problèmes qui ne manqueront pas d'apparaître tôt ou tard entre les deux partenaires. Qu'est-ce qui l'emportera finalement, d'ici un an, de la dynamique d'intégration gouvernementale jouée jusqu'alors à fond par M^{me} Riess-Passer, ou de la dynamique d'opposition que semble avoir choisi son chef ?

Car, si celui-ci se retire du devant de la scène, et feint de vouloir désormais trouver son bonheur dans le travail modeste d'un gouverneur de région, c'est parce qu'il caresse de plus hautes ambitions : « *Même si je ne suis pas encore chancelier* », a-t-il glissé au coin d'une phrase. Et ce petit adverbe, aussitôt salué par les applaudissements de ses partisans, fera couler beaucoup d'encre. Haider, en cédant du terrain par habileté stratégique autant, sans doute, que sous la pression internationale, prend malgré tout un risque. Celui de voir monter d'autres étoiles au firmament du FPÖ et d'être marginalisé si le gouvernement parvient à se consolider ou obtient une « *sortie honorable* » des sanctions.

Joëlle Stolz

L'armée russe est la cible d'attaques meurtrières en Tchétchénie

Une colonne de six blindés a été attaquée

MOSCOU

correspondance

Neuf mois après le début de la guerre en Tchétchénie, et alors qu'aucune solution politique n'est en vue, une tension sans précédent semble régner dans les rangs de l'armée russe, cible d'attaques meurtrières depuis le retour du printemps. Dimanche 30 avril, un responsable tchéchéne, Movladi Oudougov, affirmait à l'AFP qu'une colonne de six blindés russes, pourtant escortée par deux hélicoptères de chasse, avait été prise d'assaut à coups de mortiers par un groupe de rebelles à Batchi-lourt, à 35 km à l'est de Grozny, faisant treize morts parmi les fédéraux. « *Cette information est fautive* », s'est empressé de déclarer un porte-parole de l'état-major russe en Tchétchénie.

Le responsable militaire reconnaissait en revanche que les positions des forces d'élite du ministère de l'intérieur (OMON) de Moscou et de Pskov, basées à Grozny, ainsi que le bâtiment du commandement militaire dans la capitale tchéchéne, avaient essuyé des tirs, tôt lundi 1^{er} mai. Aucun bilan de ces incidents n'était cependant donné. De son côté, Radio Svoboda faisait état d'un blessé parmi les OMON, dans le quartier d'Oktiabrskoïe. Les Russes ont récemment estimé à quelque 500 le nombre de rebelles tchéchénes ayant réussi à s'infiltrer à Grozny. Par ailleurs, les opérations de harcèlement contre les postes militaires russes se poursuivent dans les territoires dits « libérés ». Selon les officiers du ministère de l'intérieur présents en Tchétchénie, les rebelles testeraient ainsi le dispositif russe, à

l'approche de la fête de la victoire sur l'Allemagne nazie, célébrée le 9 mai.

La semaine précédente, au moins trois attaques meurtrières, d'abord niées par les militaires russes comme c'est la coutume, avait été lancées contre les forces fédérales, deux dans le sud-est, près de Serjen-tourt, et l'une à Grozny, près de l'aéroport de Khankala où se trouve le quartier général russe.

Le général Valéri Manilov, numéro deux de l'état-major, reconnaissait finalement avoir perdu 47 hommes, en l'espace d'une semaine de combats. Il faisait état d'un bilan officiel de 1 911 tués, depuis le 1^{er} octobre 1999, début de l'invasion de la Tchétchénie.

TRACES DE TORTURES

A cette liste — qu'il conviendrait, selon plusieurs sources, de multiplier par trois — sont venus s'ajouter neuf OMON, originaires de Perm (Sibérie) dont les corps ont été retrouvés dimanche 30 avril par les Russes, près de la localité de Dargo (sud-est). Des cadavres qui, selon le commandement russe, portaient des traces de tortures. Le 29 mars, les Tchétchénes avaient annoncé avoir capturé ces hommes, « *survivants* » d'une attaque menée près de Jani-Vedeno (sud-est) qui avait coûté la vie à 43 autres OMON. Les rebelles avaient alors exigé qu'ils soient échangés contre un colonel russe accusé du viol et du meurtre d'une Tchétchéne de dix-huit ans. La partie russe avait ensuite annoncé que les Tchétchénes avaient mis leurs menaces à exécution.

Agathe Duparc

PROFIL

LE « COBRA ROYAL » DE HAIDER

On l'appelle « *Cobra royal* », à cause de son port de tête altier, de ses yeux perçants, mais aussi de sa promptitude foudroyante à défendre son chef, Jörg Haider. Le surnom ne gêne pas vraiment Susanne Riess-Passer : « *Je préfère ça à brave et gentille* », a-t-elle répliqué un jour d'un air de défi.

Elle doit sa carrière à Jörg Haider et a toujours fait preuve envers ce dernier d'une parfaite loyauté. Recrutée par lui alors qu'elle s'occupait d'une compétition sportive, elle gravit peu à peu les échelons du parti jusqu'à alors plutôt misogynne. Peut-être rappelle-t-elle à Haider sa propre mère, une forte femme qui l'a beaucoup influencé

et avait dirigé, en haute Autriche, l'organisation des jeunes filles hitlériennes. Pourtant, même si le hasard l'a fait naître à Braunau, la ville natale du « *fürher* », la nouvelle dirigeante du Parti de la liberté vient d'un milieu plus classiquement conservateur et, à la différence de Waltraud Trattning, qui fut la « *maraine* » politique de Haider en Carinthie, elle n'a jamais manifesté de sympathie pour les idées « brunes ».

En revanche, cette juriste s'est montrée impitoyable lorsqu'il s'agissait d'éjecter du parti des militants contestataires et infatigable quand il fallait organiser les campagnes du FPÖ, par exemple contre l'adhésion à l'euro. A trente-neuf ans, mariée à un conseiller fiscal mais sans enfant (comme beaucoup d'Autrichiennes qui doivent choisir entre carrière et maternité), « *Susi* » est arrivée au sommet : le fidèle lieutenant a été promu général,

même si elle a conscience que beaucoup voient en elle un officier d'opérette qui n'a pas la carrure pour gagner seule des élections. « *On va encore écrire que je suis une marionnette entre les mains de Haider* », a-t-elle ironisé lundi, à Klagenfurt.

Sera-t-elle tentée un jour de s'émanciper de cette tutelle ? Pour l'instant, elle donne surtout l'impression de vouloir monter la garde en attendant le retour du stratège en chef : « *Le FPÖ reste le parti de Jörg Haider* », a-t-elle assuré aux congressistes. « *Je ne parle pas comme lui* [comprendre : je n'ai pas ses talents réthoriques] *mais j'agis comme lui.* » Avant d'ajouter à l'adresse de l'intéressé : « *Tu pourras toujours compter sur moi.* » Et Haider, visiblement ému, a écrié une larme.

J. Sz

Quatre jeunes jugés pour l'incendie d'une discothèque en Suède

STOCKHOLM

de notre correspondant

La Suède s'apprête à replonger dans les souvenirs encore très vifs d'un des faits divers les plus traumatisants de son histoire moderne. Le procès de quatre jeunes hommes s'ouvre mercredi 3 mai. Ils sont accusés d'avoir provoqué un incendie dans lequel périrent soixante-trois personnes, dans un local transformé pour un soir en discothèque, le 29 octobre 1998. Le feu avait pris très rapidement derrière la seule porte faisant office d'issue de secours, au dernier étage d'un bâtiment en briques de la banlieue de Göteborg (sud-ouest). La fumée dégagée s'avéra plus meurtrière que les flammes. Les pompiers découvrirent des dizaines de corps entassés les uns sur les autres près de l'unique porte de sortie praticable. Se trouvaient là, morts, des jeunes originaires de dix-neuf pays et à 70 % de confession musulmane. Des représentants d'une Suède multiethnique — un citoyen sur huit est d'origine étrangère — qui s'étaient réunis pour faire la fête.

De nombreuses thèses furent avancées pour expliquer le drame. Court-circuit électrique, impru-

dence de fumeurs parmi les quelque trois cents à quatre cents danseurs, attentat à caractère raciste ? Le silence des enquêteurs contribua à alimenter cette dernière hypothèse. La police procéda à près de mille trois cents interrogatoires, une récompense de 3 millions de couronnes (360 000 euros) fut promise pour tout indice décisif. Et puis le temps passa. Jusqu'à l'arrestation, en janvier 2000, de trois suspects, puis d'un quatrième.

APRÈS UNE DISPUTE

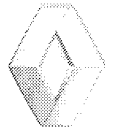
Des extrémistes néonazis ? Ils sont plus de mille à être actifs dans le pays et trois d'entre eux n'ont pas hésité, en 1999, à assassiner un syndicaliste qui les dérangeait. Non, les personnes soupçonnées sont d'origine iranienne, installées dans la région depuis une dizaine d'années.

Stupéfaction parmi les parents et les proches des victimes, ainsi que dans la communauté immigrée de la ville. Avec une question à la bouche : comment est-ce possible ? Le dossier d'accusation, rendu public le 26 avril, y répond de façon cruellement banale. Agés de dix-neuf à vingt et un ans, les suspects

auraient décidé de saboter la soirée, après s'être disputés avec les organisateurs qui refusaient de les laisser entrer gratuitement dans le local. « *Ce n'était pas le fait de payer 40 couronnes (...)* mais le fait qu'ils aient demandé de l'argent à des copains », a déclaré Foad — l'un des suspects — lors d'un interrogatoire.

C'est le seul qui a avoué avoir mis le feu, à l'aide d'un liquide inflammable trouvé dans un couloir menant à l'issue de secours, à un amas de papiers et à des chaises. Mais, selon le procureur, les quatre jeunes ont agi de concert. Ils sont poursuivis pour « *incendie volontaire avec circonstances aggravantes* ». La défense plaidera qu'ils n'avaient nullement l'intention de tuer leurs camarades, mais juste d'interrompre la fête. C'est l'un de leurs amis qui, mis au courant le soir même du drame, ira se soulager de son secret à la police... empêchant au passage la récompense. Chez les proches des victimes, les sentiments oscillent entre haine et incompréhension, avec surtout une grande envie d'en finir avec cette histoire, une fois le procès terminé.

Antoine Jacob



RENAULT *twingo*


Twingo Pack Clim : 65 400^F*

Inclus dans la liste des courses :

- direction assistée
- double airbag
- vitres et rétroviseurs électriques
- condamnation des portes à distance
- Radiosat 2000
- bouclier ton carrosserie

Twingo roule à l'Optimisme.

Climatisation de série.



Modèle présenté non contractuel. *Modèle AM 2000. Prix conseillé au 01/04/2000.

www.renault.fr

DANS TOUT LE RÉSEAU RENAULT

La télévision iranienne diffuse les « aveux » d'un des accusés du procès de Chiraz

Cette divulgation va à l'encontre des efforts déployés par les autorités judiciaires de la République islamique pour dédramatiser le jugement des treize juifs iraniens qui comparaissent à huis clos pour espionnage au profit d'Israël

La deuxième audience du procès à huis clos de treize juifs iraniens, accusés d'espionnage au profit d'Israël devant le tribunal révolutionnaire de Chiraz, s'est achevée lundi 1^{er} mai en début d'après-midi. Elle a

duré près de cinq heures et a été entièrement consacrée à la lecture de l'acte d'accusation de Dany-Hamid Tefiline et à l'audition de ce dernier. Au cours de cette journée, les autorités judiciaires se sont

montrées par ailleurs soucieuses de dédramatiser un procès qui soulève un tollé en Occident. Dans un geste inédit, le juge du tribunal révolutionnaire a ainsi reçu une déléguée de l'organisation américaine de

défense des droits de l'homme Human Rights Watch. Mais ces efforts ont été en partie dissipés par la diffusion, le même jour, par la télévision officielle iranienne, des « aveux » de Dany-Hamid Tefiline. Ce

dernier a récusé lundi deux des chefs d'accusation retenus contre lui : celui d'avoir tenté de monter des réseaux à Téhéran et Chiraz et celui d'avoir cherché à recruter des agents au service d'Israël.

CHIRAZ

de notre envoyée spéciale

Les traits tirés et la tête baissée pour éviter les photographes et les cameramen, Dany Tefiline et trois de ses coaccusés, Chahrokh, Paknahad et Faramarz Kathi, ont rapidement été emmenés vers le fourgon qui devait les reconduire à la prison de Chiraz. La deuxième audience du procès à huis clos de treize juifs iraniens accusés d'espionnage au profit d'Israël devant le tribunal révolutionnaire de Chiraz, venait de s'achever lundi 1^{er} mai en début d'après-midi. Elle a duré près de cinq heures et a été entièrement consacrée à la lecture de l'acte d'accusation de Dany Tefiline et à l'audition de ce dernier. A en croire Hossein Ali Amiri, responsable du pouvoir judiciaire de la province de Fars, dont Chiraz est le chef-lieu, Dany, petit employé chez un marchand de chaussures, a avoué avoir travaillé pour les services secrets israéliens, avoir transmis des documents classifiés en échange d'une rémunération et avoir suivi un « entraînement » en Israël. « Tefiline a demandé pardon », a précisé M. Amiri.

On aurait été prêt à en prendre note, en attendant la suite du procès et surtout les plaidoiries de la

défense. Mais quelques heures plus tard la télévision officielle diffusait, au mépris de toutes les procédures judiciaires et des droits d'un accusé, un entretien avec Dany — dénommé également Hamid — Tefiline, dans lequel ce dernier confirmait ses « aveux ».

EFFET DÉSASTREUX

M. Amiri avait pourtant admis que Dany-Hamid Tefiline pouvait encore revenir sur ses aveux et avait le droit de se défendre. Son avocat, M^e Nasser, a fait savoir qu'il entendait bien le faire parce que les preuves réunies, selon lui, n'en sont pas. Enfin le procès ne fait que commencer. Dany-Hamid Tefiline a dit à la télévision qu'il avait des membres de sa famille en Israël, mais en soi cela ne prouve rien et il n'est certainement pas le seul dans ce cas, puisque sur les quelque 70 000 juifs qui ont quitté l'Iran en l'espace de vingt ans, quelques centaines au moins se sont installés dans l'Etat hébreu.

Cet entretien télévisé a eu un effet d'autant plus désastreux pour l'image des institutions judiciaires iraniennes que ces dernières s'efforçaient au contraire, ces jours derniers, d'éclaircir les zones d'ombre qui ont entouré l'arresta-

tion des treize accusés, leur maintien en détention pendant quatorze mois sous un chef d'accusation passé au fil des mois de celui « d'espionnage au profit d'Israël et des Etats-Unis et d'atteinte à la sécurité de l'Etat » à celui « d'espionnage au profit du seul Etat hébreu », dans un pays où, pour un oui ou pour un non, on est taxé d'agent de l'étranger et de l'ennemi. Les autorités paraissent tout aussi soucieuses de dissiper le tollé soulevé en Occident par cette affaire, et d'essayer de convaincre qu'elles ont arrêté les treize, non parce qu'ils sont juifs, mais parce

qu'elles ont réuni des indices suffisamment convaincants d'après elles pour les traduire en justice.

C'est sans doute pour cela que, contrairement à ce qui s'était passé lors de l'ouverture du procès, le 13 avril, elles avaient autorisé, lundi, les journalistes et les diplomates qui attendaient à la sortie du tribunal à voir — ou plutôt à entrevoir — les trois coaccusés à l'issue de l'audience, le temps de quelques clichés et images pris à la va-vite avant de les renvoyer en prison. C'est sans doute également dans le même souci de « communiquer » que M. Amiri a ensuite te-

Israël exige la libération des accusés

« La tentative de présenter ces juifs comme des espions [d'Israël] est dérisoire et barbare. Ils sont innocents et doivent être libérés au plus vite », a indiqué, lundi 1^{er} mai, un communiqué officiel du ministère israélien des affaires étrangères publié après que le principal accusé, Hamid Tefilin, eut reconnu avoir trahi son pays et espionné pour le compte d'Israël. Pour la communauté iranienne établie en Israël, les aveux de l'accusé sont sans valeur : « La police écrit les aveux et les accusés n'ont d'autre choix que de les lire », explique un de ces immigrés, qui ajoute que Hamid Tefilin serait venu en Israël, il y a quelques années, dans l'espoir de s'y établir, ce qu'il n'a finalement pas fait, pour des raisons non précisées. Les juifs iraniens installés en Israël entretiennent des contacts réguliers, personnels ou même commerciaux, avec leur famille ou leurs relations restées au pays. — (Corresp.)

Les juifs d'Iran craignent un contre-effet de l'internationalisation du procès

CHIRAZ

de notre envoyée spéciale

En contrebas d'une colline au sommet de laquelle s'élève un bâtiment en béton d'une laideur certaine, poétiquement appelé le « toit de Chiraz » parce qu'il domine la ville, et à quelques centaines de mètres de la « Porte du Co-

REPORTAGE

« Je crains que les ingérences étrangères déplaisent ici et entraînent de fâcheuses décisions »

ran » qui commande l'avenue Rabani se dresse le siège du tribunal révolutionnaire de Chiraz. C'est dans une pièce étroite de ce bâtiment que se tiennent les audiences à huis clos du procès des treize juifs accusés d'espionnage au profit d'Israël.

Mêlés à la petite foule de journalistes, de badauds, de diplomates et de parents des accusés, trois hommes discrets mais manifestement inquiets et fatigués attendaient, lundi 1^{er} mai, la fin de la première audience du procès : Maurice Mottamed, un député élu de la

petite communauté juive iranienne, Manouchehr Eliassi, le député sortant et Haroun Yashayaie, président de l'Association juive d'Iran.

Ce sont les juifs de Téhéran qui se sont chargés de choisir des avocats pour douze des treize accusés ; cinq hommes de loi compétents, de confession musulmane, exerçant tous à Chiraz parce que, explique M. Mottamed, « notre souci principal était de garantir un contact permanent avec les accusés ».

SENTIMENT PARTAGÉ

Le treizième s'est vu assigner un défenseur par le gouvernement « pour des raisons techniques », dit M. Mottamed qui précise toutefois que la communauté demeure en relation étroite avec cet avocat commis d'office pour que son client soit assuré d'une bonne défense. L'accusé en question a déjà eu de nombreux démêlés avec la justice pour « trafic de drogue », assure Elahé Hicks, déléguée de l'organisation américaine de défense des droits de l'homme Human Rights Watch. Et il s'agit très précisément de ce même Dany-Hamid Tefiline qui a avoué, lundi, avoir eu des liens avec les services secrets israéliens à qui il aurait transmis des dossiers « classifiés ».

Les responsables de la communauté juive

souhaiteraient que l'affaire des treize se règle le plus rapidement et le mieux possible. Ils craignent que la dimension internationale qu'elle a prise ait un effet contraire à celui souhaité. « La sympathie mondiale nous rend service mais cette affaire est d'abord une affaire iranienne », dit M. Yashayaie qui, sur un ton mi-agressif, mi-amical, s'en prend aux « médias qui veulent en faire un problème mondial ».

Maurice Mottamed ne dit pas autre chose lorsqu'il avoue « apprécier le fait que d'autres pays cherchent à influencer positivement le cours des choses ». « Mais je crains que les ingérences étrangères déplaisent ici et entraînent de fâcheuses décisions », ajoute-t-il. Il souhaiterait lui aussi que les journalistes rapportent ce qu'ils voient sans ajouter de l'huile sur le feu.

« Cette affaire doit être connue », renchérit M. Eliassi. « Nous sommes reconnaissants au monde de nous soutenir » à la condition toutefois que « certains n'en profitent pas pour servir leurs propres intérêts ». Derrière un langage au moins en partie convenu, il y a aussi le sentiment profond, assez partagé, que trop d'agitation en Occident peut desservir.

M. Na.

nu une longue conférence de presse.

Dany-Hamid Tefiline, a dit le magistrat, a récusé deux chefs d'accusation : celui d'avoir tenté de monter des réseaux à Téhéran et à Chiraz et celui d'avoir cherché à recruter des agents au service d'Israël. M. Tefiline, a-t-il encore précisé, peut encore revenir sur ses aveux et, aux yeux de la justice, il n'est pour l'heure qu'un accusé et donc pas un coupable. Les droits de la défense seront strictement respectés.

RÉPONSE AMBIGUË

L'audition des douze autres accusés permettra d'en savoir plus et notamment de dire si c'est sur M. Tefiline que pèsent les accusations les plus graves. C'est au juge — qui est aussi procureur — que reviendra le dernier mot, sans intervention du pouvoir politique, a martelé M. Amiri. Bref, les choses, selon lui, vont se dérouler dans les règles du droit.

Quelle sorte de « documents classifiés » M. Tefiline a-t-il transmis à Israël ? Ils ont trait au « gouvernement » et à des « secrets militaires », a répondu M. Amiri. Comment un simple marchand de chaussures a-t-il pu se procurer de

tels documents ? Les exemples ne manquent pas dans l'histoire qui prouvent que l'on peut faire de l'espionnage sans être haut placé, estime-t-il. M. Tefiline a-t-il bénéficié de complicités à l'intérieur du système ? La réponse de M. Amiri est des plus ambiguës. Il a collecté ses informations « à l'intérieur du pays ». M. Tefiline a-t-il nommé ses sources d'information ? Il a avoué ses liens avec le Mossad. « J'aurais pu vous en dire plus s'il ne s'agissait pas de questions de sécurité », a ajouté le magistrat. Le tribunal détient-il des preuves matérielles de cet espionnage ? « Vous répondre, c'est tout dire, mais ce n'est pas possible », assène M. Amiri.

La volonté de bien faire, du moins des autorités judiciaires, paraissait telle qu'avant le début de l'audience le juge Sadeq Nourani, un civil, avait reçu pendant une heure et demie Elahé Hicks, déléguée de l'organisation américaine de défense des droits de l'homme, Human Rights Watch. Plaidant pour un procès ouvert et la présence d'un observateur étranger, la déléguée avait eu le sentiment qu'elle pourrait être entendue.

Mouna Naïm

Les Moudjahidine du peuple revendiquent un attentat à Téhéran

LA TENSION qui prévaut en Iran depuis l'offensive des conservateurs contre la presse libérale s'est accrue, lundi 1^{er} mai, avec un attentat au mortier perpétré dans le nord de Téhéran. Cet attentat a été revendiqué par le principal mouvement d'opposition au régime, les Moudjahidine du peuple, basés en Irak. Il aurait fait six blessés. La télévision iranienne a indiqué que l'attaque avait touché un complexe sportif situé près du commissariat central.

Dans un appel téléphonique reçu par l'AFP à Nicosie, les Moudjahidine du peuple ont indiqué que « plusieurs unités des Moudjahidine ont pilonné au mortier le quartier général du commandement des forces de sécurité d'Etat (FSE), place Vanack, dans le nord de Téhéran ». Le mouvement indique avoir agi « en solidarité avec

les mouvements de protestation étudiants ». Des témoins oculaires ont affirmé qu'un obus était tombé sur le bâtiment abritant le quartier général de la police et sept ou huit autres dans le voisinage. Selon les mêmes sources, une personne, en relation avec cette attaque, a été arrêtée. En mars, plusieurs personnes avaient été blessées dans un premier attentat au mortier commis dans un quartier résidentiel dans le nord de Téhéran et revendiqué également par les Moudjahidine du peuple.

DEUX JOURNALISTES INTERROGÉS

Par ailleurs, deux journalistes réformateurs ont comparu lundi devant la justice, dominée par les conservateurs, pour des articles jugés contraires à la loi. Journaliste au quotidien réformateur Fath, Emadoddine Baqi est accusé d'avoir, en septembre, dans un éditorial du quotidien *Nechat*, où il travaillait avant de rejoindre Fath, critiqué la peine de mort appliquée en Iran, porté atteinte à la sécurité nationale et propagé de fausses nouvelles. Un autre journaliste, Alizeria Alavitabar, et la députée de Téhéran Jamileh Kadivar, épouse du ministre de la culture, ont comparu quant à eux devant le tribunal révolutionnaire pour leur participation à un récent séminaire à Berlin dont les conservateurs iraniens estiment qu'il a dégénéré en manifestation antirévolutionnaire.

Ces interrogatoires qui se succèdent font suite à la fermeture de seize journaux libéraux les jours derniers, ce qui représente l'offensive la plus importante des milieux conservateurs contre le mouvement réformiste qu'appuie le président Mohammad Khatami. Grand vainqueur au premier tour des élections législatives, le mouvement réformateur espère l'emporter à nouveau lors du second tour prévu le 5 mai. — (AFP Reuters.)

Georges Marion

Israël : Ehoud Barak lutte pour conserver sa coalition gouvernementale

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Après l'avoir longtemps battu froid, le rabbin Ovadia Yossef, leader spirituel du Shass, parti des ultra-orthodoxes séfarades qui contrôle 17 députés à la Knesset, a finalement accepté de rencontrer Ehoud Barak dont le gouvernement compte dans ses rangs quatre ministres et trois secrétaires

d'Etat du même parti. La rencontre a eu lieu dimanche 30 avril, au domicile du rabbin, alors que la soirée était déjà bien avancée, sans journalistes pour interroger les personnalités à la sortie ni photographes pour immortaliser la scène. L'entrevue n'était, il est vrai, guère glorieuse pour le premier ministre dont les émissaires frappaient sans succès à la porte du rabbin depuis déjà plusieurs jours. Dimanche soir, le saint homme s'est finalement laissé fléchir, espérant empocher, pour prix de sa bonté, de quoi relever son réseau d'écoles rabbiniques proche de la faillite.

A-t-il été récompensé ? Lundi, personne n'a voulu donner le résultat chiffré de l'entrevue — les indiscretions les plus extrêmes, voire les plus farfelues, parlent de sommes allant de 17 à 85 millions de francs — mais personne non plus n'a affirmé que les deux hommes avaient passé leur soirée à étudier la Thora.

Car, selon toute vraisemblance, c'est bien d'argent dont ils ont parlé, sujet qui oppose, depuis maintenant plusieurs mois, le ministre de l'éducation nationale, Yossi Sarid, et le Shass. Le premier, chef du parti Meretz, formation laïque de gauche, est en effet fermement opposé à ce que l'Etat augmente sa participation financière dans le réseau des écoles religieuses du Shass, arguant que le parti aura tôt fait de diriger la manne vers d'autres horizons que ceux de l'éducation. « Si le Shass reçoit les

subsidés qu'il réclame, a prévenu M. Sarid, je démissionne et, avec moi, les autres ministres de mon parti. » Or le Shass a un urgent besoin de cet argent pour faire fonctionner ses écoles, outil important de son influence politique, et accessoirement moyen de nourrir une partie de ses cadres. Alors que son électorat appartient plutôt à la droite populaire, le parti n'a accepté de s'allier à Ehoud Barak que pour continuer à bénéficier des largesses de l'Etat. Mais en la personne de Yossi Sarid il est tombé sur un adversaire têtu, fatigué des prébendes diverses consenties aux partis religieux. Depuis des mois, le ministre non seulement refuse de débloquer les fonds, mais aussi de donner des responsabilités à son secrétaire d'Etat, Meshoulam Nahari, au prétexte que ce dernier appartient au Shass.

AU PLUS MAUVAIS MOMENT

Le parti religieux a d'abord haussé le ton, s'est échauffé en votant quelques textes avec l'opposition, puis a menacé Yossi Sarid des foudres divines sur un ton qui vaut au rabbin Yossef d'être l'objet d'une enquête préliminaire pour incitation à la violence. Enfin, à bout de patience, le Shass a annoncé qu'il quitterait le gouvernement s'il ne recevait pas son argent. Ehoud Barak qui, jusque-là, s'était bien gardé d'intervenir, est finalement descendu dans l'arène pour tenter de recoller les morceaux.

Quelle solution a-t-il imaginé

alors que céder à l'un équivaut à se séparer de l'autre et inversement ? Nil ne le sait encore. La seule chose qui paraît certaine, c'est que M. Barak n'aurait accepté de donner l'argent convoité que si le Shass se conduisait désormais en partenaire loyal, ce qu'il se serait engagé à être.

Quoi qu'il en soit, cette crise intervient au plus mauvais moment pour un premier ministre aux prises avec les difficultés de la négociation israélo-palestinienne. Tout entier absorbé par ses pourparlers avec les Syriens, M. Barak a longtemps négligé le côté palestinien de ses problèmes. Maintenant que la négociation avec Damas a capoté, le chef du gouvernement, qui a un urgent besoin de succès politique, a relancé le volet palestinien, promettant quelques concessions pour amadouer ses interlocuteurs. Depuis dimanche, à Eilat, ses représentants font face à leurs interlocuteurs palestiniens, essayant de respecter les contraintes d'un calendrier souvent remanié.

Parmi les mesures susceptibles de manifester sa bonne volonté, M. Barak a notamment laissé entendre qu'il s'appretait à remettre à l'Autorité palestinienne trois localités arabes jouxtant Jérusalem, parmi lesquelles Abou Dis, où pourrait s'installer le Parlement palestinien, voire, selon certains, la capitale du futur Etat palestinien. La perspective de la restitution d'Abou Dis a aussitôt soulevé les protestations des partis de droite membres de la coalition. Cette

fois, c'est le Parti national religieux (PNR) et les russophones d'Israël (Be Alya qui menacent de quitter le bateau gouvernemental. Pour les premiers, toute restitution aux Palestiniens de territoires qu'ils considèrent comme « la terre sacrée d'Israël » est tout simplement inenvisageable ; pour les seconds, se séparer d'Abou Dis dans une étape préliminaire de la négociation obligera à se séparer d'une meilleure carte encore lorsqu'il faudra boucler l'accord final.

M. Barak en est donc à courir pour rapiécer les morceaux d'une coalition dont les composantes manifestent de fortes tendances centrifuges. Habile, il a jusqu'ici toujours su remonter la pente. Mais la répétition de ces épisodes affligeants commence à donner une bien mauvaise image d'un gouvernement chiche en succès.

ISTH
Enseignements Supérieurs Privés

SUP'AVOCAT

- Session intensive d'été Août / septembre
- Cours par correspondance d'été : juin / septembre

- Toutes matières écrites
- Préparations orales sur place
- Enseignants : avocats et professeurs d'université
- Petits groupes

Taux de réussite exceptionnel.

Tél. : 01 42 24 10 72
www.isth-es.com

AFIG

BAC + 1

RÉORIENTEZ-VOUS VERS UNE GRANDE ÉCOLE DE COMMERCE

L'AFIG (ANNÉE DE FORMATION INITIALE À LA GESTION)

VOUS PRÉPARE À INTÉGRER L'INSTITUT SUPÉRIEUR DE GESTION

Contactez Marion Maury : 45, rue Spontini - 75116 Paris
Tél. 01 56 26 26 26

Dans le sud des Philippines, le calvaire continue pour les otages des rebelles musulmans

Les prisonniers, qui ont reçu la visite d'un médecin, sont très affaiblis mais n'ont pas été maltraités

Un médecin et des journalistes ont été autorisés par les rebelles musulmans à rencontrer, lundi 1^{er} mai, les 21 otages détenus depuis plus d'une

semaine dans l'île philippine de Jolo. Les prisonniers, parmi lesquels deux Français, ont indiqué avoir été bien traités. Au même moment, des

combats font rage dans le sud de l'archipel entre l'armée de Manille et l'une des deux rébellions musulmanes.

BANGKOK
de notre correspondant
en Asie du Sud-Est

Les 21 otages enlevés par des rebelles musulmans philippins le 23 avril n'ont pas été maltraités, selon un médecin qui a été autorisé, lundi 1^{er} mai, à leur rendre visite pour les soigner et leur apporter ravitaillage et médicaments. Les otages, parmi lesquels se trouvent deux Français, sont en revanche détenus dans des conditions déplorable, souffrent de blessures aux pieds, manquent d'eau potable et sont très affaiblis. Ils sont regroupés dans une pailote située à 45 minutes de marche de la route la plus proche sur l'île de Jolo, dans le sud de l'archipel philippin. Ils sont sous la garde d'une centaine de membres du groupe Abu Sayyaf, des rebelles islamistes philippins, qui les ont récupérés après leur enlèvement sur l'île de Sipadan, au large de la côte de l'Etat malaisien du Sabah. Auprès des journalistes philip-

pins qui accompagnaient la doctoresse Nelsa Amin, les otages ont plaidé pour que l'armée philippine cesse toute opération autour du repaire où ils sont détenus et qui est désormais encerclé. De leur côté, les rebelles ont déclaré, mardi, qu'ils décapiteraient deux prisonniers étrangers si l'armée n'arrêtait pas les opérations contre eux.

RÉSEAU DE TUNNELS

La présidence des Philippines a réitéré, mardi, son opposition à toute médiation internationale dans cette prise d'otages. Le groupe Abu Sayyaf a exigé que le médiateur nommé par Manille - Nur Misuari, lui-même un ancien rebelle musulman philippin - soit remplacé par des représentants de l'ONU. « Nous ne permettrons pas une internationalisation de cette affaire », a déclaré Ronaldo Zamora, un collaborateur du président Joseph Estrada. Il a toutefois laissé entendre que Manille pourrait faire appel à « de nouveaux inter-

médiaires locaux » et ne s'était pas fixé de calendrier pour libérer les otages, ce qui est interprété comme un signe de souplesse.

Paris avait indiqué samedi que l'Allemagne, la France et la Finlande souhaitaient faire parvenir des vivres, des vêtements et des médicaments à leurs ressortissants détenus. Cette aide a été délivrée aux Philippines par des diplomates des trois pays qui se sont rendus sur place. La Malaisie, dont 11 ressortissants sont détenus, a également fait savoir lundi son opposition à toute action militaire pour libérer les otages. Le vice-premier ministre malaisien, Abdullah Badawi, a estimé possible une solution « puisque les parties impliquées ont évoqué la tenue de négociations ».

Dimanche, sur l'île de Basilan, située à 80 kilomètres au nord-est de celle de Jolo, l'armée philippine n'a trouvé personne en occupant un camp du groupe Abu Sayyaf où étaient détenus depuis plusieurs

semaines 27 autres otages - des Philippines, dont de nombreux enfants. Les militaires ont découvert un réseau de tunnels, datant probablement de l'occupation japonaise pendant la seconde guerre mondiale, par lesquels les ravisseurs se sont apparemment échappés en emmenant leurs prisonniers.

La prise en otages de 21 personnes, parmi lesquelles 19 ressortissants étrangers, pose un problème radicalement différent aux autorités philippines. Le groupe Abu Sayyaf, la plus extrémiste des deux rébellions musulmanes du sud de l'archipel philippin, a réclamé en échange de leur libération celle de trois militants islamiques emprisonnés aux Etats-Unis, dont Ramzi Yousef, impliqué dans l'attentat contre le World Trade Center à New York en 1993. Si cette revendication n'a pas été réitérée ces derniers jours, Abu Sayyaf compte exploiter l'occasion pour faire avancer la cause indépendantiste : le groupe a autorisé ses journalistes à filmer ses otages et ces images ont déjà fait le tour de la planète. Les otages étrangers sont donc également les prisonniers de la situation très complexe qui prévaut dans le sud des Philippines, où l'armée se bat contre deux mouvements séparatistes musulmans et cohabite avec un troisième qui gère une région autonome.

La principale rébellion musulmane, le Front Moro islamique de libération (MILF), qui a rompu des négociations avec Manille la semaine dernière, fait apparemment face depuis lundi à une offensive militaire contre ses camps sur la grande île méridionale de Mindanao. Le MILF a riposté en s'emparant de deux villages et les combats auraient fait quelques dizaines de victimes et provoqué l'exode de 5 000 paysans.

Jean-Claude Pomonti

Le mini-sommet d'Alger sur la RDC invite l'ONU à accélérer l'envoi des « casques bleus »

LES SIX DIRIGEANTS africains réunis samedi 29 et dimanche 30 avril à Alger, sous l'égide du chef de l'Etat algérien, Abdelaziz Bouteflika, pour discuter de la situation en République démocratique du Congo (RDC) en présence de son président Laurent-Désiré Kabila, ont invité l'ONU à accélérer l'envoi des 5 500 « casques bleus » que le Conseil de sécurité a décidé d'envoyer dans l'ex-Zaïre pour y maintenir la paix.

Dans un communiqué de trois pages, le mini-sommet réuni par M. Bouteflika en sa qualité de président en exercice de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) précise que deux puissances africaines participantes, le Nigeria et l'Afrique du Sud, ont accepté de contribuer au contingent de « casques bleus » chargés de faire respecter l'accord de paix en RDC. Les présidents de ces quatre pays, celui du Mali et un représentant du président de Zambie ont « exhorté le Conseil de sécurité à appliquer rapidement la phase 2 du déploiement des « casques bleus » pour consolider les progrès réalisés jusqu'à présent. »

Il s'agit de relancer les accords de Lusaka, conclus en juillet et août 1999 sur l'arrêt des combats en RDC. Le conflit dans l'ancien Zaïre oppose trois groupes rebelles alliés de l'Ouganda et du Rwanda aux forces du président Kabila, soutenues militairement par le Zimbabwe, l'Angola et la Namibie. Un premier accord de cessez-le-feu, violé à maintes reprises depuis l'été 1999 a été remplacé par un nouveau texte signé le 8 avril à Kampala par toutes les parties en conflit et entré en vigueur six jours plus tard, mais les autorités de Kinshasa ont accusé samedi les rebelles d'avoir lancé jeudi dans la province de l'Equateur une attaque en violation de cette nouvelle trêve.

Le mini-sommet d'Alger a réaffirmé « l'importance et la validité de l'accord de Lusaka qui constitue le cadre irremplaçable de la résolution du conflit » et a invité les parties « à honorer scrupuleusement leurs engagements afin de consolider le cessez-le-feu ». - (Reuters.)

Le deuxième tour de l'élection présidentielle au Pérou fixé au 28 mai

LIMA
de notre correspondant
Le Jury national d'élections (JNE) a proclamé, dimanche 30 avril, les résultats du premier tour de l'élection présidentielle organisée le 9 avril. Officiellement, le président Alberto Fujimori l'emporte avec 49,87 % des suffrages, devant l'économiste Alejandro Toledo, qui obtient 40,24 % des voix. Aucun des candidats n'ayant obtenu plus de 50 % des suffrages, le deuxième tour de scrutin a été fixé au 28 mai.

La mission des observateurs de l'Organisation des Etats américains (OEA) et le défenseur du peuple (médiateur), Jorge Santistevan, avaient recommandé que le deuxième tour ait lieu quinze jours plus tard afin de corriger un processus qui ne fut « ni juste, ni équitable, ni transparent ». Ils n'ont pas été écoutés.

Pourtant, les résultats de ce premier tour mettent en évidence l'ampleur des irrégularités commises au cours du dépouillement, même s'il est impossible de le prouver puisque les bulletins de

vote sont détruits après l'élaboration des bordereaux. Ainsi, le nombre de suffrages exprimés était de 10,7 millions à 86 % du dépouillement, alors que le chiffre officiel de votants n'est que de 9,3 millions, soit une différence de près de 1,4 million de votes fantômes.

CINQ CONDITIONS

Après avoir un temps menacé de ne pas participer au deuxième tour s'il n'avait pas de « garanties » qu'il n'y aurait pas de fraude, puis avoir annoncé qu'il avait décidé de maintenir sa candidature, M. Toledo a de nouveau déclaré qu'il pourrait se retirer avant le scrutin s'il constatait des « irrégularités ». Le défenseur du peuple a posé cinq conditions au JNE pour que ce deuxième tour de scrutin soit légitime et crédible. Outre la neutralité des fonctionnaires publics et la non-utilisation des ressources de l'Etat au profit du président Fujimori, il recommande le respect d'un code éthique et l'accès équitable aux moyens de communication pour les deux candidats, ainsi

que l'impartialité du Bureau national des processus électoraux (ON-PE).

M. Toledo se déterminera selon l'issue des négociations entre l'ON-PE, et la mission des observateurs de l'OEA. Les experts du défenseur du peuple et de Transparencia, une organisation non gouvernementale locale, exigent de participer, en temps réel, à l'introduction des données pour le traitement des données électorales. Par ailleurs, des conversations entre les délégués de Peru 2 000 et de Peru possible, qui soutiennent respectivement Alberto Fujimori et Alejandro Toledo, pour assurer un deuxième tour équitable et préparer un débat télévisé, ont débuté le 1^{er} mai.

« En ce qui concerne la couverture de la campagne par les moyens de communication, rien n'a changé », constate Luis Nunes, représentant du Centre Carter et de l'Institut national démocrate des Etats-Unis. La semaine dernière, la chaîne d'Etat, le Canal 7, a refusé de diffuser un message électoral de

M. Toledo. « Nous ne sommes pas très optimistes parce que les parlementaires de poids du fujimorisme poursuivent leur campagne en divulguant des mensonges grossiers », déclare pour sa part Diego Garcia Sayan, l'un des responsables de Peru possible.

Pendant que le candidat de l'opposition se demande encore s'il va ou non participer au second tour, il perd un temps précieux alors qu'il doit arracher 10 % des suffrages à son rival déjà en campagne.

Que reste-t-il de l'extraordinaire mobilisation populaire et spontanée qui a eu lieu dans tout le pays, à partir du 9 avril, pour empêcher que l'ONPE ne proclame la victoire de M. Fujimori au premier tour ? Les semaines à venir apporteront un début de réponse à cette question. « Je n'irai pas à l'abattoir », a déclaré, rassurant, Alejandro Toledo, aux milliers de manifestants qui ont refusé qu'on leur vole ce qu'ils considèrent comme leur victoire du premier tour.

Nicole Bonnet

Les puissances nucléaires s'engagent à réduire leur arsenal

NEW YORK (Nations unies). Les cinq grandes puissances nucléaires (Chine, Etats-Unis, France, Grande-Bretagne et Russie) ont réaffirmé lundi 1^{er} mai leur engagement envers « une élimination totale des armes nucléaires et un traité sur le désarmement général et complet sous un contrôle international strict et efficace ». Depuis l'ouverture, le 24 avril à New York, de la conférence de révision du traité de non-prolifération, ces cinq pays sont accusés par les pays non nucléaires de ne pas faire assez pour se débarrasser de leurs quelque 35 000 armes nucléaires. En dépit de ce front commun, les cinq puissances sont très divisées depuis le début de la conférence sur le projet américain de « bouclier » antimissiles. « Cela créerait des tensions au sein de l'Alliance », a expliqué Javier Solana, le haut représentant de la diplomatie européenne. - (AFP)

Washington accuse Athènes de laxisme à l'égard du terrorisme international

WASHINGTON. La Grèce a protesté officiellement, lundi 1^{er} mai, contre les accusations de laxisme en matière de lutte contre le terrorisme lancées par Washington dans un rapport du département d'Etat publié le jour même. La Grèce est accusée, dans ce rapport annuel sur le terrorisme international, d'être « l'un des maillons les plus faibles dans les efforts de l'Europe contre le terrorisme ». Washington affirme par ailleurs dans ce document que la source du terrorisme anti-américain continue de se déplacer du Proche-Orient vers l'Asie du Sud, notamment l'Afghanistan et le Pakistan. La liste des pays sujets à des sanctions strictes des Etats-Unis pour leur soutien au terrorisme reste inchangée depuis 1993 : on y trouve notamment Cuba, l'Iran, l'Irak, la Libye, le Soudan, la Corée du Nord et la Syrie. - (Reuters.)

DÉPÊCHES

■ **ÉTATS-UNIS : le président Clinton a ordonné à l'armée américaine** d'interrompre le brouillage sélectif des signaux de satellites utilisés dans le système civil de navigation GPS (Global Positioning System). Cette décision permettra à la radionavigation civile de bénéficier de la même exactitude que les militaires, soit une précision dix fois plus grande. - (Reuters.)

■ **Le renforcement de la protection des données financières individuelles** doit faire l'objet d'un projet de loi qui sera prochainement déposé au Congrès, a annoncé le président Clinton dimanche 30 avril. Le projet gouvernemental donnerait aux consommateurs le droit de choisir si une entreprise privée peut communiquer à des tiers des informations financières ou médicales les concernant. - (AFP)

■ **Washington a menacé les Européens**, lundi 1^{er} mai, de déclencher très prochainement contre eux une procédure auprès des instances d'arbitrage de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) contre les aides publiques européennes accordées et promises au consortium aéronautique Airbus pour la construction de son futur super-gros porteur. Les dirigeants de Washington ont par ailleurs annoncé qu'ils portaient devant l'OMC leurs différends commerciaux avec six pays : le Brésil, l'Argentine, la Roumanie, l'Inde, les Philippines et le Danemark. - (AFP)

■ **DANEMARK : le Parti social-démocrate au pouvoir au Danemark** s'est prononcé dimanche 30 avril à 97 % en faveur de l'euro, qui fera l'objet d'un référendum en septembre. Réunis en congrès extraordinaire à Odense, les 500 délégués sont apparus plus unis que jamais sur la question très sensible de la monnaie unique. Mais les électeurs sociaux-démocrates sont nettement moins enthousiastes : 52 % d'entre eux seulement y sont favorables, selon un récent sondage. L'ensemble de la population du royaume reste très divisée sur la question. - (Corresp.)

■ **OTAN : le général américain Joseph Ralston** doit remplacer, mercredi 3 mai, le général Wesley Clark au poste - que celui-ci occupait depuis juillet 1997 - de commandant suprême des forces alliées en Europe (Saceur) à l'OTAN. A Pristina, où il a fait ses adieux, le général Clark, qui a commandé l'opération « Force alliée » en 1999, a déclaré, lundi 1^{er} mai, que « le Kosovo doit appartenir à toutes les communautés qui y vivent, pas seulement aux Albanais et pas seulement aux Serbes ». - (AFP)

■ **IRAK : la chaîne de télévision par satellite qatariote Al-Jazira**, qui aborde des sujets politiques considérés comme tabous, a reçu lundi 1^{er} mai une note de protestation de Bagdad pour sa couverture jugée « pro-américaine » des festivités marquant l'anniversaire du président irakien Saddam Hussein, le 28 avril. - (AFP)

■ **SRI LANKA : les tigres tamouls affirment s'être emparés**, dimanche 30 avril, d'une nouvelle base militaire d'importance sur la péninsule de Jaffna, au nord de l'île. Les séparatistes ont indiqué avoir occupé la ville de Palali, une semaine après la chute entre leurs mains de la passe stratégique des Eléphants, qui commande l'accès à la péninsule dont ils avaient perdu le contrôle en 1995. - (AFP)

L'ETA reconnaît que la trêve n'était qu'un « piège »

MADRID. Dans un communiqué publié dimanche 30 avril, l'ETA reconnaît que les 14 mois de trêve maintenus de l'automne 1998 à décembre 1999 étaient « un piège pour les gouvernements espagnol et français ». Dans ce texte, l'organisation séparatiste basque armée accuse, au passage, le Parti nationaliste basque (PNV) et Eusko Alkartasuna, les deux partis nationalistes « modérés », de ne pas avoir tenu leurs engagements secrets. L'accord prévoyait, d'après l'ETA, que le PNV et EA devaient « rompre avec les autres partis non nationalistes ». Les réactions ne se sont pas fait attendre : le porte-parole du PNV, Joseba Egibar, furieux, a démenti l'existence de pareil accord et le ministre de l'intérieur, Jaime Mayor Oreja, voit dans ce texte la confirmation de ce qu'il a toujours dit, à savoir que l'ETA « n'a jamais été sincère ». - (Corresp.)

DES CYCLADES A EPHESE

1122,02 € **7360 F**

AU DEPART DE PARIS 8 JOURS DEPART LE 16 SEPTEMBRE 2000
DEPART LE 8 JUILLET ET LE 2 SEPTEMBRE 2000 + 500 F
AVION ET TAXES AERIENNES 160 F COMPRIS

**DES RIVAGES DE L'AFRIQUE
AU PELOPONNÈSE**

1122,02 € **7360 F**

AU DEPART DE PARIS 8 JOURS DEPART LE 9 SEPTEMBRE 2000
DEPART LE 1^{er} JUILLET ET LE 26 AOUT 2000 + 500 F
AVION ET TAXES AERIENNES 160 F COMPRIS

TOUT COMPRIS EN CABINE DOUBLE INTERIEURE STANDARD
200 AGENCES EN FRANCE
www.nouvelles-frontieres.fr

25 % DE REDUCTION

Sur l'ensemble de nos croisières en Méditerranée à bord du paquebot Van Gogh, la personne de votre choix qui partage votre cabine, quelle qu'en soit la catégorie, bénéficiera d'une réduction de 25 % sur le prix de la croisière, hors vol, jusqu'au 30 septembre 2000, si vous vous inscrivez avant le 31 juillet 2000.

Alors, levez l'ancre !

croisières

PRIX TTC PAR PERSONNE
TAXES ET REDEVANCES COMPRISES PAYABLES EN FRANCE,
SUSCEPTIBLES DE MODIFICATIONS SANS PREAVIS

0,99 F TTC/mn
N° Indigo 0 625 000 825



**NOUVELLES
FRONTIERES**

**Voyager
ça fait
avancer**

SOCIAL Patronat et syndicats doivent se retrouver, mercredi 3 mai, pour engager les négociations sur le renouvellement de la convention Unedic. D'ici au 30 juin, le Medef

souhaite aboutir à une remise à plat complète du système d'assurance-chômage et à la mise en place de contrats individualisés de retour à l'emploi. ● LES ASSOCIATIONS de

chômeurs appellent à une manifestation nationale le 20 mai à Paris, tandis que le secrétaire général de la CGT, Bernard Thibault, juge « dangereuses » les propositions patronales.

● LE DÉFILÉ du 1^{er} Mai, à Paris, a réuni, à l'appel de la CGT, de la CFDT, de l'UNSA et de la FSU un cortège très divers où les associations étaient venues en nombre. ● SELON UN SON-

DAGE, réalisé à l'initiative de la CFE-CGC, les deux tiers des salariés sont hostiles à la suppression des conventions collectives et à l'instauration d'un contrat de travail de cinq ans.

Le patronat veut contrôler l'indemnisation et le placement des chômeurs

Les partenaires sociaux doivent tenir leur première réunion plénière, mercredi 3 mai, sur la refonte du système d'assurance-chômage. Cette négociation mobilise les associations de chômeurs et de précaires mais est abordée en ordre dispersé par les syndicats

SOUS PEU, le 1^{er} juillet, l'Unedic n'existera plus. Le système d'assurance-chômage, fondé en 1958, aura changé de nom et changé de mission. Son « bail est terminé ». Tel est, en tout cas, l'intervention que le numéro deux du Medef, Denis Kessler, s'appête à faire, mercredi 3 mai, devant les partenaires sociaux. Après plusieurs semaines rythmées par la réunion de groupes de travail, patronat et syndicats doivent en effet se retrouver pour la première séance « politique » de négociations sur le renouvellement de la convention Unedic. Arrivée à échéance le 31 décembre 1999, celle-ci a été simplement prorogée pour un nouveau délai maximum de six mois. Jugeant les « propositions patronales (...) dangereuses », le secrétaire général de la CGT, Bernard Thibault, évoque, dans une tribune publiée par *Libération* du 2 mai, « un échange à "balles réelles" pour lequel les syndicats ont un intérêt vital à mobiliser les salariés ».

Cette mobilisation n'est pas venue des défilés du 1^{er} Mai (*lire ci-dessous*). Mais, quarante-huit heures plus tard, le sujet est à nouveau sur la table. A part Marc Blondel, secrétaire général de FO, partisan d'un toilettage du système actuel, tout le monde, asso-

ciations de chômeurs comprises, s'accorde à souhaiter une refonte complète de l'Unedic. Simplement, personne ne met la même chose sous ce terme. Le Medef estime que le taux de chômage national « n'a plus de sens » en raison de fortes disparités régionales. Citant une carte de l'Insee remise récemment à Lionel Jospin, l'organisation patronale souhaite donc qu'y soient substitués des indicateurs par bassin d'emploi. A partir de là, chaque demandeur d'emploi entrerait dans un nouveau système de « droits et devoirs » formalisé dans un contrat d'aide au retour à l'emploi (CARE) individualisé. Le patronat a imaginé ce que devrait être l'Unedic nouvelle manière, jusque dans les moindres détails de son « cahier des charges », à l'exception, toutefois, du financement jamais évoqué.

L'ANPE MISE EN CONCURRENCE

Ainsi, tout chômeur commencerait par se voir proposer un bilan de compétences, à charge pour l'Unedic, ou pour un prestataire extérieur, de le réaliser. En fonction de ce bilan, des offres d'emploi devront être proposées à l'intéressé. Elles pourront émaner directement de l'Unedic, alors que, jusqu'à présent, cette mission de

placement relève de la seule ANPE. Pour mettre fin à ce « monopole », M. Kessler cite les offres qui commencent à affluer sur Internet. « Cela me fait penser aux radios libres au début des années 80 », dit-il en privé. L'ANPE sera donc mise en concurrence, par le régime d'assurance-chômage, avec des prestataires privés. Au cas où les offres faites au chômeur se situeraient hors de son bassin d'emploi, le numéro deux du Medef assure que le système prendrait en charge le coût de « délocalisation-relocalisation », c'est-à-dire du déménagement et de l'installation du nouvel

embauché. En matière de devoirs, les chômeurs ne pourront plus refuser, sauf à perdre leurs allocations, une formation ou un emploi au bout d'un laps de temps que le Medef se dit prêt à négocier avec les syndicats. Même pour les personnes difficilement « employables », qui bénéficieraient d'une formation de six mois en liaison avec une entreprise, les allocations pourront être dégressives, voire suspendues au bout de dix-huit mois en fonction de leur « comportement ». Quant aux fameux contrats à cinq ans, qui avaient provoqué un tollé général

et au sujet desquels l'ancien ministre UDF des affaires sociales, Jacques Barrot, se dit « très en retrait, voire en opposition avec le Medef », ils pourraient être réservés aux seuls jeunes et ne seraient pas renouvelables. Ce serait donc, dans le privé, l'exact pendant des emplois-jeunes dans le public...

INQUIÉTUDE DES ASSOCIATIONS

Pour Nicole Notat, le principe est bon, mais pas forcément tous les détails. Interrogée, samedi, sur Radio-Classique, la secrétaire générale de la CFDT estime que, « si le chômeur est formé, réinséré dans l'emploi, accompagné de manière quasi personnalisée, j'aurai du mal à penser que c'est le libéralisme qui est à l'œuvre ». Lundi, en défilant, elle prenait soin de préciser que sa confédération rejeterait toute idée des sanctions.

Pour les associations de chômeurs, exclues des discussions avec le Medef, le système doit bien être remis à plat, mais dans un sens très différent. « Avec 60 % de chômeurs non pris en compte, les dispositifs actuels sont inefficaces. Nous sommes pour un système unique d'indemnisation », qu'il s'agisse de chômage ou de solidarité, explique François Desanti, de la CGT-chômeurs. « Il faut que tout

soit remis à plat », ajoute Claire Villiers, d'AC !, « qu'au moins les droits à l'indemnisation soient ouverts au bout de deux mois et qu'il y ait une allocation plancher, quelle que soit la durée du contrat de travail ». Inquiètes des propositions patronales, les associations s'étonnent du silence de l'Etat. « Je ne comprend pas qu'on puisse discuter une semaine entière sur vingt-huit mille détenteurs de stock-options et qu'on ne dise rien sur les deux millions de détenteurs de minima sociaux », proteste Mme Villiers.

A l'appel d'AC !, du MNCP, de l'Apeis et de la CGT-chômeurs, une manifestation nationale est organisée le 20 mai, à Paris. Les associations prévoient également d'autres actions le 3 et le 24 mai, et sont en discussion avec la Ligue des droits de l'homme pour d'éventuelles initiatives communes. Un « référendum » est en outre organisé en ce moment aux portes des Assedic, des ANPE et des caisses d'allocations familiales. De son côté, la CGT a programmé une semaine de mobilisation sur l'emploi, les retraites et les salaires, du 22 au 27 mai.

Isabelle Mandraud et Caroline Monnot

Un défilé du 1^{er} mai hétéroclite sans revendications fédératrices

CE FUT un défilé bric-à-brac. Faute de mots d'ordre ciblés, le cortège unitaire du 1^{er} mai à Paris, organisé à l'appel de la CGT, de la CFDT, de l'UNSA et de la FSU, a davantage tourné à la parade qu'à la manifestation. On y est venu pour se montrer, pour se compter, pour se jauger, chacun avec son slogan. Ainsi, 13 000 personnes selon la police, 30 000 selon les organisateurs, ont marché de la place de la République à la Bastille.

L'assemblage hétéroclite mêlait la CFDT-police nationale, les collectifs pour le droit de vote des étrangers, l'UNSA d'Eurodisney, les enseignants de Vitry en colère, les cégétistes d'Alstom, les cheminots de SUD-rail, mais aussi les Jeunesses ouvrières chrétiennes ou les anarcho-syndicalistes de la CNT qui, le matin même, avaient réuni 3 000 personnes pour un défilé rouge et noir d'« action directe contre le capitalisme » dans le 20^e arrondissement. Une importante cohorte tamoule s'était également jointe au défilé pour dénoncer le soutien des gouvernements occidentaux au Sri Lanka. Toute seule, une famille franco-tunisienne brandissait vaillamment une pancarte pour soutenir Taoufik Ben Brick, le journaliste en grève de la faim (*lire page 2*). Et, au milieu, quatre monstres marins baudruches, dont deux montés sur d'étranges machines, tournaient sur eux-mêmes.

Un week-end de trois jours et un thème de rassemblement - « la dignité, la démocratie, l'emploi, la solidarité et la mixité » - mollement

revendicatif : pour les confédérations traditionnelles, le risque était grand d'apparaître un peu faibles en termes d'effectifs militants. Fine mouche, la CGT avait donc conçu son cortège comme un sandwich, intercalant entre ses unions départementales des collectifs les plus divers. On croisait ainsi dans ses rangs des syndicalistes iraniens, des travailleurs turcs du textile, des passionnés de l'esperanto, des militants contre le blocus américain de Cuba, des Kurdes et des collectifs de sans-papiers.

« NOUS SOMMES DES ADVERSAIRES SOCIAUX »

Pour Nicole Notat, le 1^{er} mai est devenu « un jour de fête » autour des « valeurs fédératives du syndicalisme ». Qu'il ne se cale pas sur le thème de la « refondation » lancée par le Medef n'est pas gênant, a estimé la secrétaire générale de la CFDT, puisque cette journée « doit être différente de ce que nous faisons tous les autres jours ». « Un 1^{er} mai ne s'arrête pas sur une actualité immédiate », jugeait, quelques mètres plus loin, le numéro un de la CGT, Bernard Thibault, tout en soulignant que le défilé rentrerait « dans un processus de mobilisation nécessaire compte tenu de la nature des discussions avec le patronat ». L'important, « c'est que nous soyons ensemble », indiquait Alain Olive, secrétaire général de l'UNSA.

A peine le carré de tête était-il accueilli place de la Bastille par la chorale populaire de Paris aux accents de *L'Internationale* que l'Union

syndicale Solidaires (ex-Groupe des dix, dont les SUD) se mettait en marche « contre la refondation sociale » et « contre la mondialisation libérale ». De leur côté, les associations de chômeurs distribuaient des bulletins en vue d'un référendum sur l'indemnisation des demandeurs d'emploi et les minima sociaux, et AC ! proclamait : « Contre la refondation sociale du Medef, nous sommes des adversaires sociaux ». Loin derrière, suivaient, côte à côte, les responsables de Lutte ouvrière et de la Ligue communiste révolutionnaire : Arlette Laguiller et Alain Krivine.

Ni Marc Blondel, de FO, ni Alain Deleu, de la CFTC, ni Jean-Luc Cazettes, de la CGC, ne s'étaient associés à cette manifestation. Le premier avait choisi de défilier avec l'Union marocaine du travail à Casablanca « pour donner un coup de main au syndicalisme libre » ; le deuxième avait organisé sa propre manifestation, le matin même, avec 2 000 à 3 000 personnes place de la Bourse ; le troisième n'avait rien fait du tout, étant contre la connotation « vieillotte et un peu lutte de classe » du 1^{er} mai.

En province, des défilés ont réuni entre 5 000 à 8 000 manifestants à Marseille, 2 000 à Toulouse, 1 500 à Grenoble, un bon millier à Bordeaux et Lyon. A Paris, la journée a fini en musique, au son des orchestres de Rosa la Rouge, de Cheb Aïssa et de Koma Garnava, mélange de rock, de raï et de chants orientaux.

I. M. et C. M.

La CGC sonde les réserves des salariés sur les propositions du patronat

LA CONFÉDÉRATION générale des cadres (CFE-CGC) a voulu en avoir le cœur net : pour vérifier que ses réticences à l'égard des discussions avec le Medef rencontraient les attentes des salariés, elle a fait réaliser par la Sofres, du 11 au 12 avril, un sondage auprès d'un échantillon de 459 salariés, extrait d'un échantillon national représentatif de 1 000 personnes. Selon les résultats de cette enquête, le patronat aura du mal à convaincre qu'il convient de privilégier les accords d'entreprise, sans tenir compte des conventions collectives qui régissent actuellement les droits des salariés : 65 % des personnes interrogées (contre 32 %) se disent, en effet, défavorables à un tel changement, les plus hostiles étant les professions intermédiaires (74 %), les cadres (73 %) et les employés (63 %), alors que les ouvriers sont plus mitigés (54 % défavorables contre 41 %). Ce rejet d'une des propositions essentielles du patronat s'explique aisément : 66 % des sondés estiment que la libre négociation du contrat de travail se

ferait au détriment des salariés car ceux-ci « seraient souvent en position de faiblesse dans la négociation avec l'entreprise ».

De même, 62 % des sondés (contre 37 %) jugent de façon négative la proposition de création d'un contrat de travail à durée déterminée de cinq ans : à leurs yeux, « ce serait un pas de plus vers la précarité du travail des salariés ». En revanche, une majorité de salariés (54 % contre 38 %) ne sont pas hostiles à l'hypothèse que, « sur certains aspects, un accord d'entreprise soit moins avantageux pour le salarié que la convention collective s'il est plus avantageux sur d'autres aspects ». Le Medef pourra toutefois se réjouir de voir largement approuvée (par 78 % des sondés, contre 20 %) sa proposition que tout chômeur bénéficie d'un bilan de compétences et de formations, mais aussi que, s'il refuse plusieurs offres d'emploi adaptées à ses compétences, il voie ses indemnités diminuées ou supprimées.

Gérard Courtois

Marc Blondel, secrétaire général de Force ouvrière, au « Grand Jury RTL-"Le Monde"-LCI »

« Le dialogue est mon instrument ; donc, j'irai toujours discuter avec le patronat »

« Lionel Jospin vise les deux millions de chômeurs pour la fin de l'année. Est-ce un objectif raisonnable ?

Le chômage baisse. Il y a une tendance qui, maintenant, est nettement confirmée. Bravo ! Maintenant, les économistes qui annoncent le plein emploi en 2005, quand on leur demande de préciser les choses, disent que, le plein emploi, c'est 5 % à 6 % de chômeurs, autrement dit 1,2 million de chômeurs. Pour ceux-là, c'est quand même encore une catastrophe, d'autant plus que ce sont les fils ou les filles des chômeurs qui seront encore eux-mêmes chômeurs ! On va avoir une plèbe, et je dis qu'il faut y faire attention.

Comment définissez-vous le plein emploi ?

Le plein emploi, c'est ce qu'on pouvait faire avant 1975 : le vendredi, on était en désaccord avec son patron, on baissait la boîte à outils et, le lundi matin, on retrouvait du boulot. Les économistes considèrent que 5 % à 6 % de chômage, cela n'a pas de conséquences macro-écono-

miques. Ce n'est pas satisfaisant. Ce qui m'inquiète encore plus, c'est que l'on dise qu'on va être obligé de faire appel, dans certains secteurs particuliers, à commencer par l'informatique, à du personnel étranger. On va aller solliciter les Indiens, comme viennent de le faire les Allemands, parce que nous n'aurions pas les informaticiens nécessaires en 2005 pour satisfaire la demande. Or nous avons encore deux millions à trois millions de chômeurs, parmi lesquels des gens qui ont des connaissances reconnues par examen à un certain niveau, et on ne serait pas capable, en cinq ans, ou même en quatre ans, d'en faire des informaticiens ?

» J'ai écrit à M. Seillière pour lui dire que je suis prêt à discuter d'un plan pour essayer d'intégrer les gens. Il va falloir que les employeurs définissent leurs besoins.

Comment ce plan serait-il financé ?

En utilisant les fonds de la formation professionnelle. On pourrait, avec l'ANPE, recenser les personnes qui ont la formation

générale susceptible d'en faire de bons informaticiens ; on les prendrait en charge pour leur formation, sachant qu'ils auraient un emploi après.

Comment jugez-vous les discussions menées à l'initiative du Medef sur ce qu'il appelle la « refondation sociale » ?

Le grand débat, à l'heure actuelle, c'est de savoir qui met des points à l'ordre du jour. Discuter avec M. Seillière, je suis là pour ça. Le dialogue est mon instrument ; donc, j'irai toujours discuter avec le patronat. J'irai plus ou moins souriant, parce que si c'est pour discuter des revendications du patronat, j'aurai plutôt tendance à fermer la discussion, mais je suis obligé d'y aller.

Applaudissez-vous M. Jospin quand il revient sur le principe de la stabilité des effectifs publics ?

Je n'applaudis jamais un premier ministre, quel qu'il soit ! Cela étant, c'est clair : il y aura sept cent mille départs, dans les dix ans qui viennent, dans la fonction publique,

et la thèse, c'était d'en renouveler un sur deux, trois cent cinquante mille, parce que les déficits publics ne doivent pas être supérieurs à 3 % du PIB. M. Jospin, effectivement, a essayé d'appliquer ce genre de chose. Il s'est heurté d'abord aux enseignants, puis aux gens du ministère des finances, et il est obligé de tenir compte de la réalité.

Michel Sapin s'est fixé comme objectif la réduction du temps de travail à 35 heures par semaine pour les fonctionnaires au 1^{er} janvier 2002. Est-il sur la bonne voie ?

Je le pense d'autant plus que je crois y être pour quelque chose... Enfin, c'est bien normal ! D'abord, il n'y a aucune raison pour que les fonctionnaires ne fassent pas 35 heures comme les autres.

Certains font moins...

Je peux faire du poujadisme, moi aussi. Je suis comme tout le monde : je ne suis pas content quand je paie des impôts. Les Français veulent que les pompiers arrivent avant que le feu soit allumé et ils veulent payer moins d'impôts.

Moi, je suis pour les impôts, y compris pour les plus modestes ; je pense qu'un chômeur devrait payer 50 francs d'impôts sur le revenu, tout simplement pour garder un lien avec la nation et pour qu'il ait le droit de juger.

Si la référence, c'est 35 heures par semaine, il n'y a aucune raison pour que l'Etat n'applique pas, pour son propre personnel, les 35 heures. Ensuite, il faut répondre aux infirmières. Et vous croyez qu'il y a suffisamment de gardiens de prison ? Suffisamment de fonctionnaires de police ?

Admettez-vous qu'il y a trop de monde pour collecter l'impôt ?

Ah ! non, pas du tout ! Nous obéissons à des règles qui sont démocratiques : il y a l'ordonnateur et il y a le comptable. Le jour où cette distinction disparaît, on revient aux fermiers généraux de l'Ancien Régime et à l'impôt transactionnel. De même, si l'on veut être des citoyens responsables, il faut refuser la retenue à la source.

Qui paiera les retraites des

fonctionnaires, dans dix ans, s'ils continuent à ne cotiser que pendant trente-sept ans et demi, au lieu de quarante ans pour les salariés du privé ?

La vraie revendication, c'est de rester à trente-sept années et demie pour tout le monde. Ce qui compte, c'est le moment où les gens subissent. Ceux qui se rendent compte, aujourd'hui, qu'ils auraient pu partir à la retraite après trente-sept ans et demi de cotisation et qu'il va falloir qu'ils restent deux ans et demi de plus, ils sursautent ! C'est avec ce mécontentement-là que, si je peux établir un rapport de forces, je ne vais pas hésiter un seul instant ! D'autant plus que l'on entre de plus en plus tard dans la vie active, y compris dans l'administration, et que pour avoir ces trente-sept ans et demi, déjà, cela fait sauter, dans les faits, la retraite à soixante ans.

Propos recueillis par Jean-Pierre Defrain, Patrick Jarreau et Pierre-Luc Séguillon



Nicole Notat plaide pour une politique fiscale européenne

1^{er} MAI oblige, les dirigeants syndicaux se sont livrés à un véritable marathon radiophonique ce week-end. Invitée, samedi 29 avril, de Radio Classique, Nicole Notat, secrétaire générale de la CFDT, a dénoncé « une dérobade généralisée » du gouvernement sur la réforme de l'Etat, avant de souhaiter que la question des stock-options et de leur taxation « s'inscrive dans une vraie politique fiscale européenne ».

Sur la fonction publique, M^{me} Notat a estimé que, malgré un consensus général sur la nécessité de « réformer les questions publiques et les administrations (...), c'est la dérobade généralisée à chaque fois qu'une occasion est donnée de le faire ». « Finalement, chaque ministre est content de faire lui-même du corporatisme avec ses propres agents dans son administration », a-t-elle indiqué, tout en mettant en garde le ministre de la fonction publique, Michel Sapin, contre le risque d'une nouvelle « dérobade » qui remplacerait la « décision » en matière de retraites.

La responsable syndicale s'est également demandé si le gouvernement avait « véritablement la volonté de continuer à maintenir l'unicité des fonctionnaires », après l'échec de l'accord sur les 35 heures dans les trois fonctions publiques (d'Etat, territoriale, hospitalière). « Ça fait un peu désordre dans un pays où les 35 heures sont mises en vitrine sociale, à juste titre », a-t-elle souligné. M^{me} Notat s'est refusée à croire que « tous les fonctionnaires seraient des gens qui se braqueraient sur leurs prés carrés, sur leurs acquis et seraient des immobiles », et a rejeté « un syndicalisme qui prend le risque d'options conservatrices ou d'options corporatistes ». Pour l'administration fiscale, elle a suggéré de « peut-être commencer par vendre [la] réforme aux usagers », en jugeant « réducteur » de la traiter « uniquement dans un tête-à-tête entre l'Etat-employeur et ses agents ».

Évoquant les stock-options, elle a « regretté qu'on ait fait là un débat très franco-français », car « une justice fiscale qui n'est pensée qu'à l'échelle nationale risque d'être inefficace ». Selon la dirigeante syndicale, il faut « prendre en compte » la « réalité » selon laquelle, si les stock-options

« n'existent pas en France, les cadres et les dirigeants risquent d'aller dans d'autres pays ». Elle a toutefois souhaité « de la transparence et de la mesure » pour cette « forme de rémunération qui vient d'une culture anglo-saxonne » pour « un nombre très limité de cadres dirigeants ». Elle a ainsi mis en garde contre l'accentuation des « inégalités entre salariés », « compte tenu de ces nouvelles formes de rémunérations (...) qui font que le salaire est de moins en moins le seul élément de rémunération ».

« Le pluralisme syndical ne doit pas nous empêcher de nous réunir pour porter des objectifs communs »

Bernard Thibault

De son côté, invité, dimanche 30 avril, du « Club de la presse d'Europe 1 », Bernard Thibault, secrétaire général de la CGT, a estimé que le « pluralisme syndical » est « plutôt souhaité par les salariés », mais qu'il ne doit pas aboutir « à une division systématique ». « Le pluralisme syndical, a-t-il indiqué, ne doit pas nous empêcher de nous réunir pour porter des objectifs communs et dire ensemble que, par exemple sur l'emploi, il y a des choses à faire ».

M. Thibault a affirmé vouloir articuler la ligne de la CGT autour de « trois piliers » : « contester, proposer et mobiliser ».

Il a estimé que la grève n'était pas « le seul moyen d'expression des salariés », mais constituait « un moyen ultime », tout en « regrettant » que le délai de prévenance du préavis de grève « ne soit pas suffisamment utilisé pour la négociation ». Pour autant, il a « rejeté » l'idée d'évoquer « une prise d'otages » des usagers pendant une grève. « Un tel raisonnement, a-t-il expliqué, amène à ce que des militants syndicaux soient traduits devant un tribunal. »

C. M.

Jean-Marie Le Pen resserre les rangs d'un FN anémié après sa scission

Le directeur du Front national de la jeunesse démissionne après avoir été écarté du bureau politique

Lors du congrès du Front national, qui s'est tenu du 28 au 30 avril, puis à l'occasion du 1^{er} Mai, Jean-Marie Le Pen s'est employé à remobiliser

des militants encore ébranlés par le départ de Bruno Mégret et le mauvais score des élections européennes. Faute d'avoir été nommé au bu-

reau politique et pour protester contre la nomination d'un élu d'origine arabe, le directeur du Front national de la jeunesse a démissionné.

UNE IMMENSE CARTE de l'Europe se dresse devant l'Opéra. Sur cette carte est dessinée une chaîne qui se brise. Un slogan y est inscrit : « Libérons la France ! » Tout est dit, ou presque : pour ce 1^{er} Mai 2000, le président du Front national, Jean-Marie Le Pen, a retenu comme thème l'Europe, ou, plus exactement, la sortie de la France de l'Union européenne, ce « cheval de Troie du mondialisme » qui « veut la mort des nations » par l'« uniformisation » et le « métissage de masse ».

Une heure et quart durant, la troupe des militants, affaiblie par la scission de 1999 – à peine 3 000 personnes présentes au défilé –, a écouté le chef fustiger les « socialistes rose bonbon, les écologistes verts de rage, les communistes rouges de honte » et dénoncer les « apprentis sorciers du mondialisme », au rang desquels M. Le Pen a ajouté, aux côtés de la « franc-maçonnerie », de la « haute finance » et des Etats-Unis, le communisme. Vieil ennemi négligé depuis plus d'une décennie, le communisme revient dans le discours lepéniste. « Les bolcheviks n'ont pas renoncé à la révolution mondiale, a déclaré le président du parti d'extrême droite. Leur dessein s'inscrit dans le projet mondialiste de prise de pouvoir à l'échelle globale par les organisations internationales. »

La veille déjà, au terme du 11^e congrès du Front national, le fondateur du FN avait appelé les délégués à se mobiliser pour « libérer la France » aux élections locales de 2001 puis en 2002, « avec

deux batailles essentielles : celle des législatives en liaison étroite avec la présidentielle, la plus belle chance du Front ». A l'ordre du jour de ce congrès, le premier depuis la scission, figurait un « toilettage » du programme. Ce fut une toilette de chat. Mais, même faibles, les propositions de changement ont provoqué des remous. Elles touchaient deux sujets sensibles : l'avortement et l'immigration. Soutenue par Farid Smahi, conseiller régional d'Ile-de-France, la motion sur l'immigration omettait de mentionner le retour des immigrés dans leur pays d'origine. Cela a semblé inadmissible à quelques congressistes, dont deux ont été expulsés de la salle *manu militari*. L'abrogation de la législation sur l'avortement ne figure pas non plus explicitement dans la motion sur la famille, ce qui a donné lieu à des échanges passionnés avec les catholiques traditionalistes.

Ces mêmes traditionalistes ont cependant eu un sujet de contentement avec la nomination de deux nouveaux représentants de Chrétienté solidarité, l'association que préside Bernard Antony, au bureau politique : Michel Hubault et Thibault de la Tocnaye. Quatre autres nouveaux font leur entrée dans ce bureau qui compte vingt personnes : Eric Iorio, proche de Carl Lang, Jean Verdon, collaborateur de Bruno Gollnisch, Hugues Petit, président du conseil scientifique du FN, et Farid Smahi.

COUP D'ÉCLAT AU FNJ

L'élection des deux cents membres du comité central a été, elle aussi, déconcertante de stabilité. Le délégué général, Bruno Gollnisch, est sorti premier des urnes, suivi du secrétaire général, Carl Lang, puis de Roger Hoileindre, vice-président, Jacques Bompard, maire d'Orange, Martial

Bild, Marie-France Stirbois, Martine Lehideux, Jean-Claude Martinez, Bernard Antony. Marine Le Pen, la plus jeune fille de M. Le Pen, qui, au congrès de Strasbourg, en 1997, n'avait pas été élue, figure en dixième position.

Tout semblait aller bien pour M. Le Pen, réélu à l'unanimité, jusqu'à la démission du directeur du Front national de la jeunesse (FNJ), Guillaume Luyt. Le coup d'éclat couvait depuis que le dernier bureau politique avait refusé de diffuser au congrès la contribution de M. Luyt et du FNJ. Dans celle-ci, l'effronté suggérait une réforme du parti avec « un renforcement des structures politiques au détriment des structures administratives » et déclarait que « la vocation du FN n'est pas celle d'un parti électoraliste ». Le bureau politique a prié M. Luyt de s'en tenir à son rôle auprès de la jeunesse.

Le directeur du FNJ espérait toutefois siéger au bureau politique, comme c'était le cas de Samuel Maréchal, son prédécesseur à la tête du FNJ et gendre de M. Le Pen. En vain. Courroucé, il a quitté le congrès en dénonçant, dans un communiqué, « un congrès du conservatisme » et de « rentiers », et en soulignant la « conjonction de la mise sur la touche du FNJ (...) et l'arrivée d'un beur au sein [du] bureau politique ». Contenant sa rage, M. Le Pen qualifiait, dimanche soir, l'événement de « sans intérêt ». Samedi, il avait promis que ce congrès montrerait l'« homogénéité du mouvement ».

Christiane Chombeau

Bruno Mégret s'automobilise contre l'immigration

Le Mouvement national républicain (MNR) de Bruno Mégret a célébré le 1^{er} Mai en deux temps. Lundi matin, environ deux cents voitures ont convergé place de la Concorde pour protester contre la proposition de loi autorisant les étrangers à voter aux élections municipales, qui devait être discutée mardi par les députés. Dans l'après-midi, plusieurs centaines de militants, rejoints par des frontistes des Hauts-de-Seine déçus par le congrès du FN et par des jeunes « nationaux révolutionnaires » qui avaient manifesté le matin dans Paris, se sont retrouvés pour un rassemblement à La Plaine-Saint-Denis (Seine-Saint-Denis). Jean-François Galvaire, tête de liste du MNR à Saint-Denis, les a invités à un « combat » pouvant conduire « au bout de la légalité » pour éviter que la France ne soit « un lupanar sur l'Internet, spécialisée dans la danse du ventre pour beurette récemment assimilée ». « Nous sommes tous des fermiers blancs rhodésiens », s'est exclamé M. Mégret, d'une tribune surmontée du slogan « Français d'abord ».

Un cortège frontiste clairsemé dans une ambiance morose

« CE SONT les gars de la nuit des longs cou-teaux, nos SA, tu verras, c'est eux qui passeront à la télé... » Il y a plus que de l'envie : un vrai dépit, dans cette réflexion visant la cohorte de gros bras qui débarquent sur la place du Châ-

REPORTAGE

Quelques dizaines de néonazis du GUD fermaient le défilé, séparés par un épais dispositif du service d'ordre et des CRS

telet avec leurs casquettes brunes à longues visières. Les autres membres du département protection sécurité (DPS), service d'ordre du Front national, sans couvre-chef, qui battent la semelle depuis une demi-heure ont de quoi nourrir quelques complexes. Dans leurs blazers bleu foncé, sous un ciel de plomb, on aurait pu les prendre pour des ordonnateurs des pompes funèbres grillant une dernière cigarette en attendant que s'ébranle le cortège.

Une atmosphère poisseuse de bord de mer ne prédisposait pas à l'euphorie. Il est 9 heures 30, lundi 1^{er} mai, et la liesse n'est pas au rendez-vous pour la petite marche du Front national. Les conversations s'en ressentent. « On est pour des idées, pas pour des hommes, et à cause de leurs rivalités, on se retrouve tous dans la traversée du désert. Vu le

mal que ça nous fait, les gauchistes peuvent s'estimer heureux que des chiens fous de chez nous ne leur aient pas démonté la gueule », soupire un militant en trench-coat kaki qui se demande à haute voix s'il y a « du monde chez Mégret ». Le tonneau mis en perce par des vicituels du Beaujolais, les invectives ou les brèves de comptoir, version macadam, de quelques braillards, pas plus que l'arrivée des élus en Safrane noires ne dérident les frontistes. Si l'on a mis les drapeaux au vent, les cœurs restent en berne et c'est la rancœur au ventre que l'on se range en ordre pour remonter la rue de Rivoli.

FAMILLES ET FLEURS DE LYS

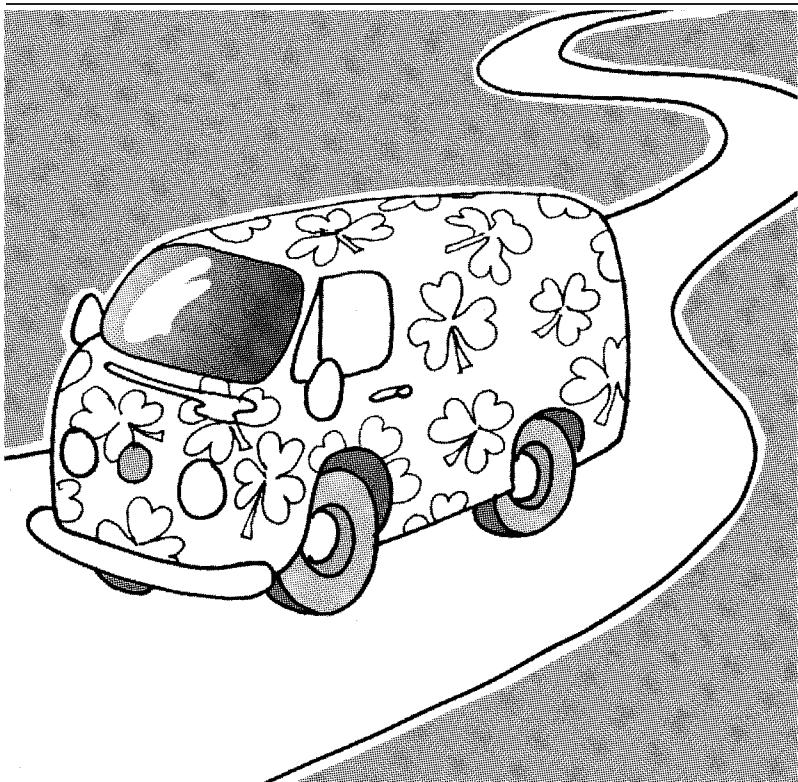
En tête, Jeanne d'Arc en armure, sa cavalcade et ses hallebardiers d'opérette, juste derrière Jean-Marie Le Pen entouré des cadres du parti, précédant les troupes du Front national de la jeunesse (FNJ), très mal remises de la démission de leur directeur (*lire ci-dessus*). Bien qu'étiré et ménageant de nombreux blancs, le défilé des délégations régionales, au sein desquelles l'âge mûr prédomine, ne donne pas le change. Pour les Bouches-du-Rhône, cinquante-sept manifestants, pour le Vaucluse, pourtant terre « d'élections », moins de quarante.

Sur une camionnette on peut lire : « FN fluctuat nec mergitur ». Il y a pourtant bien du naufrage dans cette manifestation. L'effet

masse se dissipant, le malaise s'estompe aussi. La démonstration de force vire au pathétique. Les figures s'autocaricaturent. Sur les pavés, la rage de se compter si peu nombreux et le repli frileux autour des plus petits détonateurs communs : « La France aux Français ! », « Pas de vote immigré ! », « Liberté, France, Le Pen ! » Mais, *in fine*, le grotesque recède le pas à l'odieux. Derrière les cinquante porte-bannières du Centre national des combattants, bérets verts ou rouges, médailles brinquebalant, voici les croisés de Chrétienté solidarité, familles et fleurs de lys, dont la banderole et le slogan – « Une cathédrale à La Mecque » – résumant l'état d'esprit.

Voilà enfin, séparés de la manifestation du FN par un épais cordon du DPS et de CRS, les ultras du Groupe Union Défense (GUD) et des mouvements néonazis : gants, rangers et blousons de cuir noir, croix celtiques et musiques assorties, bras tendus, chants à la gloire du « national-socialisme ». Ils ne sont que cinquante-quatre mais hurlent comme tout un virage de stade des slogans nauséux : « Deauville, Sentier, territoires occupés ! », « Aujourd'hui la Serbie, demain la Seine-Saint-Denis ! », « Du PQ pour les sans-papiers ! » Enfin, les girophares des voitures-balais municipales. Exit le crottin du cheval de Jeanne d'Arc.

Robert Belleret



L'Irlande en toute liberté avec un forfait avion/voiture.

Découvrez la campagne Irlandaise pour seulement par jour.

Contactez Aer Lingus tél:

Minitel 3615 Aer Lingus (2,23F/mn.) ou votre agence de voyages.

Les socialistes publient leurs réflexions sur la nouvelle économie

Ni « avenir radieux » ni « vallée des larmes », selon Henri Weber

Dans le dernier numéro de *La Revue socialiste*, le premier secrétaire du PS, François Hollande, insiste sur la nécessité de maîtriser la nouvelle

économie qui, écrit-il, peut faire courir un « risque de creusement des inégalités ». Le sénateur PS Henri Weber, proche de Laurent Fa-

bius, estime pour sa part que la social-démocratie « peut et doit se frayer sa voie dans le nouvel âge du capitalisme ».

COMME il l'avait fait, en mars 1996, avec une convention sur la mondialisation où il avait disséqué le « nouvel âge du capitalisme », le Parti socialiste se penche sur la nouvelle économie dans le dernier numéro de *La Revue socialiste* (n° 3, avril 2000). D'emblée, François Hollande observe que « la nouvelle économie contribue à bouleverser les structures du capitalisme ». Mais, si elle transforme l'organisation traditionnelle du travail, « elle touche principalement les travailleurs les moins qualifiés ». « Sans maîtrise, avertit le premier secrétaire du PS, elle constitue de ce fait un nouveau risque de creusement des inégalités ».

De ces réflexions, le député de Corrèze déduit le cahier des charges pour les socialistes s'ils veulent « orienter » cette nouvelle

économie « sans complaisance ni catastrophisme » : « encourager les créations d'entreprises et de richesses dans les domaines innovants », avec des mesures fiscales incitatives ; « adapter les qualifications » avec l'objectif de former les salariés « tout au long de leur vie » ; « faire émerger de nouveaux mécanismes de régulation européenne et mondiale ».

Directeur de *La Revue socialiste* et secrétaire national chargé de la formation, Henri Weber renvoie dos à dos les visions « apologétiques » ou « apocalyptiques » du nouveau capitalisme. « Il n'y a ni avenir radieux informatique ni nouvelle "vallée des larmes" hypercapitaliste assignés, écrit le sénateur de Seine-Maritime. L'idéal de démocratie accomplie, de maîtrise de l'économie, d'humanisation de la so-

ciété, porté par la social-démocratie depuis plus d'un siècle, peut et doit se frayer sa voie dans le nouvel âge du capitalisme ».

DOUBLE RÉCUSATION

Pour M. Weber, les chantres de cette nouvelle économie qui « concilierait croissance forte et durable, plein emploi, stabilité monétaire, augmentation des revenus moyens, notamment grâce à l'essor de l'actionariat populaire et au désendettement de l'Etat », sur le modèle nord-américain, exagèrent en reprochant à l'Etat de « maintenir trop d'entraves fiscales, législatives, réglementaires ». Il rappelle aux « ravis de la nouvelle économie » qu'aux cinq crises financières depuis 1990 se sont ajoutées la crise asiatique de 1997 et la crise russe de 1998 qui « ont failli se propager en Occident ».

Ancien militant trotskyste, proche de Laurent Fabius, M. Weber récusé avec autant de véhémence l'autre théorie, « d'inspiration marxienne ou keynésienne », qui dénonce « la victoire d'un nouveau capitalisme financier sous les

traits des fonds d'investissement anglo-saxons ». Il s'insurge contre l'idée que les gouvernements de gauche, et d'abord celui de Lionel Jospin, en seraient réduits à « obtempérer servilement » aux injonctions des fonds de pension et à « s'adonner au culte des nouvelles idoles : sainte Privatisation, sainte Dérégulation, sainte Flexibilité, sainte Mobilité, sainte Compétitivité, sainte Excellence ».

« Si la peur de déplaire [aux fonds anglo-saxons] était la clé de la politique économique et sociale du gouvernement français, plaide-t-il, aurait-il fait voter les lois sur les 35 heures, les emplois-jeunes, la CMU, la loi contre les exclusions ? » M. Weber rejette tout irénisme sur une nouvelle économie qui laisse entiers les conflits sur le partage de la valeur ajoutée, les modalités de régulation, ou l'utilisation des surplus. Il appelle à une mobilisation internationale des « forces démocratiques » afin « d'instaurer de nouvelles formes de contrôle et de régulation ».

Michel Noblecourt

Nicolas Sarkozy prépare « l'après-Pasqua » dans les Hauts-de-Seine

Il est candidat à la tête de la fédération RPR

NICOLAS SARKOZY a cédé à l'affectueuse pression de ses amis. Vendredi 28 avril, alors qu'il effectuait une tournée dans l'Orne à l'invitation du sénateur centriste Alain Lambert, le maire de Neuilly a décidé de se présenter à l'élection pour la présidence du comité départemental de la fédération RPR des Hauts-de-Seine, la deuxième en importance après Paris. L'élection est prévue mercredi 3 mai à Puteaux.

Depuis son départ de la direction du RPR, M. Sarkozy observe une cure d'abstinence médiatique avec une application qu'il n'aurait pas imaginée et se promet de la continuer jusqu'à la prochaine rentrée, où il publiera un livre. La seule chose qui l'intéresse vraiment est de peser, le moment venu, sur le programme de l'opposition pour les élections législatives. Il ne se désintéresse pas pour autant de ce qui se passe dans son mouvement. Il rencontre très régulièrement Edouard Balladur, il téléphone beaucoup et on lui téléphone plus encore. Il reste en contact avec Jacques Chirac, Alain Juppé et Phi-

lippe Séguin. Il a dîné récemment avec François Bayrou et Alain Madelin. Mais sur Paris, motus ! Il ne sera pas dit qu'il s'est mêlé en quoi que ce soit à la querelle en cours.

Le départ de Charles Pasqua du RPR, en revanche, a laissé la fédération des Hauts-de-Seine orpheline. Patrick Devedjian a été nommé chargé de mission par Michèle Alliot-Marie. Mais plusieurs candidats risquaient de s'affronter pour la présidence, alors que le RPR est à la fois menacé par le RPF, par la gauche et par l'UDF. En toile de fond de ce scrutin interne, c'est évidemment la succession de M. Pasqua à la présidence du conseil général qui est en jeu. Celui-ci est à la merci d'une alliance RPR-UDF. Si le RPF, sur le plan national, complique un peu trop le jeu de l'opposition, l'ancien ministre peut perdre son siège de président lors du prochain renouvellement de l'assemblée départementale, en 2001. Le canton sud de Neuilly sera renouvelable. M. Sarkozy n'a pas encore arrêté sa décision.

Jean-Louis Saux

La gauche « plurielle » se divise dans l'Ariège

TOULOUSE

de notre correspondant

C'est un accroc au sein de la gauche plurielle, et une faille dans la petite « république socialiste » de l'Ariège. Forte des 225 voix recueillies dans le très rural et montagnard canton de Massat, la Verte Josette Subra a décidé de maintenir sa candidature pour le deuxième tour de l'élection cantonale partielle, contraignant le candidat socialiste Yves Rauzy à une inconfortable triangulaire.

Dans un département où le PS contrôle 21 des 22 postes de conseillers généraux, M. Rauzy a perdu 14 points par rapport à 1994 et se fait distancer de vingt voix par l'un des deux conseillers municipaux d'opposition de Massat, Pierre Auriac-Meilleur (div. d.). Le Parti socialiste est pris en tenaille par les écologistes et les chasseurs, dont le candidat Pierre Caramel améliore de trois points le score réalisé aux dernières élections européennes. Le soutien du ministre de l'Agriculture, Jean Glavany, qui s'était déplacé, n'a pas fait le poids face à la rivalité des chasseurs et des écologistes.

Heureuse d'avoir réalisé deux fois plus de voix que son rival du CPNT, la candidate écologiste - encouragée par Dominique Voynet

(Le Monde du 28 avril) - regrette de n'avoir pas pu supplanter le candidat PS dans un canton que les Verts revendiquaient pour les cantonales de 2001. Prise de court par la démission de M. Massé, Josette Subra dénonce dans un communiqué « l'hégémonie du PS, qui écrase le départementement (...), mettant en péril la notion même de démocratie ». Elle assure qu'elle n'est pas seulement la candidate des néo-ruraux, nombreux à s'être installés dans les environs de Massat, et entend bien rassembler tous les « déçus » du socialisme.

Stéphane Thépot

ARIÈGE

Canton de Massat (premier tour). I., 1 841 ; V., 1 142 ; A., 37,97 % ; E., 1 100.

Ball. : Pierre Auriac-Meilleur, div. d., 357 (32,45 %) ; Yves Rauzy, PS, 337 (30,64 %) ; Josette Subra, Verts, 225 (20,45 %).

Elim. : Pierre Caramel, CPNT, 117 (10,64 %) ; Jean Galy, PC, 64 (5,82 %).

[20 mars 1994 : I., 1 924 ; V., 1 267 ; A., 34,15 % ; E., 1 231 ; Alain Massé, PS, 548 (44,52 %) ; Henri de Tappie, RPR, 378 (30,71 %) ; Josette Subra, Verts, 169 (13,73 %) ; Hervé Soula, PC, 117 (9,50 %) ; Joseph Lafaille, FN, 19 (1,54 %).]

Monfort-Mitterrand et Maubrac-Chirac par le trou de la serrure

ROMAN, est-il écrit sur la couverture du dernier livre de Christine Clerc, *Bérénice* (éditions Grasset). Romanesque donc, l'histoire de Bérénice, journaliste politique en début de carrière sous Pompidou, qui se glisse pour quelques instants torrides dans « le lit rustique » d'une chambre d'hôtel de Vézelay en compagnie du premier secrétaire du PS, Robert Monfort - « sa canine qui fait la joie des caricaturistes », « sa silhouette trapue de velours côtelé qui (...) fait penser à un chanoine », ça vous rappelle quelqu'un ? - avant de partager quelques mois de passion amoureuse avec Charles Maubrac, fougueux ministre gaulliste protégé du président de la République, pour lequel il ressent « respect et affection filiale », « jeune loup aux dents longues », « toujours pressé », « la jambe gauche agitée d'un tressaillement nerveux », époux négligent d'une grande bourgeoise et père de deux filles, vous suivez toujours ?

Bon, si l'on vous dit encore que, vingt ans plus tard, Robert Monfort, devenu président de la République, sera contraint de nommer Charles Maubrac premier ministre de cohabitation, vous y êtes ? Eh bien pas du tout. Roman, vous dit-on. Il n'y a donc aucun rapport entre Robert Monfort-François Mit-

terrand et Charles Maubrac-Jacques Chirac.

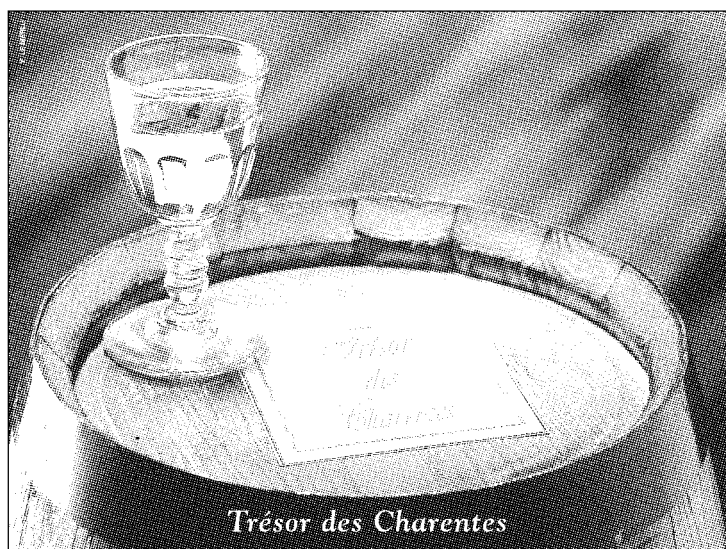
On peut donc lire la conscience parfaitement tranquille et sans craindre de passer pour un voyeur de la République la courte scène où Robert Monfort, « en chemise, slip et chaussettes », relève la combinaison de sa maîtresse de « ses mains adroites », lui « effleure l'oreille du nez et de la langue » et lui susurre, entre autres mots d'amant, qu'elle a « des fesses de statue grecque », avant de la laisser « retomber sur le côté envahie d'un étrange sentiment de soumission ». On peut apprécier tout aussi sereinement le moment où Charles Maubrac entraîne la journaliste dans un petit salon jouxtant l'opéra du château de Versailles et « fait jouer habilement la fermeture [de son] fourreau de soie », tandis qu'à quelques pas de là le chef de l'Etat préside un dîner officiel en l'honneur d'Elisabeth d'Angleterre. On peut goûter encore ces autres pages, où après avoir roulé sur la moquette d'un appartement de fonction, calé « les coussins de velours sous leurs reins », l'héroïne caressera le « cou musclé » et le « torse duveteux » de son amant-ministre et se sentira rejetée « étourdie sur une plage inconnue ».

Et à part cela ? Le roman raconte la fin de règne douloureuse d'un président de la Ré-

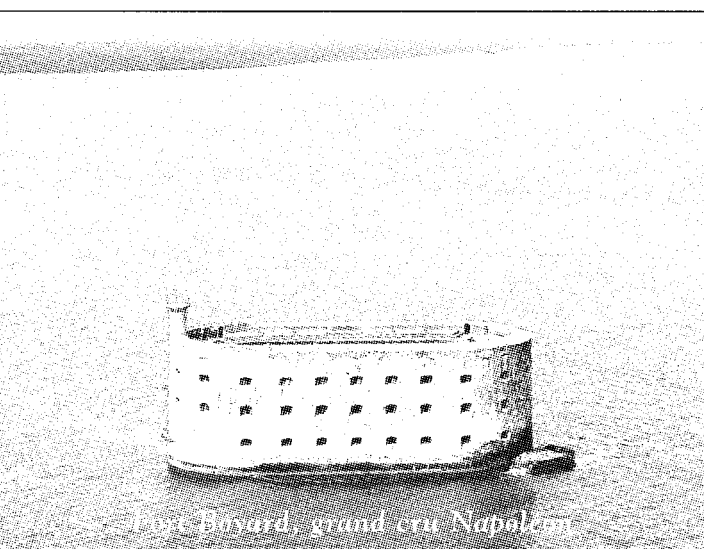
publique dissimulant mal le cancer dont il souffre - Pierre Chassagnac, pas Georges Pompidou -, décidé à avoir la peau de son premier ministre élégant et amateur de tennis - Richard Dubreuil, pas Jacques Chaban-Delmas -, aidé en sous-main par les « officines » du « Corse » qui fournissent ses feuilles d'impôt au Canard enchaîné et encouragé dans sa vindicte par un trio de conseillers élyséens, au premier rang desquels « la chasseresse » Diane de Tracy, « intrigante » redoutable et redoutée en laquelle il ne faut surtout pas voir Marie-France Garaud.

Ce sera elle qui, entre deux bouchées goulues de pigeons aux pois gourmands, expliquera docilement à la journaliste enamourée que « la politique est un métier qui ne s'improvise pas » et qu'il est hors de question qu'un potentiel futur premier ministre divorce pour elle. Chassagnac-Pompidou dira d'ailleurs la même chose de son côté à Maubrac-Chirac, entre deux hoquets de douleur, sur le sofa de son bureau à l'Élysée. La journaliste et le potentiel se sépareront. Il deviendra premier ministre. Un roman, vous dit-on.

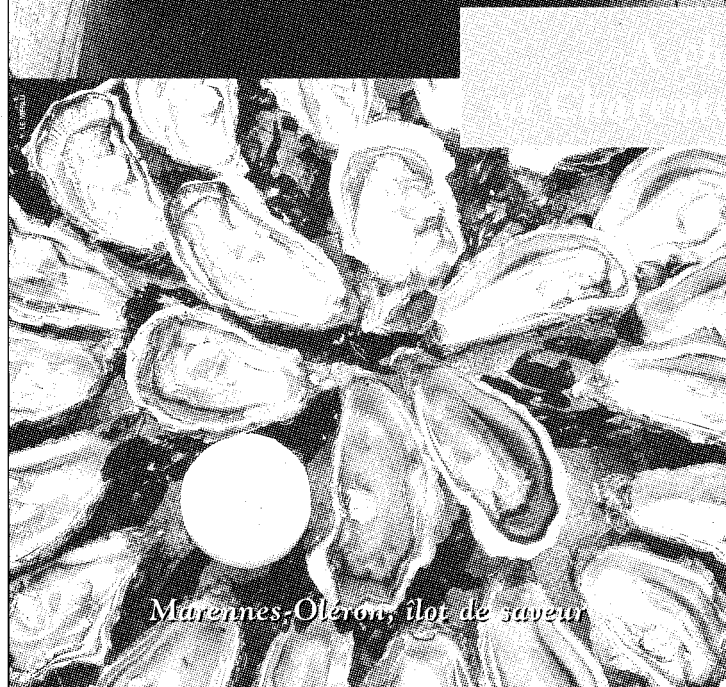
Pascale Robert-Diard



Trésor des Charentes



L'île Bayard, grand cru Napoléon



Marennes-Oléron, îlot de saveur

La Charente-Maritime est toujours aussi belle...

Connectez-vous sur notre site, découvrez notre département, visitez notre patrimoine et promenez-vous sur nos plages, filmés en direct. Du 1^{er} au 31 mai 2000, vous gagnerez peut-être un séjour en Charente-Maritime...

Charente-Maritime
Terre et mer, les éléments de la réussite.

Les internes des hôpitaux prêts à reprendre le travail

EN GRÈVE des gardes et des astreintes depuis le 17 avril, les internes des centres hospitalo-universitaires (CHU) devaient reprendre le travail mardi 2 mai, dès la signature d'un protocole d'accord avec le ministère de l'emploi et de la solidarité. L'Intersyndicat national des internes des hôpitaux (ISNIH) et le Syndicat national des jeunes médecins généralistes (SNJMG) jugent satisfaisant le « relevé de décisions » négocié avec le ministère.

Selon l'ISNIH, le protocole d'accord devrait accorder aux internes, en application d'une directive européenne, un « repos de sécurité », d'une durée de onze heures, après vingt-quatre heures de travail continu. En matière d'astreinte, les internes bénéficieraient, à partir du 1^{er} juin, du « régime indemnitaire appliqué aux astreintes de chirurgie », ainsi que d'une augmentation salariale forfaitaire de 6 400 francs bruts.

Paris : M. Balladur émet des doutes sur la commission d'investiture du RPR

EDOUARD BALLADUR, candidat à l'investiture RPR pour les municipales à Paris, a réclaté, dimanche 30 avril, sur Radio J, que la commission d'investiture du RPR, qui doit se réunir les 10 et 11 mai, « exprime mieux qu'elle ne le fait la diversité des opinions internes » au mouvement gaulliste, « de telle sorte qu'on n'ait pas le sentiment que le choix est fait avant même que la commission ait eu à se réunir ». La présidente du RPR, Michèle Alliot-Marie, a répondu, sur France 2, que cette commission serait « complètement neutre ». Elle a réaffirmé que la décision finale serait prise « par le comité politique du RPR le 27 mai ». « Ce dont je suis chargée, avec la commission d'investiture, a-t-elle poursuivi, c'est de préparer cette décision, de recueillir le maximum d'informations. »

DÉPÊCHES

■ RETRAITES : le ministre de la fonction publique, Michel Sapin, a indiqué, dimanche 30 avril sur France 3, que la question de l'allongement, pour les fonctionnaires, de la durée des cotisations retraites de 37,5 ans à 40 ans était « à l'ordre du jour » : « Avec une stabilité de l'emploi ou une évolution faible du nombre des fonctionnaires et un très fort départ à la retraite, on s'aperçoit que, dans les vingt ans qui viennent, il faut mobiliser deux fois plus d'argent public pour maintenir le même système », a expliqué M. Sapin.

ENFANCE L'enquête sur le fichier de photos pédophiles retrouvées chez un Néerlandais assassiné en 1998 en Italie vient de connaître de nouveaux développements en

France. Révélée par *L'Humanité*, l'affaire a fait soupçonner l'existence d'un réseau pédophile européen. ● **LES PISTES** ouvertes en France par deux mères qui avaient cru re-

connaître leur enfant semblent ne pas être prises au sérieux par les policiers. ● **LES ASSOCIATIONS** de protection de l'enfance s'inquiètent des facilités offertes aux pédophiles par

Internet et critiquent la passivité des pouvoirs publics. ● **POLICIERS** et gendarmes se heurtent à de nombreuses difficultés dans leurs enquêtes, mais sont aidés par des logiciels permet-

tant un classement automatique des photos où des mineurs apparaissent. ● **LE GOUVERNEMENT** vient de créer une autorité indépendante chargée de la défense des enfants.

L'enquête sur le « fichier pédophile » néerlandais se heurte à de multiples obstacles

Des policiers français se sont rendus aux Pays-Bas pour consulter les photos retrouvées chez un pédophile assassiné. Des carnets saisis renvoient à des adresses en France. Mais les investigations butent sur des témoignages contestés et sur des difficultés tant techniques qu'institutionnelles

DEUX MOIS après sa révélation retentissante, l'affaire du « fichier pédophile » vient de livrer de nouvelles surprises. La visite aux Pays-Bas, la semaine dernière, de policiers de la brigade des mineurs de la préfecture de police de Paris a permis de faire avancer dans une direction inattendue l'enquête sur les étranges documents de Gerrit Jan Ulrich, un Néerlandais assassiné en Italie par son compagnon en 1998. Pour la première fois, les policiers ont pu consulter les originaux des photographies, dont ils n'avaient jusque-là que des copies, fournies par le journaliste de *L'Humanité* qui a rendu l'affaire publique, dans l'édition du quotidien datée du 24 février. Y étaient décrits en détail le contenu du CD-ROM retrouvé chez Gerrit Jan Ulrich à Zandvoort et le fichier de 470 portraits d'enfants établi par la police hollandaise, à partir du support informatique. S'appuyant également sur des carnets d'adresses, qui comportent des références dans plusieurs pays, dont la France, l'auteur s'interrogeait sur l'existence d'un réseau pédophile à ramifications européennes.

Ce soupçon avait été renforcé par le fait qu'à la suite de la parution de l'article, deux Françaises avaient formellement identifié leur enfant sur les documents. L'une d'elles, Chantal Lenormand, avait déposé, le 8 mars, à Paris, une plainte contre

X avec constitution de partie civile, tandis que, dans l'autre dossier, le parquet de Paris a décidé d'étendre la saisine du juge d'instruction qui enquêtait déjà sur une affaire d'agressions sexuelles sur mineur. Les éléments recueillis par les policiers de la brigade des mineurs aux Pays-Bas semblent avoir fermé la porte à ces deux pistes. L'étude des photographies originales contredit l'identification des deux enfants. Selon des sources policières, la date de la prise de l'image censée représenter nu, et en entier, le fils de M^{me} Lenormand n'est pas compatible avec l'âge de l'enfant, né en 1993.

FOUILLIS DE DOCUMENTS

Entendue, jeudi 27 avril, par la juge d'instruction Danielle Ringot, chargée du dossier, M^{me} Lenormand a contesté cette affirmation, selon son défenseur, M^e Hermance Constant. « Ma cliente est certaine d'avoir reconnu l'enfant. D'autres personnes, dont un psychiatre qui s'en est occupé, l'ont confirmé », indique l'avocate. On nous demande d'apporter la preuve qu'il s'agit bien du fils de M^{me} Lenormand, ajoute-t-elle. Je trouve que la ficelle est un peu grosse. Dans d'autres infractions mineures, on met facilement en examen, et là, il me semble qu'on répu- gne à instruire. L'enfant ne sera même pas entendu par le juge. » Le dossier s'inscrit, il est vrai, dans le



contexte d'une procédure diligentée par M^{me} Lenormand à l'encontre du père de l'enfant, accusé par elle d'actes pédophiles sur son fils.

En dépit de ce rebondissement qui semble écarter au moins provisoirement des pistes françaises, le travail policier sur le bric-à-brac pédophile de Gerrit Jan Ulrich va se poursuivre. Il s'agit notamment d'identifier les personnes, enfants et adultes, visibles dans un fouillis

de documents où se mélangent à des scènes pédophiles, zoophiles ou pornographiques de simples images naturalistes. A ce jour, trois personnes se sont manifestées auprès de la brigade des mineurs. Les photographies devraient faire l'objet d'une diffusion auprès des services régionaux de police judiciaire de province, en vue d'éventuelles identifications. Deux nouvelles reconnaissances ont déjà été enregis-

trées dans la région Rhône-Alpes. Les enquêteurs disposent également de carnets d'adresses du pédophile néerlandais sur lesquels figurent plusieurs noms renvoyant à des villes françaises.

Dans l'état actuel de l'enquête, il est cependant difficile de mettre en cause un réseau au sens que la police et la justice lui donnent en matière de criminalité organisée. Il s'agirait plutôt d'un groupe de personnes réunies par leur commune perversion. Les enquêteurs n'écartent d'ailleurs pas la possibilité de retomber en France sur des gens déjà connus dans ce type d'affaires.

Le contenu des documents va faire également l'objet d'une étude approfondie. Car les policiers français indiquent n'en avoir eu connaissance qu'au moment où leur existence a été révélée par la presse, à la fin du mois de février. Le fichier établi par leurs collègues néerlandais n'avait en effet pas fait l'objet d'une transmission à Interpol, organisme de coopération policière internationale entre les Etats. Les Allemands en avaient eu connaissance en 1998, dans le cadre d'une recherche d'enfant disparu. Mais il n'avait pas été communiqué aux Français dans la mesure où, selon la Néerlandaise, le pays ne paraissait pas directement concerné par ces documents. Cette affirmation est toutefois partiellement dé-

mentie par le fait qu'un certain nombre d'adresses en France figuraient sur les carnets du Néerlandais, qui n'avait par ailleurs été poursuivi, de son vivant, que pour des affaires de recel de matériel pédophile.

CONTACTS INTERNATIONAUX

Les premières investigations ont en tout cas permis d'établir que certaines photographies remontaient à plusieurs années. Elles appartiennent à des fonds anciens qui circulent de longue date dans les milieux pédophiles. Les enquêteurs vont désormais devoir se livrer à un tri exhaustif pour déterminer l'origine des documents. Certains sont beaucoup plus récents. Permettront-ils pour autant de remonter jusqu'aux victimes, voire aux preneurs d'images ? « Il va falloir, si possible, identifier des personnes, dater les objets saisis, et caractériser les infractions », souligne un magistrat du parquet des mineurs à Paris. Le travail risque d'être long et fastidieux, d'autant qu'à défaut de réseau organisé, les carnets d'adresses de Gerrit Jan Ulrich ont révélé de nombreux contacts internationaux. Outre les Pays-Bas et la France, y figurent la Grande-Bretagne, l'Espagne, la Suède, les Etats-Unis, la Bulgarie, l'Ukraine, la Pologne et la Lettonie.

Pascal Ceaux

Des associations critiquent la passivité des pouvoirs publics

EN MATIÈRE de pédophilie, les associations spécialisées dans la protection de l'enfance jouent souvent un rôle déterminant. Aiguillon des procédures ouvertes pour des agressions sexuelles visant des mineurs, elles se constituent en général partie civile aux côtés des plaignants. De leur propre initiative, elles rassemblent parfois des pièces, mènent des enquêtes sur des cas qui leur ont été signalés. Ainsi, c'est une association belge, Morkhoven, qui est à l'origine des révélations sur les documents retrouvés au domicile de Gerrit-Jan Ulrich par les policiers néerlandais.

En France, quatre associations - Enfance masculine, Enfance et partage, L'enfant bleu et le Collectif féministe contre le viol - se sont spécialisées dans le traitement de ce type de dossier. Le 30 mars 2000, elles ont signé un communiqué en commun pour dénoncer l'inaction des pouvoirs publics après la publication, par *L'Humanité*, de l'affaire Ulrich. Elles estimaient « inacceptable » que les autorités françaises ne fassent « aucune recherche pouvant permettre de localiser les autres enfants filmés sur ces vidéos afin de les protéger ».

Enfance masculine existe depuis 1936. Créée par un journaliste, l'association est actuellement dirigée par Simone Chalou, un ancien professeur d'éducation physique. Elle rassemble soixante-dix comités répartis dans

toute la France. Elle ne se limite toutefois pas aux seuls abus sexuels, mais prend en compte toutes les violences dont sont victimes les enfants. En 1999, l'association a enregistré environ 2 300 signalements. « Dans les affaires à caractère sexuel, nous nous heurtons toujours au même problème », souligne prioritairement M^{me} Chalou. L'enquête regarde au bout de la chaîne, sans jamais remonter à la source. » Autre difficulté : la pédophilie touche tous les milieux sociaux. Selon les associations, cela explique, au moins partiellement, le mur de silence auquel elles se heurtent dans ce type d'enquêtes.

« LES FAUSSES ALLÉGATIONS SONT RARES »

Les associations manifestent de plus en plus ouvertement leur inquiétude quant à la constitution de réseaux pédophiles facilitée par le développement d'Internet. Si rien n'a permis d'établir à ce jour l'existence d'une mafia organisée, il est évident que la Toile favorise le regroupement informel de personnes qui partagent la perversion pédophile.

« Nous ne voulons pas faire du catastrophisme, assure Jacqueline Darmigny, présidente d'Enfance et partage. Des juges font bien leur travail. Mais nous constatons le plus souvent que les fausses allégations sont rares. » L'association s'engage à filtrer les demandes qui lui sont

adressées. Elle affirme ne pas s'engager à la légère et étudier à fond les dossiers avant d'y donner suite.

Parallèlement à ces associations créées de longue date, qui travaillent sur des cas concrets souvent apparus au sein même des familles ou dans les lieux d'éducation des enfants, de nouvelles structures sont apparues au cours des dernières années, en accentuant leur effort sur la surveillance d'Internet. C'est le cas du Bouclier, créé à la fin de l'année 1995 dans l'est de la France. Présidée par Bernard Valadon, l'association exerce une surveillance assidue sur le Net, qui lui a permis de repérer des sites à tendance pédophile. Elle travaille notamment sur les adresses électroniques pour identifier les diffuseurs et les récepteurs d'images. « Avant, il s'agissait surtout de rumeurs, de choses sous le manteau », explique M. Valadon, qui préconise une gestion judiciaire centralisée des affaires de pédophilie, à la manière de ce qui existe en matière de terrorisme. Avec Internet, tout est visible, et cela laisse des traces. »

Dans un souci d'efficacité, le Bouclier a d'ailleurs donné une dimension européenne à son action en travaillant conjointement avec les Belges de Morkhoven et les Italiens de Telefono Arcobaleno.

P. Ce.

Le gouvernement crée une autorité indépendante pour les droits de l'enfant

COMME LES ENFANTS suédois, norvégiens ou wallons, les mineurs français ont désormais à leur disposition un médiateur des enfants. Ou plutôt une « défenseuse », comme tient à se faire appeler Claire Brisset, qui devait être nommée pour six ans en conseil des ministres, mercredi 3 mai. M^{me} Brisset, qui était chargée, depuis 1991, des relations extérieures du Comité français pour l'Unicef, après avoir été journaliste au Monde, ne pourra en effet se dire « médiatrice » des enfants, Bernard Stasi, le médiateur de la République, ayant renoncé à partager son titre.

C'est à Laurent Fabius que revient la paternité de la loi du 6 mars 2000 instituant une nouvelle autorité administrative indépendante « chargée de défendre et de promouvoir les droits de l'enfant consacrés par la loi ou par un engagement international régulièrement ratifié ou approuvé ». M. Fabius, alors président de l'Assemblée nationale, et le député Jean-Paul Bret (PS, Rhône) avaient cosigné, en mai 1998, le rapport de la commission d'enquête parlementaire sur les droits de l'enfant. Selon ce document, il manquait une « clé de voûte » à la protection de l'enfance : un médiateur, « qui consacrerait la conception de l'enfant comme une véritable personne ». Car « assurer une médiation, c'est d'abord reconnaître la légitimité de l'un et l'autre des protagonistes ».

Contrairement au médiateur de la République, qui ne peut être saisi que par l'intermédiaire d'un parlementaire, le défenseur des enfants recueillera directement les réclamations individuelles des mineurs, de leurs représentants légaux ou d'associations, dès lors que ces derniers estimeront qu'une personne publique ou privée n'a pas respecté les droits de l'enfant. En cela aussi, le défenseur se distingue du médiateur, dont le champ d'action se limite aux relations entre individus et administration, excluant la sphère privée.

Pour les réclamations « à caractère sérieux » mettant en cause les administrations et collectivités publiques territoriales, il est prévu que le défenseur des enfants passe une convention avec le médiateur de la République et lui transmette les dossiers qui relèvent de ses compé-

tences. Mais le défenseur informera les intéressés du résultat de leur démarche. Quant aux doléances concernant une personne non investie d'une mission de service public, « le défenseur des enfants fera toutes les recommandations qui lui paraissent de nature à régler les difficultés dont il est saisi », se contente d'indiquer la loi. Recommandations qu'il lui sera possible de rendre publiques. Par ailleurs, il pourra proposer des modifications à des lois ou règlements relatifs aux droits de l'enfant, à l'occasion de son rapport annuel publié le 20 novembre, Journée nationale des droits de l'enfant.

Claire Brisset, la « défenseuse » des enfants recueillera directement les réclamations individuelles des mineurs, de leurs représentants légaux ou d'associations

Consciente qu'il lui faudra trouver sa place entre police, justice, médiateur de la République et services spécialisés comme le Snamet (service national d'accueil téléphonique de l'enfance maltraitée, le 119), Claire Brisset définit sa fonction comme celle d'une « vigie indépendante qui portera un regard critique sur la situation des droits de l'enfant dans notre pays et élaborera des propositions constructives ». Avec le budget, encore à définir, que lui accordera le premier ministre, elle a prévu de diligenter des études spécifiques (la pédophilie et Internet, les mineurs en prison, les enfants à l'hôpital...) et d'implanter des relais dans les départements afin d'effectuer un premier tri des requêtes, qu'elle prévoit d'ores et déjà innumérables, notamment dans le domaine des maltraitances et des rapports avec l'éducation nationale.

Pascal Krémer

Des logiciels pour traquer les photos de mineurs sur Internet

LES SERVICES de police ne manquent pas de matériaux concernant les affaires de pédophilie. Selon une estimation de la direction centrale de la police judiciaire, 300 000 à 500 000 images pornographiques mettant en scène des mineurs seraient actuellement en circulation. La première difficulté réside dans le tri de ces documents, souvent très hétéroclites, qu'ils circulent de la main à la main ou sur des sites Internet. Comme le souligne un spécialiste du parquet des mineurs au tribunal de grande instance de Paris, « pour exploiter tout cela, il faut qu'il y ait une infraction caractérisée. Car, dans le matériel pédophile, il y a de tout : des photos prises dans les lieux publics, d'autres prises légalement dans des studios avec l'autorisation des parents ». A ces difficultés s'ajoutent des pièces qui circulent de longue date dans les milieux pédophiles. Comment poursuivre des personnes à partir de documents qui remontent parfois aux années 1970 ? Sauf cas exceptionnel, l'identification des preneurs d'images est, par ailleurs, quasiment impossible, souligne le même

magistrat. Bien qu'engagés tardivement, les efforts se multiplient depuis environ un an pour prendre en compte le problème, tant de la part de la gendarmerie que de la police nationale. En 1999, les policiers ont entrepris de développer un logiciel d'indexation et de recherche automatique par le contenu de l'image. Celui-ci s'inscrit dans le cadre d'un programme européen intitulé STOP (Sexual Trafficking of Persons).

UN TRAITEMENT RAPIDE

Cet outil informatique devrait permettre, à partir de l'année prochaine, un classement automatique de l'ensemble des supports pornographiques sur lesquels apparaissent des mineurs (CD, films, photographies, disquettes informatiques). Il offrira également la possibilité d'une recherche en temps réel faite à partir d'une image saisie lors d'une opération de police, d'une recherche spécifique à partir des visages, et d'un travail d'identification effectué à l'aide d'un objet contenu dans le document incriminé. L'intérêt de ce système est de permettre le trai-

tement rapide d'un nombre illimité d'images. De leur côté, les gendarmes se heurtent au même type de difficultés.

La plupart des cas dont ils ont eu à traiter - 82 en 1999 - proviennent de dénonciations de particuliers ou de gendarmes des brigades locales, comme en témoigne une affaire en cours. Le 30 mars 2000, un gendarme installé dans le sud de la France alerte le service technique des recherches judiciaires basé à Rosny-sous-Bois (Seine-Saint-Denis). Il dénonce l'existence d'un site pédophile, qu'il a repéré lui-même sur son ordinateur. Une enquête rapide permet d'établir que celui-ci est hébergé aux Etats-Unis, mais qu'il est administré par un Français résidant en région parisienne. Après des vérifications probantes, le dossier est sur le point d'être transmis au parquet. « Aujourd'hui, nous disposons de logiciels qui nous permettent de surveiller les sites, affirme le lieutenant-colonel Jean-Claude Rouselle, responsable du service des enquêtes judiciaires, de vérifier s'ils sont toujours vivants, et de récupérer toutes les adresses qui s'y connectent. »

P. Ce.

Le ministère de la justice relance la réforme des tribunaux de commerce

Des magistrats professionnels devraient siéger aux côtés des juges élus. Dénonçant ce principe, 700 magistrats consulaires ont démissionné depuis le début de l'année

UN AN après en avoir présenté les grandes lignes, le ministère de la justice reprend la réforme des tribunaux de commerce. Mardi 2 mai, la garde des sceaux, Elisabeth Guigou, devait rendre publique la dernière version du projet de loi modifiant la justice économique et commerciale. Le texte, qui se veut une réponse aux nombreux dysfonctionnements établis par les rapports d'enquête de l'Assemblée nationale et de l'inspection des finances, doit être soumis au conseil d'Etat dans la semaine, avant d'être discuté en conseil des ministres, début juin.

Malgré la vive opposition des juges consulaires, soutenus par le Medef, le ministère de la justice maintient les grands principes de la réforme, et en particulier l'introduction de la mixité dans la justice consulaire. A l'avenir, des magistrats professionnels présideront certaines formations de jugement aux côtés des juges élus. Dans un premier temps, le ministère avait envisagé de confier à ces juridictions mixtes toutes les affaires mettant en jeu l'ordre public économique - l'ensemble des procédures collectives comme les dépôts de bilan, les liquidations, le contentieux boursier et bancaire -, tandis que les juges consulaires n'auraient traité que des conflits entre commerçants. Cette répartition des rôles a suscité une vague de colère chez les juges consulaires. S'estimant bafoués, 700 juges élus sur 3 200 ont démissionné depuis le début de l'année.

Pour calmer leur colère, le ministère de la justice propose un nouveau partage des tâches « plus équilibré » : les procédures collectives relèveront des juridictions mixtes, mais les contentieux ban-

caires ou les affaires de propriété intellectuelle resteront, comme les conflits commerciaux, du ressort des juges élus. En revanche, le projet de loi réaffirme son intention de confier aux magistrats professionnels la présidence des chambres mixtes. Les juges élus y sont très opposés et réclament une vraie mixité, y compris pour les présidences. Impossible, assure le ministère de la justice : la Constitution interdit qu'un juge professionnel soit assesseur d'un juge élu. En outre, peu de magistrats accepteraient de travailler sous les ordres de juges non professionnels, ce qui reviendrait à anéantir les efforts de mixité et la réforme de la justice consulaire. Sachant la question sensible, Elisabeth Guigou a tenu, toutefois, à faire un geste, en se disant favorable à une réflexion élargie sur le statut du juge consulaire, demandée par la Conférence générale des tribunaux de commerce. Aucune disposition n'est prévue dans le projet de loi, mais le ministère de la justice se dit « ouvert à toute discussion » sur le sujet.

LE PRINCIPE DE TERRITORIALITÉ

Parallèlement, Elisabeth Guigou veut poursuivre la réforme de la carte judiciaire afin de spécialiser les tribunaux et de supprimer les juridictions trop petites. Déjà, 36 tribunaux sur 227 ont été rattachés à des juridictions plus importantes. Il reste à étudier la carte d'une vingtaine de cours d'appel. Le ministère souhaite publier une nouvelle liste avant l'été.

Le troisième et dernier volet de la réforme de la justice consulaire doit toucher les administrateurs et mandataires de justice. Chargés par les tribunaux de commerce de

la gestion des entreprises en difficulté, voire de leur liquidation, ces professionnels ont été mis en cause dans de nombreux affaires. Le ministère de la justice souhaite une refonte complète de la profession. Il veut un renforcement des obligations légales, de la déontologie et des règles de discipline. Les procureurs généraux auront désormais mission de veiller au respect des règles légales et déontologiques par les mandataires de justice et pourront se saisir de toute affaire. De plus, le projet de loi prévoit de supprimer le principe de territorialité qui obligeait les présidents des tribunaux de commerce à ne désigner que des administrateurs inscrits dans leur juridiction. Cela devrait permettre d'améliorer les spécialisations et de casser les systèmes d'entente relevés dans certains tribunaux. Dans le même esprit, le texte prévoit que les fonctions d'administrateur pourront être ouvertes à des personnes extérieures comme des avocats ou des experts, si le juge l'estime nécessaire.

Enfin, pour accompagner ce projet de loi, le ministère de la justice a l'intention de promulguer de nouveaux décrets sur le mode de rémunération des administrateurs. Ceux-ci prévoient un encadrement beaucoup plus serré de leurs honoraires, calculés jusqu'à présent selon des règles très souples, qui ont conduit à de nombreux abus. Cette disposition fait particulièrement réagir la profession, qui estime que l'application des nouveaux tarifs aboutirait à réduire de moitié ses revenus actuels.

Martine Orange

La consultation Chevènement en débat au rassemblement musulman du Bourget

Un clivage entre jeunes et responsables de mosquée est apparu

Le rassemblement annuel de l'Union des organisations islamiques de France (UOIF), qui a réuni près de 30 000 personnes du 28 avril au 1^{er} mai au Bourget

(Seine-Saint-Denis), a été l'occasion d'un débat public sur le processus d'organisation de l'islam lancé à l'automne dernier par Jean-Pierre Chevènement.

PRINCIPAL rassemblement de musulmans de France, la rencontre annuelle organisée par l'Union des organisations islamiques de France (UOIF), qui s'est tenue au parc des expositions du Bourget (Seine-Saint-Denis) du 28 avril au 1^{er} mai, a fait figure de test, à mi-chemin de la consultation lancée par Jean-Pierre Chevènement depuis le 29 octobre pour organiser l'islam de France. Le thème retenu cette année était en effet au cœur du sujet : « L'islam, foi, pratiques et organisation ». Près de 30 000 personnes ont participé pendant quatre jours à cette manifestation, qui réunit à la fois un espace d'exposition et un forum militant, où s'affiche un islam pratiquant et rigoureux. Parmi les étals de livres, d'épices, de vêtements islamiques aux allures de marché d'Orient, des stands présentaient des projets de mosquée pour Creil, Villepinte, Trappes, Fresnes, ou encore Besançon, en faisant appel à la générosité des fidèles : « Chers frères et sœurs, faites un investissement gagnant avec Allah en investissant dans sa mosquée. »

Dans le hall de conférence, où hommes et femmes étaient séparés, sont intervenus notamment le dirigeant islamiste algérien Mahfoud Nahnah, président du Mouvement de la société pour la paix (ex-Hamas), et Youssef Quardawi, chef spirituel des Frères musulmans. Les représentants de l'UOIF, fédération proche du courant des Frères musulmans, n'ont pas tari d'éloges sur l'initiative du ministre de l'intérieur : « L'Etat nous tend la main, et c'est à nous de saisir la chance qui s'offre à nous et à tous les musulmans de France », s'est exclamé Hajaï Thami Breze, président de l'UOIF. Alain Billon, conseiller de Jean-Pierre Chevènement pour l'islam, a rappelé les objectifs de la consultation : « Il s'agit d'intégrer définitivement le culte musulman dans le cadre laïque et de favoriser l'émergence d'une instance centrale représentative de l'islam. Le processus mis en place est prudent et progressif. » Insistant sur le principe selon lequel « c'est aux musulmans eux-mêmes de s'organiser », M. Billon a situé le rôle du ministre de l'intérieur comme celui d'un « témoin attentif et bienveillant », dont la préférence va cependant à « une superstructure légère ».

Une table ronde réunissant, dimanche 30 avril, les principaux partenaires de la consultation, a permis d'éclairer les points de vue en présence sur la figure que pourrait

prendre une future instance représentative de l'islam. Les représentants des mosquées ont fait valoir leur préférence pour un système démocratique pyramidale, partant des lieux de culte. « La représentativité, c'est l'affaire de la base », a martelé le recteur de la mosquée d'Evry, Khalil Merroun, avant de citer un hadith (parole attribuée au prophète Mahomet) qui pouvait paraître comme une pierre dans le jardin des grandes fédérations nationales : « Ne donnez pas le pouvoir à qui le demande. » Kamel Kabtane, recteur de la mosquée de Lyon, a souhaité que l'organisation de l'islam s'inscrive dans le cadre d'une loi : « C'est la troisième tentative pour organiser l'islam [après celles

instance nationale ; même si l'UOIF a ajouté que pourront s'y greffer des activités « culturelles ».

Ce consensus risqué de se heurter à la méfiance, voire à l'hostilité, des associations de jeunes musulmans, pour qui l'islam a une dimension militante et citoyenne qui ne se réduit pas à la question des lieux de culte. Parmi les participants, majoritairement jeunes, au rassemblement de l'UOIF, beaucoup n'hésitaient pas à confier leurs réticences. Karim, trente et un ans, éducateur social à Hem (Nord), reproche au texte signé par les partenaires de la consultation d'insister sur le respect de la loi républicaine et laïque : « En tant que Français, né en France, j'ai toujours vécu dans le cadre de la

Tariq Ramadan veut élargir la consultation

L'universitaire suisse Tariq Ramadan, orateur très écouté par les jeunes musulmans, était présent au rassemblement de l'UOIF. A la suite de sa tribune parue dans *Le Monde* du 21 avril, où il acceptait le principe de la consultation Chevènement en demandant de « prendre le ministre au mot », il reconnaît que « des débats ont eu lieu ». Selon lui, « la consultation ne doit pas se limiter aux signataires du texte soumis par le ministre. Le processus engagé doit passer par un élargissement et une régionalisation. Nous n'en sommes qu'aux balbutiements. Il faut sortir de Paris et faire en sorte que quelque chose émerge des communautés ». Pour M. Ramadan, « l'idée de prendre en exemple le modèle de la Fédération protestante est acceptable. Pour le moment, l'objectif qui a été fixé privilégie la dimension culturelle. La question est de savoir si l'organisation du culte peut aider à mieux prendre en compte les réalités de la base ».

de Pierre Joxe et de Charles Pasqua). L'essentiel du débat devrait se poser devant l'Assemblée nationale et devant le Sénat, pour que les représentants de la nation s'engagent réellement. Sinon, l'organisation de l'islam risque d'être remise en cause à chaque changement de ministre... »

DIMENSION MILITANTE

De son côté, le représentant de la mosquée de Paris s'est montré plutôt critique sur le texte soumis par Jean-Pierre Chevènement aux partenaires de la consultation, en particulier sur sa première version. L'UOIF a fait valoir les aménagements qu'elle avait obtenus du ministère de l'intérieur à partir de ce premier texte. C'est elle qui a demandé que soit supprimé un passage faisant référence à la possibilité de changer de religion (changement qualifié d'« apostasie » par l'UOIF). Malgré leurs divergences, les mosquées et les fédérations sont tombées d'accord pour affirmer que « c'est le culte qui sera représenté » à travers la future

loi française. Pourquoi me demander de l'accepter ? » Même s'il « fait confiance à l'UOIF », il se demande si l'initiative du ministre de l'intérieur n'est pas « une façon de faire plaisir à quelques gouvernements arabes ». Même méfiance chez des étudiants de Nancy, membres de Jeunes musulmans de France (JMF), une association pourtant proche de l'UOIF : « Qui va représenter qui ? », se demandent-ils. Les jeunes femmes de l'Union des sœurs musulmanes de Lyon (USML), qui militent pour la possibilité de porter le foulard islamique à l'école, ont elles aussi une réaction « mitigée » : « Nous sommes d'accord avec une organisation de l'islam, à condition que ce ne soient pas seulement les cadres musulmans qui s'organisent », explique leur porte-parole, Nasser Makhoulouf. « L'avenir est chez les jeunes », affirme Karim. Des jeunes qui, pour l'instant, ne se sentent pas partie prenante de la consultation Chevènement.

Xavier Ternisien

La première greffe de la main tentée chez l'homme par une équipe lyonnaise donne des signes de rejet

LA PREMIÈRE greffe de main tentée chez l'homme à partir d'un greffon prélevé sur un cadavre va-t-elle ou non se solder par un échec ? Selon des informations données à l'hôpital de Perth (Australie), où il a été pris en charge, Clint Hallam, le patient néo-zélandais de quarante-neuf ans qui avait subi cette greffe le 23 septembre 1998, à l'hôpital Edouard-Herriot de Lyon, présenterait des signes de rejet suffisamment importants pour avoir nécessité la mise en place d'une nouvelle thérapie immuno-suppressive.

Fortement médiatisée, cette intervention avait été réalisée par une équipe chirurgicale internationale placée sous la direction du professeur Jean-Michel Dubernard. En dépit de son caractère très spectaculaire et des nombreux moyens qu'elle avait nécessités, cette première ne s'était pas heurtée à des problèmes techniques majeurs. Tous les spécialistes savaient en revanche que le principal obstacle serait de nature immunologique, la greffe de l'extrémité d'un membre comportant a priori beaucoup plus de risques de rejet que celle d'un organe comme un rein ou un cœur.

L'équipe lyonnaise avait utilisé pour vaincre ces difficultés un cocktail de médicaments immunosuppresseurs qui avaient permis de prévenir le rejet du greffon dans les

jours suivant l'intervention. « Le patient avait présenté un premier épisode de rejet à la huitième semaine postopératoire, qu'on avait facilement contrôlé, et un deuxième phénomène en décembre dernier, alors qu'il était à Lyon, phénomène que nous avions aussi bien contrôlé », précise le professeur Dubernard. J'attends les informations pour savoir si le rejet actuel sera réversible, comme je le pense. »

Le patient n'a pas suivi avec toute la rigueur nécessaire les traitements rééducatifs qui lui avaient été prescrits

Quelle que soit la suite des événements, le dossier de Clint Hallam ne permettra guère de tirer de sérieux enseignements quant à l'efficacité de telles greffes et aux risques de rejet qu'elles comportent. Il semble en effet que le patient du professeur Dubernard n'ait pas suivi avec toute la rigueur nécessaire les traitements rééducatifs qui lui avaient été prescrits, pas plus qu'il n'ait ac-

cepté les contraintes du traitement médicamenteux destiné à prévenir le rejet.

Si la thérapie actuellement mise en place ne parvenait pas cette fois à lutter contre les réactions immunitaires, les chirurgiens devraient procéder à l'amputation du greffon. Cette hypothèse n'est nullement exclue par le professeur Dubernard, qui précise que son patient était prévenu de cette possible issue, « qui le mettrait exactement dans l'état d'avant-opération ». Plus que du dossier de M. Hallam, les informations médicales concernant les greffes de mains prélevées sur des cadavres sont à attendre des quelques tentatives (six au total) qui ont été pratiquées dans différents pays depuis la première de septembre 1998.

En France, les autorités sanitaires et éthiques ont donné l'autorisation à l'équipe lyonnaise de pratiquer cinq nouvelles greffes. Celles-ci devront concerner des patients amputés de leurs deux mains. La première a été réalisée le 13 janvier 2000 sur un Français de trente-trois ans, Denis Chatelier. Au-delà de la maîtrise du phénomène de rejet, l'objectif visé demeure, bien évidemment, la restauration des capacités sensitives et motrices des greffons.

Jeau-Yves Nau

CAHIERS CINEMA

NUMÉRO HORS-SÉRIE

Aux frontières du cinéma

ENTRETIEN AVEC JEAN-LUC GODARD

NUMÉRIQUE, CLIPS, JEUX VIDÉO, SÉRIES, EXPÉRIMENTAL, INTERNET

CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX - 40 F

Deux employés de Virgin mis en examen pour homicide involontaire

MARSEILLE

de notre correspondant régional

Un vigile de la SEP (Société européenne de surveillance) et un chef de rayon du magasin Virgin Megastore de la zone commerciale de Plan-de-Campagne (Bouches-du-Rhône) ont été mis en examen, samedi 29 avril, pour « homicide involontaire » et laissés libres par la juge d'Aix-en-Provence Stellina Borelli. Ils sont impliqués dans la mort d'un jeune homme de vingt et un ans, Patrick Aoun, qu'ils avaient interpellé après qu'il eut été surpris à voler un compact-disc, jeudi 27 avril (*Le Monde* daté 30 avril-2 mai). Les déclarations des deux hommes mis en examen et de deux témoins, employés de Virgin ayant accouru sur les lieux, ainsi qu'une autopsie pratiquée sur le jeune homme, ont pour le moment convaincu le parquet d'Aix de l'« absence de violence gratuite » envers M. Aoun. Pour François Gondelmann, directeur de cette moyenne surface de 900 mètres carrés qui emploie 25 salariés, la justice a reconnu le « caractère accidentel » de cette mort, pour laquelle sa société a publié un communiqué « s'associant à la douleur de la famille ».

Selon lui, le jeune homme avait une première fois été surpris à dissimuler des objets par le vigile, seul à officier dans la soirée de jeudi. Les ayant rendus, Patrick Aoun passait devant la caisse mais déclenchait l'alarme du portique de sortie. Le vigile le rattrapait et il acceptait alors de le suivre vers des bureaux situés au fond d'une galerie marchande. Une procédure habituelle, dans ce cas, souligne M. Gondelmann : le voleur est conduit vers « la salle de repos où on lui demande de payer le disque ou de le rendre – et c'est tout ». La porte du fond passée, le jeune homme se serait alors rebellé et sa grande corpulence lui aurait permis de prendre le dessus sur son accompagnateur, qu'avait rejoint le chef de rayon.

Celui-ci, qui avait auparavant alerté la police, aurait alors prêté main forte au vigile, qui cherchait à ceinturer le voleur. Les deux employés l'auraient plaqué au sol et immobilisé. Renonçant à aller plus loin, ils auraient attendu dans la galerie l'arrivée des forces de l'ordre. Dans la bagarre, un des habits du jeune homme, pull ou veste, faisant office de bâillon, l'aurait étouffé : les deux hommes ne s'en seraient pas rendu compte et ce sont les policiers qui leur auraient annoncé que la victime venait de succomber.

PAS DE TRACES DE COUPS

L'autopsie a révélé que la mort était due à « un manque de ventilation ». Le parquet a précisé que le corps de M. Aoun ne présentait pas de traces de coups. Mais il a aussi fait savoir qu'il n'avait pas d'antécédents médicaux, respiratoire ou cardiaque, pouvant expliquer le décès. Les enquêteurs de la police, cités par l'AFP, ne semblaient pas, aux premiers jours de l'enquête, mettre en doute cette version des faits, l'avocat de Virgin, M^e Michel Fructus, soulignant que le parquet d'Aix avait reconnu que son client n'avait « usé que de la force nécessaire pour interpellé » le jeune homme. Les premières informations ayant fait état du fait que Patrick Aoun, originaire d'Avignon, avait connu quelques ennuis avec la justice, sa famille a précisé que ces épisodes étaient révolus et qu'il était revenu auprès des siens avec l'intention de reprendre des études.

Dans une déclaration à *La Provence* du 2 mai, le père de la victime a d'ailleurs contesté la version des faits donnée par Virgin. « Comment les deux hommes qui le tenaient ont-ils pu ne pas réaliser une seule seconde qu'il était en train de mourir ? », interroge-t-il. Evoquant le pouce cassé du vigile durant la bagarre, il estime qu'il ne pouvait s'agir que d'un appel au secours de son fils : « Ça a été sa façon à lui de dire stop. » Il a lancé un appel à témoin.

Michel Samson

L'ARB nie toute responsabilité dans l'attentat de Quévert

Le texte de l'organisation bretonne laisse les policiers sceptiques

L'Armée révolutionnaire bretonne (ARB) nie, dans un communiqué, toute responsabilité dans l'attentat de Quévert (Côtes-d'Armor), qui avait coûté la vie, le

19 avril, à une employée de McDonald's. L'organisation met en cause une manipulation des services secrets. Les policiers se disent sceptiques.

L'ARMÉE révolutionnaire bretonne (ARB) nie toute responsabilité dans l'attentat mortel de Quévert (Côtes-d'Armor), qui a coûté la vie, mercredi 19 avril, à une jeune employée de McDonald's atteinte par l'explosion d'une bombe artisanale apposée contre une porte de l'établissement (*Le Monde* des 21 et 22 avril, et daté 23-24 avril). Dans un communiqué adressé à un journaliste de l'agence Capa, dont *Le Journal du Dimanche* du 30 avril a publié des extraits, l'organisation indépendantiste indique notamment : « Nous affirmons que nous n'avons rien à voir avec l'attentat du McDo de Dinan. (...) Nous avons déposé un colis entre le 13 et 14 avril au McDonald de Pornic [Loire-Atlantique] et le matériel a disparu ». « Nous savons que la DST [direction de la surveillance du territoire, chargée du contre-espionnage] est en Bretagne », ajoute le document, qui met ainsi directement en cause une manipulation des services secrets. Il fait implicitement référence au rôle trouble que la DST est soupçonnée d'avoir joué dans les années 70 en Bretagne, notamment lors de l'attentat contre la villa de Francis Bouygues, en 1972.

La tentative d'attentat de Pornic n'avait jusqu'à ce jour été signalée par personne.

Le texte, parvenu sous la forme d'une disquette informatique à son destinataire – un mode inédit de revendication – ne fait en revanche pas mention de la tentative d'attentat mise en échec le même jour à Rennes (Ille-et-Vilaine), grâce à la vigilance d'un passant. Ces deux actions ont été accomplies avec de la Titanite

30 provenant d'un lot d'explosifs volé à Plévin (Côtes-d'Armor), le 28 septembre 1999, par un commando composé de Bretons de l'ARB et de Basques d'ETA. Le document présente les apparences des textes habituels de l'ARB. Il est surmonté du glaive et de l'hermine, symboles des indépendantistes bretons. Il revendique par ailleurs un attentat ayant endommagé la perception d'Argentré-du-Plessis (Ille-et-Vilaine), le 10 mars.

Les enquêteurs se demandent si le communiqué ne traduit pas des dissensions à l'intérieur du mouvement indépendantiste breton

Tout en jugeant très probable son authenticité formelle, des sources policières proches de l'enquête s'interrogent sur son contenu. « Il s'agit d'une pirouette pour ne pas prendre la paternité de l'attentat », estime l'une d'entre elles, en précisant que la mort de Laurence Turbec a provoqué une vive émotion en Bretagne, où l'on voit apparaître, depuis le 19 avril des inscriptions hostiles à l'ARB, et des autocollants refusant le recours au terrorisme. L'« accident » de Qué-

vert, car les auteurs de l'attentat n'avaient sans doute pas l'intention de tuer, a remis en cause des années de militantisme pacifique en faveur de l'identité culturelle bretonne, estiment des associations locales.

Selon Michel Herjean, président de Skoazell-Vreizh (Secours breton), une association d'aide aux militants emprisonnés, cité par l'Agence-France Presse, « l'attentat a discrédité le mouvement breton dans son ensemble ». Il dénonce également le fait de choisir comme objectif des établissements McDonald's. « Je ne comprends pas qu'on puisse s'attaquer à une cible aussi dangereuse », déclare-t-il. On ne laisse pas traîner un truc dans un endroit où il peut y avoir des enfants. » Emgann, mouvement de la gauche indépendantiste, est sur une autre ligne. Eric Blainvel, membre du bureau national, rappelle que « nous n'avions pas écarté la piste d'une manipulation, une récupération pour tenter de détruire le mouvement. Nous croyons qu'il y a une volonté de criminaliser tout le mouvement breton ».

Etonné du caractère « alambiqué » du texte de l'ARB, les enquêteurs se demandent s'il ne traduit pas des dissensions à l'intérieur du mouvement indépendantiste breton. La mouvance serait loin d'être uniforme. Dispersés dans cinq départements, les membres de l'ARB, que les policiers estiment être environ une vingtaine, ne seraient pas toujours exactement sur la même ligne, d'autant qu'une jeune génération aurait poussé vers la porte de sortie les plus anciens.

Pascal Ceaux

400 demandes d'écoutes ont été dérobées au siège de France Télécom Mobiles

L'enquête bute sur le secret-défense

LE PARQUET de Nanterre (Hauts-de-Seine) devait ouvrir, mardi 2 mai, une information judiciaire contre X... pour « atteinte à la défense nationale », à la suite d'un cambriolage dans l'immeuble de la direction de France Télécom Mobiles à Montrouge (Hauts-de-Seine). Durant le week-end de Pâques, des inconnus se sont introduits au siège de cette filiale spécialisée dans la téléphonie mobile, où ils ont dérobé des documents classés « secret défense » relatifs aux écoutes téléphoniques administratives. Nul ne sait encore exactement de quelles pièces se compose le butin de ces mystérieux intrus. Mardi 25 avril, les dirigeants de la société ont déposé plainte auprès de la brigade de gendarmerie locale, après avoir constaté la disparition de documents. Compte tenu de leur nature sensible, le parquet de Nanterre a choisi, deux jours plus tard, de confier l'enquête à la Direction de la surveillance du territoire (DST), le service de contre-espionnage du ministère de l'intérieur, ainsi que l'indiquait l'édition du 30 avril du *Journal du dimanche*.

Même les premières constatations effectuées par les enquêteurs, les cambrioleurs se sont introduits dans l'immeuble sans effraction, déjouant le système de sécurité fondé sur l'usage de badges magnétiques. Parvenus dans la pièce où sont entreposés les documents liés aux « interceptions administratives de sécurité » – vocabulaire officiel pour désigner les écoutes téléphoniques –, ils ont choisi d'emporter le coffre-fort qui les renfermait plutôt que de tenter de le forcer sur place. Ce coffre, dont le poids est estimé à 50 kilos, contenait, selon nos informations, environ 400 pièces : des fiches individuelles

correspondant à autant d'écoutes téléphoniques, dont 180 étaient actives au moment du cambriolage, et qui recensaient les numéros des lignes surveillées, le service demandeur de l'interception et le motif de chaque demande. Ces fiches, que les spécialistes appellent des « cartons », sont remplies par les services habilités à ordonner des interceptions, destinés à leurs ministères de tutelle respectifs (l'intérieur, la défense et le budget) et adressés au Groupement interministériel de contrôle (GIC), l'organisme chargé des écoutes administratives et placé, à ce titre, sous l'autorité du premier ministre. Aucun des documents subtilisés ne mentionnerait le nom de la personne dont le téléphone cellulaire était espionné, a-t-on indiqué au *Monde*, mardi 2 mai, de source autorisée.

L'étrangeté de cette intrusion, dont l'objectif reste incertain, est encore renforcée par l'existence d'une seconde tentative, cette fois infructueuse : dans la nuit du 25 au 26 avril, une porte du même immeuble a été forcée et le bureau d'un agent de France Télécom, précisément habilité au traitement des demandes d'interceptions, a été fracturé. Selon les premiers éléments de l'enquête, le tiroir qui intéressait les intrus était vide.

Les policiers de la DST ont interrogé cet employé, ainsi que son collègue ayant les mêmes attributions. Mais ni l'un ni l'autre n'ont pu fournir le moindre éclaircissement en raison du « secret défense » auquel ils sont astreints. Si bien que seule la levée du secret par le premier ministre pourrait permettre la progression des recherches.

Hervé Gattegno

La protection des transports de fonds sera renforcée

UN DÉCRET, paru dimanche 30 avril au *Journal officiel*, renforce la protection des transports de fonds, de bijoux ou de métaux précieux représentant une valeur d'au moins 200 000 francs. A compter du 30 juin 2001, tout véhicule blindé devra avoir un « équipement » d'au moins trois personnes, chacune portant une arme de première catégorie, utilisable uniquement en cas de légitime défense. Ces véhicules devront être dotés d'un système de communication et d'alarme, ainsi que d'un système de repérage à distance. Dans l'exécution de leur mission, les convoyeurs, lorsqu'ils seront amenés à sortir de leur véhicule, devront obligatoirement revêtir leur gilet pare-balles. Ils disposeront de masques à gaz et d'une arme complémentaire dans leur véhicule.

Le secrétaire général de FO-Transports, Roger Poletti, estime que ce texte « n'apporte pas de nouvelles dispositions couvrant les convoyeurs de fonds lors des parcours piétonniers », et qu'il « n'interdit pas le convoyage de nuit ». M. Poletti a décidé de maintenir son mot d'ordre de grève, mercredi 3 mai, jour des obsèques du convoyeur de fonds tué, jeudi 27 avril à Grenoble, lors de l'attaque d'un fourgon blindé de la société Transval.

DÉPÊCHES

■ **IMMIGRATION : vingt-huit personnes ont été interpellées et placées en garde à vue en région parisienne et en province, en fin de semaine dernière, dans le cadre d'une enquête visant un réseau mafieux d'immigration clandestine et d'exploitation de sourds-muets. Le réseau, démantelé dans le cadre d'une opération dénommée « Stakhanov » sur commission rogatoire du juge d'instruction parisien Henri Pons, exploitait depuis juin 1999 « plusieurs centaines » de victimes « recrutées » en Russie, Ukraine, Slovaquie, Moldavie par d'autres sourds-muets de même origine. Les victimes étaient contraintes, sous la menace, voire par la violence, de placer des porte-clés et autres babioles dans des cafés et des trains auprès des clients, que leur handicap était censé émouvoir.**

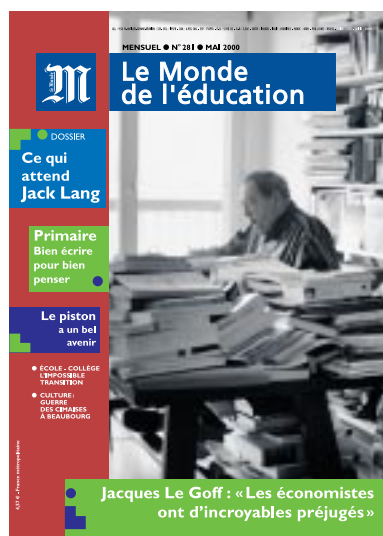
■ **JUSTICE : un avocat du barreau de Nice, de nationalité camerounaise, a été mis en examen, samedi 29 avril, pour « corruption active » et pour « séjour irrégulier ».** M^e Jean-Faustin Ekollo est soupçonné d'avoir déposé, jeudi 27 avril, une enveloppe de 75 000 francs sur le bureau d'un magistrat à qui il réclamait le renvoi d'une affaire de fraude fiscale qu'il avait en charge. L'avocat a été aussitôt interpellé. Pendant sa garde à vue, le parquet a réalisé que son titre de séjour n'avait pas été renouvelé depuis 1998.

■ **RELIGION : le traditionnel pèlerinage de Chartres** a rassemblé environ 4 000 étudiants les 29 et 30 avril, soit moins que les années précédentes. Habituellement organisé le week-end des Rameaux, il avait été décalé de deux semaines en raison des vacances. Le pèlerinage de Chartres est le premier temps fort du Jubilé pour les jeunes catholiques d'Ile-de-France.

■ **FAIT DIVERS : quatre garçons et une fille âgés de dix-sept à dix-neuf ans sont morts noyés, dans la nuit du dimanche 30 avril au lundi 1^{er} mai, après que leur véhicule eut fait une embardée et terminé sa course dans un étang au lieu-dit La Fourcelle (Maine-et-Loire), à une trentaine de kilomètres d'Angers.**

■ **SANTÉ : l'eau rapportée de La Mecque en Alsace** par des pèlerins musulmans ne présente pas de risque mortel, a affirmé, samedi 29 avril, la Ddass du Bas-Rhin, à l'issue d'analyses supplémentaires. Contrairement à ce qui avait été annoncé vendredi (*Le Monde* daté 30 avril-2 mai), les 270 bidons placés sous la protection des douanes à l'aéroport de Strasbourg ne sont pas contaminés par le bacille du choléra. Néanmoins impropre à la consommation, l'eau sera éliminée.

Il faut réformer l'éducation nationale



En mai

Dossier :

Ce qui attend

Jack Lang.

Les dossiers explosifs...

Entretien avec Jacques Le Goff.

Bien écrire, c'est bien plus

qu'écrire.

Débat : l'illettrisme existe-t-il ?

Actualité : haro sur les Pokémon...

Culture : les polars

des Anglo-Saxonnes.

LE MAGAZINE RÉSOLUMENT ENSEIGNANT



Le Monde de l'éducation

CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

La mémoire des Tignards à l'ombre du barrage

Tous les dix ans, EDF vide la retenue d'eau de l'ouvrage hydroélectrique de Tignes. Une occasion pour les Savoyards de retrouver les vestiges du village englouti et même d'y célébrer des rites

CHAMBÉRY

de notre correspondant

Le temps estompe les souvenirs mais ne suffit pas toujours à cicatriser les blessures. Celles des

REPORTAGE

« C'était notre pays et on y était bien. Nous avons été traités comme des animaux »

vieux habitants de Tignes (Savoie) restent à vif. Comme si les 235 millions de mètres cubes d'eau qui ont englouti leur village et dispersé leur communauté il y a près de cinquante ans restaient un fardeau encore trop lourd à porter, comme si l'injustice qu'on leur a faite en les chassant de leurs maisons avant de dynamiter celles-ci ne pouvait être réparée.

En haut, à 2 100 mètres d'altitude, il y a la station du même nom, ses 25 000 lits, ses 150 kilomètres de pistes et sa cinquantaine de remontées mécaniques. Plus bas, à 1 650 mètres, les ruines du vieux village qui, à chaque vidange du barrage, resurgit du passé.

Preuve des relations apaisées qui règnent désormais entre EDF et la commune, cette année, et pour la première fois, le maire de

1 milliard de kilowattheures par an

Le plus haut barrage de France, l'ouvrage de Tignes produit annuellement près de 1 milliard de kilowattheures et rapporte presque 5 millions de francs à la commune. Son lac de retenue contient 235 millions de mètres cubes d'eau, qui sont turbinés deux fois, dans la centrale des Brévières d'abord, puis dans celle de Malgovert. Equipées de postes de conduite informatisés, ces dernières sont télécommandées depuis Lyon.

Une circulaire interministérielle de 1970 impose, pour les barrages d'une hauteur supérieure à 20 mètres (la paroi de celui de Tignes atteint 180 mètres), une visite décennale des parties immergées de l'ouvrage avec vidange de la retenue. Cette cinquième inspection du barrage depuis sa mise en eau en 1952 n'a révélé aucun dysfonctionnement, l'ouvrage étant « en très bonne santé », selon un responsable d'EDF. Elle a mobilisé quelque deux cents techniciens, et EDF a investi 30 millions de francs (4,6 millions d'euros) dans l'opération. (Corresp.)

Un dimanche de baptêmes

CHAMBÉRY

de notre correspondant

L'arrivée du Grand Prix de Tignes s'est déroulée, dimanche 2 avril, sur le site de l'ancien village. Comme avant la construction du barrage. Près de trois cent cinquante skieurs de tous âges, encadrés par les moniteurs de la station, ont profité de la vidange décennale pour effectuer une descente en poudreuse à partir de l'Aiguille percée (2 780 mètres) jusqu'au fond de la retenue, faisant fi de l'avis défavorable donné par la préfecture de Savoie à l'organisation d'une telle manifestation.

REMPLEISSAGE DIFFÉRÉ

Les Tignards se retrouveront à nouveau les samedi 6 et dimanche 7 mai à l'occasion du vaste forum, à la fois religieux et profane, organisé par une quinzaine d'associations au village des Boisses, à proximité du barrage. L'église fêtera son jubilé de l'an 2000 et mènera différentes actions de solidarité engagées en direction du Brésil, de la commune, la mémoire du vieux village.

Sauf si les conditions météo sont trop défavorables, le public conduit par les anciens, accompagnés de leurs enfants et petits-en-

Tignes, Bernard Reymond, a été invité, mercredi 29 mars, à ouvrir les vannes de fond, dernière étape de la vidange décennale. « Ayant à peine cinq ans au moment du noyage, je dois dire que j'ai vécu toute ma jeunesse dans un environnement familial totalement traumatisé par cet événement », n'a pu s'empêcher de rappeler le maire à cette occasion tout en formulant le vœu que Tignes se réconcilie définitivement avec son histoire et que son développement puisse se poursuivre « dans un avenir apaisé ».

L'événement a une nouvelle fois réveillé la mémoire des vieux Tignards, que veulent partager les curieux qui, quotidiennement, descendent dans le fond du lac asséché, au point de provoquer des embouteillages sur la départementale qui longe le barrage. « Au milieu des quelques pigrons de maisons, restes de murs oubliés qui semblent défier le temps, les ruines du clocher de l'église. Peu de paroles échangées. Juste l'impression partagée de malaise, une oppression grandissante qui vous envahit, témoigne Alain Antoine, un vacancier des Yvelines descendu sur le site comme des dizaines de touristes. On fait des photos pour se souvenir, mais on se sent un peu voyeurs. »

Voyeur d'un drame, « de ce départ, dans la neige et le froid ». « Jusqu'au bout, les Tignards avaient voulu croire que le village serait épargné », se rappelle Jean Lambert, quatre-vingts ans, adjoind au maire à l'époque.

« SACRIFICE DOULOUREUX »

La voix de David Reymond, soixante-seize ans, tremble quand il évoque ces jours-là : « C'était le sauve-qui-peut, l'eau montait, était au ras des maisons. On avait cinq cents CRS autour de nous. On déménageait comme on pouvait, en abandonnant une partie des meubles, montés sur pièces dans nos maisons au toit de lauzes. Notre patrimoine est resté au fond du lac. Mes parents ne savaient plus où aller. Ma sœur, qui habitait Paris, les a hébergés durant deux mois avant qu'on leur trouve une petite maison à Albertville. Mon père avait soixante-seize ans, ma mère soixante-treize. Ils ne s'en sont jamais remis. J'ai vu mon père pleurer pour la première fois. »

La colère d'Antoine Favre, quatre-vingt-huit ans, guide de haute montagne et moniteur de ski – il porte le numéro 30 de l'école de ski français – reste entière : « C'était notre pays et on y était bien. On a été traités comme des animaux. »

Mars 1952 a sonné le glas d'un village de montagne de 432 habitants, sacrifié sur l'autel de la fée

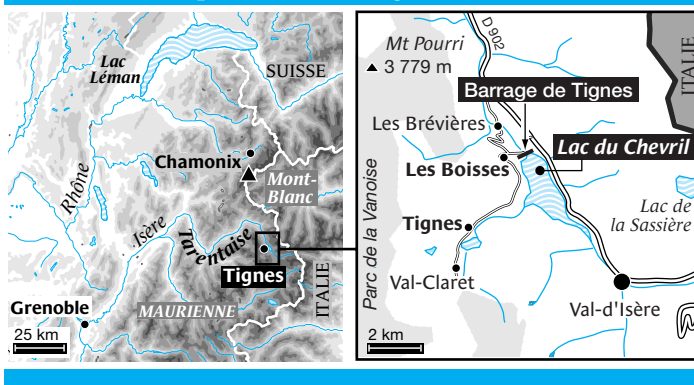
fants, sera invité le dimanche à descendre sur les terres provisoirement asséchées. Comme il y a dix ans, une célébration oecuménique sera organisée sur les ruines de l'ancienne église détruite en 1952. La cérémonie devrait être suivie de huit baptêmes mais aucun mariage n'est annoncé.

Cette fois, le préfet de Savoie, Paul Girod de Langlade, a décidé exceptionnellement de suspendre l'arrêté interdisant l'accès au site. Des conditions particulières de sécurité ont néanmoins été demandées à la commune, qui a balisé l'ancienne route qui menait au village et équipé l'ancien pont sur l'Isère de barrières provisoires. Plus d'un millier de personnes sont attendues, parmi lesquelles Hervé Gaymard, député (RPR) et président du conseil général de Savoie.

L'événement a contraint EDF à différer de quelques jours la fermeture des vannes de fond et le remplissage du barrage dont les eaux envahiront ensuite à nouveau les restes du vieux village. En juin, le site devrait avoir retrouvé son aspect habituel. En attendant la prochaine vidange...

Ph. Ré.

Le plus haut barrage de France



Electricité. Dix ans d'études, six ans de construction pour le plus haut barrage de France, édifié pour fournir 1 milliard de kilowattheures par an à un pays en pleine reconstruction.

« Puissante conjonction des efforts de l'homme et des moyens de la technique, image du génie humain mais symbole aussi des sacrifices douloureux que l'intérêt général commande parfois », dira Vincent Auriol, président de la République, en venant inaugurer l'ouvrage le 4 juillet 1953.

Jusqu'au bout pourtant, les Tignards n'ont pas cru au barrage dont ils voyaient cependant chaque jour monter un peu plus haut la voûte qui leur barrait la vallée. Ils ont résisté sur tous les fronts. « La nuit, on sabotait les installations, même si on savait qu'on était des mouches et que ça ne gênait guère EDF », raconte Antoine Favre. Sans oublier la décision du conseil municipal ou les multiples recours devant les juridictions administratives. « Je me souviens d'une décision favo-

nable du Conseil d'Etat. On avait fait une fête à tout casser à Pi-galle », dit Humbert Mazzega, soixante-huit ans, alors commissaire à l'hôtel Drouot, le fief des Savoyards de Paris. Venu travailler sur le chantier du barrage – qui a employé jusqu'à 5 600 ouvriers –, Humbert Mazzega avait marié une Tignarde et épousé la cause des gens du pays.

« CETTE EAU VAUT DE L'OR »

La plupart d'entre eux sont restés sourds à toutes les tentatives de conciliation proposées par EDF et par la municipalité de l'époque, finalement résignée à l'inévitable. « Les jeunes voulaient s'installer plus haut, où est la station actuelle qui était alors une zone d'alpages, mais leurs parents ne voulaient pas quitter leur maison. Seuls trois propriétaires sur une centaine étaient prêts à monter à 2 100 mètres », se souvient encore Jean Lambert, qui siégeait au bureau de conciliation. De patientes recherches lui ont permis de faire un compte relativement précis de ceux qui ont dû alors quitter Tignes – près des trois quarts – : cette diaspora

qui se retrouvera, dimanche 7 mai, sur le site du village libéré des eaux.

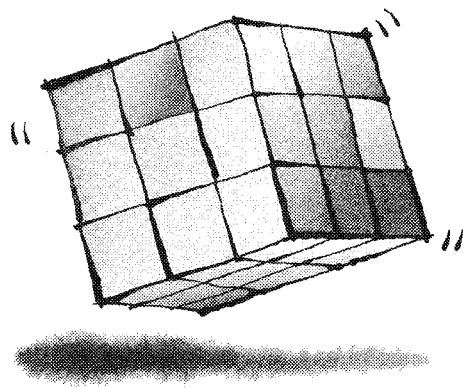
« Certains anciens veulent croire qu'un jour le barrage ne sera plus nécessaire et que leurs enfants pourront retrouver le village de leurs ancêtres, mais je n'y crois pas. Cette eau vaut de l'or », estime encore Humbert Mazzega dans la salle à manger de son hôtel trois étoiles – le plus beau de Tignes.

David Reymond a fait peindre une fresque du vieux village. Rien n'y manque, ni l'église, ni l'école, ni la poste ou les hôtels de l'époque. Ni même ses parents posant pour l'éternité. Finalement, grâce à la station, il ne s'en est pas mal sorti. A cette remarque, sa voix se met brusquement à enfler de colère contenue : « Cet hôtel que j'ai construit de mes mains, j'aurais préféré le bâtir dans mon village. » Puis il lâche : « Heureusement, la vidange n'a lieu que tous les dix ans. Sinon ça serait trop dur. Quand le lac est plein, on pense moins au village... »

Philippe Révil

84%
des entreprises
satisfaites.

Vous apporter toujours plus,
c'est répondre à vos besoins de recrutement,
même les plus complexes.



Selon l'enquête annuelle menée par BVA en 1999*,
84 % des 500 000 entreprises utilisatrices de services ANPE recommanderaient
à un dirigeant qui recrute de faire appel à l'agence.

ANPE

Notre métier, l'emploi

1 LES ENFANTS PERDUS DU SIÈCLE

LUCIEN REBATET est né à Moras (Drôme) le 15 novembre 1903. Bel exemple de déterminisme par la géographie... Il y a pourtant loin, en ce début du siècle, entre cette petite cité du Dauphiné, paisiblement républicaine, et le fondateur de l'Action française. Le père Rebatet est notaire. Si on ne lui connaît guère d'opinion politique, il manifeste un anticléricalisme qui choque son épouse, Jeanne Tampucci. A lui seul, le couple Rebatet est un condensé de la petite bourgeoisie provinciale de la Belle Époque. Lui est bon vivant. Il fréquente les brasseries et trinque avec les paysans. Il aime l'Opérette, lit les journaux républicains et ne met jamais les pieds à l'église. Elle est austère et va régulièrement à la messe. Respectueuse de l'ordre établi, elle recherche la société des gens distingués, aristocrates de préférence.

Entre les deux, le petit Lucien a fait son choix : il méprise son père et admire sa mère. Il trouve son père veule et démagogue et ne veut pas lui ressembler. Il ne lui pardonnera jamais de s'être débrouillé pour ne pas faire la guerre de 1914-1918. Toute sa vie, il tentera de laver cette « honte » par un amour immodéré pour les armes et l'art militaire. Sa mère et sa grand-mère lui ont inculqué le culte de l'effort et le respect de l'autorité. Le malheur pour Lucien – et cela explique une bonne part de son destin – est qu'il a les idées de sa mère et le tempérament de son père. Il croit à la force, à la discipline, à la rigueur morale et intellectuelle, mais il est indolent et velléitaire. Il prône l'austérité des mœurs, le sport, le travail et le respect des règles, mais il est d'un naturel paresseux et lunatique. Il préfère la fréquentation des cafés à celle des salles d'étude et répugne à se lever tôt le matin. Bref, c'est un « faux dur ».

Sur le plan sentimental, sa vie est bouleversée par une aventure compliquée. L'un de ses amis, François Varillon, aime Simone, une séduisante jeune fille de la bonne bourgeoisie lyonnaise. Or les deux jeunes gens, catholiques militants, ont fait vœu de chasteté, afin d'entrer tous deux en religion. François tient son engagement : il entre chez les jésuites. L'engagement de Simone est-il moins assuré ? Toujours est-il que Lucien entreprend de faire sa conquête, trahissant ainsi la confiance de son ami François. Il ne parvient pas à ses fins, mais la jeune fille, plus rouée qu'il n'y paraît, joue avec lui un jeu provoquant qui le laisse fort amer. Le besoin de s'affirmer coûte que coûte, de s'imposer par la force pour compenser un sentiment d'infériorité qui imprènera son action et son idéologie trouve en partie son origine dans cette histoire d'amour ratée. D'une personnalité faible et peu structurée, mal assuré de sa virilité, Lucien Rebatet a besoin d'un modèle fort auquel il puisse s'identifier : ce sera Maurras, puis... Hitler.

En janvier 1928, après un service militaire en Allemagne, le voilà de retour à la vie civile. Il est heureux de retrouver Paris, mais il vit misérablement d'un petit emploi dans une compagnie d'assurances. C'est alors qu'un ancien « pion » de Bossuet lui offre de tenir à sa place la chronique cinéma de *L'Action française*. Il devient, sous le pseudonyme de François Vinneuil, l'un des meilleurs critiques de la presse parisienne. Ses goûts le portent vers le cinéma américain. Il aime les comédies de Lubitsch, les comiques comme Chaplin ou les Marx Brothers, la violence d'un film comme *Scarface*. Il défend René Clair, Renoir ou Duvivier. Cet engouement pour l'avant-garde a quelque chose de bizarre dans un journal comme *L'Action française*, qui s'adresse à un public conventionnel et dont le patron, Charles Maurras, n'a été qu'une seule fois de sa vie au cinéma pour voir *Ben Hur*... La rencontre entre le vieil homme pétri de culture académique et le jeune esthète décadent a de quoi surprendre. Mais Maurras aime les jeunes. Il ne craint pas de confier les colonnes de son journal à des collaborateurs de la nouvelle génération, comme Robert Brasillach, Maurice Bardèche ou Thierry Maulnier, tous trois issus de la rue d'Ulm. Ces jeunes gens ont pour le maître une véritable vénération. Rebatet est impressionné par le vieux lutteur, par son autorité intellectuelle, son



PHOTOS KEYSTONE



Entre le jeune polémiste exalté (Lucien Rebatet, ci-contre) et le vieux « maître » de *L'Action française* (Charles Maurras, à gauche) : une fascination transfigurée en haine absolue et tenace.

– et la défaite – l'ironie devient harpogneuse. Dans *L'Action française*, Maurras réplique en traitant Rebatet de « nabot impulsif et malsain ».

La violence des *Décombres* est telle que Rebatet a du mal à trouver un éditeur. Grasset refuse le manuscrit parce qu'« il insulte trop d'amis de la maison ». Gallimard propose d'énormes coupures et veut limiter le tirage à 5 000 exemplaires. Finalement, un petit éditeur belge, Denoël (l'éditeur de Céline) accepte de prendre ces 669 pages explosives... qui vont faire sa fortune. Le succès est immense : 100 000 exemplaires sont vendus, ce qui est considérable en cette période de restriction de papier. La presse le couvre d'éloges. Rebatet devient une vedette. Il est photographié chez Maxim's aux côtés d'Arletty et de Marcel Carné. Il est lui-même stupéfait de son succès, quand il découvre la foule d'admirateurs qui l'attendent pour une signature à la librairie proallemande Rive gauche, boulevard Saint-Michel.

FINALEMENT, ce sont les Allemands qui apprécient le moins l'ouvrage. Le patron de l'Office nazi de littérature le juge intraduisible « à cause du grand nombre de ses excentricités, de ses entêtements et de ses descriptions trop crues... » Quant au censeur officiel des lettres françaises, le lieutenant allemand Gerhard Heller, il est scandalisé par la façon dont Rebatet traite les grands écrivains français qu'il admire, comme Mauriac ou Bernanos. Les *Décombres*, qui ont fait la gloire de Rebatet, causent sa perte. C'est sur ce livre qu'il doit s'expliquer lorsqu'il comparait devant la cour de justice de la Seine pour le procès de *Je suis partout*, à son retour d'Allemagne.

Pour sauver sa peau, il fait de grands efforts pour se désolidariser de son livre. « Il y a des choses affreuses que je suis désespéré d'avoir écrites », plaide-t-il, sans entraîner la conviction. Le 23 novembre 1946, il est condamné à mort, ainsi que Cousteau, autre responsable du journal. Un troisième membre de l'équipe, Jeantet, est condamné aux travaux forcés à perpétuité. Mais Rebatet ne sera pas exécuté. Jean Paulhan fait circuler parmi les écrivains la pétition suivante : « Certains verdicts récents qui frappent avec une sévérité implacable les crimes de collaboration chez les écrivains contrastent avec l'indulgence dont sont l'objet les hommes qui ont apporté aux Allemands une aide économique ou militaire. Les soussignés, convaincus qu'il ne saurait y avoir deux justices en France, seraient heureux qu'une mesure de clémence fût prise en faveur de Lucien Rebatet, écrivain français et critique d'art incontesté. » Parmi la pléiade d'écrivains qui demandent la grâce de l'auteur des *Décombres*, nombreux sont ceux qu'il a traînés dans la boue : Mauriac, Camus, Martin du Gard, Cocteau, Claudel, Bernanos... La solidarité de plume l'emporte : Rebatet est grâcié le 12 avril 1947 et sort de prison en 1952. L'année de la mort de Maurras...

Rebatet a haï Maurras, mais c'est Maurras qui a fait Rebatet comme il a « fait » Brasillach, Drieu la Rochelle, Léon Daudet, Claude Roy, Malraux, Bernanos, Montherlant, d'Astier de la Vigerie... toute la pléiade d'intellectuels qui sont passés par *L'Action française* et qui ont ouvertement reconnu leur dette à l'égard de son fondateur. Maurras ne peut être tenu pour responsable de destins aussi divers. Mais il ne peut pas non plus renier ses enfants.

Frédéric Gaussen

★ « Les *Décombres* » ont été réédités, avec d'importantes coupures portant sur les passages les plus violemment antisémites, en 1976, par Pauvert, sous le titre : « Les Mémoires d'un fasciste I », suivi de « Les Mémoires d'un fasciste II », 1941-1947.

PROCHAIN ARTICLE
Cocteau et Maurice Sachs,
le voyou pardonné

Maurras et Lucien Rebatet, le fasciste parricide

Lorsque Lucien Rebatet entre à « L'Action française », il est fasciné par Charles Maurras, ce vieux lutteur qui veut étrangler la République. De l'admiration à la haine, itinéraire d'un « faux dur » passé de la critique de cinéma à l'injure raciste

immense culture, sa capacité à dresser de vastes perspectives. Mais ce qui le séduit le plus, c'est l'effrayante virulence de Maurras, son ardeur de polémiste, son non-conformisme, dont la plus brillante manifestation est l'excommunication qui vient de le frapper. Pour l'anticlérical viscéral qu'est Rebatet, cette sanction papale vaut tous les brevets d'authenticité.

Lorsque Lucien Rebatet entre à *L'Action française*, il n'a pas d'opinion politique bien arrêtée. Il n'écrit pas sur la politique, mais rapidement la politique le rejoint, sous l'influence directe de Maurras. Il n'est pas d'accord sur tout avec le « maître ». Il ne partage pas sa germanophilie. Son monarchisme l'agace. Son goût pour « les alexandrins à faux cols empestés de l'école romane » le font carrément rire. Mais Maurras incarne la défense de la France et la lutte contre tous ses ennemis. Et cela, c'est sacré. « Pour un garçon qui avait quinze ans à la victoire », écrit Rebatet, *la suprématie et l'hégémonie de la France ne pouvaient être mises en question. Le journal de Maurras représentait justement le parti du prestige français.* Rebatet est fasciné par Maurras, qui incarne la lutte pour le renouveau patriotique. Il lui est reconnaissant de s'être investi de la mission historique de débarrasser la France du régime républicain, premier responsable de sa décadence. Il a si bien appris la leçon du « maître » qu'il ne doute pas un instant que celui-ci fera tout pour la mettre en pratique. Rebatet attend avec impatience le jour béni où Maurras va sauver la France en terrassant la « gueuse ». Or, lorsque ce jour arrive, en février 1934, Maurras se retire sous sa tente en expliquant à ses partisans envolés qu'il est urgent d'attendre.

Le choc est terrible. Maurras, le sauveur, s'est incliné. Tout est cassé entre les deux hommes. Naît alors, chez Rebatet, une haine tenace contre le leader qui a trahi sa mission. Et commence une fuite en avant idéologique, une surenchère permanente destinées à faire la preuve de la démission du maître. Maurras est royaliste : Rebatet sera fasciste. Maurras a faibli ; le nouvel homme fort s'appelle Hitler. Maurras prône l'« antisémitisme d'Etat » ; Rebatet sera pour l'élimination totale des juifs...

SI Rebatet continue à parler de cinéma dans *L'Action française*, son activité principale s'exerce maintenant à *Je suis partout*, où une petite escouade de journalistes déterminés a pris le pouvoir. Profitant du retrait du propriétaire du journal, l'éditeur Arthème Fayard, ces mousquetaires de la plume, autour de Gaxotte – Brasillach, Bardèche, Pierre Cousteau (le frère du célèbre océanographe), Rebatet – ont pris les choses en main. Leur but : faire de cette publication un brûlot au service du fascisme. S'inspirant du rexisme belge, de l'expérience mussolinienne et du nazisme naissant, les nouveaux maîtres du journal mènent une lutte sans merci contre la démocratie et contre le Front populaire. La violence du ton, la virulence des attaques personnelles, font monter de plusieurs degrés la tension du débat public en France. Dans cette surenchère, Rebatet est l'un des plus acharnés. « Il est l'un des plus remarquables polémistes que je connaisse », écrit de lui Brasillach dans *Notre avant-guerre* (...). *Toujours en colère contre les hommes, les choses, le temps, la nourriture, le théâtre, la politique, il établit autour*

de lui un climat de catastrophe et de révolte auquel nul ne résiste ; (...) Il est certainement un de ceux qui ont fait de *Je suis partout* ce qu'il est devenu (...). Redoutable hommage lorsqu'on sait que ce journal s'est affirmé, pendant la guerre, farouchement raciste et collaborationniste...

Officiellement, Rebatet ne traite pas de politique, mais en réalité ses interventions dépassent largement le secteur culturel. L'une de ses premières contributions, en février-

suis partout franchissent un pas supplémentaire en en faisant une priorité absolue : il faut se préparer à affronter une guerre des races. En « dépassant » Maurras, Rebatet fait le lien entre *L'Action française* et Hitler. Dans cette aventure où la raison s'effondre, il a un modèle : Louis-Ferdinand Céline qui, dans *L'École des cadavres*, reprochait à Maurras d'avoir « peur » du racisme et lui lançait cette apostrophe : « Maurras, vous êtes avec les juifs en dépit de vos apparences... »

Maurras est royaliste ; Rebatet sera fasciste. Maurras a faibli ; le nouvel homme fort s'appellera Hitler. Maurras prône l'« antisémitisme d'Etat » ; Rebatet sera pour l'élimination totale des juifs...

mars 1935, est une grande enquête qui s'étend sur six numéros, sous un titre éloquent : « Les étrangers en France : l'invasion ». Les juifs sont les premiers visés, principalement ceux qui viennent d'Allemagne, chassés par le régime hitlérien. Rebatet appuie sa démonstration sur le milieu du cinéma, fortement travaillé par une campagne de défense corporatiste contre l'arrivée des artistes et des techniciens juifs chassés d'Allemagne. A partir de ce moment, par la grâce de *Je suis partout* et de Rebatet, l'antisémitisme prend en France une dimension nouvelle. Il devient le principe universel d'explication des malheurs du monde. Née de l'affaire Dreyfus, *L'Action française* avait fait de l'antisémitisme une dimension du combat politique en France. Rebatet et Je

Écrit en 1942, l'ouvrage majeur de Rebatet, *Les Décombres*, peut se lire comme une longue plainte furieuse contre Maurras. Livre éructant, endiablé, célinien, débordant d'injures et d'imprécations, tout entier traversé par une haine universelle et par la rage d'avoir été trompé. Surtout par celui dont on avait tant espéré : Charles Maurras, fondateur de ce qu'il appelle désormais l'« Inaction française ». Le portrait-charge du vieil homme régnant sur une cour de douairières, administrant dans le plus grand désordre un mouvement qui va à vau-l'eau, menant à la ruine, par son irréalisme, le grand journal qu'a été *L'Action française*, est d'une férocité joyeuse, où perce encore une certaine tendresse amusée pour les faiblesses ou les ridicules du grand homme. Mais avec le temps

Ah, que l'après-guerre était joli !

par Bertrand Poirot-Delpech, de l'Académie française

JÉRÔME SAVARY achève en beauté son règne à Chaillot. Il faut dire qu'Imma la douce était faite pour lui, lui pour elle. Dès l'apparition de son *Grand Magic Circus*, dans les années 60, à la Cité universitaire, on repérait chez lui un fils de l'exubérance foraine jaillie après la guerre à Saint-Germain-des-Prés. Avec lui se prolongeait le charme bateleur des Grenier-Hussenot, de la *Rose rouge* d'Yves Robert.

Quelle grâce, ces années 50, quand on se retourne sur elles ! On a beau se méfier de la nostalgie qui veut qu'on aime la jeunesse où l'on a découvert les choses autant que les choses mêmes, y compris les blagues videntes de l'après-guerre, *objectivement* – si l'adverbe a un sens, appliqué à des émotions de spectateur –, la période fut bel et bien d'une fécondité pétulante, un âge d'or.

L'actualité politique n'était pourtant pas propice – on dit aujourd'hui « porteuze », comme pour les mères qui se louent. La IV^e République changeait de Laniel comme de guépiers coloniaux. On allait droit au désastre de Dien Bien Phu, et la guerre d'Algérie chauffait. Pas de quoi pousser la chansonnette ! Or non seulement les auteurs installés donnaient le meilleur – Anouilh : *Becket ou l'Honneur de Dieu* ; Roussin : *Bobosse* –, mais un nouveau théâtre gagnait ses galons : Ionesco, Beckett, Genet, Audiberti, bientôt Obaldia. La même année 1959, se sont créés *Les Séquestrés d'Altona*, de Sartre, et *Les Nègres*, de Genet !

... Et triomphait *Imma la douce*. Les truands ont souvent la cote, dans la comédie musicale. *L'Opéra de quat'sous* restera le modèle. *Liliom* a enchanté. Mais l'idylle toute pure imaginée par Breffort entre un maquereau et sa gagueuse ajoute aux atouts du genre. Le succès du *Cocu magnifique*, de Crommelynck, des années 20 à nos jours, prouve que les démentes délicieuses de la jalousie parlent à tout le monde. Comment mieux mettre en scène le soupçon amoureux qu'en rendant l'amant jaloux de son double à mi-temps ! *L'Amant* de Pinter retiendra la leçon.

Et puis il y avait la tendresse fêlée de Marguerite Monnot, la musicienne préférée de Piaf. « Sa » chanson d'Imma a fait le tour des capitales, notamment de celles qui passent pour imbattables dans la *musical*. Les passages du mineur en majeur, et retour, associent le rire aux larmes. Le public retombe en enfance, fredonne, bat des mains aux effets de cirque ; pour un peu, il monterait sur scène « en suer ». De ces réussites qui sentent le classique, dès la naissance, qu'on remontera à coup sûr, auxquelles les malins chercheront en vain des rides.

La reprise de Chaillot doit beaucoup aux trouvailles farcesques du maître de maison ; à une Imma, Clotilde Courau, en qui Colette Renard mais aussi Arletty se seraient reconnues ; à un « fripé », Arnaud Giovaninetti, dont on devine que sa voix se passerait de micro-cravate. (De plus en plus discrets, ces engins, de la taille d'un grain de beauté sur la joue, de

mieux en mieux mixés, mais leur aspect, leur concept même dérangeant par un côté terriblement prothèse et font regretter la montée des sons vers les hauteurs, à coups de gosiers !)

Au chapitre des modernisations, on notera les arrangements d'orchestre de Gérard Daguette, preuve, toujours surprenante, que l'harmonie, pourtant plus vieille que la viole de gambe, est toujours susceptible de raffinements nouveaux ; à côté, l'accompagnement de 1956 laisse un souvenir de guitariste débutant tâtonnant les accords de *Jeux interdits*. S'il fallait isoler une perfection dans un ensemble où tout le monde y atteint, c'est celle de l'accordéon. Dans l'art de festonner autour de la mélodie comme on tourne inlassablement autour du pot en retardant l'aveu d'un amour fou, dans l'art de caser dix notes pour une, d'accrocher des lampions à la fête musette, Roland Romanelli fait des prouesses.

Pourquoi tant de coups au but, en ces années blafardes du milieu du siècle, alors que les nôtres ne valent pas mieux ? Tout bonnement parce que la paix, sauf outre-mer, était revenue : il n'y a pas d'autre explication. Quinze ans durant, on n'en finissait pas d'aroser la délivrance, on n'en revenait pas d'avoir vaincu la nuit. Cela donnait du talent au rire, et aux bons sentiments un air neuf. Les guerres n'ont aucun mérite. Mais après 1870, après 1918, après 1945, elles ont eu celui-là : inspirer aux artistes le bonheur particulier, entêtant, jubilant, innocent des malheurs qui s'arrêtent.

Le « chiffon rouge » du vote des étrangers

Suite de la première page

François Mitterrand n'hésitait pas à remuer le fer dans la plaie en écrivant, en 1988, dans sa *Lettre à tous les Français* : « *Même si je sais que vous êtes, dans votre grande majorité, hostiles à une mesure de ce genre, je déplore personnellement que l'état de nos mœurs ne nous le permette pas.* » L'ancien président de la République était passé maître dans l'art de souffler sur ces braises alors même que faisait rage une controverse sur l'immigration et sur la nationalité dont M. Le Pen tirait les bénéfices. Le débat sentait tant le soufre que le PS finit par mettre la sourdine. Pas plus que le PCF, il ne voulut se saisir de l'occasion de la réforme constitutionnelle induite par le traité de Maastricht pour donner à tous les étrangers les droits nouveaux alors accordés aux Européens.

De provocations politiciennes en occasions manquées, la revendication semblait confinée aux associations de défense des droits de l'homme et à l'extrême gauche. A la fin des années 90,

elle émerge à nouveau plus largement dans le sillage du mouvement des sans-papiers : le PC la défend ardemment, le PS en débat et plusieurs de ses ténors, tels Jean-Pierre Chevènement et Laurent Fabius, prennent fait et cause pour le droit de vote des étrangers, tandis que Martine Aubry rappelle l'ancienneté de ses convictions. Lionel Jospin lui-même, tout en répétant qu'une telle évolution a ses faveurs, assure que le moment n'est toujours pas venu, à la fois pour d'évidentes raisons politiques, mais aussi pour ne pas s'exposer aux accusations de manipulation, à un an du scrutin municipal.

La force de ces arguments n'efface pas totalement le soupçon du double langage, si habituel dans ce domaine. Ainsi, le refus du premier ministre d'avaliser la récente proposition du nouveau Groupe d'étude sur les discriminations, créé par Martine Aubry, de permettre l'accès des étrangers aux professions dont ils sont exclus sans motif sérieux (La Poste, SNCF, RATP, etc.), reflète la frilosité gouvernementale dans un domaine qui ne met pourtant pas en cause les prérogatives de la citoyenneté.

Pourtant, la période peut paraître propice à de telles avancées, comme jamais depuis vingt ans : débat sur l'immigration dépassionné depuis la loi Chevènement de 1998, extrême droite groggy, sondages favorables... C'est « maintenant ou jamais », estiment les militants du droit de

vote. Aucun de leurs arguments agités depuis deux décennies n'a perdu de sa force : pourquoi des contribuables continueraient-ils d'être exclus des débats sur l'utilisation de leurs impôts locaux ? Comment justifier qu'un cadre suédois récemment implanté en France vote aux municipales mais pas un ouvrier algérien installé depuis trois décennies et dont les enfants et petits-enfants sont français ? Le droit de vote n'est-il pas le complément naturel du libre droit d'association conféré en 1981 aux étrangers, et du droit à la pérennité du séjour, concrétisé par le vote unanime des députés en 1984 de la loi instaurant la carte de dix ans renouvelable ?

OBSTACLES PSYCHOLOGIQUES

A ces questions traditionnelles s'ajoutent d'autres constats : les quartiers où ont été concentrés les étrangers seraient sans doute mieux traités si tous leurs habitants participaient aux choix municipaux. Que ces étrangers, qui sont souvent d'anciens colonisés auxquels la métropole déniait un droit de vote égalitaire, se mêlent à tous les Français, y compris leurs propres enfants, devant les urnes, consacrerait un juste retour de l'histoire.

A-t-on considéré leur nationalité étrangère comme un obstacle lorsque les entreprises françaises les ont fait venir massivement pendant les « trente glorieuses » ? A-t-on demandé leur carte d'identité aux « Blacks-Blancs-Beurs » qui ont explosé de

joie quand la France a gagné le Mondial ? La réforme marquerait un pas décisif en matière d'intégration : des enfants d'immigrés, de nationalité française, justifient leur refus de voter par l'injustice qui frappe leurs parents.

Quant à l'objection, majeure, touchant à l'identification de la citoyenneté à la nationalité, inscrite dans l'histoire de la France depuis 1789, elle se réfère à un principe longtemps bafoué (survivance du suffrage censitaire au XIX^e siècle, exclusion des femmes jusqu'en 1945) et formellement mis à mal avec la citoyenneté européenne inscrite dans le traité de Maastricht. « *Ils n'ont qu'à devenir français* », objectent certains. L'argument est fort dans un pays dont les lois sur la nationalité comptent parmi les plus libérales d'Europe. Mais simpliste. En raison de la lourdeur des procédures de naturalisation et surtout des obstacles historiques et psychologiques qui empêchent des anciens colonisés de franchir le pas.

Si le débat « gratuit » lancé à l'Assemblée popularise ces réalités dans la perspective de l'inscription de tous dans la cité, il fera œuvre utile, reléguant parmi les errements du passé le spectre de l'instrumentalisation partisane. Dans les pays où les étrangers votent déjà sans susciter de scandale, on constate d'ailleurs que les nouveaux votants finissent par répartir leurs voix de façon proche des nationaux.

Philippe Bernard

RECTIFICATIFS

MONDIALISATION

L'absence d'un adjectif a déformé le sens de la prophétie de Napoléon reproduite dans l'article d'André Fontaine « Démocratiser la mondialisation » (*Le Monde* du 27 avril) : « *Le monde sera république universelle américaine*, avait dit l'empereur, ou *monarchie universelle russe*. »

BRÉSIL

L'esclavage au Brésil a été aboli le 13 mai 1888, et non le 12 comme il était indiqué dans un point de vue publié dans *Le Monde* du 22 avril.

« DOM JUAN »

Le créateur des costumes de *Dom Juan* de Molière, actuellement représenté à l'Odéon (*Le Monde* des 23-24 avril), est Pierre Albert, et non pas Nicole Escoffier, qui en a assuré la réalisation.

PRÉCISION

CÔTE D'IVOIRE

A la suite de nos informations relatives au gel, à titre provisoire, des comptes en Suisse d'Henri Konan Bédié (*Le Monde* daté 12-13 mars), l'ancien dirigeant ivoirien renversé par les militaires en décembre 1999 « affirme solennellement qu'il n'est titulaire d'aucun compte bancaire en Suisse ». « *La mesure conservatoire en cause ici ne saurait le concerner* », nous précise son avocat, M^e Mario Stasi.

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Téléc. : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Changement d'adresse et suspension : 0 803 022 021 (0,99 F la minute).
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

La Tunisie humiliée

LONGTEMPS, le président tunisien s'est cru intouchable. Du haut du palais qu'il s'est fait construire à Carthage, pour ne pas habiter celui de Bourguiba, Zine el Abidine Ben Ali pouvait traiter avec indifférence les critiques adressées, çà et là, à la tutelle policière la plus étriquée à laquelle il soumet la Tunisie. Son régime était à l'abri. De Washington à Paris, on l'épargnait. On passait l'éponge sur l'absence de libertés publiques, sur la pratique de la torture, les bassages policiers, la corruption. Après tout, au Maghreb, le pire était ailleurs, dans cette Algérie en proie à une abominable guerre civile. M. Ben Ali avait su, lui, éviter à son pays les ravages de l'islamisme radical. Avec dix millions d'habitants et peu de ressources naturelles, la Tunisie enregistrait les meilleures performances économiques et sociales de la région. Pour tout cela, qui n'est pas rien, la classe moyenne tunisienne soutenait le régime Ben Ali. C'est en train de changer. A l'intérieur comme à l'étranger, notamment en Europe, le régime Ben Ali est de plus en plus perçu pour ce qu'il est : un anachronisme étouffant et, sans doute, dangereux.

Face à la grève de la faim entreprise depuis le 3 avril par un courageux journaliste de trente-neuf ans, Taoufik Ben Brik, le régime a révélé ce que beaucoup, en Europe ou aux Etats-Unis, se refusaient encore à voir : sa vraie nature policière. M. Ben Brik n'est pas un extrémiste, ni islamiste radical ni militant d'ultra-gauche, pas même un opposant systématique. Mais, parce qu'il a osé vouloir faire son métier, honnêtement, il subit un harcèlement policier cruel : télé-

phone coupé, frère emprisonné, voies de fait contre sa famille et contre lui-même. Les militants des droits de l'homme tunisiens venus lui apporter leur soutien sont tabassés par la police. L'affaire Ben Brik manifeste l'incapacité du régime à tolérer la moindre critique. Si l'opposition d'un homme seul – sans parti, sans syndicat – lui fait tellement peur, c'est qu'il soupçonne qu'une partie de la classe moyenne est en train de le lâcher. La contradiction entre le niveau de développement économique et social de la Tunisie et ce « *silence dans les rangs* » généralisé que lui impose le régime Ben Ali commencent à peser. La grogne monte à l'intérieur et l'exaspération à l'extérieur (à Paris comme ailleurs au sein de l'Union européenne). Nombre de Tunisiens ont vécu comme une insulte la manière dont le gouvernement a expédié à la sauvette les obsèques du président Habib Bourguiba, le père de l'indépendance du pays. Par peur de se voir conspuer par la foule ? Et ils furent tout aussi nombreux à juger indigne de la Tunisie cette caricature de scrutin pour république bananière que fut la dernière élection présidentielle, celle d'octobre 1999, qui vit M. Ben Ali crédité d'un improbable 99,4 % des suffrages...

Il y aurait d'autres exemples. Mais ces deux-là montrent un régime inquiet. Comme s'il redoutait qu'une seule petite brèche dans le carcan policier plaqué sur le pays ne soit le début d'une contestation plus générale. On connaît ce genre de situation, les dangers d'explosion que recèle l'inaptitude à la réforme. Il faudrait qu'avec le printemps la sagesse vienne, sinon à Carthage, du moins à Tunis, au cœur de la République tunisienne.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE

Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel

Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet
Directeur artistique : Dominique Roynette
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Rédacteurs en chef :

Alain Frachon (Éditoriaux et analyses) ;

Laurent Grellsamer (Suppléments et cahiers spéciaux) ;

Michel Kajman (Débats) ; Eric Fottorino (Enquêtes) ;

Eric Le Boucher (International) ; Patrick Jarreau (France) ; Anne Chemin (Société) ; Claire Blandin (Entreprises) ;

Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Josyane Savigneau (Culture) ; Christian Massol (Secrétariat de rédaction)

Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Médiateur : Robert Solé

Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg

Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ;

partenariats audiovisuels : Bertrand Le Genre

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),

André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde

Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.

Capital social : 1 003 500 F. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde,

Fonds commun de placement des personnels du Monde,

Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Léna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Le rôle du médecin d'entreprise

C'EST un médecin, on le sait trop peu, qui a donné le branle à notre législation sociale. En 1840, Villermé publie les résultats d'une enquête qu'il a entreprise dans les manufactures de coton, de laine et de soie. Son « *tableau de l'état physique et moral des ouvriers* » a un retentissement considérable. Dès l'année suivante, la première loi de protection ouvrière venait adoucir le travail des enfants.

Préserver la santé du travailleur : tel est avant tout le rôle du médecin d'entreprise. La visite d'embauche le renseignera sur l'aptitude du sujet au travail envisagé ou sur l'affectation qui lui conviendrait le mieux. Par la suite, des visites systématiques permettront de dépister les maladies en germe. Ainsi l'on peut, tâche essentielle, prévenir des affections graves avec leurs conséquences à l'atelier : capacité de tra-

vail amoindrie, risques d'accident accrus.

Aux termes de la loi, le médecin du travail a son mot à dire sur l'aménagement de l'entreprise pour tout ce qui regarde l'hygiène générale, les mesures de protection, l'amélioration des conditions de travail, l'adaptation des techniques à la physiologie humaine, l'étude des rythmes d'activité. Il est en situation d'éclairer l'orientation et la formation professionnelles. Ainsi la médecine du travail voit s'élargir son horizon. Elle a sa place dans une organisation scientifique du travail dont le but sera de mener de front l'accroissement de la productivité et l'allègement, l'humanisation des tâches en préservant le travailleur de l'asservissement à la machine.

Maxime Clouzet
(3 mai 1950.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn)
ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60
Index du Monde : 01-42-17-29-33. Le Monde sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78



Faire du neuf avec du vieux par Guillaume Dégé

Un voile révisionniste jeté sur le Kosovo

par Alain Brossat, Muhamedin Kullashi et Jean-Yves Potel

DANS le numéro 109 de la revue *Le Débat*, Elisabeth Lévy, collaboratrice de l'hebdomadaire *Marianne*, nous invite à « nous interroger sur la manière dont l'événement la guerre du Kosovo a été couvert par la presse et les médias ». A l'examen, elle tente surtout de nous initier à une bien suspecte philosophie de l'histoire : l'extrême « complexité » de la situation nouée dans cette partie de l'ex-Yougoslavie étant ce qu'elle est, de même que l'impossibilité avérée d'établir, à partir de « données fragmentaires » (expression récurrente) dont disposent les observateurs, un tableau incontestable des pertes subies et des crimes commis par les uns et par les autres des protagonistes de cette guerre, il n'y aurait rien de plus urgent depuis un an que de s'en tenir au sobre constat : « La seule chose qu'on sait, c'est qu'on ne sait pas. »

On découverrait rapidement que l'apparent bon sens de cette règle de retenue et de prudence n'est que l'habillage indécent d'une entreprise de brouillage des faits et de reconditionnement en « opinions diverses » des exactions et crimes commis au Kosovo au nom de la Serbie au cours de la dernière décennie, spécialement depuis 1998. Un pseudo-discours de l'impartialité prend corps ici, prétendant, d'une manière déraisonnable mais nullement désintéressée, faire passer les journalistes sous les fourches caudines des règles draconiennes que Seignobos imposait à l'histoire savante du XIX^e siècle. Une fausse objectivité qui vise avant tout à rendre suspect quiconque entend préférer le nom et l'adresse du crime (Bertolt Brecht).

Au terme d'une telle opération, ce qui a été commis au Kosovo au nom de la Serbie pourra être renommé dans ces termes passe-partout et informes qui désarment le jugement, rendent interchangeables auteurs et victimes et donnent corps à cette vision cynique et désabusée de l'histoire aux yeux de laquelle toutes les « violences », tous les conflits se ressemblent et s'équivalent : « complexes », « épouvantable tragédie », « libération pour les uns, occupation pour les autres », etc.

L'éloge du sang-froid et de l'impartialité auquel se livre Elisabeth Lévy a surtout pour fonction d'invalider le plus indispensable du travail du journaliste face à des situa-

pule déontologique du journaliste. Rituellement, ceux qui s'installent dans cette posture évoquent le peu de sympathie que leur inspire le tyranneau de Belgrade et l'action brutale de ses forces armées au Kosovo. Mais, ces précautions de pure forme prises, c'est bel et bien la rhétorique du révisionnisme qui se donne libre cours : des « témoins » de provenances et de conditions diverses (Albanais du Kosovo, journalistes et intellectuels occidentaux...), argumente Elisabeth Lévy, nous disent que des crimes massifs et systématiques ont été commis par des auteurs divers (armée, police, groupes paramilitaires, civils serbes...) contre la population albanaise du Kosovo, dans le cadre d'une politique dite de nettoyage ethnique. Mais, soutient-elle :

– ces témoins échouent régulièrement à apporter des preuves complètes, définitives et irréfutables concernant l'ensemble comme le détail des faits allégués (nombre et qualité des victimes, conditions de leur mise à mort, identité des perpétrateurs, localisation des dépouilles...);

– dans tous les cas, l'impartialité de ces témoins est sujette à caution, leurs affirmations entrelacent sans fin allégations de faits, éléments de sensibilité, opinions, partis pris et intérêts aussi bien individuels que collectifs.

De ces deux constatations découlerait, non pas qu'il ne s'est rien passé de ce que disent ces témoins, mais assurément que la réalité de l'ensemble de ce que désignent leurs allégations demeure impossible à établir, douteuse et, donc, que les événements et situations dont ils parlent ne sauraient être qualifiés en vérité. Dira-t-on qu'il ne s'est rien passé ? Non, mais que la fragilité des témoins et des témoignages rend impraticable la qualification des actions incriminées. On en revient au tranquille agnosticisme : tout ce qu'on peut dire, c'est qu'on ne peut rien dire (d'assuré et de définitif) et qu'il demeure plus urgent que tout de s'en tenir à ce maigre viatique : des violences ont assurément eu lieu, des horreurs même, en une situation vouée à demeurer indéchiffrable ; il devient du même coup plus urgent que tout de s'abstenir de juger, de prendre parti, de nommer l'asymétrie de celui qui perpète et de la victime.

Cette méthode est et demeure

et violent à l'encontre de la population albanaise du Kosovo – période à l'issue de laquelle et avant l'intervention armée de l'OTAN, des dizaines de milliers de Kosovars ont été emprisonnés, torturés, chassés de chez eux, spoliés de leurs biens, tandis que leurs maisons étaient détruites.

Dans le même sens, un expéditif raisonnement par induction permettra aisément de conclure que, du fait que certains charniers ne contiennent que quelques corps ou demeurent d'une localisation difficile, les massacres commis en 1998-1999 relèvent de la catégorie « *règlements de comptes individuels* » et non d'une politique délibérée et systématique de liquidation ethnique ; la fragilité de tel témoignage concernant les tortures subies par un Albanais, la difficulté d'apporter les preuves formelles de l'existence d'un centre de viols à Pristina, seront mises en exergue de façon à déréaliser ces faits massifs, à savoir que, durant toutes ces années d'apartheid, la torture fut routinière pour tous les Albanais tombant aux mains de la police serbe et que des milliers de femmes albanaises ont été victimes de viols de la part des épurateurs ethniques.

Mais, pour aller au bout de ce « raisonnement », l'intérêt particulier manifesté par les journalistes pour les victimes, les morts (leur

nombre, leur condition...) et les sites où se trouvent leurs cadavres n'incline-t-il pas à envisager toute cette affaire avant tout comme une énorme bulle médiatique ? Comme tous les révisionnismes, celui-ci ergote sans fin sur la réalité du crime au nom de la labilité du témoignage, ergote odieusement sur le nombre des victimes et les cir-

Ici comme ailleurs, le chantage à la preuve formelle et le pédantisme de l'exactitude ont pour effet pratique, sinon concerté, de relayer l'entreprise des responsables : dans une telle optique, le disparu – ils sont des milliers – dont on ne sait s'il croupit au fond d'une prison serbe ou fut abattu à la sauvette par les exterminateurs tendra à de-

Ici comme ailleurs, le chantage à la preuve formelle et le pédantisme de l'exactitude ont pour effet pratique, sinon concerté, de relayer l'entreprise des responsables : le disparu tendra à devenir un suspect, davantage qu'une victime ; son obstination à ne pas laisser de traces vérifiables ne pourra qu'être portée à son débit

constances de leur mort, tout à son souci intime de rendre indétectable la marque du crime totalitaire : son caractère prémédité, planifié, la désignation d'un ennemi objectif comme coupable par position et corps indésirables – sans oublier son acharnement à brouiller les pistes et effacer les traces.

venir un suspect, davantage qu'une victime ; son obstination à ne pas laisser de traces vérifiables ne pourra qu'être portée à son débit.

La leçon d'objectivité journalistique assénée par Elisabeth Lévy n'était pas vraiment désintéressée : elle est au fond le prête-nom d'une philosophie de l'histoire dont le

propre est le refus de nommer une situation d'oppression et d'injustice, de trouver toutes les excuses absolutoires aux persécuteurs, de tout accorder à la souveraineté des Etats, quels que soient les exactions et actes de barbarie qui se commettent en leur nom, et de ne rien céder à l'aspiration des peuples à vivre libres, à rejeter l'humiliation quotidienne ; de tout accorder à la « légalité » des pouvoirs en place, quels qu'ils soient, et rien au droit des peuples à résister à ce qui les asservit.

Philosophie de pandore et de garde-chiourme, direz-vous, qui ne voit aucun inconvénient particulier à ce qui perpétue la servitude et se gendarme contre ce qui tend à l'abolir. Mais, curieusement, philosophie qui fédère des idéologues de toutes provenances, ténors de l'extrême centre intellectuel et néosouverainistes, archéotrotskistes et néostalinien, brouillant du coup comme jamais les catégories de droite et de gauche ; philosophie qui, malheureusement, n'en finit pas de prospérer à la faveur d'un air du temps déplorable...

Alain Brossat, Muhamedin Kullashi, Jean-Yves Potel sont enseignants à l'université Paris-VIII.

Groupe Adecco : faire réussir le

Jum! Crédit photo : Photonica



Défait et criminalisé sur le front du « passé qui ne passe pas », le révisionnisme relève la tête contre toute attente et en toute impunité sur celui du présent désastreux – là où précisément nous sommes appelés à faire face à l'intolérable, à le juger et à lui résister toutes affaires cessantes

tions comme celle qu'a connue le Kosovo au plus fort de la purification ethnique : une volonté d'informer en temps réel, envers et contre tout, qui se lie à une fonction d'alerte de l'opinion ; une relation des faits qui permette de reconstituer les généalogies de ce qui se commet alors et de le qualifier : non pas des violences vagues ou des mêlées confuses et énigmatiques, mais bien des crimes contre l'humanité.

Sous prétexte de dénoncer les emballements et approximations supposés d'une presse emportée par la chaleur de l'événement et prompt à succomber aux séductions du macabre, Elisabeth Lévy réactive un dispositif dont la finalité est la déqualification, la banalisation et, au bout du compte, le déni des crimes commis par le régime de Belgrade au Kosovo durant la séquence 1990-1999.

Un révisionnisme prend corps, dont le tour consiste non pas à nier frontalement les faits, mais à entretenir un climat de suspicion généralisée à propos des témoins, des victimes et des récits de ce qui s'est commis. Un révisionnisme sournois et biaisé qui entend tirer ses ressources de se mettre en scène comme résolution désengagé et d'en appeler au pur et simple scru-

celle du révisionnisme d'hier et d'aujourd'hui. Défait et criminalisé sur le front du « passé qui ne passe pas », le révisionnisme relève la tête contre toute attente et en toute impunité sur celui du présent désastreux – là où, précisément, nous sommes appelés à faire face à l'intolérable, à le juger et à lui résister toutes affaires cessantes.

Une fois que le soupçon généralisé a été jeté sur tous ceux, témoins et narrateurs, qui refusent de voir le crime passer aux pertes et profits de l'histoire « tragique », une fois que le doute sceptique a été répandu quant à la possibilité d'organiser un récit véridique de ce qui a été perpétré, tout devient possible. C'est ce que montre la somme des opérations de falsification, de désinformation et de déréalisation auxquelles se livre Elisabeth Lévy – après bien d'autres et pas des moindres (Régis Debray, Noam Chomsky, *Le Monde diplomatique*...). Ainsi, un montage pourra être effectué, à la faveur duquel l'argument rituel selon lequel Milosevic ne saurait être comparé à Hitler, les troupes serbes à des SS, ni la purification ethnique être assimilée à un génocide, permet d'évacuer totalement la décennie durant laquelle s'installe une politique d'apartheid toujours plus systéma-

leader mondial des ressources humaines, le groupe Adecco s'est construit autour d'un objectif ambitieux : faire réussir les hommes. Aider chacun à s'accomplir tout au long de son parcours professionnel et permettre aux dirigeants d'optimiser le management global de leurs ressources humaines. Pour cela, le groupe Adecco a rassemblé des réseaux d'experts aux compétences reconnues. Une somme de savoir-faire qui permet au groupe Adecco de tout mettre en œuvre pour faire réussir les hommes.

Silone ou la honte incommunicable

par Peter Kamber

S'IL y a une marque distinctive de la littérature du XX^e siècle, c'est bien celle de la révolte contre le non-dit, de tous les non-dits. Une seule liberté est niée : celle de ne plus être libre. L'aventure intellectuelle de l'introspection et de l'authenticité consistait même, selon les mots de Sartre, à être condamné à être libre. Et voilà maintenant un des auteurs importants de ce siècle politisé comme nul siècle auparavant, Ignazio Silone, qui se trouve mis sur la sellette, au moment même de son centenaire – il était né le 1^{er} mai 1900 – pour avoir malhonnêtement caché une partie de sa vérité.

Lui, informateur de la police fasciste durant les années 20 ? Ne nous reste-t-il donc plus qu'à nous vouer à Marx et à Foucault, en pensant que l'histoire s'effectue de toute façon derrière notre dos ? Pis : le traître serait-il, à la fin des fins, l'incarnation subreptice définitive de cette époque de guerres idéologiques que nous avons souhaitée – hélas combien de fois déjà en vain – révolue et terminée ? On n'en a pas encore fini avec les sagas des délateurs qui sont une partie de la matière noire de l'univers politique.

Silone, recruté probablement déjà en 1919 par un inspecteur de la police politique à Rome, Guido Bellone, donc bien avant la « marche sur Rome » des fascistes,

en 1922, continuera à être un mouchard sous le régime de Mussolini – sans pour autant être un fasciste. Il rédige des rapports détaillés sur le Parti communiste italien, dont il a été un des cofondateurs... Ce n'est qu'à l'âge de trente ans qu'il tranche net avec cette folie politique. En 1930, il prend la « *sortie de secours* ». Ce sont deux historiens italiens, Dario Biocca Unis et Mauro Canali, qui ont trouvé dans les archives italiennes et viennent

1942 et 1944, il ait été contraint d'établir un contact étroit avec Allen Dulles, futur patron de la CIA, à l'époque à la tête du service de renseignements américains (OSS) à Berne, en Suisse. Silone, antifasciste pur et dur depuis sa transfiguration, en 1930, dirigeait le bureau extérieur du Parti socialiste italien et parvint, comme tous les documents américains le prouvent, à influencer non seulement la propagande mais aussi la politique des

On aura du mal à déceler une motivation du jeune Silone se confiant à la police fasciste sans comprendre la nature de cette « il-liberté » (*unfreiheit*, en allemand) intérieure ou extérieure derrière la pulsion de trahir. A moins que ce n'eût été qu'un jeu de langage (*sprachspiel*, terme utilisé par le philosophe Ludwig Wittgenstein) ; un jeu de langage absurde accompagnant la recherche d'une identité.

Comme Biocca et Canali le révèlent, Silone n'en pouvait plus, en fin de compte. Il souffrait au point de commencer une psychanalyse avec Jung en 1929. Comme il l'écrit à Guido Bellone, le 13 avril 1930, de Locarno, dans une lettre d'adieu, il lui resterait deux choses à accomplir : « *Premièrement, éliminer de ma vie tout ce qui est fausseté, double jeu, équivoque, mystère ; deuxièmement, commencer une nouvelle vie, sur des bases nouvelles, pour réparer le mal que j'ai fait.* » Au fond il n'y a qu'une chose que la littérature pourrait ne pas pardonner à Silone : nous avoir privé de ce dialogue intérieur assourdissant qui a dû résonner dans sa tête, ne pas avoir su, en dehors de ses confessions envers la police secrète, trouver des mots pour la honte.

Peter Kamber est historien.
www.peterkamber.ch

Pourquoi a-t-il choisi de passer sous silence sa vie secrète « dostoïevskienne » : honorable pendant la guerre, mais honteuse dans la période où il fut la proie de l'inspecteur Bellone ?

d'éditer ces rapports accablants (*L'Informatore : Silone, i comunisti e la polizia*, Luni Editrice, Milan).

L'affaire vient de soulever un vif émoi en Italie, mais ailleurs aussi cette découverte est vécue comme un choc. Passe encore, à la limite, que le même Silone ait été un chef de file dans la guerre froide sans trop se soucier de la provenance de l'argent qui finançait tous les congrès et publications auxquels il participait. Passe encore, à coup sûr, que pendant la guerre, entre

Alliés envers l'Italie pour enfin faire tomber le régime de Mussolini.

Mais pourquoi Ignazio Silone, dont l'œuvre ne pouvait jamais cacher un aspect terne – à tort identifié au caractère de son auteur, comme on le sait maintenant –, a-t-il choisi de passer sous silence sa vie secrète « dostoïevskienne » : honorable pendant la guerre – comme le démontrent aussi les archives suisses – mais honteuse dans la période où il fut la proie de l'inspecteur Bellone ?

o m m e s .



Travail Temporaire
Adecco

Travail Temporaire
Adia

Travail Temporaire
Alexandre Tic Intérim

Travail Temporaire
Quick Médical Service

Conseil en recrutement
et en Ressources Humaines
Alexandre Tic

Etudes et Conseil en rémunération
Oberthur

Management de la Mobilité
et Outplacement
Lee Hecht Harrison

Formation
Novitec

Ingénierie et services
en Ressources Humaines
RH Facilities

Télémarketing et Centres d'appel
Phonecco

Ingénierie scientifique
informatique et technique
Cénergys

Forces de vente
Outsourcing Commercial
Districom

Ingénierie mécanique,
B. E. et Formation CAO
Adetec

G R O U P E

**AU COURRIER
DU « MONDE »**

LA FRANCE ET SES HARKIS

La grève de la faim de deux fils de harkis (*Le Monde* du 10 avril) remet en mémoire un problème escamoté, gênant, plutôt tabou ! (...) Cette grève de la faim ne remue pas les foules alors que c'est la honte de la France de les avoir abandonnés. (...) Au fond, on attend que ces générations ayant peu à peu disparu, le problème s'éteigne de lui-même. Je ne suis pas pied-noir, je ne suis jamais allée en Algérie, mais je joins ma voix bien solitaire et inutile à celles qui demandent la reconnaissance au grand jour de cette communauté, et j'espère que ces deux fils de harkis trouveront quelque part une oreille attentive au drame révoltant de leur collectivité.

Luce Bluzat
Cosne-Cours-sur-Loire
(Nièvre)

AÉRONAUTIQUE L'A3XX, le projet de super-jumbo de 550 places d'Airbus, a trouvé son premier client avec Emirates, compagnie de Dubaï. D'autres firmes aériennes devraient

faire de même au cours du mois de mai. ● **CES SUCCÈS COMMERCIAUX** permettent à Noël Forgeard, le patron d'Airbus, d'être « assuré d'avoir l'accord des actionnaires,

lors du conseil de surveillance du 26 mai, pour le lancement commercial de l'A3XX ». ● **CE GROS-PORTEUR** devrait révolutionner le transport aérien et doit permettre à

Airbus de partir à l'assaut du dernier bastion de Boeing, le 747. ● **BOEING** n'a pas l'intention de se laisser distancer et porte l'affaire sur le terrain politique. Washington qualifie de

« très préoccupantes » les avances accordées au consortium par les gouvernements européens, et n'exclut pas de déclencher prochainement une procédure.

Airbus force le pas pour le lancement du super-jumbo A3XX

La compagnie Emirates a passé une précommande de dix appareils, dont cinq ferme, au constructeur européen. L'administrateur-gérant du consortium, Noël Forgeard, estime que le feu vert définitif pour ce projet de très gros-porteur sera donné le 26 mai

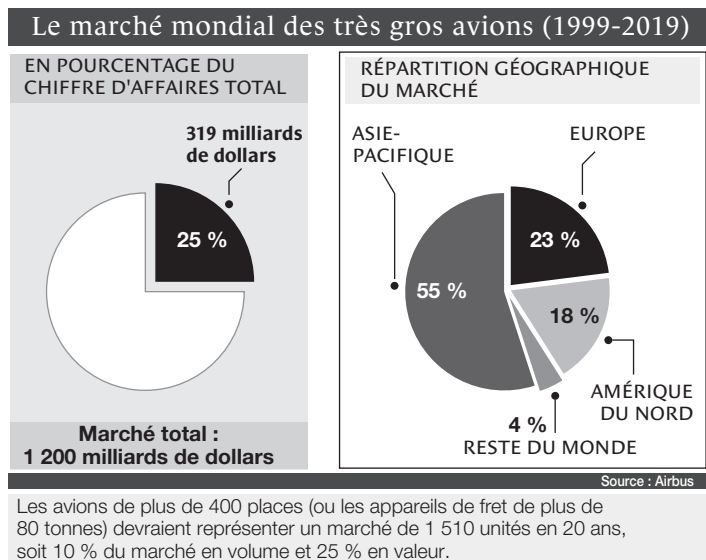
DUBAÏ

de notre envoyé spécial

L'A3XX, le super jumbo de 550 places d'Airbus, a trouvé son premier client avec la compagnie Emirates. Noël Forgeard, administrateur gérant du constructeur européen, a recueilli sa signature dimanche 30 avril à Dubaï (Emirats arabes unis), siège de la compagnie aérienne. Cette première précommande de dix appareils, dont cinq ferme, devrait être suivie dans les prochaines semaines de trois ou quatre engagements supplémentaires. Première à s'engager publiquement, Emirates devrait être rapidement rejointe par d'autres compagnies de lancement, qui à ce titre bénéficieront de conditions d'achat privilégiées. Singapore Airlines, Cathay Pacific, Qantas, Virgin et Air France pourraient en faire partie.

SALLES DE SPORT ET CASINOS

Avec 550 places dans la version de base, et jusqu'à 700 places dans les modèles suivants, l'A3XX devrait révolutionner le transport aérien, en offrant aux compagnies la possibilité d'équiper leurs long-courriers d'un double pont, de salles de détente et de sport, de magasins, de couchettes, voire de casinos. Ce nouvel appareil doit aussi permettre à Airbus de partir à l'assaut du dernier bastion de Boeing, le marché des très gros-porteurs, dont il détient le monopole avec le 747, jusqu'à présent le plus gros appareil en service. Airbus promet aux compagnies aériennes que s'en



équiperont des coûts d'exploitation inférieurs de 15 à 25 % à ceux de son rival.

Avant cela, Airbus doit s'assurer d'un marché suffisant pour justifier un investissement d'environ 10 milliards de dollars (plus de 70 milliards de francs). L'objectif n'est pas d'obtenir un nombre minimum d'engagements d'achat, mais de rallier des compagnies prestigieuses et membres d'alliances aériennes mondiales, comme Oneworld ou Star Alliance. Emirates entre dans la première catégorie, avec une qualité de service reconnue mondialement, une croissance du nombre des passagers de 12 % à l'exercice clos au 31 mars 2000 et un

profit en hausse de 4 %, à environ 900 millions de francs. « Compte tenu de la congestion des principaux aéroports, de la croissance du trafic aérien mondial en général, et de celle d'Emirates en particulier, qui devrait voir son trafic multiplié par deux en sept ans, nous aurons besoin d'avions de plus en plus gros », explique le cheik Ahmed, président d'Emirates.

« Je suis désormais assuré d'avoir l'accord de mes actionnaires, lors du conseil de surveillance du 26 mai, pour le lancement commercial de l'A3XX », déclare M. Forgeard. Pas tout à fait convaincus de la pertinence commerciale et financière du lancement de cet avion, les membres du consortium lui avaient

refusé, le 8 décembre 1999, l'autorisation d'offrir l'A3XX sur le marché. Le français Aerospaciale Matra, l'allemand DaimlerChrysler Aerospace, l'espagnol Casa (tous trois en cours de fusion pour créer la société européenne European Aeronautic, Defense and Space Company) ainsi que le britannique British Aerospace avaient également repoussé à plus tard le choix de l'organisation industrielle de ce programme, et notamment celui du site d'assemblage final, que se disputent Toulouse et Hambourg (*Le Monde* du 10 décembre 1999). Depuis ce report, le rôle de M. Forgeard ressemblait à une mission impossible.

PARTIE DE POKER

Sans avion à offrir et sans schéma industriel, le patron d'Airbus avait été invité à entreprendre une nouvelle fois la tournée des compagnies aériennes pour s'assurer de l'existence d'un marché pour un tel appareil. Quelque peu découragé par l'attitude de ses actionnaires et l'ampleur du défi qui lui était lancé, M. Forgeard ne cachait pas son amertume début janvier. Après trois semaines passées en Asie et plusieurs allers-retours dans les capitales européennes et moyennes-orientales, il estime avoir réussi l'impossible. Ses actionnaires avaient inventé le pré-lancement, M. Forgeard leur répliqua avec des pré-commandes. Il lui fallait pour cela une forte capacité de persuasion. L'engagement d'Emirates, comme celui d'autres compagnies

aériennes, est en effet inhabituel pour l'industrie aéronautique. Selon la procédure en vigueur, elles s'engagent à commander des appareils si l'avion est lancé, alors que le constructeur européen n'est pour l'instant en mesure de tenir aucun engagement à leur égard.

M. Forgeard a donc dû engager une partie de poker, à la fois contre ses clients et contre ses actionnaires. Vis-à-vis de ses clients, il a mis en jeu sa parole et sa crédibilité. « Il est inconcevable que je fasse prendre au cheik Ahmed, membre de la famille royale, un tel engagement public sans l'assurer du lancement de l'A3XX », relève M. Forgeard. Vis-à-vis de ses actionnaires, il doit accumuler le maximum de commandes pour pouvoir emporter leur décision le 26 mai.

Il y a encore quelques semaines, rien ne permettait à M. Forgeard de penser qu'il gagnerait son pari. Les dirigeants de la future société européenne EADS étaient réticents à laisser leur filiale s'engager dans un tel investissement, à quelques semaines de la fusion et de l'introduction en Bourse, prévue avant la mi-juillet. Philippe Camus, le coprésident exécutif d'EADS, s'était engagé vis-à-vis de ses actionnaires à un certain niveau de rentabilité, que compromettrait, à court terme, le lancement d'un tel programme. En plaçant la barre un peu plus haut pour l'A3XX, M. Camus voyait en outre le moyen de mettre au défi M. Forgeard, issu comme lui de l'équipe rapprochée de Jean-Luc Lagardère (l'un des principaux ac-

tionnaires d'EADS) et néanmoins rival au sein de la future société européenne. Mais depuis quelques semaines M. Camus semble se rallier à l'idée du lancement du gros-porteur. « Pour moi, il est clair que nous allons faire l'A3XX », a-t-il affirmé, mardi 2 mai, dans une interview au *Figaro*.

M. Forgeard est en passe de remporter une autre bataille dans cette lutte d'influence. Les actionnaires du groupe européen viennent de lui confier la responsabilité de trouver une solution au choix du site d'assemblage de l'A3XX. Les deux coprésidents exécutifs d'EADS, M. Camus et l'Allemand Rainer Hertrich, ont tenté depuis quatre mois de dessiner un compromis. Mais leurs propositions ont été refusées à trois reprises par le gouvernement français, qui n'accepte pas le transfert de la chaîne d'assemblage de la famille des petits avions A-320 à Hambourg, en échange de la prééminence de Toulouse pour les gros avions (A-330, A-340 et A3XX). Il appartiendra désormais à M. Forgeard de trouver une solution propre à satisfaire les actionnaires et les autorités politiques de part et d'autre du Rhin. Confiant, M. Forgeard promet une solution et une décision avant fin mai. S'il parvient à la fois à obtenir le lancement de l'A3XX et à en dessiner le montage industriel, il apparaîtra comme l'homme fort d'EADS, à quelques semaines de sa mise en Bourse.

Christophe Jakubyszyn

Une compagnie fidèle au constructeur européen

Premier client d'un avion encore virtuel (*lire ci-dessus*), la compagnie Emirates compte actuellement 30 appareils, majoritairement des Airbus (7 A 330-200, 4 A 300-600, 8 A 310-300), le reste étant des Boeing 777. En outre, la compagnie devrait réceptionner dans les prochains mois 18 Airbus (12 A 330-200 et 6 A 340-500) ainsi que deux nouveaux Boeing 777 300. Enfin, des options ont été prises pour la commande de 16 Airbus et 5 Boeing.

Créée par le gouvernement de Dubaï, le 25 octobre 1985, Emirates est considérée comme un outil économique au service du développement des Emirats arabes unis. Depuis le 1^{er} avril, date à laquelle elle a ouvert une liaison avec Milan, la compagnie de Dubaï dessert aujourd'hui 52 destinations. Au cours de son dernier exercice, elle a transporté 4,25 millions de passagers.

Les Etats-Unis prêts à contester les aides européennes pour défendre Boeing

C'EST DÉSORMAIS ACQUIS. Grâce à la fusion de trois de ses actionnaires, le français Aerospaciale Matra, l'allemand DaimlerChrysler Aerospace et l'espagnol Casa, le groupement d'intérêt économique Airbus Industrie va pouvoir être transformé en société de plein exercice. L'équipe commerciale et de marketing de Toulouse, qui comprend 3 000 personnes, va devoir « intégrer » les 35 000 salariés en provenance des bureaux d'étude et des usines de ses partenaires. Une révolution énorme mais salutaire.

Jusqu'à présent, Airbus devait se contenter de trouver des clients et de prendre acte, chaque année, du prix des morceaux d'avions (fuselage, cockpit, ailes) et du travail d'assemblage que lui facturaient ses quatre partenaires. Le management d'Airbus ne maîtrisait ni la fabrication des avions ni les coûts de production de chaque élément. Chacun des partenaires veillait jalousement à conserver son savoir-faire et à cacher aux autres les profits qu'il réalisait sur sa part de travail.

Le fusion de trois d'entre eux, au sein d'European Aeronautic Defense and Space (EADS), supprime cette rivalité. British Aerospace, désormais actionnaire minoritaire

avec 20 % des droits, a également intérêt à connaître avec précision la structure de coûts et les profits réalisés par sa filiale. EADS et British Aerospace, spécialisées dans la fabrication des ailes, procèdent actuellement à l'évaluation de leurs apports respectifs pour déterminer le montant de la soulte qui sera versée, dans un sens ou dans l'autre, par l'un des partenaires pour conserver la parité de 80/20.

LES COMPTES À LA LOUPE

L'accord entre actionnaires, qui pourrait intervenir en même temps que l'introduction en Bourse d'EADS, est attendu avec impatience par Noël Forgeard, administrateur-gérant d'Airbus. Il veut non seulement connaître l'efficacité économique réelle du consortium et procéder aux adaptations éventuelles. Mais il veut aussi s'assurer qu'Airbus sera doté par ses actionnaires de fonds propres suffisants pour pouvoir engager de nouveaux investissements et poursuivre l'activité - risquée - de financements d'avions.

Pour des raisons différentes, Boeing se réjouit de cette émancipation financière. Le géant américain va enfin pouvoir passer à la

loupe les comptes du consortium, dont il a toujours critiqué l'opacité financière. Au début des années 90, l'administration américaine avait, sous les conseils de Boeing, contesté les mécanismes de subvention de l'aéronautique européenne. Les gouvernements européens ont pris l'habitude d'aider au lancement de nouveaux programmes en accordant des avances, remboursables en cas de succès du projet. De son côté, Washington ne se prive pas de subventionner des programmes militaires, qui servent indirectement aux programmes civils. Un accord avait été finalement trouvé en 1992, prévoyant une limitation des subventions directes américaines (4 % du chiffre d'affaires) contre un plafonnement des avances remboursables européennes (30 % du programme).

Boeing semble disposé à rouvrir la bataille à l'occasion de la publication des comptes d'Airbus et du lancement de l'A3XX. Ce nouvel avion, qui menace la suprématie du Boeing 747, devrait priver le constructeur américain de la rente de situation qu'il lui procurait. La représentante américaine pour le commerce, Charlene Barshefsky, a qualifié, lundi 1^{er} mai, de « très préoccupantes » les

avances accordées par les gouvernements européens pour le lancement de l'A3XX et a indiqué, dans un document remis au Congrès, que Washington pourrait déclencher une procédure dans un futur proche.

Il pourrait s'agir d'une action auprès de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Mais les Etats-Unis peuvent également décider de lancer une procédure antidumping unilatérale, comme ils l'ont fait contre l'industrie des semi-conducteurs japonais dans les années 80, et le pratiquent régulièrement pour protéger leur sécurité. Dans ce domaine, la dernière action antidumping a touché, en 1999, plusieurs pays dont la Corée du Sud ou le Brésil.

Première étape de cette procédure, la Commission fédérale du commerce international (ITC) a annoncé, mi-avril, le lancement d'une enquête pour évaluer la compétitivité de la construction d'avions commerciaux aux Etats-Unis, comparativement à celle de ses concurrents mondiaux, dont l'europeen Airbus. Il y a fort à parier que Boeing se révélera un commissaire aux comptes zélé.

C. Ja.

Le néerlandais KLM rompt son alliance avec Alitalia

LA COMPAGNIE AÉRIENNE néerlandaise, KLM, quatrième transporteur européen, a décidé, samedi 29 avril, de rompre son alliance avec la compagnie italienne Alitalia. Leo Van Wijk, président du transporteur néerlandais, a estimé, samedi dans la presse italienne, que le principal responsable de l'échec entre KLM et Alitalia était « clairement le gouvernement italien ».

Dans un communiqué, KLM a dénoncé, en outre, les tergiversations des autorités italiennes pour la montée en puissance de l'aéroport milanais de Malpensa et le retard pris sur le processus de privatisation d'Alitalia, qui devait être réalisé avant la fin du mois de juin. En conséquence, KLM demande également le remboursement de 100 millions d'euros qui ont été investis à l'aéroport de Malpensa.

Certains observateurs notent que le retard pris sur l'aéroport de Malpensa et le processus de priva-

tisation ne pourrait être qu'un prétexte qui cache une différence de fond : « KLM est culturellement plus proche de Northwest, en étant une compagnie privée d'Europe du Nord sans trafic domestique et plutôt libérale, que d'Alitalia, compagnie en voie de privatisation qui a un fort marché domestique », note un spécialiste, ajoutant que la création du groupement d'intérêt économique (GIE) entre KLM et Alitalia sur la mise en commun du fret et des services commerciaux de passagers avait déjà donné aux Néerlandais une idée de la cohabitation.

Air France pourrait être le bénéficiaire de cette opération : en 1997, Alitalia avait préféré s'allier à KLM plutôt qu'à la compagnie française. Aujourd'hui, il n'est pas impossible que, à l'occasion de l'ouverture du capital du transporteur italien, Air France soit, de nouveau, sur les rangs.

François Bostnavaron

Alcatel et Fujitsu s'allient dans le mobile de troisième génération

APRÈS un week-end de suspense durant lequel la communauté financière a spéculé sur un rapprochement entre Alcatel et Ericsson, l'équipementier téléphonique français Alcatel a annoncé, mardi 2 mai, la création d'une société commune avec son homologue japonais Fujitsu. Il s'agit de fournir en commun des équipements de téléphonie mobile de troisième génération (UMTS, Universal mobile telecommunications system). L'attribution, jeudi 27 avril, des premières licences de troisième génération en Grande-Bretagne a donné le coup d'envoi au déploiement de cette nouvelle forme de téléphonie mobile mariant la voix et les données Internet à haut débit. Dans les mois à venir, les opérateurs mobiles vont se battre pour obtenir des licences en Allemagne, France, Italie et dans le reste de l'Europe. Après avoir obtenu ces licences, les opérateurs auront à cœur de déployer rapidement leur réseau.

« Les premiers appels d'offre ont lieu actuellement », précise Gérard

Dega, président de la branche radiocommunication d'Alcatel. Pour les équipementiers, il faut être capable d'offrir des solutions techniques déjà testées pour cette nouvelle génération. C'est le sens du rapprochement entre Alcatel et Fujitsu. Ce dernier est déjà fournisseur de l'opérateur japonais NTT DoCoMo sur le premier service mobile de troisième génération « i-mode » qui a déjà séduit près de 6,3 millions de japonais.

ACQUÉRIR DES LICENCES

« La nouvelle société commune sera détenue à 66 % par Alcatel. Elle a pour but d'offrir la technologie déjà éprouvée de Fujitsu. Cette société commune concevra toute la partie de radiotélécommunication des nouveaux réseaux. Alcatel, pour sa part, fournira la partie cœur du réseau. Pour la commercialisation des systèmes, Fujitsu restera maître au Japon, Alcatel aura une prééminence dans le reste du monde », précise M. Dega.

Les deux équipementiers veulent profiter du changement de généra-

tion technologique pour dammer le pion aux deux géants actuels, le finlandais Nokia et le suédois Ericsson. Avec un chiffre d'affaires de près de 2 milliards d'euros dans les équipements mobiles, Alcatel est actuellement numéro quatre mondial, au coude à coude avec l'américain Motorola, le canadien Nortel et l'allemand Siemens. Chacun d'entre eux se partage entre 8 et 10 % du marché mondial. Pour sa part, Fujitsu est un acteur marginal, présent uniquement au Japon et réalise seulement 440 millions d'euros de chiffre d'affaires dans ce secteur. « Ensemble, nous visons près de 20 % du marché mondial de l'équipement de téléphonie de troisième génération », précise M. Dega. Ce marché devrait décoller à partir du premier semestre 2001. Il devrait représenter en 2001 près de 1 milliard d'euros de ventes. Puis il grimpera rapidement à 6 à 7 milliards d'euros en 2002 et près de 12 milliards en 2003. »

Toutefois, pour être un acteur de premier plan, l'association Alcatel-Fujitsu « devra être capable d'offrir

une solution complète comprenant à la fois les infrastructures mais aussi les terminaux téléphoniques et les premiers services d'Internet à haut débit », explique M. Dega. Les deux associés vont développer ensemble des téléphones incluant à la fois la technologie UMTS et celle actuelle de GSM. Alcatel, pour sa part, mettra à disposition des opérateurs téléphoniques des plateformes informatiques capables de créer des services Internet à haut débit.

Les opérateurs de téléphonie mobile, qui vont dépenser des fortunes pour acquérir des licences dans les différents pays européens, devraient faire pression sur leurs fournisseurs pour déployer le réseau au moindre coût. « Les fournisseurs de technologie devront participer financièrement à cet effort, soit par le biais des crédits fournisseurs, soit par le financement des besoins en fonds de roulement des opérateurs durant les premières années de commercialisation des services UMTS », explique M. Dega.

Enguérand Renault

Le Crédit suisse, seul européen à avoir réussi à intégrer une banque d'affaires américaine

Un mariage des cultures difficile selon Allen D. Wheat, le PDG de CSFB

Une seule grande banque européenne, le Crédit suisse, a réussi ce dont beaucoup rêvent : intégrer une banque d'investissement américaine. Sa fi-

liale, Crédit suisse First Boston (CSFB), qui regroupe ses activités de marchés et de conseil en fusions et acquisitions, est reconnue comme un

établissement américain aux Etats-Unis et européen en Europe. Le Crédit suisse a mis plus de vingt ans pour parvenir à ce mariage de cultures.

DE TOUTES les banques européennes, une seule, le Crédit suisse (CS), a réussi ce dont beaucoup rêvent : elle a acquis, développé et intégré une banque d'investissement américaine. Sa filiale, Crédit Suisse First Boston (CSFB), regroupe toutes ses activités de marchés et de conseil en fusions et acquisitions de part et d'autre de l'Atlantique. Elle est reconnue comme une banque américaine aux Etats-Unis et comme une banque européenne en Europe. Aucun autre établissement financier européen n'a encore réussi ce tour de force, même si la Deutsche Bank y travaille d'arrache-pied depuis le rachat de Bankers Trust, finalisé en 1999.

Pour Allen D. Wheat, le PDG de CSFB, cette présence américaine est un atout essentiel dans la concurrence entre grandes institutions financières. « Les banques peuvent se concentrer en Europe, mais cela ne leur donne pas l'accès au marché américain. Vous avez besoin de savoir ce qui se passe sur le plus grand marché du monde, sur celui qui sert de référence », explique cet Américain de cinquant-deux ans.

UN EXERCICE DIFFICILE

Il reconnaît toutefois que l'intégration d'une banque américaine dans un ensemble européen est un exercice difficile, en particulier sur le plan culturel. Pour y parvenir, le Crédit suisse a mis plus de vingt ans et beaucoup de moyens. La genèse de CSFB date de 1978. A l'époque, Crédit suisse et First Boston, une banque d'affaires américaine cotée en Bourse, ont créé une société commune à Londres, CSFB, chargée de se développer sur les marchés euro-obligataires. Puis, progressivement, Crédit suisse est monté dans le capital de First Boston pour en prendre le contrôle en 1988. Longtemps, plusieurs équipes, parfois concurrentes, ont travaillé parallèlement dans le groupe, sans grande coordination : celles de First Boston développaient leurs affaires outre-Atlantique, celles de CS Pacific First Boston bénéficiaient d'une grande indépendance, CSFB était un Etat dans l'Etat, enfin les banquiers chargés des grandes entreprises dans la banque commerciale Crédit suisse continuaient leur chemin de leur côté.

En 1993, une première réorganisation a eu lieu, sans les banquiers

La domination américaine			
CLASSEMENT MONDIAL DES BANQUES-CONSEILS EN FUSIONS ET ACQUISITIONS (1 ^{er} trimestre 2000)			
	Montant d'opérations conseillées en milliards de dollars	Nombre de transactions	
1	GOLDMAN SACHS & CO (E.U.)	11,2	20
2	DEUTSCHE BANK (Allemagne)	9,9	23
3	MORGAN STANLEY DW (E.U.)	4,0	21
4	ABN-AMRO ROTHSCHILD (Pays-Bas)	3,0	31
5	CSFB (Suisse)	2,0	29
6	SALOMON SB (E.U.)	1,2	3
7	MERRILL LYNCH (E.U.)	1,1	11
8	WARBURG DR (Suisse)	0,9	7
9	LEHMAN BROTHERS (E.U.)	0,8	10
10	DRESDNER BANK (Allemagne)	0,6	15

Source : Thomson Financial Securities Data

commerciaux du Crédit suisse. Les équipes n'ont toutes été rapprochées qu'en 1997. « Quand nous avons fusionné, les gens se connaissaient depuis longtemps, et Rainer Gut, le président du conseil d'administration de Crédit suisse, était personnellement très impliqué dans cette décision et sa réalisation. Il avait une bonne expérience de la banque d'affaires et les activités de gestion d'actifs », explique M. Wheat. Et pour cause : il a été l'un des plus jeunes associés-gérants de Lazard, à l'époque d'André Meyer.

Malgré cela, les différences de management entre Américains et Européens créent encore des surprises. « Dans les entreprises suisses, la règle de gestion est généralement celle du consensus, ce qui est loin d'être le cas dans une banque d'investissement anglo-américaine », reconnaît M. Wheat. Mais la vraie difficulté n'est pas là. Parce qu'ils sont sur le marché dominant, les Américains n'acceptent de travailler avec les Européens que si ces derniers leur laissent une grande autonomie. Il n'est pas anodin que le patron de CSFB soit américain, qu'il ait fait carrière dans une banque new-yorkaise, Bankers Trust, où il a été un des pionniers des marchés dérivés. Si M. Wheat affirme que le groupe Crédit suisse est parvenu « à réconcilier ces différents styles », tout le monde sait que c'est en les laissant cohabiter : à la banque commerciale, le consensus suisse ; à la banque d'in-

vestissement, les méthodes américaines.

M. Wheat se félicite toutefois que CSFB soit beaucoup plus ouverte aux Européens dans sa hiérarchie que les autres banques américaines. Ce n'est pas seulement vrai au niveau de son comité de conseillers, où siège notamment Didier Pineau-Valencienne, mais aussi au niveau des lignes de métiers. « Nous avons été la première banque à avoir des patrons de métiers basés partout dans le monde. Au total, la moitié des membres du comité exécutif résident hors des Etats-Unis, et tous, sauf un, ont eu dans leur carrière une expérience autre qu'américaine. Dans la plupart des banques américaines, tous les responsables sont à New York », explique M. Wheat.

RESTER PARI MI LES MENEURS

Sur l'avenir du secteur, M. Wheat est optimiste. Certes, les marchés ne seront pas toujours « absolument fabuleux », comme ils l'ont été en 1999 et au premier trimestre de 2000. M. Wheat sait qu'un renversement de tendance peut coûter cher : en 1998, CSFB a perdu 211 millions de francs suisses pour avoir notamment pris trop de risques en Russie. « Il y aura fatalement un retournement », attend-il, mais « il reste d'énormes poches de richesse », qui représentent autant de capitaux à gérer et d'optimisme pour les marchés financiers. « La désintermédiation continuera », poursuit-il, cette tendance qui

amène les entreprises comme les banques à se financer le plus directement possible auprès des investisseurs. « L'activité des banques d'affaires restera très prospère. En une seule journée, affirme-t-il, j'ai reçu quatre appels mentionnant des opérations de fusions et acquisitions potentielles tout à fait majeures. »

« C'EST UNE COURSE DE FOND »

Certes, la concurrence est vive. Les banques américaines continuent à se développer en Europe : Chase Manhattan vient de racheter Fleming à Londres, Salomon Smith Barney (Citigroup) a pris le contrôle de Schroders. Mais il pronostique qu'il se passera de ce côté de l'Atlantique la même chose qu'aux Etats-Unis : « Les acteurs qui ont une vraie profondeur sur le marché se comptent sur les doigts d'une ou deux mains. Il y aura une concentration en Europe aussi. »

Rester parmi les meneurs du marché est une gageure. M. Wheat avoue que pour rivaliser avec les plus grosses maisons américaines, les Merrill Lynch, Goldman Sachs ou Morgan Stanley, CSFB doit être « plus gros aux Etats-Unis, qui offre encore d'excellentes perspectives. Nous étions 3 600 en 1996 et nous sommes 6 000 aujourd'hui. Dans le monde, de 5 000 en 1996, nous sommes passés à 16 000 aujourd'hui et nous continuons à nous développer. » Il juge difficile de faire des acquisitions aux Etats-Unis mais ne l'exclut pas en Europe : « Nous pouvons être intéressés par des boutiques spécialisées. » Kleinwort Benson, toutefois, n'était pas sur sa liste : « Nous avons déjà repris BZW, la filiale de Barclays. » Il faut continuer à investir, développer, recruter. « Avec l'expansion de la nouvelle économie, il est de plus en plus difficile de recruter les jeunes diplômés des meilleurs écoles. » Les banques doivent changer de style. CSFB dispense désormais ses salariés de porter cravate et costume. « Le temps où un banquier d'affaires senior pouvait dire à un jeune : "Reste au bureau ce week-end et je passerai peut-être" est révolu », reconnaît-il. Les équipes sont aussi de mieux en mieux payées. Au risque de gonfler dangereusement les coûts si la conjoncture se retournait. « Il faut regarder le jeu dans son ensemble. Si, tous les quatre ans, il y a une mauvaise année, le plus faible perdra son sang-froid et les autres lui prendront des parts de marché. C'est une course de fond », conclut-il.

Sophie Fay

Les banques de Wall Street tentent par tous les moyens de conserver leurs salariés

Les jeunes revendiquent une meilleure qualité de vie

DIX ANS après la publication du *Bücher des vanités*, de Tom Wolfe, ou de *Poker menteur*, de Michael Lewis, tous les excès sont revenus à Wall Street. Les jeunes salariés des banques d'affaires se sentent de nouveau les « maîtres du monde ». Pourtant, ils boudent les propositions de première embauche les plus alléchantes ou se font ensuite prier pour rester à leur poste, tentés chaque jour par l'eldorado des « dot.com ». « Lorsqu'un jeune banquier travaille sur l'introduction en Bourse d'une société Internet, il se laisse souvent débaucher, témoigne le responsable d'un service. Les entreprises ont besoin de gens comme lui pour séduire les investisseurs institutionnels. »

Pour rester dans la banque, ils placent la barre très haut, sans vergogne. Paul Leung, un analyste de vingt-trois ans employé depuis un an par Salomon Smith Barney, la filiale banque d'investissement de Citigroup, a adressé un mémo à ses chefs, à leur demande, récapitulant les trente-six avantages qui pourraient fidéliser les cinq cents plus jeunes employés. Les revendications vont de la fourniture de meilleurs ordinateurs portables à l'ouverture de la salle de gym de la banque pendant le week-end, en passant par des montants de notes de frais plus élevés, de meilleurs plateaux-repas quand ils n'ont pas le temps d'aller se restaurer, l'ouverture d'une cafétéria, des tarifs plus avantageux pour passer leurs ordres de Bourse... et des services identiques à ceux des grands hôtels, notamment la blanchisserie !

Ces financiers débutants ont pourtant des rémunérations de l'ordre de 70 000 dollars (500 000 francs) par an. A leur décharge, ils travaillent souvent quatre-vingts heures par semaine, réalisent dans l'urgence des évaluations de sociétés, des études de marché pour les banquiers d'affaires qui montent les opérations de fusion et d'acquisition, les introductions en Bourse... « S'ils restent dans la banque d'affaires pendant cinq ans, ils gagneront environ 1 million de dollars par an, indique Cynthia Remec, chasseur de têtes pour les sociétés Internet, dans le *New York Times* du 8 avril. Malheureusement, ce ne sont que des cacahuètes par rapport à ce que leurs camarades de promotion gagnent dans les dot.com. Ils n'ont jamais été aussi bien lotis et pourtant ils ne se sont jamais sentis aussi lésés ! » Salomon a donc décidé de satisfaire une grande partie des revendications de ses jeunes banquiers.

Les unes après les autres, toutes

les banques font des concessions. Le costume-cravate, par exemple, n'est plus de rigueur à Wall Street. Des efforts plus concrets sont nécessaires. Le 5 avril, le PDG de Goldman Sachs, Henry Paulson, a annoncé que 2 millions d'actions seraient distribuées aux jeunes entrés dans la banque fin 1999, qui n'avaient pas profité de l'introduction en Bourse de la banque. Cela représente plus de 190 millions de dollars. La banque Donaldson Lufkin Jenrette (DLJ, groupe Axa) vient de proposer à ses salariés « associées » – un peu plus expérimentés que les analystes et âgés de moins de trente ans – un « package » sur deux ans leur assurant un revenu minimum de 700 000 dollars (dont 300 000 la première année et 400 000 la deuxième), à condition qu'ils s'engagent à rester dans l'entreprise jusqu'en février 2001. S'ils le souhaitent, ils peuvent même disposer immédiatement d'un quart de leur bonus garanti. Crédit suisse First Boston (CSFB) réfléchit à un plan de fidélisation pour les plus jeunes banquiers avec, notamment, davantage de souplesse pour leurs vacances, des jours de congé pour leur lune de miel ou pour la naissance d'un enfant.

ATTIRER LES MOINS DE TRENTE ANS

Martin Smith, le patron des activités de banque d'investissement pour l'Europe de DLJ, confirme au *Monde* que, « dans les banques américaines, les revenus par tête n'ont jamais été aussi élevés et les perspectives restent bonnes, ce qui justifie les politiques salariales actuelles ». Il rappelle qu'une part importante des rémunérations dans les banques d'affaires est variable, liée à l'activité. Il indique que le plan annoncé par DLJ vise aussi à attirer des équipes de banquiers de moins de trente ans, qui sont les apporteurs d'affaires de demain. « Nous leur proposons la sécurité plutôt que de mettre tous leurs œufs dans le même panier, en l'occurrence une dot.com dont l'avenir n'est pas forcément prévisible », explique-t-il.

Les banques en mutation doivent faire encore plus d'efforts. Chase Manhattan a annoncé qu'elle consacrerait 240 millions de dollars à la fidélisation des équipes de la banque d'affaires britannique Flemings, qu'elle vient de racheter. Dresdner a promis, à deux reprises, des bonus garantis aux équipes de Kleinwort Benson, déstabilisées par l'annonce, puis le retrait, du projet de fusion avec Deutsche Bank.

S. F.

Les riches toujours plus riches

POUR la quatrième année consécutive, la banque d'investissement américaine Merrill Lynch et le cabinet de conseil en stratégie Gemini Consulting ont publié leur fameuse étude sur les fortunes financières mondiales. Pour entrer dans la catégorie des plus fortunés – la plus courtisée par les banquiers du monde entier –, il faut détenir plus de 1 million de dollars d'actifs financiers, ce qui n'inclut ni les résidences principales ou secondaires ni l'entreprise, outil de travail.

Grâce à la croissance économique et surtout à l'envolée des Bourses mondiales en 1999, ce club, encore très sélect, s'est enrichi d'un million de membres, estime l'étude. Il atteint désormais sept millions d'individus dans le monde. Leur fortune financière totale s'élève à 25 500 milliards de dollars. Le club encore plus sélect des « ultra-fortunés » – Merrill Lynch fixe la barre à 30 millions de dollars d'actifs financiers – s'est également agrandi, atteignant 55 000 personnes à travers le monde, soit 18 % de plus qu'à la fin de l'année 1998. Ce mouvement d'enrichissement devrait se poursuivre jusqu'en 2004 au rythme de 12 % de croissance annuelle, affirme l'étude.

UN NOMBRE HISTORIQUE D'« ULTRAS-FORTUNÉS »

C'est en Asie que les fortunes se sont le plus accrues l'an dernier. Les millionnaires en actifs financiers en dollars sont passés de 1,3 million à 1,7 million. En Amérique du Nord, ils sont passés de 2,1 millions à 2,5 millions. En Europe de 1,8 million à 2,2 millions. L'envolée des Bourses mondiales, qui ont gagné 37 % l'an dernier, explique bien sûr une grande partie de ce mouvement, en particulier en France et en Allemagne, souligne l'étude. Les autres facteurs qui soutiennent l'enrichissement des plus riches sont les introductions en Bourse d'entreprises technologiques et autres start-up, qui ont donné naissance à un nombre historique d'individus « ultra-fortunés ».

Parmi eux, souligne le rapport, on retrouve les multimillionnaires de l'Internet, qui ont créé Amazon, e-Bay, Yahoo!, Red Hat et Ameritrade aux Etats-Unis, QXL et Lastminute.com en Grande-Bre-

tagne. En Allemagne, il y a eu 168 introductions en Bourse, soit plus qu'au cours des cinq précédentes années cumulées. Les options de souscription d'actions (stock-options), en particulier aux Etats-Unis, expliquent également une grande partie de l'enrichissement. Pour la seule année 1998, relève le rapport, quatre-vingt-douze dirigeants des deux cents premières entreprises ont reçu des stock-options pour une valeur de plus de 10 millions de dollars chacun.

C'est en Amérique du Nord que l'on trouve le plus grand nombre de milliardaires : ils sont 54 % des 514 recensés par l'étude. Ce n'était pas le cas en 1990, où les Etats-Unis ne représentaient que 31 % du total. Les milliardaires sont au nombre de cent quinze en Europe, de soixante-dix-sept en Asie, de trente et un en Amérique latine et de quatorze au Moyen-Orient.

Pour le seul marché français, la Société générale partage l'optimisme de Merrill Lynch. La banque, qui vient de renforcer son département de gestion privée à Paris, estime que « l'Europe va devenir la première zone mondiale de création de richesse », avec une grande différence par rapport à ce qui se passait il y a quelques années. Aujourd'hui, les fortunes traditionnelles, d'origine familiale, représentent 51 % des fortunes européennes.

Demain, elles ne pèseront plus que 43 %, la majorité des nouvelles fortunes venant des créateurs d'entreprises. La banque estime que les cotations en Bourse fourniront 27 % des nouvelles fortunes européennes, les cessions d'entreprises classiques 14 % et les revenus supérieurs à 2,5 millions de francs 30 %, la part des héritages tombant à 29 %. Citant la base de données Datamonitor, elle note que la France comptait, en 1997, 76 000 ménages ayant un patrimoine financier compris entre 10 et 30 millions de francs, et 14 000 dépassant les 30 millions de francs. En 2002, 25 000 ménages dépasseraient 30 millions de francs de patrimoine et, pour 121 000 ménages, celui-ci serait compris entre 10 et 30 millions de francs.

S. F.

GROUPE CAMIF

Société Anonyme coopérative à capital et personnel variables
Siège Social : Trévins de Chauray - 79045 - NIORT CEDEX 9

RCS NIORT : B 775 709 363

Les sociétaires de la société GROUPE CAMIF sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, le 22 mai 2000 à 10 heures, à l'effet de statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire 1999,
- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport général des Commissaires aux Comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1999,
- Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article 101 de la loi du 24 juillet 1966,
- Approbation desdits comptes et conventions,
- Quitus aux Administrateurs et aux Commissaires aux Comptes, de l'exécution de leurs mandats,
- Affectation du résultat,
- Renouvellement et nomination d'Administrateurs,
- Renouvellement de Commissaires aux comptes,
- Questions diverses.

Les sociétaires peuvent assister à l'assemblée, sur simple justification de leur identité, dès lors que leurs titres sont libérés des versements exigibles et inscrits en compte au jour de la date de la réunion.

Des procurations sont à la disposition des sociétaires soit à la délégation CAMIF-MAIF, soit au siège social de la coopérative.

Des formulaires de vote par correspondance ont été adressés par courrier individuel à tous les sociétaires, préalablement à la parution des présentes.

Toutefois, en cas de perte de ce document, les sociétaires qui désireraient voter par correspondance pourraient se procurer soit à la délégation CAMIF-MAIF, soit au siège social, le formulaire et ses annexes. La demande se fait par lettre recommandée avec demande d'avis de réception. Elle doit parvenir à la société six jours au moins avant la date prévue de l'assemblée. Les votes par correspondance ne seront pris en compte que si les formulaires, dûment remplis, parviennent à la société trois jours au moins avant la réunion de l'assemblée.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Benetton n'utilisera plus Toscani pour ses publicités

En annonçant, samedi 29 avril, la fin de son partenariat avec le photographe Oliviero Toscani, l'entreprise italienne a mis un terme au règne d'un directeur artistique dont les provocations publicitaires ne faisaient plus forcément recette

LA DERNIÈRE création publicitaire d'Oliviero Toscani pour Benetton aura été cette paire de fesses noires, presque plates, publiée samedi 29 avril dans la presse française, affublée de la traditionnelle étiquette verte « *United Colors of Benetton* ». Cette annonce, un ultime pied de nez, signe le retrait du publicitaire-photographe qui fut pendant près de vingt ans l'âme damnée de la communication Benetton.

Si l'histoire fut turbulente, c'est sur un ton laconique, sans rapport avec les polémiques médiatiques antérieures, que le groupe textile italien a annoncé, samedi 29 avril, qu'il mettait un terme à sa collaboration avec son directeur artistique exclusif : « *Benetton remercie Oliviero Toscani pour sa contribution fondamentale à une publicité nouvelle qui a répondu avec efficacité aux exigences de communication* », a indiqué le patriarche Luciano Benetton depuis Ponzano (près de Venise). La décision serait « *commune* », aucun détail sur les raisons de cette séparation n'a été fourni. Le départ d'Oliviero Toscani, cinquante-huit ans, marque la fin du règne d'un homme qui, en s'affranchissant de toute limite, a permis à Benetton de se faire un nom à l'échelle mondiale.

La logique n'en finissait plus d'arriver à son terme. Notamment avec la dernière campagne « *Nous, dans les couleurs de la mort* » censée soutenir la collection printemps-été



Printemps-été 1990, Toscani travaille avec l'agence française Eldorado : ses photos sont une ode innocente au mélange des races. Printemps-été 1992, Toscani utilise la photo de Theresa Frare, montrant un malade du sida agonisant, qu'il « *colorise* » pour en accentuer l'effet dramatique, suscitant polémiques et censures.



2000 aux Etats-Unis. Les visages des sept condamnés à mort ayant servi à l'opération de communication « *sociale* » de Toscani ont mis une nouvelle fois Benetton en face des tribunaux – l'attorney general du Missouri reproche à un représentant de l'entreprise de s'être abusivement présenté comme un journaliste de *Newsweek* pour accéder aux prisons –, et signé l'arrêt brutal des ventes de la ligne spécialement créée par Benetton pour l'un des plus gros distributeurs américains Sears Roebuck & Cie. Un accord pourtant présenté comme « *stratégique* » par l'entreprise italienne.

Ce sont trois publicitaires fran-

çais qui, en 1981, ont introduit Oliviero Toscani chez Benetton. « *M. Mazaro, un publicitaire italien de Trévise, nous a un jour demandé, comme à une dizaine d'autres agences de pub, d'imaginer une campagne qui permettrait à l'entreprise de sortir sa gamme enfants 0-12 d'Italie* », se souvient Bruno Suter, aujourd'hui directeur de création de l'agence Colorado. C'était un petit budget pour une petite entreprise familiale. Luciano Benetton est enthousiasmé par le slogan « *toutes les couleurs du monde* » et les images d'enfants portant des pulls de toutes les couleurs. Pour l'exécution, Bruno Suter retient le

photographe de mode Oliviero Toscani, qui travaille alors pour la marque californienne Esprit. Il a mandat pour mettre en forme les idées de l'agence.

UNE AMBITION GALOPANTE

Pendant sept ans, jusqu'à la femme noire allaitant l'enfant blanc et les deux enfants sur le pot (1989), Luciano Benetton utilisera l'agence de publicité française avant de s'en séparer pour ne garder qu'Oliviero Toscani. Il était « *dopé par son récent succès (...)* [et a] *estimé qu'il [pouvait] désormais se passer de nous* », explique, sans amertume, Bruno Suter. Le photographe, qui

vit en Toscane, est alors intronisé « *directeur artistique* » de Benetton tout en conservant un statut de « *consultant indépendant* ». Bourreau de travail et dévoré par une ambition galopante, il réussit à entretenir une relation privilégiée avec Luciano Benetton, longtemps convaincu que ses provocations lui rapportent davantage qu'elles ne lui coûtent. Au point de permettre à Oliviero Toscani, pendant dix ans, d'avoir carte blanche pour expérimenter sa « *nouvelle communication* », en multipliant les coups médiatiques sans rapport avec les produits.

Ce fils de photo-reporter n'hési-

taut pas à jouer avec l'information pour les besoins de sa communication. Depuis 1991, le ton s'était durci au rythme de campagnes de « *réalité* » : de la photo du bébé Giusy présentée comme un bébé mort-né, aux provocations religieuses ou sexuelles, Oliviero Toscani utilisait les témoignages les plus dramatiques pour valoriser « *sa cause* ». Il a, par exemple, mis en scène les vêtements ensanglantés d'un soldat bosniaque en 1994, et placardé la mort en montrant un malade du sida agonisant ou un rebelle du Liberia arborant un fémur humain. A son apogée, il obtiendra que Benetton finance La Fabrica, un « *laboratoire* » qu'il voulait inspiré du Bauhaus de Weimar. Avant que ses ambitions ne tournent court.

Car, si ses provocations lui ont permis de bénéficier d'une forte résonance médiatique à moindre coût – Benetton ne dépense que 4 % de son chiffre d'affaires, soit près de moitié moins que ses concurrents pour une notoriété équivalente –, le territoire d'expression idéologique de Toscani s'était récemment réduit. Les nouvelles marques du groupe, comme Sisley par exemple, échappaient à son contrôle, laissant présager le terme de sa gloire (*Le Monde* du 11 mars). C'est sans doute ce qui le poussa à accepter de devenir le directeur artistique du magazine new-yorkais *Talk*.

Florence Amalou

Publicis mandaté pour « explorer » une fusion avec Young & Rubicam

L'EFFERVESCENCE est grandissante autour de la plus vieille agence de publicité de Madison Avenue. Le groupe français de publicité Publicis, dixième groupe mondial, a poursuivi discrètement, ce week-end, ses discussions avec le groupe new-yorkais Young & Rubicam, septième groupe mondial de publicité et marketing, afin de parvenir à un préaccord de fusion qui permettrait aux deux enseignes d'être autonomes tout en partageant la même maison-mère.

Approché par Young & Rubicam pour contrer l'offensive menée depuis février par le britannique WPP (*Le Monde* du 29 avril), Publicis semble de plus en plus décidé à formaliser son offre. Le conseil de surveillance du groupe français, réuni vendredi 28 avril, a donné mandat à Maurice Lévy, le président du directoire, pour « *explorer toutes les voies pouvant conduire à un rapprochement entre Publicis et Young & Rubicam* ». Lundi 1^{er} mai, aucune décision n'était encore prise, mais le marché s'attendait à voir, en fin de semaine, le groupe de publicité français tenter de franchir massivement l'Atlantique.

COMMUNIQUÉ LACONIQUE

Les Français ne cachent plus leur intérêt pour le groupe new-yorkais même si une telle fusion « *ne figurait pas parmi les objectifs* », confie-t-on à Paris. Les Américains acceptent-ils l'offre de Publicis qui, selon le *Financial Times* du 30 avril, s'apprête à proposer entre 60 et 65 dollars pour une action Young & Rubicam ? Cette offre serait inférieure à celle faite par Martin Sorrell, le patron de WPP, en fin de semaine dernière. Elle valoriserait Young & Rubicam à environ 5 milliards de dollars, mais ne lui laisserait le contrôle que de

40 % du capital de la nouvelle entité. « *Nous ne nous déclarerons qu'à la condition d'être sûrs d'être les bienvenus* », affirme-t-on chez Publicis. Les Français veulent la majorité de ce qui peut devenir le troisième plus gros groupe mondial de publicité même si, par cette opération, la part des héritiers du fondateur Marcel Bleustein-Blanchet, en l'espèce celle d'Elisabeth Badinter, est réduite.

A ce stade, les deux groupes ne font « *aucun commentaire* », mais la voie pour une nouvelle mégafusion franco-américaine – le groupe Havas Advertising a racheté l'américain Snyder Communication en février pour 2,1 milliards de dollars (*Le Monde* des 22 et 23 février) – semble dégagée depuis que les discussions entre Young & Rubicam et WPP ont accablé, vendredi 28 avril. Des désaccords auraient persisté entre les deux états-majors qui avaient déjà, une première fois, suspendu leurs discussions mi-avril. Les dirigeants new-yorkais auraient notamment vu d'un mauvais œil la perspective d'un démantèlement de certaines activités au profit d'autres enseignes du groupe WPP, comme J Walter Thompson ou Ogilvy & Mather.

Un communiqué laconique, diffusé lundi 1^{er} mai par WPP, a confirmé que les négociations entre les deux groupes étaient rompues. Reste à savoir si Martin Sorrell renoncera à la première place mondiale en respectant le « *standstill agreement* » qui lui interdit, jusqu'en octobre, de mener une OPA hostile sur Young & Rubicam. D'autant que, selon la presse anglo-saxonne, cet engagement deviendrait caduc au premier accord formel entre Young & Rubicam et un autre partenaire.

FL. A.

Avec le redéploiement de son bouquet, Groupe AB a trouvé un deuxième souffle

DONNÉ POUR MORT, ou presque, il y a deux ans, Groupe AB affiche une santé financière retrouvée. La société dirigée par Claude Berda vient d'annoncer un bénéfice net de 38,2 millions de francs et des revenus avant impôt de 94,5 millions de francs en 1999 contre une perte de 262,3 millions de francs un an plus tôt. Le chiffre d'affaires du groupe est lui aussi à la hausse : 836,4 millions de francs l'an dernier contre 734,5 millions de francs en 1998. Ce bilan flatteur doit beaucoup à une restructuration drastique.

Tout avait pourtant bien commencé. En 1996, prenant de vitesse Télévision par satellite (TPS), Jean-Luc Azoulay et Claude Berda – alors les A et B d'AB Productions – mettaient sur orbite le bouquet numérique AB Sat. Un départ en fanfare rapidement troublé de couacs. Faute d'être un grand opérateur historique, AB Sat a eu du mal à trouver un fabricant pour ses décodeurs numériques. Aux problèmes techniques vinrent s'ajouter des difficultés de diffusion. Les services de base des câblo-opérateurs sont restés longtemps fermés aux chaînes du bouquet pour ne s'ouvrir véritablement qu'avec l'arrivée du numérique. Malgré tout, Groupe AB a réussi, le 12 décembre 1996, son introduction en Bourse à Wall Street. En plaçant 20 % de son capital sur le marché américain, le bouquet a levé 1,2 milliard de francs (*Le Monde* du 13 décembre 1999).

La joie allait être de courte durée. Six jours plus tard, TF 1 signifiait, par courrier, la rupture du contrat liant la chaîne privée à AB Productions pour la fourniture de programmes pour la jeunesse. La réaction des investisseurs américains a été immédiate. L'action

AB Group, introduite à 21 dollars, a perdu la moitié de sa valeur pour ensuite dégringoler jusqu'à 3 dollars.

Pour AB, la série noire n'était pas terminée. Le 26 avril 1997, un incendie, à l'origine encore inconnue aujourd'hui, a ravagé les deux tiers des locaux du groupe, dans la banlieue parisienne. « *Le sinistre n'était pas encore circonscrit*, raconte Claude Berda, *que des gens m'appelaient de la Bourse de New York pour me dire que, selon une rumeur, j'avais fait flamber mes locaux pour ne pas avoir à publier les résultats financiers du groupe.* » Heureusement, une sauvegarde de la comptabilité, effectuée quelques jours auparavant, a tué cette rumeur dans l'œuf, mais Groupe AB était au bord du gouffre.

RACHAT DE RTL9

Le grand tournant a été le rachat, au printemps 1998, de RTL9. La CLT cédait 65 % de la première chaîne du câble et du satellite, « *structurellement déficitaire* ». Dans la foulée, TPS annonçait, plusieurs mois après CanalSatellite, la reprise de chaînes d'AB Sat en option. Enfin, l'an dernier, les deux patrons d'AB ont séparé leurs activités avec la cession à Jean-Luc Azoulay de 80 % des activités de production, tandis que Claude Berda conservait la direction du bouquet numérique.

Dès 1998, RTL9 est redevenue bénéficiaire. « *Avant son rachat, cette chaîne n'avait pas trouvé son véritable concept, à la fois fausse télévision généraliste et fausse chaîne thématique. Nous avons recadré RTL9 sur le divertissement et le plaisir* », précise Richard Maroko, directeur des chaînes thématiques de Groupe AB. Selon lui, RTL9, forte de 22 millions de francs de résultat net en 1999, va

« *profiter pleinement de son statut de chaîne luxembourgeoise* » en diffusant des publicités pour des secteurs interdits aux chaînes françaises.

Désormais, Claude Berda a regroupé sa société « *autour de trois métiers : l'acquisition et la vente de programmes, le développement de RTL9 et l'édition de chaînes thématiques en France et à l'international* ». En France, les chaînes d'AB Sat rassemblent plus de 410 000 abonnés. Près de 27 % des souscripteurs de TPS seraient aussi abonnés aux chaînes d'AB Sat, qui recueille de forts indices de satisfaction de la part du public. En Allemagne, la chaîne musicale Onyx, rachetée l'an dernier, sera le « *navire amiral* » de quatre chaînes d'AB Sat : Moteurs, Animaux, Escales et XXL. Avec près de 11 millions d'abonnés, Onyx « *va se transformer en chaîne généraliste* » sur un format proche de celui de RTL9.

Groupe AB, présent en Pologne avec la chaîne Moteurs, devrait également s'implanter en Hongrie et en Roumanie. Fort de ses bonnes relations avec Albert Frère, actionnaire de la CLT-UFA, Claude Berda pourrait se déve-

opper en Europe de l'Est en compagnie de l'opérateur germano-belge, très présent sur tous ces territoires. AB pourrait aussi mettre le pied en Italie. Le bouquet numérique Stream, contrôlé par Telecom Italia et Rupert Murdoch, négocie la reprise de cinq à six chaînes d'AB Sat.

Outre l'international, « *le vrai challenge d'AB, c'est le numérique hertzien* », annonce M. Berda. Son groupe va « *répondre à tous les appels d'offres et même en suscitera car le numérique hertzien marquera le grand démarrage de la télévision en France. Nous serons candidats à cinq ou six fréquences. Il est temps que le pluralisme s'installe dans notre pays* ». Sans attendre, Groupe AB prend ses marques sur Internet. Outre « *un site portail AB* », Richard Maroko estime que « *RTL9 a vocation, en tant que chaîne généraliste, à être un site portail sur Internet* ». Quarante salariés sont déjà affectés à cette nouvelle activité. « *Je considère que les chaînes thématiques sont le meilleur vecteur pour nouer des synergies avec les sites Internet* », prédit Claude Berda.

Guy Dutheil

LE MONDE diplomatique

MAI 2000

L'AMÉRIQUE DANS LES TÊTES

Un délicieux despotisme par **Ignacio Ramonet**

La nouvelle vulgate planétaire par **Pierre Bourdieu et Loïc Wacquant**

L'impérialisme de la vertu par **Yves Dezalay et Bryant Garth**

Irrésistibles « *business schools* » par **Ibrahim Warde**

Restaurants rapides pour « *société sans classes* » par **Rick Fantasia**

« *Antiaméricanisme* », un mot de trop par **Serge Halimi**

Pensée unique, langue unique par **Bernard Cassen**

- **TUNISIE** : Bourguiba, Ben Ali et la démocratie, par **Kamel Labidi**.
- **ROYAUME-UNI** : Bataille pour Londres, par **Philippe Marlière**.
- **ÉCONOMIE** : Contre les privatisations, une économie plurielle, par **René Passet**.
- **MINORITÉS** : L'histoire oubliée de l'autonomie culturelle, par **Yves Plasseur**.
- **PROCHE-ORIENT** : Le Liban sud dans la guerre des frontières, par **Henry Laurens**.
- **ASIE** : Retour au Timor-Oriental, par **Roland-Pierre Paringaux**.

En vente chez votre marchand de journaux - 25 F - 3,81 €

La pige de la presse écrite

l'Argus de la Presse

www.argus-presse.fr

TABLEAU DE BORD

AGENDA

MERCREDI 3 MAI

■ **FRANCE** : publication de l'enquête Insee de conjoncture auprès des ménages (avril).
 ■ **GRANDE-BRETAGNE** : réunion du conseil de politique monétaire de la Banque d'Angleterre.
 ■ **ÉTATS-UNIS** : commandes à l'industrie (mars). Publication du Livre beige de la Réserve fédérale.
 ■ **UNION EUROPÉENNE** : publication des statistiques relatives au PIB de la zone euro (quatrième trimestre 1999).
 ■ **JAPON** : fermeture des marchés (jour de la Constitution) ainsi que les 4 et 5 mai.

JEUDI 4 MAI

■ **FRANCE** : enquête trimestrielle de l'Insee sur la conjoncture dans l'industrie (avril), sur le commerce de détail (avril) et sur les défaillances d'entreprises (février).
 ■ **UNION EUROPÉENNE** : publication de l'indice des services des Onze (avril), des indices de confiance des Onze (avril) et du chômage des Onze (mars).
 ■ **ÉTATS-UNIS** : Alan Greenspan, président de la Fed, s'exprime devant la Fed de Chicago.

VENDREDI 5 MAI

■ **FRANCE** : enquête trimestrielle de l'Insee dans les services (avril).
 ■ **ÉTATS-UNIS** : publication des statistiques sur l'emploi (avril).
 ■ **UNION EUROPÉENNE** : publication de la balance commerciale des Onze (février) et des prix à la production des Onze (mars).

LUNDI 8 MAI

■ **SUISSE** : réunion du G 10 et de la Banque des règlements internationaux.

AFFAIRES

INDUSTRIE

■ **PERNOD-RICARD** : le groupe français de boissons Pernod-Ricard a choisi de regrouper ses filiales Orangina et Pampryl au sein d'une même entité, croit savoir le quotidien *La Tribune* dans son édition de mardi.

■ **BMW** : le patron du constructeur allemand BMW, Joachim Milberg, va devoir quitter son poste après l'échec, la semaine dernière, de la vente de sa filiale britannique Rover au groupe d'investisseurs Alchemy, écrit mardi le *Financial Times Deutschland*.

■ **TOTALFINAELF** : le groupe français TotalFinaElf a confirmé,

lundi, des informations d'origine saoudienne faisant état de projets d'investissements, d'un montant total de 8 milliards de dollars (8,88 milliards d'euros), dans le secteur énergétique d'Arabie saoudite.

■ **LAFARGE** : le groupe cimentier a obtenu, vendredi 28 avril, le feu vert des autorités canadiennes de la concurrence pour reprendre le britannique Blue Circle. L'offre de rachat de Lafarge se termine mercredi 3 mai.

■ **TRACTEBEL** : la filiale énergie de Suez-Lyonnais a tiré un trait sur son engagement au Kazakhstan, en revendant ses actifs pour 100 millions de dollars (111 millions d'euros) à l'Etat local.

SERVICES

■ **IBM** : le groupe va créer une plate-forme commerciale Internet concurrente de celle annoncée lundi par douze sociétés de l'industrie high-tech, notamment Compaq et Hewlett-Packard.

■ **INTEL** : le numéro un mondial des microprocesseurs a annoncé lundi qu'il allait investir 150 millions de dollars dans une nouvelle société Internet, en collaboration avec Excalibur Technologies, spécialisée dans les logiciels de gestion de contenu multimédia.

■ **KPN/TELEFONICA** : l'opérateur néerlandais de télécommunications, KPN, a affirmé, samedi, être « en discussion avec Telefonica mais aussi avec d'autres opérateurs afin d'explorer des opportunités profitables aux deux compagnies ».

FINANCE

■ **DAI-ICHI MUTUAL FIRE MARINE INSURANCE** : l'assureur japonais, jugé insolvable, a été contraint par les autorités de contrôle de cesser ses activités. C'est la première compagnie d'assurance-dommages en faillite, après la cessation d'activité de plusieurs sociétés-vie.

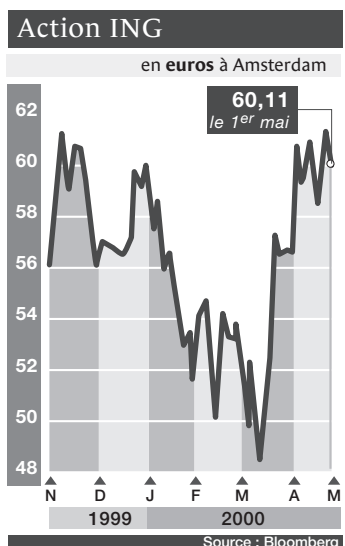
■ **GENERALI** : l'assemblée générale des actionnaires a confirmé, samedi 29 avril, Alfonso Desiata au poste de président et Gianfranco Gutty à celui d'administrateur délégué. Signe d'une amélioration des relations entre les banques d'affaires Lazard et Mediobanca, l'entrée au comité exécutif de l'ancien président de l'assureur italien, Antoine Bernheim, qui avait pourtant été limogé l'an dernier.

VALEUR DU JOUR

ING rachète ReliaStar pour 6,1 milliards de dollars

LE GÉANT néerlandais de la bancassurance ING a annoncé, lundi 1^{er} mai, le rachat amical, pour 6,1 milliards de dollars (6,6 milliards d'euros), du huitième assureur américain ReliaStar. Aux termes d'un accord signé avec la direction, ING rachètera la totalité des actions de cet assureur pour 54 dollars par titre. Ce prix comprend la dette de ReliaStar, estimée à 1 milliard de dollars.

ING devrait passer de la dix-neuvième à la huitième place des assureurs-vie américains, avec un total de primes de 12,4 milliards de dollars. Ses ambitions aux Etats-Unis ne s'arrêtent pas là. Son offre sur l'assureur-santé Aetna, lancée en mars conjointement avec un autre assureur américain, Wellpoint Health Networks, court toujours. Godfried van der Lugt, PDG du bancassureur, qui devait céder les rênes du groupe à Ewald Kist, mardi 2 mai, lors de l'Assemblée générale, a affirmé, lundi, à ce propos, lors d'une conférence de presse, que son groupe continuait de « garder toutes les options ouvertes ». Aetna estime que les conditions financières d'ING, à 70 dollars par action, ne sont « pas assez satisfaisantes ». Le rachat de ReliaStar, qui devrait être finalisé d'ici à la fin septembre 2000, « représente une étape importante dans la réalisation de notre stratégie de croissance aux Etats-Unis », estime M. van der Lugt. Les synergies réalisées devraient générer des économies après impôts

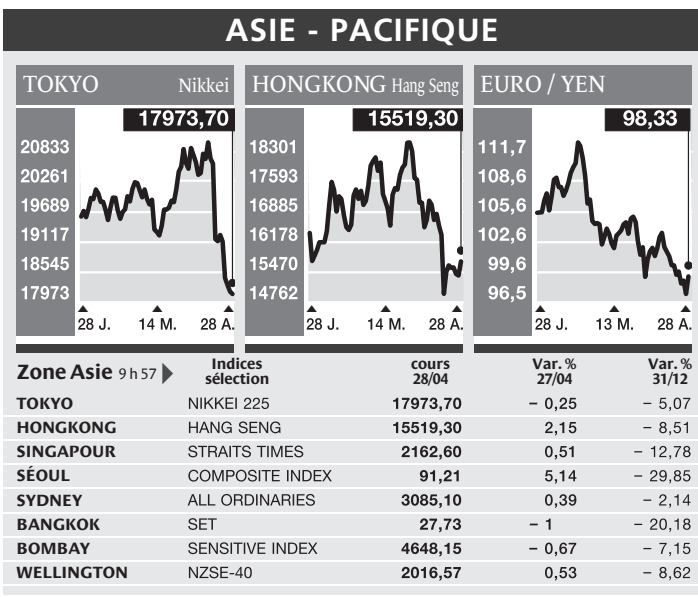
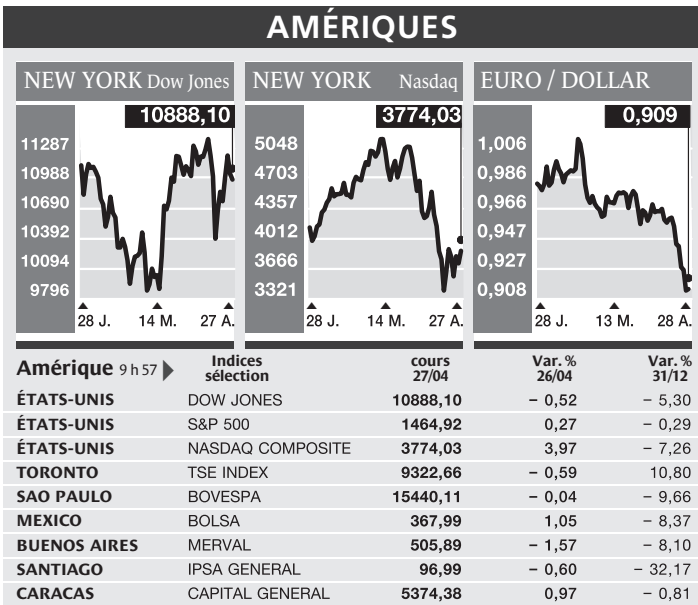
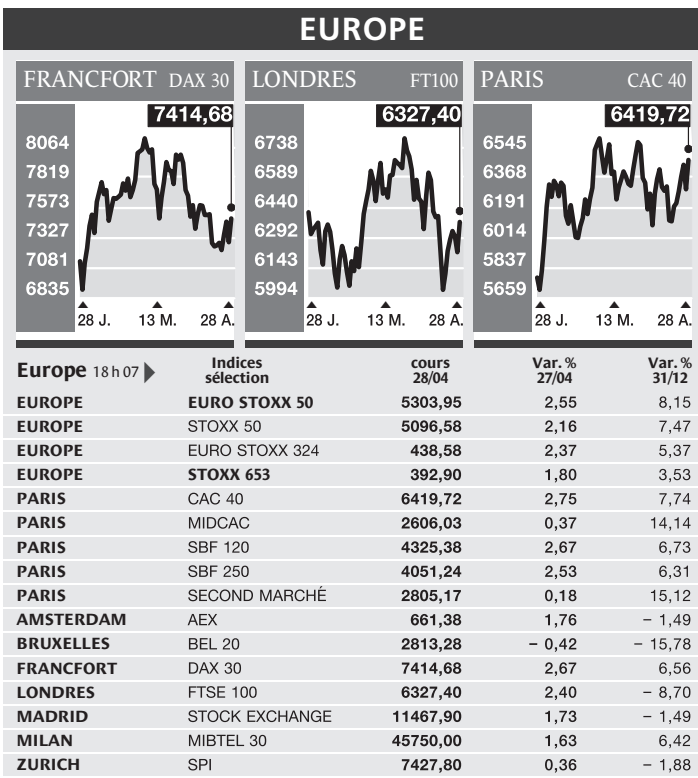


de 25 millions de dollars en 2001 et 65 millions en 2005. Basée à Minneapolis (Minnesota), la compagnie emploie actuellement 3 800 personnes.

Ce rachat sera financé sur fonds propres. Le groupe avait récemment déclaré posséder un trésor de guerre de 20 milliards d'euros. Il pourrait également céder certaines de ses participations, a précisé ING. La vente des titres du Crédit commercial de France (CCF), dont ING détient 19,05 %, pourrait en faire partie. ING a échoué à racheter la banque française, finalement reprise par le britannique HSBC, pour 11 milliards d'euros.

Le marché a bien réagi à cette annonce, le titre ING a clôturé la séance du lundi 1^{er} mai en légère hausse à 60,11 euros.

Pascale Santi (avec AFP.)



SUR LES MARCHÉS

PARIS

L'INDICE CAC 40 a entamé la journée du mardi 2 mai en hausse de 1,08 %, à 6 489,04 points, après avoir terminé vendredi sur un gain de 2,75 %, à 6 419,72 points.

FRANCFORT

A LA BOURSE de Francfort, l'indice de référence DAX a ouvert en baisse mardi, cédant 0,10 % dans les tout premiers échanges pour s'établir à 7 407,53 points. La Bourse de Francfort avait clôturé en forte hausse vendredi, grâce aux valeurs technologiques, favorisées par la bonne orientation du Nasdaq américain. L'indice DAX avait terminé sur un gain de 2,67 %, à 7 414,68 points. L'indice Nemax 50 du Neuer Markt avait gagné 4,42 %, à 7 117,50 points.

LONDRES

L'INDICE FOOTSIÉ de la Bourse de Londres a ouvert en hausse mardi, gagnant 32,7 points (soit 0,52 %), à 6 360,1 points. La Bourse de Londres avait fini en nette hausse, vendredi, grâce au bon comportement des valeurs technologiques et à l'apaisement des tensions inflationnistes en Grande-Bretagne. L'indice avait pris 2,4 %, à 6 327,4 points.

TOKYO

LA BOURSE de Tokyo a fini en hausse de 0,20 %, mardi. L'indice Nikkei a gagné 36,28 points, à 18 439,36 points. Lundi, le marché avait clôturé en vive hausse de 2,39 %, à 18 403,08 points.

NEW YORK

WALL STREET a terminé la séance du lundi 1^{er} mai sur une note positive. L'indice composite de la Bourse électronique Nasdaq a gagné 97,43 points (soit une hausse de 2,52 %), à 3 958,09 points. De son côté, l'indice Dow Jones des trente premières capitalisations de la Bourse de New York a suivi le même chemin, pour terminer sur une progression de 77,87 points (soit un gain de 0,73 %), à 10 811,78 points. Enfin, l'indice Standard and Poor's 500 a également terminé en hausse, gagnant 15,82 points (soit 1,09 %), à 1 468,25 points.

TAUX

LES MARCHÉS obligataires européens s'inscrivaient en léger recul en début de séance, mardi 2 mai, suivant le mouvement sur les fonds d'Etat américains qui avaient fini en baisse, lundi. Les taux d'intérêt à dix ans en France, qui évoluent à l'inverse des cours, remontaient à 5,42 %.

MONNAIES

L'EURO s'échangeait à 0,9164 dollar en début de matinée, mardi. Le vice-président de la Bundesbank s'est publiquement inquiété de l'impact d'un euro faible sur les importations européennes. « Les marchés sont allés trop loin et cela n'a rien à voir avec l'euro », a estimé Jürgen Stark, lors d'une interview à la chaîne de télévision allemande ARD, dimanche. Le dollar, de son côté, se négociait, mardi, à 108,47 yens.

ÉCONOMIE

France : croissance à un rythme élevé

LA CROISSANCE du produit intérieur brut français devrait être de 0,9 % au premier trimestre 2000, de 0,8 % au deuxième trimestre et de 0,8 % également au troisième trimestre, selon l'indicateur avancé de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) publié mardi. Les projections montrent un rythme de croissance annualisé de 3,4 % en moyenne sur les trois premiers trimestres de l'année, souligne la CDC. La projection de l'indicateur a été légèrement révisée à la hausse pour le premier trimestre 2000, de 0,8 % à 0,9 %. La première projection du 3^e trimestre ressort à un niveau élevé, ce qui signifie que la croissance sera probablement « sans inflexion », estime la CDC. L'acquis de croissance (le niveau qu'atteindrait la croissance si, par hypothèse, l'activité devait rester éteinte tout le reste de l'année) était à fin 1999, pour 2000, de 1,3 % (contre 1,4 % avant la publication des nouveaux comptes de l'année 1999), souligne la CDC. Avec les projections de l'indicateur pour les trois premiers trimestres, l'acquis pour 2000 serait de 3,2 % à la fin du troisième trimestre, estime la CDC.

■ **ALLEMAGNE** : le chancelier Gerhard Schröder a promis une baisse du nombre de chômeurs, « nettement en dessous de 3,5 millions », d'ici la fin de la législature, en 2002, lors d'une réunion organisée par les syndicats à l'occasion du 1^{er} mai à Hanovre (nord). « Pour la première fois depuis des années, ça bouge de nouveau sur le marché du travail », a déclaré le chancelier, dont le discours a été perturbé par quelques sifflets de manifestants.

■ **ÉTATS-UNIS** : la dette américaine continue à se réduire en 2000, pour la troisième année consécutive, et pourrait être complètement effacée d'ici à 2013, a déclaré lundi le président américain Bill Clinton. La dette va être réduite de 216 milliards de dollars durant l'exercice fiscal 2000 (octobre-septembre), soit le plus gros montant de l'histoire américaine. Cette nouvelle diminution porte le montant total à 355 milliards pour les exercices 1998, 1999 et 2000, a souligné le président dans un communiqué. La réduction de la dette publique amène « des taux d'intérêt plus bas, favorisant des investissements et une croissance plus élevée », a-t-il ajouté. Le département du Trésor estime qu'il remboursera 185 milliards de dollars de dette au 3^e trimestre de l'exercice 2000, contre une prévision précédente

de 152 milliards, et 47 milliards au trimestre suivant.

■ **Les Etats-Unis ont décidé de porter sept différends commerciaux avec six pays devant l'Organisation mondiale du commerce (OMC)** dont le Brésil, l'Argentine, la Roumanie, l'Inde, les Philippines et le Danemark, a annoncé lundi la représentante pour le commerce, Charlene Barshefsky. Dans un document transmis au Congrès, Washington a également menacé les Européens lundi de déclencher très prochainement d'éventuelles procédures à l'OMC contre les aides publiques accordées et promises au consortium aéronautique pour la construction de son futur super-gros porteur A3XX (lire page 20).

■ **L'indice composite d'activité établi par le groupement national des directeurs d'achat des principaux groupes manufacturiers américains (NAPM)** a baissé de 0,9 point en avril par rapport à mars pour s'établir à 54,9 %, a annoncé lundi l'organisme professionnel. Les analystes de Wall Street tablaient généralement sur un indice inchangé à 55,8 % en avril. « L'expansion dans le secteur manufacturier s'est poursuivie en avril », a souligné Norbert Ore, président du NAPM, qui regroupe les 300 principales entreprises manufacturières américaines.

■ **Koweït** : le Parlement koweïtien a donné lundi son accord de principe à un projet de loi prévoyant l'ouverture de l'économie aux investissements étrangers pour relancer l'économie nationale. « Nous devons soutenir tous les moyens destinés à attirer les investisseurs étrangers au Koweït », a déclaré le député islamiste Ahmed Baqer.

■ **INDE** : les exportations ont augmenté de 11,5 % sur l'année budgétaire 1999-2000 (avril 1999 à mars 2000) pour atteindre le niveau record de 37,53 milliards de dollars, contre 33,64 milliards en 1998-1999, selon des chiffres officiels publiés lundi. Les importations ont parallèlement progressé de 10,2 % en 1999-2000, à 46,15 milliards de dollars.

■ **BIT** : le directeur général du Bureau international du travail (BIT), Juan Somavia, a réclamé lundi une révision des règles qui régissent l'économie mondiale en souhaitant une « union mondiale en faveur du travail décent ». « Nous devrions revoir les règles et les politiques qui régissent l'économie mondiale » car « le temps est peut-être venu de repenser la nature de l'économie et sa finalité », a affirmé M. Somavia, qui participait à Rome au « jubilé des travailleurs » en présence du pape Jean Paul II.

Taux de change fixe zone Euro		Hors zone Euro	
Euro contre	Taux	contre franc	Taux
FRANC	6,55957	EURO	0,15245
DEUTSCHEMARK	1,95583	DEUTSCHEMARK	3,35385
LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	LIRE ITAL. (1000)	3,38774
PESETA ESPAG. (100)	1,66386	PESETA ESPAG. (100)	3,94238
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	ESCUDO PORT. (100)	3,27190
SCHILLING AUTR. (10)	1,37603	SCHILLING AUTR. (10)	4,76703
PUNT IRLANDAISE	0,78756	PUNT IRLANDAISE	3,82894
FLORIN NÉERLANDAIS (200)	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS	2,97660
FRANC BELGE (10)	4,03399	FRANC BELGE (10)	1,62607
MARKKA FINLAND. (5)	5,94573	MARKKA FINLAND.	1,10324

Cours de change croisés						
28/04 18h07	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR. S.
DOLLAR	108,12500	0,92486	0,90930	0,13862	1,55675	0,58064
YEN	1,09975	1,01693	98,33500	14,97500	168,26000	62,79500
EURO	7,21390	6,67080	1,09975	0,15245	1,71120	0,63855
FRANC	0,64236	0,59430	6,55957	11,22640	4,18925
LIVRE	1,72225	1,59255	0,64236	0,08910	0,37310
FRANC SUISSE	1,56610	0,23875	2,68010

Taux d'intérêt (%)				Matif				
Taux 28/04	Taux j.j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Cours 18h07	Volume 28/04	dernier prix	premier prix
FRANCE	3,83	3,85	5,41	5,68	Notionnel 5,5			
ALLEMAGNE	3,92	4,08	5,30	5,61	JUN 2000	354752,00	86,31	86,16
GDE-BRETAG.	5,88	6,08	5,21	4,43	Euribor 3 mois		NC	NC
ITALIE	3,92	4,05	5,60	5,95	Mai 2000		NC	NC
JAPON	0,07	0,05	1,76	2,16				
ÉTATS-UNIS	6,06	5,80	6,21	5,94				
SUISSE	2,75	3,12	4,09	4,51				
PAYS-BAS	3,89	4,05	5,45	5,69				

Pétrole		
En dollars	Cours 27/04	Var. % 26/04
BRENT (LONDRES)	23,76
WTI (NEW YORK)	25,74	+ 1,26
LIGHT SWEET CRUDE	25,53	+ 1,67

Or		
En euros	Cours 28/04	Var. % 27/04
OR FIN KILO BARRE	9800	+ 1,03
OR FIN LINGOT	9780	+ 0,51
ONCE D'OR (LO) \$	275,05	- 10,40
PIÈCE FRANCE 20 F.	55,20	+ 0,91
PIÈCE SUISSE 20 F.	55,40	+ 1,47
PIÈCE UNION LAT. 20	57	+ 3,83
PIÈCE 10 DOLLARS US	205	+ 0,99
PIÈCE 20 DOLLARS US	400	+ 5,26
PIÈCE 50 PESOS MEX.	357	+ 1,36

Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web du « Monde ».
www.lemonde.fr/bourse

VALEURS EUROPÉENNES

L'action du constructeur automobile allemand BMW a réduit ses pertes en fin de séance, vendredi 28 avril, soutenue par la forte hausse enregistrée par le DAX, l'indice des grandes valeurs du marché des actions de Francfort. Le titre a fini en baisse de 1,99 % à 29,60 euros, dans des volumes de transactions importants, après avoir dégringolé de 8 % en cours de séance. La rupture des négociations sur la cession de Rover par la société de capital risque Alchemy Partners a pesé sur le titre. BMW a fait savoir qu'il intensifierait ses négociations avec le consortium Phoenix, qui a la bienveillance et des autorités britanniques et des syndicats de Rover.

Le cours de Bourse d'Infineon, la filiale semiconducteurs de Siemens, a fait un bond de 7,29 % à 75,75 euros, à l'issue de la séance vendredi, après le relèvement par les bureaux d'analyse de Goldman Sachs et de Deutsche Bank de leur objectif de bénéfice par action sur le titre pour les années 2000 et 2001. Le groupe chimique allemand Bayer a gagné 3,78 % à 45,83 euros, vendredi, à la suite de l'annonce d'une forte croissance de son bénéfice et de son chiffre d'affaires au premier trimestre 2000. Le spécialiste des ordinateurs de poche Psion a pris, vendredi, 10,42 %, aidé par l'annonce d'un accord de licence avec Sony.

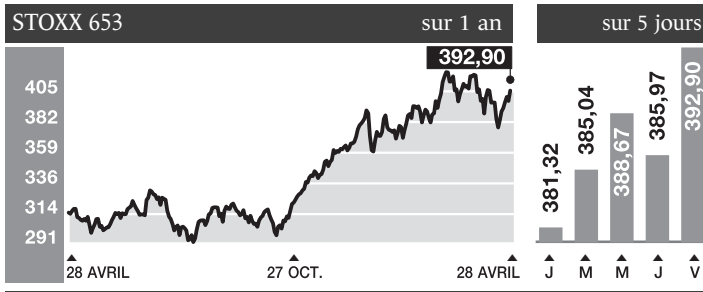


Tableau des valeurs européennes avec colonnes pour le titre, le pays, le cours et la variation.

28/04 18h24

AUTOMOBILE

Tableau des valeurs automobiles avec colonnes pour le titre, le pays, le cours et la variation.

BANQUES

Tableau des valeurs bancaires avec colonnes pour le titre, le pays, le cours et la variation.

PRODUITS DE BASE

Tableau des valeurs de produits de base avec colonnes pour le titre, le pays, le cours et la variation.

CHIMIE

Tableau des valeurs chimiques avec colonnes pour le titre, le pays, le cours et la variation.

CONGLOMÉRATS

Tableau des valeurs de conglomérats avec colonnes pour le titre, le pays, le cours et la variation.

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Tableau des valeurs de télécommunications avec colonnes pour le titre, le pays, le cours et la variation.

CONSTRUCTION

Tableau des valeurs de construction avec colonnes pour le titre, le pays, le cours et la variation.

CONSUMATION CYCLIQUE

Tableau des valeurs de consommation cyclique avec colonnes pour le titre, le pays, le cours et la variation.

PHARMACIE

Tableau des valeurs pharmaceutiques avec colonnes pour le titre, le pays, le cours et la variation.

ÉNERGIE

Tableau des valeurs énergétiques avec colonnes pour le titre, le pays, le cours et la variation.

Publicité pour la Volkswagen New Beetle 1.8 Turbo 150 ch* avec image de la voiture et détails techniques.

SERVICES FINANCIERS

Tableau des valeurs de services financiers avec colonnes pour le titre, le pays, le cours et la variation.

ALIMENTATION ET BOISSON

Tableau des valeurs de l'alimentation et de la boisson avec colonnes pour le titre, le pays, le cours et la variation.

BIENS D'ÉQUIPEMENT

Tableau des valeurs de biens d'équipement avec colonnes pour le titre, le pays, le cours et la variation.

BIENS DE CONSOMMATION

Tableau des valeurs de biens de consommation avec colonnes pour le titre, le pays, le cours et la variation.

COMMERCE DISTRIBUTION

Tableau des valeurs de commerce de distribution avec colonnes pour le titre, le pays, le cours et la variation.

HAUTE TECHNOLOGIE

Tableau des valeurs de haute technologie avec colonnes pour le titre, le pays, le cours et la variation.

ASSURANCES

Tableau des valeurs d'assurances avec colonnes pour le titre, le pays, le cours et la variation.

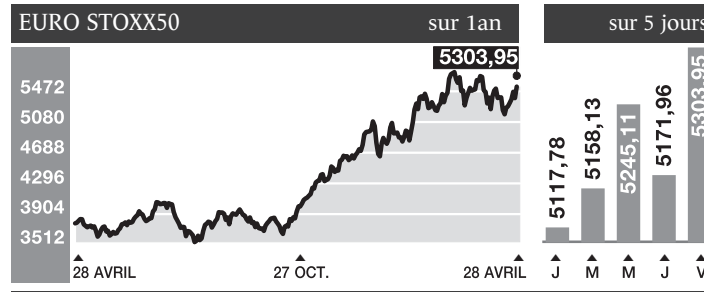


Tableau des valeurs européennes avec colonnes pour le titre, le pays, le cours et la variation.

MEDIAS

Tableau des valeurs médiatiques avec colonnes pour le titre, le pays, le cours et la variation.

BIENS DE CONSOMMATION

Tableau des valeurs de biens de consommation avec colonnes pour le titre, le pays, le cours et la variation.

COMMERCE DISTRIBUTION

Tableau des valeurs de commerce de distribution avec colonnes pour le titre, le pays, le cours et la variation.

HAUTE TECHNOLOGIE

Tableau des valeurs de haute technologie avec colonnes pour le titre, le pays, le cours et la variation.

SERVICES COLLECTIFS

Tableau des valeurs de services collectifs avec colonnes pour le titre, le pays, le cours et la variation.

EURO NOUVEAU MARCHÉ

28/04 18h24

AMSTERDAM

Tableau des valeurs européennes avec colonnes pour le titre, le pays, le cours et la variation.

BRUXELLES

Tableau des valeurs européennes avec colonnes pour le titre, le pays, le cours et la variation.

FRANCFORT

Tableau des valeurs européennes avec colonnes pour le titre, le pays, le cours et la variation.

FRANCFORT

Tableau des valeurs européennes avec colonnes pour le titre, le pays, le cours et la variation.

★ CODES PAYS ZONE EURO

FR : France - DE : Allemagne - ES : Espagne IT : Italie - PT : Portugal - IR : Irlande LU : Luxembourg - NL : Pays-Bas - AT : Autriche FI : Finlande - BE : Belgique.

CODES PAYS HORS ZONE EURO

CH : Suisse - NO : Norvège - DK : Danemark GB : Grande-Bretagne - GR : Grèce - SE : Suède.

VALEURS FRANÇAISES

Le cours de Bourse d'Alcatel était en hausse de 1,76 %, à 259,5 euros, dans les premières cotations, mardi 2 mai, après avoir bondi de 9,25 % vendredi, soutenu par diverses rumeurs d'alliances. Alcatel a annoncé, avant l'ouverture du marché, la création d'une coentreprise avec le japonais Fujitsu dans les réseaux mobiles de troisième génération. Le groupe français en détient 66 %.

L'action Publicis bondissait de 5,06 %, à 561 euros, dans les premiers échanges, mardi. Le groupe étudie une fusion avec Young & Rubicam après l'échec des discussions de ce dernier avec le britannique WPP. Le groupe français proposerait, selon le quotidien Les Echos, au moins 60 dollars par action Young & Rubicam, valorisant sa cible à plus de 4 milliards de dollars.

L'action Axa était en hausse de 1,16 %, à 165 euros, mardi matin. L'assureur britannique Sun Life & Provincial Holdings a annoncé, avant l'ouverture de la séance, avoir conclu un accord avec les français Axa pour le rachat des parts des minoritaires de Sun Life, à 500 pence en numéraire par action Sun Life.

Le groupe français de boissons Pernod Ricard gagnait 1,41 %, à 50,45 euros, mardi matin. Il aurait choisi de regrouper ses filiales Orangina et Pampryl au sein d'une même entité, indique le quotidien La Tribune.

RÈGLEMENT MENSUEL

VENDREDI 28 AVRIL

Cours relevés à 18 h 07

Liquidation : 24 mai

Table of French stock market values with columns for stock name, previous price, current price, and change.

Table of international stock market values with columns for stock name, previous price, current price, and change.

Table of international stock market values with columns for stock name, previous price, current price, and change.

Table of international stock market values with columns for stock name, previous price, current price, and change.

Table of international stock market values with columns for stock name, previous price, current price, and change.

ABRÉVIATIONS

Legend for abbreviations: B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes. SYMBOLES 1 ou 2 = catégories de cotation...

NOUVEAU MARCHÉ

VENDREDI 28 AVRIL

Cours relevés à 18 h 07

Table of new market values with columns for stock name, previous price, current price, and change.

Table of new market values with columns for stock name, previous price, current price, and change.

Table of new market values with columns for stock name, previous price, current price, and change.

Table of new market values with columns for stock name, previous price, current price, and change.

SICAV et FCP

Cours de clôture le 27 avril

Table of SICAV and FCP values with columns for issuer, previous price, current price, and date.

Table of SICAV and FCP values with columns for issuer, previous price, current price, and date.

Table of SICAV and FCP values with columns for issuer, previous price, current price, and date.

Table of SICAV and FCP values with columns for issuer, previous price, current price, and date.

Table of CDC Asset Management values with columns for stock name, previous price, current price, and date.

Table of CDC Asset Management values with columns for stock name, previous price, current price, and date.

Table of CDC Asset Management values with columns for stock name, previous price, current price, and date.

Table of CDC Asset Management values with columns for stock name, previous price, current price, and date.

Advertisement for AOL.fr featuring a large arrow graphic and the text 'PÉRIMÉ? SUR aol.fr, SUIVEZ L'ÉVOLUTION DE VOTRE PORTEFEUILLE BOURSIER GRATUITEMENT* ET EN TEMPS RÉEL. WWW.AOL.FR un service d' AOL'

Table of AOL.fr related values with columns for stock name, previous price, current price, and change.

Table of AOL.fr related values with columns for stock name, previous price, current price, and change.

SECOND MARCHÉ

VENDREDI 28 AVRIL

Cours relevés à 18 h 07

Table of second market values with columns for stock name, previous price, current price, and change.

Table of CDC Asset Management values with columns for stock name, previous price, current price, and date.

Table of CDC Asset Management values with columns for stock name, previous price, current price, and date.

Table of CDC Asset Management values with columns for stock name, previous price, current price, and date.

Table of CDC Asset Management values with columns for stock name, previous price, current price, and date.

SPORTS Les canoëistes français Franck Adisson et Wilfrid Forgues ont emporté, dimanche 30 avril, sur le futur bassin des Jeux olympiques de Sydney (Australie), l'épreuve de

Coupe du monde de slalom, confirmant ainsi leur statut de favoris des JO. ● SI LA DISCIPLINE est restée inscrite au programme olympique, elle le doit aux efforts de la Fédération

française (FFCK) et au savoir-faire d'EDF. ● LE BASSIN ARTIFICIEL DE PENRITH, dont le comité d'organisation australien jugeait la réalisation trop onéreuse (60 millions de francs),

a été conçu avec le soutien technique d'EDF. ● LE CANOË ET LE KAYAK, qui ont lieu respectivement en eaux vives et en eau calme, représentent huit épreuves. ● DES ALGUES PARASITES

ont envahi le bassin d'eau calme, entravant ainsi sérieusement la glisse des embarcations, mais le climat de la période des JO devrait contribuer à l'élimination de ces plantes.

Comment la France a sauvé le canoë-kayak du naufrage olympique

Si les épreuves de cette discipline auront bien lieu, lors des jeux olympiques de Sydney, sur le site de Penrith, c'est à la France que les spécialistes le doivent. Et plus particulièrement au lobbying de la fédération française et au savoir-faire d'EDF

SYDNEY (Australie)

de notre envoyée spéciale

Le bras de fer a été long, mais le canoë-kayak de slalom a retrouvé sa place au calendrier pour les Jeux olympiques 2000. Ses épreuves auront bien lieu à Penrith, à une soixantaine de kilomètres de Sydney. Dans la rude bataille pour les réintégrer, la France, l'un des pays leaders de la discipline (médaillé d'or en C2 et de bronze en K1 aux Jeux olympiques d'Atlanta en 1996, et une de bronze en C2 à Barcelone en 1992) - n'a pas joué le moindre des rôles.

Le comité d'organisation (SOCOG) et le gouvernement de Nouvelle-Galles du Sud arguaient-il du coût trop élevé - estimé à 60 millions de francs - de la construction d'un bassin artificiel d'eaux vives ? La France et ses alliés se sont ingéniés à leur soumettre d'imparables solutions de remplacement. Jusqu'à les faire plier.

Dès 1994, à la demande de la Fédération française de canoë-kayak (FFCK), dont elle est partenaire officielle, EDF avait dépêché sur place une mission d'observation. Son chef, l'ingénieur Gilles Bernard, champion du monde de descente en kayak monoplace en

1981, 1983 et 1985, en était revenu abattu par les devis locaux et la quasi-impossibilité d'intervenir si loin. Mais, en novembre 1996, lorsque la nouvelle officielle de la suppression du slalom pour Sydney est tombée, les ténors de la discipline ont refusé de capituler.

Par principe et au nom de leur « idéal olympique ». « J'ai pris un congé sans solde de trois mois, pour m'y consacrer, se souvient Franck Adisson, champion olympique en titre de slalom en canoë biplace (C2) avec Wilfrid Forgues et cadre-acheteur à l'unité de services et d'ingénierie EDF de Toulouse dans le « civil », car il ne s'agissait pas d'un problème d'argent, mais de politique. Notre petit sport a été l'objet fragile d'un marchandage entre le SOCOG et le Comité international olympique. »

La partie semblait perdue d'avance, mais, aidé de membres de la commission slalom de la Fédération internationale de canoë-kayak, le Britannique Richard Fox, pourtant retiré de la compétition, s'est lui aussi entêté.

Cinq fois champion du monde de slalom, le mari de la Française Myriam Jerusalem, médaillée de bronze en K1 aux Jeux olympiques

d'Atlanta, a fédéré des partisans tout en cherchant un allié dans la future ville olympique. Il l'a déniché chez Pacific Power - une petite compagnie publique d'électricité de Nouvelle-Galles du Sud - en la personne de Peter Heeley, kayakiste de haut niveau et ingénieur dans le retraitement des cendres d'usines thermiques. « Il est en quelque sorte mon équivalent australien, alors nous nous sommes communiqué des plans et des estimations par courrier électronique, raconte Gilles Bernard. Pacific Power a validé nos prix, 26 millions de francs au total, et contacté le SOCOG, mais la réponse était toujours négative. »

AU-DELÀ DE TOUTE ESPÉRANCE

Richard Fox s'est alors mis en devoir de convaincre les élus de la ville de Penrith de la rentabilité d'un stade artificiel d'eaux vives utilisable quotidiennement pour le rafting de loisir, en plus de la pratique de compétition. Avec le plus grand succès.

Lancée fin 1999, l'exploitation « grand public » fonctionne au-delà de toute espérance : les villes de Melbourne et d'Adelaïde sont séduites par le concept, et le slalom

est réhabilité aux JO. Fox a même été engagé en janvier 1998 comme entraîneur national par la Fédération australienne de canoë-kayak jusqu'à la fin 2000. La construction du bassin d'eaux vives a démarré en septembre 1997. Il ressemble à un long jacuzzi en forme de U bordé de talus d'herbes douces et de plusieurs tribunes assurant 12 000 places. Le sentier en béton qui longe la rivière de part et d'autre permet aux entraîneurs et au staff technique des équipes de suivre et

d'encourager leurs compétiteurs tout en courant d'un bout à l'autre du parcours.

Pacific Power s'est chargé du revêtement du fond du bassin et du système de pompage dans un bassin de dérivation accueillant en contrebas les surplus d'eau de la rivière Nepean. EDF y a placé son système « omniflots ». Il consiste à déplacer sur le fond des socles en béton munis de trous verticaux, dans lesquels sont emboîtés, lorsque la rivière est vidée, des élé-

ments en polyéthylène de petit diamètre créant des obstacles et des mouvements d'eau à la carte. Et l'entretien est mimime.

Si elle ne cache pas sa préférence pour les sites naturels, la paire française Adisson-Forgues brûle de défendre son titre olympique dans ce bassin gagné de haute lutte. Paradoxalement, cette folle épopée et son épilogue devraient assurer la pérennité de leur discipline.

Les concepteurs du stade d'eaux vives de Penrith ont noué des contacts sérieux avec Athènes pour 2004 et ils sont régulièrement sollicités par des villes candidates aux prochaines échéances olympiques. « La construction d'un bassin artificiel d'eaux vives dans les pays développés de site témoin, vis-à-vis du CIO et pour un investissement relativement faible, d'une volonté réelle d'organiser les Jeux », explique l'un d'eux. Ainsi, dans le cadre de sa candidature à l'édition 2008, Paris pourrait faire appel à eux pour démarrer l'an prochain les travaux d'un bassin d'eaux vives jouxtant le bassin du centre national de canoë-kayak et d'aviron de Vaires-sur-Marne (Seine-et-Marne).

Patricia Jolly

Le canoë-kayak aux Jeux olympiques

- Les canoëistes ou céistes se tiennent à genoux et se propulsent avec une pagaie simple. Les kayakistes, assis, s'aident d'une pagaie double.
- Le slalom a été classé discipline olympique en 1972 puis à nouveau en 1992. Il se pratique en eaux vives naturelles ou aménagées dans la catégorie masculine seulement en canoë monoplace (C1) et biplace (C2) et chez les hommes et les femmes en kayak monoplace (K1). Le port du casque est obligatoire.
- C'est une course contre la montre durant laquelle les concurrents doivent franchir sans les toucher 20 à 25 portes d'une largeur de 1,20 m à 3,50 m, suspendues perpendiculairement ou parallèlement à l'axe du courant. Les vertes doivent être franchies dans le sens de la descente, les rouges dans le sens de la montée (8 au maximum).
- Chaque « touche » de porte entraîne une pénalité de 2 points qui

s'ajoute au temps réalisé (1 seconde égale 1 point). Une porte non franchie entraîne une pénalité de 50 points.

● Chaque course comporte deux manches dont les résultats s'additionnent.

● Les épreuves olympiques de slalom auront lieu sur le bassin d'eaux vives de Penrith à une soixantaine de kilomètres de Sydney du 17 au 20 septembre

● La course en ligne est discipline olympique depuis 1936. Les épreuves se disputent en eau calme en opposition directe sur 9 couloirs balisés en ligne droite de 200, 500 et 1 000 mètres (finale après plusieurs séries de qualifications). Les bateaux effilés, dotés de coque en V, sont très instables mais assurent une glisse optimale.

● Les épreuves sont : le canoë monoplace (C1) et biplace (C2) et le kayak monoplace (K1), biplace (K2) et à 4 (K4).

Franck Adisson et Wilfrid Forgues se rassurent avant leurs derniers JO

SYDNEY (Australie)

de notre envoyée spéciale

Comme d'habitude, Franck Adisson n'a pas vu grand-chose en passant dans les portes du slalom. Myope et astigmat, l'équipier avant du canoë biplace français champion olympique en titre de slalom et sélectionné pour les Jeux olympiques de Sydney, pagaie toujours dans une sorte de brouillard. Selon lui, cela vaut mieux que de perdre ses lentilles dans les remous du parcours ou de « descendre » complètement à l'aveugle avec des lunettes trempées.

Mais depuis quinze ans qu'il navigue avec Wilfrid Forgues, son blond compère au torse de culturiste dans leur petit club de Bagneres-de-Bigorre (Hautes-Pyrénées), Franck Adisson a surtout cultivé d'autres sens que la vue. Marc Labedenes, coiffeur à Montpellier, leur entraîneur de toujours, a appris aux deux pagayeurs à penser « comme un seul homme » et « à se souvenir que c'est toujours le manque de vigilance d'un équipier qui pousse l'autre à l'erreur ».

Ainsi la fluidité de glisse de leur embarcation à fond presque plat, le ton des entraîneurs sur le bord du parcours ou le large sourire de Wilfrid Forgues à l'arrivée en disent plus long à Franck Adisson que ses yeux défaillants. Comme dimanche 30 avril, lorsque le speaker du bassin d'eau vive de Penrith (Nouvelle-Galles-du-Sud, Australie)

a confirmé la victoire dans la première étape de la Coupe du monde du « grand duo français ».

De retour sur la berge, Franck Adisson a rajusté ses petites lunettes ovales, rassuré. Après le combat pour le maintien de leur discipline au programme olympique, une saison 1998 limitée par une succession de blessures imputable au contexte psychologique difficile et une année 1999 plutôt dédiée à l'entraînement pour préserver leur fraîcheur, il manquait plus à l'équipage un éclatant succès sur le site des prochains JO, qui leur réussit plutôt bien puisqu'il s'y est déjà classé deuxième de la finale de la Coupe du monde 1999.

INTELLECTUELS BRICOLEURS

Pour gagner, cette paire d'intellectuels bricoleurs a ses secrets. Ils discutent beaucoup « avant, après mais jamais pendant les courses ». « Nous sommes trop cérébraux pour supporter les non-dits », expliquent-ils. Ils se triturent aussi sans cesse les méninges pour optimiser leur matériel. Après avoir mis au point, au début des années 90, un système de mousse ergonomique - largement utilisé aujourd'hui - pour l'intérieur de leur bateau, « afin de lui communiquer sans mouvement parasite toute l'énergie du coup de pagaie », ils ont adapté en décembre 1999 leur embarcation au bassin de Penrith.

« On a élargi le bateau de la pointe avant à l'équipier avant pour lui donner plus de volume sur l'avant. Du coup, il saute plutôt que de plonger, dit Wilfrid Forgues, ingénieur France Télécom. Ainsi, nous avons gagné en stabilité et nous pouvons mettre plus d'entraînement dans les coups de pagaie en nous préoccupant moins de l'équilibre. » Le jeu en valait, semble-t-il, la chandelle. « C'est la première fois qu'un bassin artificiel reproduit des mouvements d'eau naturels, explique l'équipage, et où notre navigation axée sur la glisse et la vitesse du bateau sont applicables. »

Pour tester leur compétitivité, Adisson et Forgues se réfèrent à Christophe et Pierre Luquet. Ces jumeaux âgés de vingt-quatre ans les ont d'ailleurs devancés d'une place lors des qualifications, samedi 29 avril, à Penrith. « Ils sont plus jeunes mais issus du même club que nous, dit Franck Adisson, trente ans comme Wilfrid Forgues, et le mimétisme qu'ils ont fait sur notre style nous permet en les regardant de toujours retrouver nos repères. »

Dimanche, l'expérience a tout de même prévalu. Excités par leur troisième place en qualifications, les frères Luquet, trop fougues, ont terminé huitièmes. Franck Adisson et Wilfrid Forgues, n'ont plus qu'à attendre sereinement et studieusement les 19 et 20 septembre.

P. Jo.

Nord Sud EXPORT

Le Monde

CÔTE D'IVOIRE ENJEUX ET ÉCHÉANCES

UNE JOURNÉE DE SÉMINAIRE ENTREPRISES POUR MIEUX ÉVALUER LA SITUATION ACTUELLE DE CE PAYS DANS SA RÉGION

VENREDI 12 MAI 2000 À PARIS

Le Monde et Nord Sud Export convient chefs d'entreprise et banquiers à une rencontre exceptionnelle avec (sous réserve) N'Golo COULIBALY, ministre de l'économie et des finances, Mamadou KOULIBALY, ministre du budget, Bamba MORIFERE, ministre de la santé, Charles KONAN BANNY, gouverneur de la BCEAO, Kalou DOUA-BI, commissaire chargé de la politique douanière à l'Uemoa, Joseph-Désiré BILEY, président de la Fédération nationale des industries et services de Côte d'Ivoire (Fnisci) et d'autres personnalités du monde économique et politique ivoiriens.

Ce séminaire poursuit quatre objectifs :

- Montrer que l'équipe économique du gouvernement de transition entend privilégier la franchise et l'austérité ;
- Faire entendre la voix du secteur privé, aujourd'hui prépondérant dans ce pays ;
- Rappeler les responsabilités de la Côte d'Ivoire comme pilier de l'intégration de l'Uemoa et de la zone franc ;
- Replacer la campagne électorale des prochaines présidentielles dans son cadre constitutionnel.

Le débat de qualité que méritent la Côte d'Ivoire et ses interlocuteurs à un moment crucial de son histoire !

Programme, renseignements et inscriptions auprès de : Annie BOECE ou Christelle TORRES

NORD SUD EXPORT

Tél. : 01-42-01-12-08 - Fax : 01-42-01-28-76

E-mail : nse@lemonde.fr

BELVÈS (Dordogne)

de notre envoyé spécial

Sur la table de massage, un homme répond par des cris de douleur aux gestes pourtant attentionnés du kinésithérapeute. A quelques mètres de lui, un concurrent belge, lâché par ses nerfs, éclate en sanglots. Un coureur russe peine à franchir les quelques mètres qui le séparent d'une chaise salvatrice, ivre de souffrance, les jambes raides, les muscles tétanisés. Le monde des courses longues distances, l'ultra-fond, est impitoyable. La douleur y est une compagne que l'on redécouvre sans cesse. « Après une course, je dors très mal, raconte le spécialiste français Gilles Diehl. Je me repasse dans la tête les moments les plus durs de la journée. Car des moments de joie, il n'y en a pas beaucoup. »

Et pourtant, ils y reviennent. Et de plus en plus nombreux. Dimanche 30 avril, environ 1 200 coureurs ont pris le départ des 100 kilomètres de Belvès, une course qui servait cette année de cadre aux championnats d'Europe de la distance. Une vingtaine de courses de 100 kilomètres sont organisées chaque année en France. Celle de Belvès, un village de 1 500 habitants perché dans le Périgord noir, est l'une des plus anciennes et aussi l'une des plus redoutées. Le relief tourmenté de la région rend l'épreuve encore plus terrible.

« À ALLURE RÉGULIÈRE » Pascal Fétizon, le champion d'Europe en titre, peut en témoigner : bien parti pour conserver son titre, cet ancien de l'équipe de France de marathon a été terrassé par les crampes et les contractures musculaires après le 80^e kilomètre, au point de devoir s'arrêter longtemps sur le bord de la route. Il a finalement terminé à une heure du vainqueur, le Japonais Takahiro Sunada, qui a avalé les 100 kilomètres de la boucle dessinée le long de la vallée de la Dordogne à une allure de métronome et en 6 h 17 min 17 s.

Le monde impitoyable du 100 kilomètres

part des 100 kilomètres de Belvès, une course qui servait cette année de cadre aux championnats d'Europe de la distance. Une vingtaine de courses de 100 kilomètres sont organisées chaque année en France. Celle de Belvès, un village de 1 500 habitants perché dans le Périgord noir, est l'une des plus anciennes et aussi l'une des plus redoutées. Le relief tourmenté de la région rend l'épreuve encore plus terrible.

« À ALLURE RÉGULIÈRE »

Pascal Fétizon, le champion d'Europe en titre, peut en témoigner : bien parti pour conserver son titre, cet ancien de l'équipe de France de marathon a été terrassé par les crampes et les contractures musculaires après le 80^e kilomètre, au point de devoir s'arrêter longtemps sur le bord de la route. Il a finalement terminé à une heure du vainqueur, le Japonais Takahiro Sunada, qui a avalé les 100 kilomètres de la boucle dessinée le long de la vallée de la Dordogne à une allure de métronome et en 6 h 17 min 17 s.

« Un bon coureur de 100 kilo-

mètres doit savoir courir lentement et à allure régulière, explique Bernard Pelletier, le responsable de l'équipe de France. L'erreur à ne pas commettre est de partir vite : on est alors sûr de ne pas aller jusqu'au bout. Ce n'est pas si facile, car l'allure de base du coureur de 100 kilomètres, à laquelle il doit se tenir dès le départ, est inférieure à celle qu'il adopterait pour un simple footing : environ 15 à 16 km/h pour les meilleurs garçons, 13 à 14 km/h pour les filles. »

Les effondrements sont monnaie courante. Une alimentation négligée, et c'est la défaillance sans appel. Des stands de ravitaillement sont disposés tous les quatre kilomètres. Les bidons des membres des équipes nationales, disposés à chaque stand et personnalisés afin d'être repérés de loin et saisis au vol, contiennent des mixtures aux teintes étranges. Des contrôles antidopages sont pratiqués à l'arrivée.

Les autres coureurs se contentent de piocher dans les coupelles contenant fruits secs, pâtes de fruits, gâteaux et sandwiches et de s'abreuver à

chaque passage d'eau, de gluco-

se ou de Coca-Cola. Les spécialistes comptent un mois et demi pour effacer totalement les séquelles d'une épreuve. Ils n'en disputent d'ailleurs en général que deux ou trois par an. « Pour être coureur de 100 kilomètres, il faut être un peu fêlé dans sa tête mais pas dans son corps, résume Bernard Pelletier. Les « cent-bornards », ce sont des rocs. » Karine Herry est donc sans doute un roc mais elle le cache bien. Cette frêle et blonde jeune femme de 32 ans a bouclé ses 100 kilomètres en un peu plus de huit heures, ce qui lui a permis de prendre la deuxième place de l'épreuve féminine et de conduire les Françaises au titre européen par équipes. Karine Herry exerce la médecine dans la Haute-Loire et ne disputait là que sa troisième course. « J'ai réussi à garder une bonne fréquence de jambes, dit-elle. Et pendant la deuxième partie du parcours, je n'ai pas arrêté de dépasser des hommes. Ça fait passer le temps plus vite. »

Gilles van Kote

Tariq Abdul Wahad, basketteur français de Denver

« Tous les sports français doivent se mettre au travail »

Après trois saisons passées aux Etats-Unis, Tariq Abdul Wahad, fait le point sur son expérience

Trois clubs - Philadelphie, Miami, New York - sont d'ore et déjà qualifiés pour les demi-finales des play-off du championnat professionnel américain de basket-ball. Si son équipe de Denver n'a pas atteint ce niveau de la compétition, Tariq Abdul Wahad, 25 ans, seul joueur français à évoluer en NBA, n'en reste pas moins extrêmement attentif à l'évolution de son sport aux Etats-Unis et en France.

« Voilà trois ans que vous avez rejoint le championnat professionnel américain, quel regard portez-vous sur ce parcours ?

- J'ai beaucoup progressé. Je me suis établi, je me suis créé une réputation dans mon travail, et ça, c'est très important : cela veut dire que je suis connu et respecté dans ce que je fais. Quand je regarde vers l'avenir, je perçois des choses qui peuvent aller vraiment dans le bon sens pour moi, avec l'aide de Dieu. Je suis optimiste.

- Qu'est-ce qui vous rend si optimiste ?

- Je sais que j'ai encore beaucoup de choses à apprendre, au niveau humain et au niveau professionnel. Aux Etats-Unis, j'ai appris les lois d'un nouveau pays, les règles de vie d'un peuple, une nouvelle culture, une nouvelle langue. J'emmagasine beaucoup de choses, et tout cela s'empile dans mon être, dans mon âme et cela m'aide. Cela aide le basketteur, mais surtout la personne. Lorsque je reviens en France et que je fais une pause, que je réfléchis à ce que je fais, à la situation de la France, ou à la situation des musulmans en France, je me dis que je pense être sur la bonne voie.

- La religion et votre carrière professionnelle semblent intimement liées pour vous...

- Oui. C'est obligatoire. L'Islam est un système compréhensif de vie. C'est un peuple, un gouvernement, une loi, une économie, une façon de vivre.

- Et qu'est-ce que le basketteur Tariq Abdul Wahad a appris du monde du basket-ball américain ?

- J'ai appris qu'il fallait beaucoup travailler, et j'ai appris à gérer ce travail. Un sportif de haut niveau doit savoir quand il faut foncer et quand il faut ralentir. Je ne connais pas bien le basket-ball professionnel en France, mais on ne peut pas comparer une saison de NBA et le championnat de France. C'est l'éléphant et la souris. Il ne faut pas se mentir.

- Mais les sports américains, c'est aussi du grand spectacle avec des dérivés, des histoires de drogue et de dopage...

- Les histoires de drogue, c'est de la mythologie. Dans les années 1980, la NBA a effectivement eu un vrai problème avec la cocaïne ou l'héroïne. Mais aujourd'hui, ils ont mis en place une réglementation terrifiante, où même le cannabis est interdit. Tous les joueurs subissent un contrôle d'urine chaque année. Si on se fait attraper, on est suspendu pour six mois.

- Un seul contrôle par an, c'est peu, non ?

- Pourquoi ce serait peu ? Les joueurs de première année ont droit à quatre contrôles par an. Un joueur qui fume du cannabis se fera attraper dès la première année. Mais les dirigeants feront en sorte de l'aider, pas de le casser. Je suis sûr que cette année quelques joueurs se sont fait prendre, mais cela reste confidentiel. Ils les prennent à part pendant trois jours, avec des gens bien avisés, des docteurs.

- Les contrôles antidopages sont-ils plus fréquents ?

- Il n'y a pas de contrôle. Dans le basket-ball, le dopage n'existe pas.

Se doper, mais pour quoi faire ? Pour gagner de la masse physique ? Ce serait ridicule. Cela ne fait pas progresser en vitesse, cela n'avantage en rien du tout. Le basket-ball est un sport qui n'est pas concerné par ce genre de problème.

- Vous savez que ce n'est pas la façon dont on voit les choses en France ?

- En France, on ne travaille pas assez. Au lieu de se donner à fond dans la salle de musculation, les joueurs font ce qu'ils ont à faire, tranquilles, pépères. Et après on dit : « Les Ricains sont plus forts que nous, ils doivent se doper. » C'est trop facile. Tous les sports français doivent se mettre au travail.

- Vous avez toujours eu des relations conflictuelles avec le basket français en particulier et avec la France en général. Comment expliquez-vous ce conflit permanent ?

- J'adore la France. Je suis un citoyen français. J'ai des relations conflictuelles avec la presse spécialisée, c'est tout. Je ne suis pas le seul dans ce cas. Beaucoup d'athlètes de haut niveau ont des problèmes avec leur presse spécialisée. Ça m'a posé des problèmes quand j'avais dix-huit ans, mais aujourd'hui j'en ai vingt-cinq.

- En juin 1999, à la fin de l'EuroBasket, vous avez fait des déclarations fracassantes, en comparant la situation actuelle d'un athlète noir en France avec celle d'un athlète noir aux Etats-Unis dans les années 60. Ces propos ont choqué. Qu'aviez-vous voulu dire ?

- Au mois de mars, un sondage

publié dans Libération a montré que 61 % des Français estimaient qu'il y avait trop de personnes d'origine étrangère vivant en France. Mon jugement n'a rien de fracassant : je décris ce qui se passe. Il faut arrêter de se voiler la face. Ce qui se passe dans les rues, c'est ce qui se passe dans une équipe de basket-ball, c'est ce qui se passe dans une entreprise, à La Poste, chez Renault. C'est ce qui se passe partout. Aux Etats-Unis, c'est pareil, mais ils ont fait face à la question de la place de l'athlète noir dans la société à la fin des années 60, lorsque Tommy Smith a levé son poing ganté aux Jeux olympiques de Mexico. Mais attention, le malaise, ce n'était pas d'entendre les athlètes se faire traiter de « sales Noirs ». On leur disait : « On a besoin de toi, tu sais ce que tu as à faire, tu joues du mieux que tu peux, mais il faut que tu comprennes bien que toi et moi on n'est pas du même bord, c'est tout. »

- Cette situation est celle d'un athlète noir ou issu d'une minorité en France ?

- Oui. C'est la situation du malaise, du non-dit. Tuournes le dos et on parle sur toi. C'est la situation qui est décrite par le sondage. Il y a des chiffres. Nous, les minorités, on a beaucoup de travail à faire sur nous-mêmes, mais 61 % des Français ont aussi du travail à faire. Qu'on arrête de me faire passer pour quelqu'un de scandaleux. J'ai dit cela parce qu'il faut faire avancer les choses. »

Propos recueillis par Eric Collier

La réaction d'orgueil du Paris-SG a été fatale au SC Bastia

Il s'est imposé par 2 buts à 1

QUAND on peut le moins, on peut le plus. Samedi 22 avril, le Paris-Saint-Germain s'attirait quolibets et railleries pour s'être incliné (0-2) au Stade de France en finale de la Coupe de la Ligue face à Gueugnon (D2). Dimanche, 30 avril, l'équipe de la capitale a réussi l'exploit de la 32^e journée du championnat de France en s'imposant (2-1) sur le terrain du SC Bastia, jusqu'alors invaincu à domicile.

Avec 54 points, le PSG occupe le deuxième rang au classement devant Bordeaux (53), qui a enregistré à Saint-Etienne sa sixième victoire (2-1) consécutive. Dans la course aux trois places qualificatives à la Ligue des champions, l'Olympique lyonnais a réalisé la mauvaise opération, s'inclinant (3-4) à Lens.

La défaite de Montpellier face à Metz (0-1) condamne officiellement les Languedociens à la relégation. Le Havre, dominé à domicile par Strasbourg (0-1), devrait suivre et Nantes se retrouve dans une position délicate après son revers (1-2) à Nancy alors que Marseille s'est donné un peu d'air en obtenant un nul (2-2) à Auxerre.

La polémique de la journée est à mettre au débit de l'AS Monaco, qui a été battue (1-2) à Sedan sans Fabien Barthez et David Trezeguet. Les deux champions du monde ont été écartés par leur entraîneur pour ne pas avoir regagné la Principauté dès mercredi 26 avril après le match amical France-Slovénie (3-2) et feront l'objet d'une sanction financière.

Le championnat de France de football de D1											
32 ^e JOURNÉE	CLASSEMENT										
	Points	G	N	P	Diff.	Chpts	Séries				
Lens-Lyon	4-3										
Sedan-Monaco	2-1	1	Monaco	62	32	19	5	8	+30	=	GGPGP
Nancy-Nantes	2-1	2	Paris-SG	54	32	15	9	8	+11	=	NGNGG
Troyes-Rennes	1-0	3	Bordeaux	53	32	15	8	9	+13	▲	GGGGG
Le Havre-Strasbourg	0-1	4	Lyon	52	32	15	7	10	+2	▼	PGGNP
St Etienne-Bordeaux	1-2	5	Sedan	47	32	13	8	11	0	▲	NPPNG
Montpellier-Metz	0-1	6	Strasbourg	46	32	13	7	12	-6	▲	PGNGG
Bastia-Paris SG	1-2	7	Bastia	44	32	11	11	10	+5	▼	GGGNP
Auxerre-Marseille	2-2	8	Auxerre	44	32	12	8	12	-4	▼	PPNPN
		9	Lens	43	32	12	7	13	-3	▲	PPGGP
		10	St-Etienne	42	32	11	9	12	-4	▼	GNNNP
		11	Troyes	42	32	13	3	16	-14	▲	GGNGG
		12	Metz	41	32	8	17	7	+5	▲	PNPNG
		13	Marseille	40	32	9	13	10	0	▼	PPGNN
		14	Rennes	40	32	11	7	14	-2	▼	PGPPP
		15	Nancy	38	32	10	8	14	-4	▲	GPPNG
		16	Nantes	37	32	10	7	15	-3	▼	GPNNP
		17	Le Havre	34	32	9	7	16	-18	=	GPPPP
		18	Montpellier	30	32	7	9	16	-8	=	PGNGP

LES CARTONS	LES ATTAQUES
1 Nantes 1 50 2 Montpellier 2 76 3 Sedan 3 63	1 Monaco 63 buts • 2 Bordeaux 50 buts • 3 Paris-SG 49 buts.
16 Marseille 9 75 17 Nancy 9 77 18 Le Havre 10 61	LES DÉFENSES 1 Metz 30 buts • 2 Monaco 33 buts • 3 Bastia 36 buts.
	LES BUTEURS 1 Anderson (Lyon) 22 buts • Trezeguet (Monaco) 20 buts • 3 Simonsen (Monaco) 18 buts.

33^e JOURNÉE : Jeudi 4 mai : Lyon-Bastia; Bordeaux-Lens; Strasbourg-St-Etienne; Auxerre-Rennes; Metz-Troyes; Monaco-Le Havre; Marseille-Nancy; Nantes-Sedan Paris SG- Montpellier

Le si beau printemps de Bourg

MÊME si elle s'est inclinée, de justesse, contre Vichy, lors de la 33^e journée de championnat de Pro B, l'équipe de la Jeunesse laïque de Bourg-en-Bresse (Ain) a gagné son pari. Son meilleur goal average particulier lui a ouvert l'accession en Pro A, l'élite du basket-ball français. L'ultime confrontation, contre Nantes, une victoire saluée dans une liesse indescriptible, n'a fait que confirmer ce que tout un club septuagénaire, toute une association nonagénénaire et toute une ville espéraient avec ferveur depuis longtemps : la joie de recevoir, la saison prochaine, dans une salle fidèlement fréquentée par plus de 2 000 supporters, les légendes de la discipline que sont Villeurbanne, Pau-Orthez et Limoges.

Avec ses huit joueurs professionnels sous contrat, dont deux Américains, la Jeunesse laïque, la « J. L. » ou la « Jeu » pour les familiers, affiche vingt-sept victoires et sept défaites cette saison. L'équipe, dont l'un des joueurs, Jérôme Monnet, a été formé par le club, a été bâtie autour d'un quatuor issu du basket régional, soutenu par plusieurs années de pratique. Elle a moins brillé par le talent de ses individualités que par l'efficacité de sa défense et, surtout, une maîtrise technique et une motivation jamais démentie.

VERTUS COMBATIVES

Les blessures qui n'ont pas éparné l'effectif n'y ont rien changé. Dans l'adversité, l'équipe, dans laquelle deux Américains ont su se fondre, a fait preuve d'une solidarité exemplaire.

Ces vertus combattives dont l'entraîneur, Alain Thinet, a su tirer le meilleur parti et qu'il a fait

progresser en même temps que la stratégie, la « Jeu » en aura besoin pour espérer se maintenir en Pro A : son objectif affiché est de finir entre la 10^e et la 14^e place, juste au-dessus du couperet qui impose les matches de play-off-down, pour la descente en Pro B. Le club ne fera pas de folies. Bernard Coron, son président, prévoit de maintenir neuf joueurs sous contrat. En revanche, le budget de l'équipe pro devra passer de 5,5 à 8,5 ou 9 millions de francs.

Même si ce chiffre maintient le club dans la fourchette basse des formations de son rang, le bond financier n'est pas mince dans une collectivité de 45 000 habitants qui agrège 70 000 âmes avec sa banlieue et qui doit faire face aux ambitions retrouvées du rugby et celles, toujours avouées, du football. Bernard Coron espère un sérieux coup de pouce de la ville de Bourg-en-Bresse et du conseil général de l'Ain : les subventions demandées passeraient, respectivement, de 1,16 million à 2 millions de francs, et de 330 000 à 1 million de francs. Le président peut aussi compter sur les sponsors, présents de longue date autour de l'équipe fanion et qui ont apporté 3 millions de francs au cours de la saison.

Bernard Coron mise aussi sur le formidable engouement créé par l'accession, la première dans l'histoire d'un club bressan, à ce niveau du sport professionnel, auprès de supporters qui n'ont jamais ménagé leur appui et leur constance. En attendant, la « J. L. », libérée de toutes charges et pressions sportives par son titre de champion de France, a plusieurs mois pour préparer l'avenir. Elle va commencer par savourer sa joie : jeudi 27 avril, Bourg-en-Bresse a déployé pour elle les fastes que Gueugnon a réservés à ses footballeurs pour leur victoire en Coupe de la Ligue. Comme il l'a fait pour le Football-Club Bourg-Péronnas, au moment de son merveilleux parcours, en Coupe de France 1998, comme en 1999 pour l'Union sportive bressane, championne de France de rugby en Nationale 2, le chef-lieu de l'Ain va mettre sa réserve légendaire sur la touche et célébrer le sacre du printemps.

Laurent Guigon

Triathlon : le Français Olivier Marceau champion du monde

Olivier Marceau, avec un temps de 1 h 51 min 41 s, est devenu le premier Français à s'adjuger le titre de champion du monde de triathlon, dimanche 30 avril à Perth (Australie). Dans des conditions climatiques difficiles, le Niçois, âgé de 27 ans, a devancé les Australiens Peter Robertson et Craig Walton. « C'est incroyable ce qui s'est passé aujourd'hui. Je suis très heureux », a déclaré Olivier Marceau, qui, avec Carl Blasco (4^e) et Stéphane Bignet (8^e), a signé une très bonne performance d'ensemble des Français. Dans l'épreuve junior (moins de 20 ans), le Français Frédéric Belaubre a également été couronné.

DÉPÊCHES

■ **BASKET-BALL** : le CSP Limoges, déjà vainqueur de la Coupe Korac, s'est adjugé, dimanche 30 avril, au Palais omnisports de Bercy, la Coupe de France, en battant en finale le Paris Saint-Germain (79-73).

■ **CYCLISME** : le Français Patrice Halgand, de l'équipe Jean Delatour, a gagné, dimanche 30 avril, le trophée des grimpeurs, qui s'est disputé sur le circuit d'Argenteuil-Sannois (Val-d'Oise).

■ **FOOTBALL** : Guingamp devra encore patienter pour fêter son retour en première division, après sa défaite face à Gueugnon (0-2), vainqueur de la Coupe de la Ligue, samedi 29 avril, lors de la 35^e journée du championnat de France de deuxième division. Au classement, les Bretons, toujours 2^s, comptent 6 points d'avance sur Toulouse, vainqueur de Wasquehal (2-0), et 9 sur Sochaux, victorieux à Amiens (0-2).

■ **Le Bayer Leverkusen, qui s'est imposé** dimanche 30 avril face à Hambourg (2-0), s'est rapproché du titre de champion d'Allemagne. A deux journées de la fin de la saison, les hommes de Christoph Daum comptent toujours 3 points d'avance sur le Bayern Munich, large vainqueur de Rostock (4-1).

■ **Le Deportivo La Corogne**, leader du championnat d'Espagne, s'est incliné face au Celta Vigo (2-1), dimanche 30 avril. Après 35 journées, le « Depor » ne dispose plus que de 2 points d'avance sur son dauphin le FC Barcelone, vainqueur de l'Atletico à Madrid (0-3), et 5 sur Saragosse, tenu en échec sur sa pelouse par l'Athletic Bilbao (0-0).

■ **La Juventus Turin**, battue à Vérone (2-0), dimanche 30 avril, lors de la 32^e journée, ne compte plus que deux longueurs d'avance sur la Lazio Rome, vainqueur difficile de Venise (3-2), en tête du championnat d'Italie. Le Milan AC, vainqueur de Piacenza (1-0), s'est hissé à la 3^e place et compte 11 points de retard.

■ **HOCKEY-SUR-GLACE** : la France a battu la Suisse (4-2), lors de la 3^e journée de la première phase du Mondial A (groupe D), dimanche 30 avril, à Saint-Petersbourg (Russie).

■ **RUGBY** : Thomas Castaignède jouera la saison prochaine en Angleterre. L'arrière de l'équipe de France, en fin de contrat avec le Castres olympique, a signé un contrat de deux ans avec les Saracens, un club de Londres où Philippe Sella, Alain Penaud et Thierry Lacroix l'ont précédé ces dernières années. « A 25 ans, c'était le moment ou jamais de tenter l'aventure », explique Thomas Castaignède, très populaire en Angleterre. Selon le London Daily Mail, son contrat est de 250 000 livres par an. Il contient une option pour un retour à Castres dans deux ans.

■ **Le Stade toulousain**, leader de la poule 1, a facilement dominé La Rochelle (46-23), samedi 29 avril, au cours de la 16^e journée du championnat de France. Les Toulousains disposent de 6 points d'avance sur Brive, vainqueur du Stade français (20-17). Pau, en tête de la poule 2, s'est fait surprendre à Agen (38-18), son dauphin, et ne compte plus qu'une longueur d'avance.

■ **TENNIS** : l'Equipe de France a été éliminée de la Fed Cup, dimanche 30 avril, après que la Belgique a battu la Russie (2-1). La défaite de la France contre la Belgique (2-1), samedi 29 avril, en match de poule, avait sérieusement hypothéqué ses chances de qualification pour les phases finales, qui se joueront aux Etats-Unis du 20 au 26 novembre. Elles opposeront la Belgique, l'Espagne, la République Tchèque et les Etats-Unis.

Des sentiers inédits, des nuits sous les étoiles, des rencontres rares...

NOMADE AVENTURE

avec

180 randonnées & découvertes du Maroc à la Mongolie

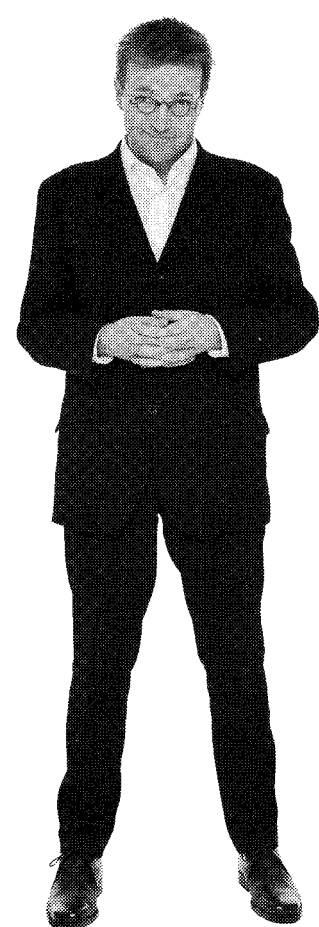
Doc : 01 46 33 71 71

www.nomade-aventure.com

Juste pour le type présente

LAURENT RUQUIER

GENTIL POUR LA DERNIÈRE FOIS ?



Collaboration artistique : Pascal LÉGITIMUS

AU THÉÂTRE DE PARIS
du 2 au 14 mai 2000

LOCATION : 01 48 74 25 37 ou 0 803 346 346

FNAC/VIRGIN/AGENCES - www.ruquier.com

Europe 1

Retrouvez Laurent Ruquier tous les jours à 8h45 et 16h30 sur Europe 1

43° 15' nord, 2° 58' ouest

Le « bacalao » qui arrivait de Bilbao

LE BEAU POISSON, ennoblissant par les souffrances qu'il imposait aux hommes que par les bienfaits qu'il leur offrait. Le hareng avait soustrait des peuples entiers à la famine; la morue rendait l'existence et les repas moins aléatoires. Un autre sauveur à sa manière. Une autre aventure aussi.

Il existe, au Musée municipal de Saint-Malo, un témoin de l'épopée héroïque et banale qu'éurent à supporter les marins prisonniers des bancs de Terre-Neuve. C'est un doris, bateau de conception américaine, très rapidement adopté par les équipages de Saint-Pierre-et-Miquelon, puis étendu à l'ensemble des flottilles en remplacement de la peu commode baïnière.

Munis d'une boîte à eau et de biscuits de survie, d'une voile, d'un compas et d'une corne de brume, l'« avant » et son « patron » allaient dans les grands larges poser leurs lignes autour du bateau-mère. Manœuvre inverse pour les relever et regagner le pont. Ou ne pas regagner le pont; tout pouvait se passer. Beaucoup plus tard, leurs prises se retrouveraient au milieu de cambrousses profondes dont les populations savaient vaguement que la mer existait sans espérer jamais la contempler. Par-dessus l'arc de vie, deux communautés s'entraînaient.

Beau et bon poisson, mais pas vraiment chanceux. Lui qui n'avait rien à reprocher au Créateur, et surtout pas de l'avoir contraint à exister dans des eaux d'approche et de fréquentation dangereuses, il y sera pourtant, jusqu'à ce qu'on finisse par mettre le hola, pourchassé à mort. Il y avait de quoi. Loin des lieux de son trépas, estourbi de sel et déjà honteusement sec, il était encore meilleur.

Il avait aussi ses inconvénients. L'huile de son foie, notamment, administrée de force à toute une jeunesse prometteuse et injustement malingre, soumise aux dures lois de la vitamine A. Travaillé à la revêche, les jours de carême ne se sont pas non plus pour lui de très



DESSINS DESCLIOZEAUX

bonne publicité. Roublard, il savait pourtant très astucieusement faire passer la pilule. Et il est étonnant de voir son emprise sur le territoire et de constater avec quelle jubilation chaque région a cherché à l'accommoder à sa bonne façon. Pauvre de parure, inexistant d'allure, inepte de propos, ce rejeté de la mer aura toujours été accueilli à bras ouverts et rédempté de la plus bienveillante manière.

PAS DE RECETTE DÉFINITIVE

Bien sûr, la marine à voile avait fait son temps - il a tout de même fallu attendre l'été 1940 pour que l'un des derniers terre-neuvas atteigne la Bretagne, surpris (absence cruelle de TSF) par la montée à bord de la gendarmerie allemande -, la morue finira par obtenir son brevet de cabillaud, poisson d'étal présenté sur glace du jour. Mais le sel reste accroché à son statut aussi impérativement qu'à sa légende et c'est sous cette forme qu'il est honoré de continuer à l'aimer d'amour.

De ses multiples exploitations et élévations poétiques, la brandade provençale, au nom si bien trouvé (remuons, tournons, brandons), reste le summum de ce que l'on peut faire endurer à la créature. Plat si savant et si délicat à réaliser que personne, jamais, ne parviendra à en imposer la stricte ordonnance. Pour le nordiste innocent, il s'agirait plutôt d'un gratin chaud avec des croûtons à l'ail et vaguement de poisson dans les coins. Dans le Midi, toute une histoire.

La pure, sans ail, celle que j'aime, avec ail, consistance rugueuse, consistance souple, quelle huile d'olive, quelle provenance, quel assaisonnement, quelle pomme de terre, pourquoi de la pomme de terre, à quel moment le lait, combien de temps de cuisson, quel style de barattage, quel instrument, moi ma mère, et moi ma grand-mère, qui la tenait de sa mère, et moi, avec truffe, jus de citron, poivre blanc et muscade rapée... Pas simple.

Bon, mais ce soir-là, où on avait

précisément envie d'y voir plus clair, Le Bistro de l'Olivier, rue Quentin-Bauchard, déclarait forfait. Son menu-carte à 190 francs changeait de spécialités. Pour le moment plus de brandade à espérer. Alors, en grand écart - restaurant deux étoiles pas vraiment bon marché -, visons-en une autre, celle des Elysées, de l'Hôtel Vernet, rue Vernet, non loin de là, toujours dans le 8^e arrondissement de Paris. On ne connaissait l'endroit que de réputation; ce qui n'est jamais suffisant. En effet.

Depuis dix ans, la cuisine d'hôtel ne cesse de progresser. Les chefs avec un propos n'hésitent plus à

venir y démontrer leur savoir. La fin de la malédiction. Ici, c'est un méridional, Alain Solivères, qui fait salle comble. Un pas tendre, de la certitude et une grosse autorité sur ce qu'il annonce. Langoustines rôties au Guérande, vraiment rôties, vraiment au Guérande; agneau des Pyrénées et pas d'une autre provenance; foie gras de canard confit au naturel et pas autrement. L'homme est éminemment rassurant, d'où son succès. Mais alors, sa brandade ?

LAIT ET HUILE

Il la fait partir de Bilbao, port basque espagnol de la Biscaye - on ne sait jamais très bien où situer Bilbao, « vieille ville de Bilbao... » - où des artisans de sa connaissance travaillent et salent à l'ancienne du *bacalao* de première force. De l'épais, avec des épaules et du muscle. Sept jours d'eau claire, vingt-quatre heures sur vingt-quatre, pour dessaler les champions. Ça, c'est le travail de la fontaine, après, tout paraît simple, mais doit être diabolique à réaliser.

Où l'on apprend qu'il faut, dans du lait bouilli, laisser infuser une nuit entière deux têtes d'ail accompagnées de laurier et de thym avant d'offrir l'ensemble à la passoire, ou plus exactement au chinois. Puis on travaillera à la fourchette des pommes de terre cuites à l'eau non salée, détendues de lait et passées au tamis. Arrivée de la morue, également pochée au lait, que l'on incorpore à une autre tête d'ail travaillée à l'huile d'olive. On rassemble ces deux composantes, que l'on spatule avec ardeur et ustensile en bois, jusqu'à l'obtention d'une sorte de pâte. N'oublions pas les pommes de terre, montées au lait - le lait, toujours le lait, adoucisseur suprême flanqué de sa compagne, l'huile, toujours d'olive -, et incorporation finale. Vérifier assaisonnement.

S'il est vrai que la France est partagée entre deux cultures culinaires, indéniablement nous étions dans l'autre. Etonnante brandade.

Jean-Pierre Quélin

★ Les Elysées, 25, rue Vernet, 75008 Paris, tél. : 01-44-31-98-00. Menus : 420 F, 64 € (déjeuner) et 740 F (113 €). Carte : 500-800 F, 76-122 €.

TOQUES EN POINTE

Bistrot

VIN & MARÉE

■ L'ancien restaurant chinois Foc Ly a laissé la place à un nouvel établissement de Jean-Pierre Durand. La formule fait florès : des poissons en provenance des bonnes criées de Bretagne, *via* Rungis, des cuissons précises, un service agile et souriant, quelques vins astucieusement tarifés. Tout cela paraît parfaitement au point, jusqu'à l'incroyable, énorme et savoureux baba de Zanzibar surmonté d'un dôme de chantilly. Mais pourquoi donc accompagner les quelques coques de bienvenue d'une émulsion crémeuse, les suppons à l'ail doux d'une décoction semblable, dont on nous dira qu'il s'agit d'une émulsion d'huile d'olive et de beurre. Bigre ! Trop d'émulsion tue l'émotion. Compter 220 F, 33,5 €.

★ 71, avenue de Suffren, 75007 Paris. Tél. : 01-47-83-27-12. Tous les jours.

LE BUISSON ARDENT

■ Le 25 de la rue de Jussieu était déjà, au XVII^e siècle, l'emplacement d'un cabaret dont le nom a été conservé. Cette magnifique institution a été reprise voici deux ans par la famille Duclos, le père et les deux fils, Stéphane et Philippe, le premier en salle, le second - solidement formé chez Senderens et Cagna - en cuisine. Le menu-carte du déjeuner offre, à prix très raisonnable, le choix de quelques incontournables, la quenelle de brochet aux fruits de mer ou la vinaigrette de pommes de terre et hareng fumé. Mais le chef patrouille aussi sur les marchés et aime les produits de saison : les petits légumes avec le carpaccio de bœuf en gelée et vinaigrette au raifort, les épinards - délicieux - avec le magret d'oie rôti. Une cuisine savoureuse, des saveurs précises et des vins choisis. Menu-carte : 90 F, 13,7 € (au déj.), 160 F, 24,4 € (quelques suppléments).

★ 25, rue de Jussieu, 75005 Paris. Tél. : 01-43-54-93-02. Fermé samedi et dimanche.

Jean-Claude Ribaut

La pomme de terre primeur

Le 31 juillet, il n'y en aura plus une seule sur les étals. La pomme de terre primeur, dont les premiers exemplaires se débussent ces jours-ci, achèvera réglementairement sa saison dans trois mois. « Primeur » et non pas « nouvelle », les producteurs y tiennent. « Et cela pour deux raisons, explique Yvon Auffret, responsable de la section nationale qui s'occupe de ce légume frais. D'abord, nous avons fait des études auprès des consommateurs, qui préfèrent le premier de ces termes, plus printanier. Ensuite, et surtout, il permet de nous différencier des pommes de terre d'importation,

massivement vendues sous le nom de nouvelles, et qui ne sont en réalité que des pseudo-primeurs. »

Anglais et Allemands font venir en cette saison leur pommes de terre nouvelles d'Egypte ou de Chypre. En France, c'est surtout du Maroc et d'Israël qu'elles proviennent. En quoi le tubercule nouveau diffère-t-il du primeur ? Son cycle de végétation est en général plus long. Dans le premier cas, la pomme de terre reste quatre mois en terre, dans le second seulement trois. Autre signe distinctif : une pomme de terre primeur, récoltée avant complète maturité, est reconnaissable à sa peau claire et forcément « peuleuse ». Elle doit pouvoir s'enlever d'une simple

pression du doigt. Un critère qui n'a rien de déterminant pour les pommes de terre nouvelles.

Le goût est-il très différent ? On aimerait pouvoir soutenir nos agriculteurs en répondant que oui, mais en réalité les 200 000 tonnes de pomme de terre vendues sous le label Primeur de France n'ont rien de bien étonnant sous la dent, comparées aux pommes de terres nouvelles en provenance d'autres rivages de la Méditerranée. Elles sont simplement plus chères. En ce début de saison, les primeurs récoltées en France sont en effet vendues 11 F (1,68 €) environ le

kilo. Un prix qui ira toutefois en diminuant, jusqu'à être divisé par deux au mois de juillet. En attendant, la rareté vaut de l'or. Témoin, la coopérative de Noirmoutier, qui depuis maintenant cinq ans vend comme un trésor, uniquement le temps d'une journée, sa très rare pomme de terre primeur : la bonnotte. L'île ne produit chaque saison qu'une centaine de tonnes de ce tubercule ultra-chic. Cette année, un repas est organisé à New York en son honneur et elle est exceptionnellement servie sur le Concorde. Les deux tiers de cette microscopique production seront vendus, vendredi 5 mai, dans les magasins Monoprix de France.

Comptez 25 F (3,81 €) environ le kilo. Pour justifier ce tarif de nabab, le directeur de la coopérative, Gérard Semlin, explique que sa bonnotte a des rendements de lilliputien, « entre 100 et 120 g par pied... sans compter que, bien sûr, elle nécessite un arrachage manuel. Ce sont un peu nos vendanges dans l'île, tout le monde s'y met, la famille et les amis. » Malgré son caractère exceptionnel, la bonnotte est toutefois semblable à toutes ses consœurs vendues en primeur : cette pomme de terre est un légume frais et fragile. Pour exprimer au mieux sa saveur, elle doit être croquée au maximum dans les trois jours qui suivent son achat.

Guillaume Crouzet

GASTRONOMIE
Publicités

PARIS 5^e
"Un des restos indiens plus connus" (TELERAMA)
MAHARAJAH
72, bd Saint-Germain 5e
127 F - 169 F - Climat.
01.43.54.26.07 / T.L.J.

PARIS 6^e
LE POLIDOR depuis 1845
Authentique bistrot parisien de rencontre artistique et littéraire
Menu midi 55 F, 110 F et
Carte 120 F - 41, rue Monsieur Le Prince
☎ 01.43.26.95.34 - O.T.L.J. jusqu'à 0h30

PARIS 7^e
LA TERRASSE
Face à l'École Militaire, qualité et tradition, au 1^{er} étage son restaurant gastronomique.
Menu 180 F (vin compris).
Menu prestige à 225 F avec homard - Banc d'huitres -
2 pl. de l'École Militaire - ☎ 01.45.51.62.60

PARIS 7^e
NABUCHODONOSOR
Maison Rousseau
"Une cuisine de plaisir, peu onéreuse" J.C. Ribaut.
Bistrot de tradition avec formule déjeuner à l'ardoise (entrée + plat ou plat + dessert) 120 F. Carte 200/250 F
6, avenue Boquet - (Pont de l'Alma)
Rés. 01.45.56.97.26 - Salle climatisée
Fermé samedi midi et dimanche

PARIS 14^e
L'AUBERGE CALABRAISE
Une authentique cuisine italienne faite par mamma Iolanda Barillaro.
Des spécialités comme nulle part ailleurs.
Formule 89 F (entrée, plat et dessert) - Carte
64, bd. Brune - ☎ 01.45.39.99.30
Ouvert tous les jours (sauf Dimanche)

PARIS 8^e
SHOZAN
Fusion Franco Japonaise
"Au Shozan, une tentative "très correcte" de métissage entre le Japon et la France"
JP Quelin
Menus : Déjeuner : 160 - 230 F
Dîner : 400 F Carte : 320 F
11, rue de la Tremouille
M^o Alma Marceau
Résa : 01 47 23 37 32
Fax : 01 47 23 67 30
Fermé Samedi midi et dimanche

PARIS 14^e
AU MOULIN VERT
Une note de frais sans surprise (déjeuners ou dîners d'affaires)
189 F Kir maison vin et café compris.
A deux pas de la rue d'Alésia et à 5m de la Pte de Versailles, cette accueillante chaumière propose un Menu-Carte exceptionnel : 12 entrées (terrines de foie gras) un grand choix de viandes et poissons (magret de canard au miel d'acacias...) et le choix entre fromage ou dessert font de cette adresse l'un des meilleurs rapports qualité/prix de Paris.
Ouvert T.L.J. - Salon de 20 à 80 personnes
34 bis, rue des Plantes - 01.45.39.31.31

PARIS 14^e
LA CREOLE
Ouvert tous les jours - 01.43.20.62.12
Spécialités des îles, dans une luxuriance de verdure et de sourires. Le rendez-vous du show-bizz, des arts et des lettres. L'un des plus anciens restaurants antillais de la capitale. Carte 220 F env.
122, boulevard du Montparnasse

PARIS 14^e
MONIAGE GUILLAUME
Cheminée. Spécialités de Poissons et Bouillabaisse, Homards du Vivier.
Salon part. 25 pers. - Chbres confort**
MENU CARTE : 185 F/245 F
88, rue de la Tombe-Issoire. Tél. 01.43.22.96.15

PARIS 16^e
RESTAURANT JAPONAIS GRILL
OKAGAWA
SPECIALITES YAKITORIS & SUSHIS
1, rue Pergolèse - ☎ 01.40.67.10.67
Menu Brochettes 96 F, Assortiment Sushis 128 F - For. Dim.

En Mai
Menu Homard du Canada 248 Fr. 37,81 €

Le Procope 13 rue de l'Ancienne-Comédie. 01 40 46 79 00
L'Arbucy 25 rue de Bucy. 01 44 32 16 00
Le Petit Zinc 11 rue St Benoît. 01 42 61 20 60
Charlot 12 place de Clichy. 01 53 20 48 00
Chez Jenny 39 bld du Temple. 01 42 74 75 75
La Taverne 24 bld des Italiens. 01 55 33 10 00
La Fermette Marbeuf 5 rue Marbeuf. 01 53 23 08 00
Brasserie Lorraine 2 place des Ternes. 01 56 21 22 00

Ouvert Jour & Nuit

L'Alsace 39 Champs-Élysées. 01 53 93 97 00
Le Grand Café 4 bld des Capucines. 01 43 12 19 00
Au Pied de Cochon 6 rue Coquillière. 01 40 13 77 00

Bavaroise de Homard à l'Estragon
-
Pincés de Homard sur tartare de légumes croquants
-
Dos de Homard en Nage de Printemps aux pointes d'asperges vertes
-
Feuille du Canada Croustillante aux fruits rouges

Chaud au sud, frais sur la Manche

MERCREDI. - La France est située entre l'anticyclone au large des îles Britanniques et une dépression au large du Portugal. Le vent de nord-est maintient de la grisaille en bordure de Manche. Sur le reste du pays, les températures nettement plus élevées favorisent quelques développements orageux.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. - Sur les côtes de la Manche et jusqu'au Maine, grisaille, et il ne fait pas plus de 14 degrés, avec du vent de nord-est. De la Vendée à l'Anjou, belles éclaircies et il fait environ 20 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. - Du pays de Caux aux Flandres, aux Ardennes et à l'Ile-de-France, grisaille brumeuse. De la Touraine au Berry, nuages et éclaircies avec quelques ondées orageuses l'après-midi. Il fait de 14 à 24 degrés du nord au sud, 19 à Paris.

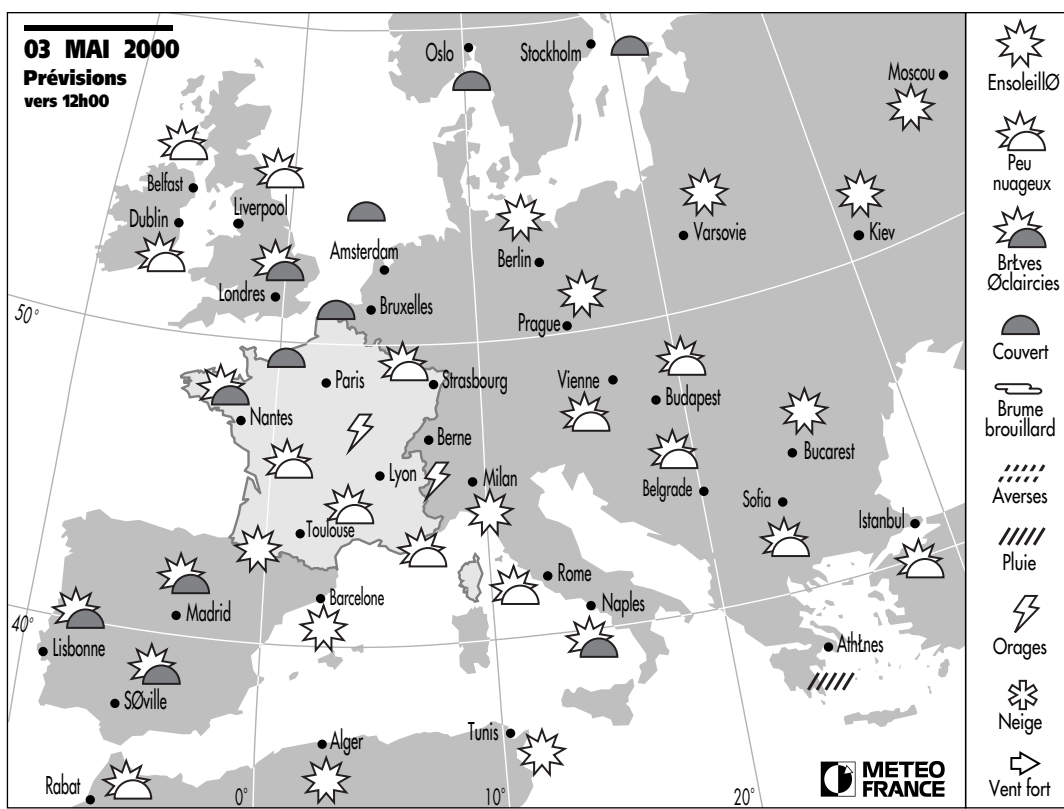
Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. -

Matinée plutôt ensoleillée, puis nuages l'après-midi pouvant donner des orages forts de la Bourgogne à la Lorraine, ainsi qu'en montagne. Il fait de 20 à 23 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. - Soleil, parfois voilé, dans le bassin aquitain. Dans le Poitou-Charentes, ciel plus variable, où planent quelques menaces orageuses l'après-midi. Il fait de 24 à 27 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. - Soleil en matinée, les formations brumeuses restant ponctuelles. L'après-midi est plus contrastée, avec des bourgeonnements orageux, notamment dans les zones montagneuses. Il fait de 23 à 26 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. - Quelques nuages côtiers retardent l'arrivée du soleil qui se rattrape l'après-midi sur toute la frange littorale. Sur les monts de l'arrière-pays, un orage peut éclater l'après-midi. Il fait de 20 à 25 degrés.



Publicité

http://www.ebookers.com/fr

Lyon 16°C

Nassau 28°C

ebokers.fr

aujourd'hui ici, demain là-bas

© 2000 ebookers.com plc. Licence L95477001

PRÉVISIONS POUR LE 03 MAI 2000

Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

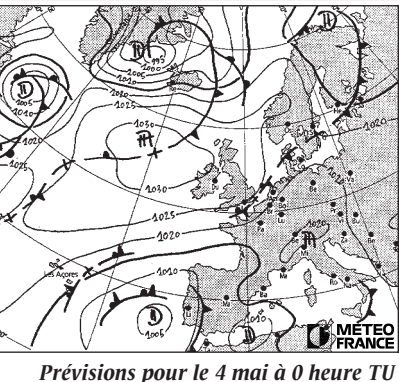
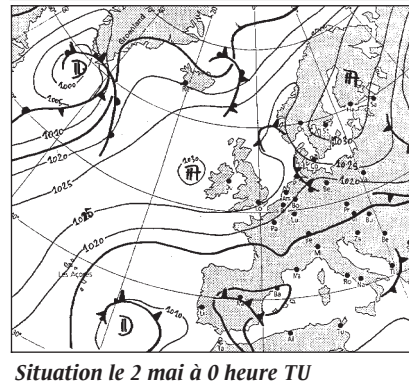
FRANCE métropole	
AJACCIO	12/22 N
BIARRITZ	13/25 S
BORDEAUX	13/26 S
BOURGES	11/22 N
BREST	9/15 N
CAEN	9/13 N
CHERBOURG	9/12 N
CLERMONT-F.	10/24 P
DIJON	11/22 N
GRENOBLE	9/25 P
LILLE	10/15 C
LIMOGES	12/22 N
LYON	12/26 N
MARSEILLE	13/24 S
NANCY	11/21 P
NANTES	12/22 N
NICE	16/19 S
PARIS	12/18 N
PAU	11/23 S
PERPIGNAN	11/22 S
RENNES	10/20 N
ST-ETIENNE	11/23 P
STRASBOURG	13/22 P
TOULOUSE	13/23 S
TOURS	12/20 N

FRANCE outre-mer	
CAYENNE	25/28 P
FORT-DE-FR.	24/29 S
NOUMEA	22/25 P

25/31 C	KIEV	3/14 S	15/24 S
24/30 P	LISBONNE	14/18 N	7/22 S
21/26 S	LIVERPOOL	7/15 S	20/28 S
	LONDRES	6/13 N	11/14 C
	LUXEMBOURG	11/18 N	11/14 C
8/16 C	MADRID	10/18 N	11/14 C
15/19 P	MILAN	14/27 S	11/14 C
14/20 S	MOSCOW	-3/11 S	17/22 S
7/16 S	MUNICH	8/21 S	16/24 S
11/22 S	NAPLES	13/21 N	11/23 S
9/22 S	OSLO	5/14 C	3/15 S
10/20 S	PARIS	12/22 S	8/14 S
9/19 C	BERNE	5/22 S	10/18 S
5/19 S	BUCAREST	13/21 S	5/13 S
9/21 S	PRAGUE	15/17 N	5/15 S
7/16 S	ROME	9/14 S	10/21 S
6/15 S	SEVILLE	0/13 N	
11/21 S	ST-PETERSB.	4/14 C	
11/22 S	STOCKHOLM	13/18 S	
2/11 N	TENERIFE	1/18 S	
11/15 S	VARSOVIE		

AMÉRIQUES	
22/41 S	LE CAIRE
17/27 C	NAIROBI
13/23 S	PRETORIA
14/21 S	RABAT
15/25 S	TUNIS

ASIE-Océanie	
26/35 S	BANGKOK
20/26 S	BEYROUTH
25/32 S	BOMBAY
29/30 P	DIJAKARTA
25/35 S	DUBAI
23/27 C	HANOI
22/23 C	HONGKONG
18/34 S	JERUSALEM
22/45 S	NEW DEHLI
18/29 S	PEKIN
11/20 S	SEOUL
26/31 C	SINGAPOUR
18/21 P	SYDNEY
14/20 P	TOKYO



PRATIQUE

QUAND on choisit un revêtement de sol, moquette, carrelage ou autre, on a souvent tendance, et c'est bien naturel, à s'intéresser d'abord à l'aspect, à la couleur, voire au toucher et seulement ensuite à ce qu'il est convenu d'appeler la « solidité ».

Or il existe un classement relativement facile à interpréter, qui donne toutes les indications utiles à l'utilisateur final. Même s'il est plutôt destiné aux prescripteurs professionnels, il n'est peut-être pas inutile de le connaître, ou au moins de savoir l'interpréter quand on veut acquérir ou faire poser un revêtement de sol... dont on devient alors soi-même utilisateur et prescripteur.

Ce classement UPEC vient justement, grâce aux travaux conjugués de l'Afnor (Association française de normalisation) et du CSTB (Centre scientifique et technique du bâtiment), d'intégrer les nouvelles normes européennes et de s'enrichir d'une nouvelle caractéristique, l'acoustique, indiquée par la lettre A. Mais reprenons cet alphabet au début, c'est-à-dire à la lettre U, qui indique l'usure à la marche.

Cet U initial est suivi d'un chiffre

de 0 à 4, qui indique précisément sa résistance, après avoir subi une série de tests spécialisés comme pour les lettres suivantes. En local d'habitation, un sol U2 offre déjà une

Un classement riche d'expérience

Si le classement UPEC n'est pas plus connu des non-spécialistes, ce n'est pas à cause de sa jeunesse. Il est en effet apparu dès 1949, en plein programme de reconstruction, alors que les revêtements de sol « plastique » commençaient à être utilisés en masse dans les grands ensembles de logements (que l'on détruit aujourd'hui avec le même entrain). Il a été étendu aux revêtements textiles en 1960, quand une technique de fabrication américaine (tuft) a permis d'abaisser considérablement le prix des moquettes. En 1980, les carreaux de céramique ont à leur tour intégré le classement UPEC, qui a été transformé à leur demande, et dans un premier temps pour eux seuls, en marque NF UPEC en 1986. Il ne restait pratiquement que les stratifiés et les résines, qui ont rejoint le classement au début des années 90.

Aujourd'hui, la généralisation de ce classement permet bien sûr de comparer avant l'achat deux types de moquette ou de carrelage, mais aussi et surtout de faire un choix vraiment objectif entre plusieurs revêtements de sol...

résistance à l'usure suffisante (U3 convient à une zone de trafic important et U4 au passage de charriots, par exemple).

Le P répond au poinçonnement, mot technique assez transparent

que l'on peut imaginer aussi bien par l'appui ponctuel et durable d'un meuble que par l'impact d'un objet qui chute... sans oublier l'élément le plus terrifiant qui soit pour les

tits accidents courants... et permet de déplacer les meubles sans laisser de « cicatrices » indélébiles au sol.

E, pour eau, donne la résistance du revêtement à l'eau et à l'humidité. Dans ce cas, il est difficile de recommander une valeur passe-partout, E1 pouvant fort bien convenir à une chambre ou à une salle de séjour (dont les fenêtres ne restent pas ouvertes quand il pleut) et E3 se révélant plus indiqué pour une cuisine ou une salle d'eau.

C reflète la résistance aux produits chimiques, autrement dit aux produits d'entretien, ce qui ramène les exigences techniques à des proportions raisonnables dans le cadre d'une habitation, C0 convenant par exemple à une chambre, et C1 à beaucoup de cuisines ou de salles de bains. A la rigueur C2, si on lave régulièrement le sol à l'eau de Javel diluée. En fait, l'indice de la lettre C progresse en même temps que la probabilité de taches sur le sol, pas tant pour les taches elles-mêmes qu'à cause des produits qu'il faut appliquer pour les faire disparaître.

Quant au A, qui n'est pas (ou pas encore) assorti d'un chiffre indicatif, il certifie une efficacité acous-

tique aux chocs, au martèlement, au bruit de pas... Bref, à ce que les spécialistes appellent les bruits d'impact. Il ne s'applique qu'aux matériaux souples, absorbeurs de chocs (qu'on appelle résilients); pas aux carrelages, par exemple, mais éventuellement à la sous-couche résiliente sur laquelle ils peuvent parfois être posés.

TESTER LES VENDEURS

Cet UPEC A, où peut-on le trouver ? Sur les emballages. Ce qui est assez simple quand il s'agit de boîtes contenant des carreaux de céramique le devient un peu moins devant un rouleau de moquette à la coupe. Dans ce cas-là, la certification NF-UPEC A est souvent indiquée sur une fiche, par le vendeur. Sinon, il suffit de la demander... ce qui permet en outre de tester la compétence de votre interlocuteur : s'il n'en a jamais entendu parler, c'est mauvais signe ! En effet, même si cette certification n'a rien d'obligatoire (les carrelages de deuxième et troisième choix ne sont pas concernés, par exemple), tous les grands fabricants s'y sont soumis, ce qui apporte une contribution appréciable à la transparence de cet

énorme marché. Ce sont d'ailleurs les industriels français, par leur groupement professionnel, le SFEC (Syndicat français des enducteurs calandriers et fabricants de revêtements de sol), qui ont saisi l'Afnor et le CSTB afin de développer une marque NF associée au classement UPEC, comme il en existait déjà une pour les carreaux de céramique.

Il est à noter aussi que la marque NF-UPEC A apporte une information plus complète et plus précise que le marquage CE (Communauté européenne), qui atteste seulement une exigence minimum de sécurité.

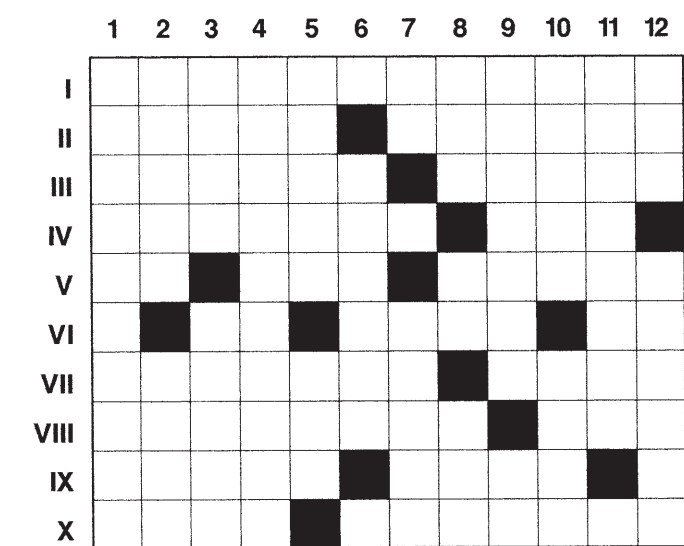
L'enjeu est d'importance : les revêtements de sol textiles représentent (en 1998, données disponibles les plus récentes) 93 millions de mètres carrés à eux seuls. Les carrelages et les revêtements qu'on appelle « plastiques », 47 millions de mètres carrés chacun. Le bois fait figure de parent pauvre, avec 18 millions de mètres carrés « seulement », pourtant loin devant les 6 millions de mètres carrés de sols coulés, plutôt réservés aux locaux techniques.

Marcel Donzenac

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 00 - 105

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr



HORIZONTELEMENT

I. Vient de la Capitale mais ne l'est pas vraiment. - II. Engagement de plume. Faire un dernier nettoyage. - III. Eau parfumée. Dieu ou déesse. - IV. Lancé pour faire revenir l'oiseau. Sillonne l'Ile de France. - V. Donne le choix. Force paramilitaire. Sillon. - VI. Lancé en piste. Me rendrai. En question. - VII. Bien attrapé. La richesse de la boulangère. - VIII. Belle garniture du chef. Sorti dans l'embarras. - IX. Résistez. Fait

son choix. - X. Bien attrapées. Déborde.

VERTICALEMENT

1. Bruyante et pétaradante en déplacement. - 2. Annonce la sortie. Retrouvé tous les soirs avec plaisir. - 3. Accroît les performances informatiques. Méritant. - 4. Européennes de la première heure. - 5. Pour jeter un coup d'œil aux fonds. Dangereux, surtout s'il s'échappe. - 6. Adresses d'aujourd'hui. - 7. Un peu

d'argent. En général, il ne faut pas le demander. - 8. Abri douillet. Possessif. Demandait un peu d'effort. - 9. Sa force fait de la résistance. Vache folle... d'amour. - 10. Surprendre plutôt familièrement. Bien élevé. - 11. Associé à un système bien organisé. - 12. Grande page d'histoire. Assure le nettoyage en surface.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 00 - 104

HORIZONTELEMENT

I. Répartition. - II. Evasion. Rue. - III. Festonner. - IV. On. Gésier. - V. Utérus. Otto. - VI. Ledit. ENA. - VII. Idiot. Bah. - VIII. Motel. Colza. - IX. Ere. II. DEUG. - X. Râtelé. Ré. - XI. Trapézistes.

VERTICALEMENT

1. Refoulement. - 2. Eventé. Or. - 3. Pas. Editera. - 4. Astéride. Ap. - 5. Rio. Utilité. - 6. TONGS. Lez. - 7. Inné. Etc. Li. - 8. ESON. Odes. - 9. Irritable. - 10. Ou. Et. Azuré. - 11. Nécrophages.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.

ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunsbourg
94852 Ivry cedex

PRINTED IN FRANCE

SCRABBLE® PROBLÈME N° 172

Un tirage anodin

RIEN n'est plus difficile qu'un tirage trivial à solution unique alors que les finales classiques (-AI, -AS, -AIS, -ONS, -IONS) restent stériles.

1. Tirage : A D I N O S U

a) Trouvez et placez un mot de sept lettres.

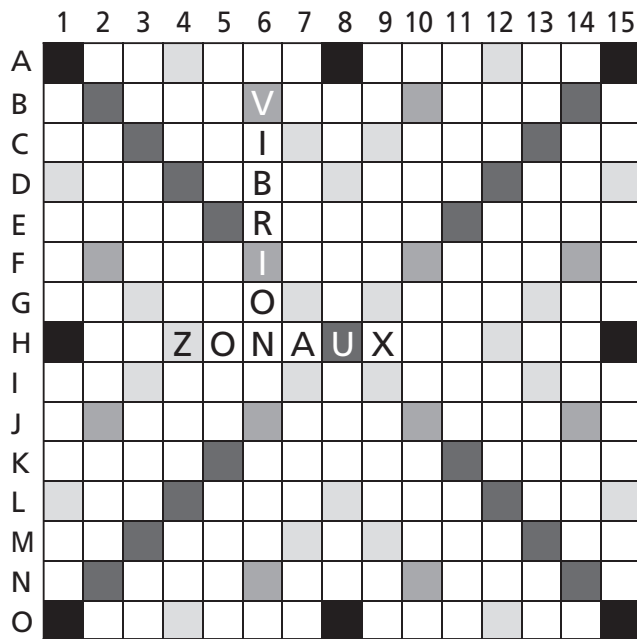
b) Avec ce même tirage, trouvez cinq mots de huit lettres en les complétant avec cinq lettres différentes appartenant à l'un ou à l'autre des mots placés sur la grille.

N. B. Dès que vous avez trouvé une solution, effacez-la avant de continuer.

2. Préparation de la grille de la semaine prochaine

c) E C F H I R S. Trouvez l'anagramme de FRICHES. A A E O R T Y. En vous appuyant sur un F, puis sur un M, trouvez deux huit-lettres.

Solutions dans Le Monde du 10 mai.



Solutions du problème paru dans Le Monde du 26 avril.

Chaque solution est localisée sur la grille par une référence se rapportant à sa première lettre. Lorsque la référence commence par une lettre, le mot est horizontal; lorsqu'elle commence par un chiffre, le mot est vertical.

a) MIAULAT - MIAULANT ou l'anagramme ALUMINAT - AZIMUTAL.

b) BUTIONS ou l'anagramme

TUBIONS - BUTINONS ou l'anagramme INTUBONS - BIZUTONS.

c) COUARDS ou les anagrammes COUDRAS et CUADROS - COUARDES ou l'anagramme COUDERAS - CRUZADOS.

d) HORIONS - RHODIONS, revêtements de rhodium - HORIZONS.

e) VIBRION, bactérie mobile pourvue de cils.

Michel Charlemagne

MUSIQUE Le cinéma n'a pas ignoré les hommes du jazz, mais les relations qu'ont nouées ces deux expressions artistiques majeures du XX^e siècle ne sont pas aussi fré-

quentes ni fructueuses qu'on pourrait le croire. ● L'HISTOIRE de ce cheminement en parallèle est étudié par Gilles Mouëllic dans un ouvrage, *De l'audible au montrable, jazz et ci-*

néma, qui au-delà des collaborations les plus célèbres – Louis Malle et Miles Davis – ou des projets les mieux inspirés – le film *Shadows*, de John Cassavetes – révèle les occa-

sions manquées et analyse leurs causes. ● L'IMAGE FILMÉE n'a pourtant rien ignoré de la magie de cette musique noire, mais c'est plutôt dans les documentaires qu'elle

garde toute la force et l'émotion de cette création collective. ● COMPOSER pour le cinéma, en retour, est un défi que relèvent certains artistes, comme Martial Solal.

Jazz et cinéma, les amours contrariées des deux arts du XX^e siècle

Elles ont grandi ensemble mais se sont croisées plus rarement qu'on ne croit : un livre de Gilles Mouëllic étudie les relations entre deux formes artistiques qui ont cheminé en parallèle. Sauf exception, comme le montre le cas exemplaire du film « *Shadows* », de John Cassavetes

LES DEUX GRANDS MOYENS d'expression nés avec le XX^e siècle ne se sont pas vraiment rencontrés. Subissant, presque au même moment de leur développement, diverses évolutions et révolutions formelles, le jazz et le cinéma auront cheminé parallèlement, passant de concert d'un âge primitif à un âge classique puis subissant les assauts d'une modernité qui a fait trembler leurs bases avant d'en assurer leur survie (temporaire ?). Mais ils n'auront pas eu grand-chose à faire ensemble.

Le livre de Gilles Mouëllic, *De l'audible au montrable, jazz et cinéma*, première tentative en France d'une réflexion de fond sur les relations entre jazz et cinéma, n'échappe pas, dans sa première partie, au constat un peu triste d'une incapacité du cinéma à saisir sans la déformer la réalité de la musique afro-américaine. Hollywood a pendant longtemps minoré le rôle des Noirs en célébrant systématiquement des musiciens blancs (Paul Whiteman, Bennie Goodman). Les artistes embauchés par le cinéma sont utilisés pour reproduire les pires clichés racistes : Louis Armstrong en Oncle Tom, Billie Holiday en femme de chambre dans le *New Orleans* d'Arthur Lubin.

Si seuls les plus populaires des musiciens blancs ont eu droit à une biographie filmée (Bennie Goodman, Glenn Miller, Gene Krupa), les grands génies noirs

n'auront pas, pendant longtemps, d'existence cinématographique. Par surcroît, le jazz a parfois été, comme objet de fiction, un simple décor, un milieu restitué par une suite candide d'images d'Épinal liées aux bas-fonds du film noir, à l'exotisme de la déchéance et de la dépendance, une naïveté à laquelle n'échapperont pas même les plus respectueuses et les plus inspirées des tentatives de reconstitutions (*Bird*, de Clint Eastwood, sur la vie de Charlie Parker). D'une certaine façon, l'inouïe beauté de cette musique n'aura guère été perçue par une industrie du spectacle qui n'aura montré qu'une ignorance crasse devant le plus grand bouleversement musical du XX^e siècle.

DUKE ELLINGTON EN PRÉCURSEUR

Peu de musiciens de jazz seront employés par les studios pour écrire et interpréter de la musique de film, au moins jusqu'à la fin des années 50. La participation de Duke Ellington pour *Autopsie d'un meurtre*, d'Otto Preminger, en 1959, sera donc une date déterminante doublée d'une réussite artistique indiscutable. Profitant du mouvement général de la mode, porté par l'ambition de « faire jeune », certains cinéastes européens utiliseront, à la même époque, d'authentiques jazzmen pour composer et jouer la musique de leurs films (Art Blakey, Thelonious Monk, le MJQ chez Roger Vadim, Miles Davis chez



John Cassavetes dirige Shafi Hadi pour la musique de « *Shadows* », son premier film, réalisé en 1958 et 1959.

Louis Malle). Certains compositeurs, par ailleurs, dans les années 60, s'intégreront durablement à Hollywood, comme Lalo Schifrin ou Quincy Jones.

ESSAI DE CONCEPTUALISATION

Mais l'ouvrage de Gilles Mouëllic ne se contente pas de ruminer le dépit des occasions manquées. Il s'essaie à une proposition plus volontaire et plus inattendue. Le jazz comme forme d'art fonctionnant sur la régularité rythmique, l'improvisation, l'instant immédiat, n'entretient-il pas des relations avec une évolution comparable des formes cinématographiques ? Ici, la musique américaine ne serait plus une réalité à filmer mais un cadre conceptuel susceptible d'être comparé et aussi d'être transposé dans un art des images et des sons.

Mouëllic pose donc comme possible l'existence d'un cinéma-jazz en s'appuyant sur la première réalisation de John Cassavetes, *Shadows*. Le film, dans le carton qui suit son générique final, s'affirme lui-même comme une improvisation. Le traitement du temps, les mouvements des acteurs, le montage, évoquent donc la musique noire et plus précisément les trouvailles d'un hard bop tenté par le free accentué par la contrebasse de Charlie Mingus et le saxophone de Shafi Hadi. Les comédiens sont perçus comme les éléments d'un trio ou d'un quintette dont les membres fonctionneraient ensemble ou effectueraient des choros solitaires selon les scènes. Le découpage invente, à la place de l'illusion d'un univers étanche, une pulsation particulière.

Le jazz devient donc la métaphore d'un style cinématographique qui serait celui de la modernité. L'auteur de *Jazz et cinéma*, après un examen minutieux du film de Cassavetes, arrive ainsi à concevoir dans le cinéma moderne, dans la façon dont celui-ci a soumis le mouvement au temps, inversant la conception classique, dans l'improvisation, l'inachèvement et le sens des durées (chez Jean Rouch, Jean-Luc Godard ou Jacques Rivette), une transformation identique à celle de la musique depuis la fin des années 50.

C'est là sans doute où le livre ne parvient pas convaincre totalement. S'agit-il de comparer (très théoriquement) simplement l'évolution formelle de deux formes d'art contemporaines ? S'agit-il de transformer la musique en outil de compréhension, en grille méthodologique susceptible d'être appliquée à l'analyse des films, au risque de se heurter à l'imprécision ontologique (qu'est-ce que le swing ?) de certains termes ? Une transposition aussi mécanique perdrait de vue l'autonomie radiale des perceptions de l'un et l'autre modes d'expression, ganant en théorie froide et pas toujours probante ce qui se perdrait en sensibilité profonde. De l'audible au montrable, il y a un monde. De la rhétorique à la vérité aussi.

Jean-François Rauger

★ *De l'audible au montrable, jazz et cinéma*, de Gilles Mouëllic, Cahiers du cinéma, « Collection Essais », 256 p., 140 F, 21,3 €.

Sélection

● **Bandes originales.** *Ascenseur pour l'échafaud* (Louis Malle), de Miles Davis, 1957 (Fontana/Universal Music). *I Want to Live* (Robert Wise), de Johnny Mandel, avec Gerry Mulligan, 1958 (Ryko-MGM). *Anatomy of a Murder* (Otto Preminger), de Duke Ellington, 1959, (Columbia/Sony Music). *Mickey One* (Arthur Penn), de Stan Getz et Eddie Sauter, 1965 (Verve/Universal Music). *The Hot Spot* (Dennis Hopper), de Jack Nitzche, avec Miles Davis et John Lee Hooker, 1990 (Antilles). ● **Thématique.** *Go West*, de Bill Frisell, évocation du film et de l'univers de Buster Keaton, 1994, (Elektra/WEA). *Les Films de ma ville*, Paris au cinéma par les Melody Four, Marc Ducret, Tony Hymas, Noël Akchoté, etc., 1995 (Nato/Harmonia Mundi). *Music for his Films*, de Willem Breuker, pour les films de Johan van der Keuken, 1998, (Bvhaast). *Jazz (emotion, Film Music on Piano)*, de Paul Bley, Alain Jean-Marie, Steve Kuhn, Stephan Oliva et Martial Solal, 1998 (RCA/BMG).

TROIS QUESTIONS À...

MARTIAL SOLAL

1 Compositeur, chef d'orchestre et pianiste de jazz, notamment, avez-vous le sentiment que le jazz a toujours été bien utilisé au cinéma ?

Lorsque les gens du cinéma font appel à des musiciens de jazz pour une musique, c'est souvent sans trop savoir ce qu'ils espèrent. Heureusement, la plupart des metteurs en scène qui m'ont demandé des partitions connaissent mon univers. Mais il est certain que le mot jazz porte en lui toutes les utilisations erronées de ce qu'il

est. Pour le public ou les metteurs en scène, il ne peut y avoir de jazz que pour des films noirs, policiers, ou certains films dramatiques. En dépit de la multiplicité de formes actuelles du jazz, il y a peu d'aventures dans la manière dont il est utilisé par le cinéma. C'est toujours le monde de la nuit, les truands.

2 Qu'est-ce qui vous occupe lorsque vous écrivez pour le cinéma ?

Il ne faut pas qu'une musique soit encombrante. Je suis attentif à éviter le pléonasmisme et à rester dans le rythme du film. Je m'efforce de transmettre des sensa-

tions, parfois de faire comprendre des choses que l'on n'aurait pas comprises sans cela. Il est important de réfléchir au dialogue du film. Mais je me méfie de tout ce qui pourrait surligner, en rajouter par rapport à l'image. Mettre de la musique dans une image, c'est comme si on mettait des sous-titres dans une langue qui est celle de la musique.

3 Quelles sont vos contraintes ?

Je préfère parler de défi : le rapport à la durée, au minutage, oblige à être rigoureux ; il y a le risque d'en dire trop, ou pas assez, la nécessité de réfléchir à des volumes lorsque l'on écrit sur un dia-

logue, l'apport de sons extérieurs, de bruitages. La musique n'est pas, sauf exception, le sujet du film, même dans les films sur le jazz, qui sont généralement des biographies, donc des histoires, avec des personnages. Je ne crois pas avoir une écriture spécifique pour le cinéma. Mais je n'ai pas une liberté mentale identique à celle que j'ai lorsque je n'ai pas d'images à illustrer. Une image, c'est une situation donnée entre des gens qui m'indiquent une direction précise. Je n'ai jamais écrit en oubliant que le film existait.

Propos recueillis par Sylvain Siclier

Sur l'écran blanc des films noirs

1957 : MILES DAVIS, à la tête d'un commando parisien (Kenny Clarke, René Urteger, Pierre Michelot et Barney Wilen, vingt ans), improvise en studio sur les images d'*Ascenseur pour l'échafaud* (Louis Malle). Lien orphique sur film mineur.

Supposons que le « jazz » et le « cinéma » existent ; qu'ils soient des objets clairement identifiés ; que leur rapport soit établi ; que *Jammin' The Blues* (Gjorn Mil, 1944) ou *Straight No Chaser* (Charlotte Zwerin, 1989), Duke Ellington et Otto Preminger (1959), Orson Welles, John Cassavetes et Charlie Mingus (*Shadows*, 1959), Shirley Clarke, en témoignent : telle est, convaincante, la thèse de Gilles Mouëllic. Ce rapport est évident, donc énigmatique. Tout rapport évident, donc énigmatique, est plus ou moins sexuel, plus ou moins algébrique. Donc, politique.

Prenons un exemple : *Hallelujah*, le poème sonore de King Vidor (1929), la grande entrée des Noirs, leurs voix, leurs corps, sur l'écran blanc. Voir, c'est voir ensemble ce que l'on est trop seul à voir. Le cinéma est une salle ; le jazz, un club. On ne voit pas le même film selon que l'on est aux Antilles ou assis à côté d'un musicien noir. Face à *Hallelujah*, c'est flagrant. Il se peut qu'éclate sans prévenir l'oncle-tomisme pieux du monument. Petit coup de blues d'un « politiquement correct » d'après-coup ? Justement non ! En son temps, en 1929, Paul Robeson, immense artiste, militant chaleureux, a refusé de prendre

part au film pour cette raison même. Donc c'est une question de conscience, de rapport, de situation.

L'histoire des liens entre films et musiques noires est une histoire d'amour. Comme la plupart des histoires, elle commence mal. Elle commence à l'envers par *Le Chanteur de jazz*, d'Alan Crosland (1927), avec Al Jolson, acteur blanc grimpé en Noir. Elle a déjà commencé de toute éternité, au piano des cinémas muets, par mille images de contrebande. L'histoire des rapports du jazz et du cinéma, c'est l'histoire du son, de la matière, des voix – une histoire de corps et d'imaginaires à vif.

L'ÂME D'IMAGE

Aujourd'hui, *Le Chanteur de jazz* inspire une condescendance très consensuelle. Donc louche. Al Jolson, tel plus tard Fred Astaire, dans son hommage – appelons ça comme ça – à Bill Robinson, Al Jolson est enciragé pour faire le nègre. Les arbitres des élégances tordent le nez sur ce navet. Or c'est un objet de choix (premier film plus ou moins « parlant ») qu'il faut analyser photogramme par photogramme !

Et s'il véhiculait l'âme d'image même du « jazz » ? L'image même des guillemets du « jazz », ce phénomène si mal entendu ! S'il avait en réalité gagné la partie, et que du coup on préférât le mépriser ? Si personne aujourd'hui n'osait s'aventurer à le regarder en face, à en produire l'analyse sans se gril-

ler ? L'analyse ? On veut dire : l'analyse des rapports de pouvoir qui régissent le rapport du titre (*Le Chanteur de jazz*), du cirage, des studios et de la musique.

En fait, pour atteindre si peu que ce soit de ce rapport de force entre le cinéma (son mépris) et le jazz (hors champ, c'est toujours plus ou moins le champ de coton), il vaut nettement mieux faire un tour du côté des *Sopranos* (série qui diffuse tous les dimanches Canal Jimmy). Oui mais, dans *Les Sopranos* comme naguère avec *Johnny Staccato*, s'agit-il encore de « cinéma » ? Bien plus que dans la plupart des films. Autant, par instants, que dans les grandes œuvres. De toute façon, qui a vu que dans le dernier Kubrick (*Eyes Wide Shut*, 1999), le scandale manque (ne pas arriver par l'indiscrétion d'un pianiste de jazz raté ? Le pianiste de jazz raté de Kubrick détient le secret, ne peut rien en faire, n'a rien à perdre à le confier au seul à qui il peut le confier – un camarade de collège. *Camarade* : histoire de chambre, de « camara », de caméra.

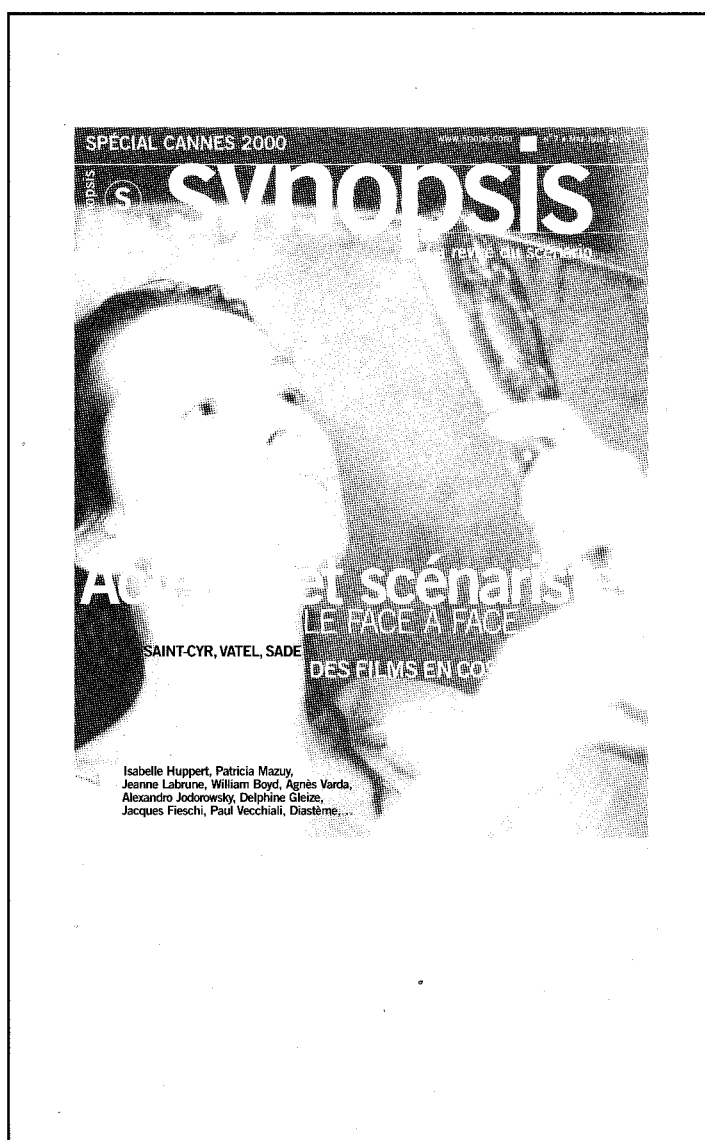
Si l'on ne cherche pas de ce côté-là, on ne comprend rien à cette histoire – « jazz et cinéma » – bizarre comme une histoire d'amour. Rien de l'interminable absence minable des Noirs à l'écran. Rien de ce fait patent qu'il reste au total, pour l'Histoire, vingt fois plus d'images de Forest Whitaker (comédien) dans *Bird* que de son modèle, Charlie « Bird » Parker, pour toute sa vie sur terre. Comme si de la Callas ne

restait que Thierry Le Luron (et encore, Le Luron chantait).

Comme tous les rapports interdits, celui-ci se faufile dans les fentes : dans un mime de Jerry Lewis sur musique de Count Basie, dans l'échec d'*Eva* (Mankiewicz), dans les mal-aimés (*Raging Bull*, *Prêt-à-Porter*) plutôt que dans *New York New York* (Scorsese) et *Kansas City* (Altman, 1996), dans *Gloria* de Cassavetes que couronne Antony Ortega (saxophoniste anonyme). Ou encore dans le visage de Mahalia Jackson, bien plus magnifié par Douglas Sirk (*Imitation of Life*) que par Bert Stern (*Jazz à Newport*, 1960). *La Parade du jazz* (Victor Schertzinger, 1941) prouve clairement l'invention du blues par les Blancs, devant une tripotée de Noirs plus ou moins laveurs de carreaux.

Raté avec constance dans chaque tentative plus ou moins romanesque (c'est qu'on ne saurait « jouer » davantage au musicien qu'on ne joue au torero), le rapport est éclatant dans chaque image « documentaire » : question de geste et de lumière de la musique. Persiste – tenace, scolaire – l'idée que le rythme, le montage, la vitesse et les accents pourraient – on le dit aussi de certaine littérature – s'être laissé hanter par le « jazz ». C'est une idée sympathique. Du moins a-t-elle l'intérêt d'un *contrario* de souligner que ce qui continue de faire problème dans le jazz, guillemets ou pas, c'est la musique.

Francis Marmande



Pierre-Laurent Aimard, un pianiste aux couleurs de Messiaen

Elu par Boulez à dix-neuf ans pour interpréter des contemporains, l'artiste fervent est aussi un remarquable pédagogue

TRENTE ANS maintenant que Pierre-Laurent Aimard aime Messiaen, au propre de l'homme comme au transfiguré de sa musique. Doigts juvéniles de treize ans attachés à quelques-uns des *Vingt Regards sur l'Enfant Jésus* dans la classe d'Yvonne Loriod, au Conservatoire de Paris (gigantesque fugue en miroir de la Création : « Par Lui tout a été fait »). Mains aguerries au feu du concours Olivier-Messiaen, remporté à seize ans, première intégrale au Festival de Divonne en 1974. Une œuvre laissée à la veillesse de la mémoire, reprise inlassablement, dans l'éblouissement jamais démenti du gamin de douze ans. « La rencontre avec Messiaen a été une illumination. J'ai reçu en pleine figure cette personnalité rayonnante. A l'adolescence, j'étais amoureux fou de cette musique, elle était devenue ma langue maternelle. »

Aujourd'hui, d'autres « pères rayonnants » sont venus enrichir le fils prodige tombé dans la musique contemporaine quand il était petit. Ce n'est pas impunément que l'on devient, à dix-neuf ans, le pianiste de l'Ensemble InterContemporain, élu par Pierre Boulez pour lancer l'aventure musicale des temps modernes. « C'est une période essentielle de ma vie. A vingt ans, je ne désirais pas faire une carrière de soliste. Boulez était à cette époque la personnalité la plus fascinante du monde musical, prodigieusement riche, profondément artistique. J'ai servi cette cause, l'homme et la musique, de toutes mes forces. »

Doté lui-même d'une forte per-

sonnalité, Pierre-Laurent Aimard combat la vigueur de ses enthousiasmes par autant d'antidotes. Question de lucidité. Aussi ses dix-huit années « à tiers de temps » auprès de Boulez seront-elles assorties d'un grand nombre de voyages, rencontres, études auprès de maîtres étrangers : à Londres avec Maria Curcio, ancienne élève d'Arthur Schnabel, à Budapest avec Geörgy Kurtag, dont il devient un interprète de choix.

Le pianiste grave l'œuvre fétiche de Messiaen avec la conscience d'un homme qui n'ignore plus rien des pièges tendus par une musique « de nature surdimensionnée. »

Car Pierre-Laurent Aimard n'en sert pas moins assidûment le grand répertoire pianistique (Schubert, Schumann, qu'il vénère, Liszt, Chopin, Rachmaninov...), ainsi qu'en témoignera prochainement une intégrale des concertos de Beethoven sous la direction de Nikolaus Harnon-

court (Teldec). Pianiste recherché, interprète attiré des plus grands — Messiaen, Boulez, Stockhausen, Kurtag, sans compter Marco Stroppa et George Benjamin —, Pierre-Laurent Aimard a le don de faire courir les compositeurs. Ligeti ne l'a-t-il pas d'ores et déjà désigné comme son futur exécuteur testamentaire ? « J'ai la chance d'avoir été doublement choisi : une rencontre capitale qui a débouché sur une magnifique relation d'amitié. J'ai enregistré à sa demande l'intégrale de son œuvre chez Sony. Une confiance telle qu'elle pourrait justifier à elle seule une vie entière ! »

A quarante-trois ans, le pianiste d'origine lyonnaise grave l'œuvre-fétiche de Messiaen avec la conscience d'un homme qui n'ignore plus rien des pièges tendus par une musique « de nature surdimensionnée, qu'il faut sans cesse ramener dans la main sous peine d'éclatement. Pour cela, je fais appel à toute mon expérience : la musique de Messiaen telle que je l'ai reçue, ma connaissance des grandes fresques romantiques et des œuvres de virtuosité, et aussi la conscience d'un artisanat des sons et du temps propres aux musiques de la seconde moitié du XX^e siècle. » Sous la ferveur l'esprit veille : « Il ne faut pas prendre les paroles de Messiaen pour évangile. S'il prétend sa musique théologique et non pas mystique, affirme une volupté sonore qui n'est pas sensuelle, comme le tragique au profit de la lumière et de la joie, on n'est pas obligé de le croire. Il faut interroger la musique elle-même, déloger l'ambiguïté, la contraindre à



« La rencontre avec Messiaen a été une illumination. »

exister. Ces *Vingt Regards* sont parfois aussi des visions. »

Puissance du discours mais haine du dogmatisme, vigilance critique mais sensibilité à fleur de peau, indépendance d'esprit mais ouverture aux autres, Pierre-Laurent Aimard est remarquablement armé pour la pédagogie. Un art noble qu'il pratique avec bonheur, tant avec ses étudiants du Conservatoire de Paris et de la Hochschule de Cologne qu'auprès du grand public. Depuis quelques années, ce prophète de la musique contemporaine draine dans ses « concerts-perspectives » (cette année au Châtelet) un public croissant. « On n'est pas né pour se plaindre mais pour agir, même en fourmi. L'interprète est à la croisée des chemins, entre le

créateur et la vie sociale. Il se doit d'écouter les questions, démasquer les vues de l'esprit et, surtout, donner des clés. » Pierre-Laurent Aimard ou le contraire d'un vain regard.

Marie-Aude Roux

★ *Vingt regards sur l'Enfant Jésus*, d'Olivier Messiaen, 2 CD Teldec 3984268682.

Prochains concerts Messiaen : *Turangalîla Symphonie*, le 3 mai à 20 h 30 au Théâtre des Champs-Élysées, avec l'Orchestre de Boston dirigé par Seiji Ozawa (tél. : 01-49-52-50-50). *Oiseaux exotiques*, le 20 mai à 20 h 30 à Caen, avec l'Orchestre de Caen dirigé par Pascal Rophé (tél. : 02-31-30-46-86).

Le directeur du Festival de Berlin remercié

MORITZ DE HADELN a été remercié par le conseil d'administration de la Berlinale le 28 avril et quittera ses fonctions après l'édition 2001 du Festival qu'il dirigeait depuis 1979. De nationalité suisse, il avait auparavant dirigé le Festival de Locarno. M. de Hadeln, cinquante-neuf ans, qui avait piloté au mois de février 2000 le déménagement de la manifestation dans ses nouveaux locaux de la Potsdamer Platz, a fréquemment été critiqué pour la place prépondérante accordée dans ses sélections aux superproductions américaines. Son contrat avec Berlin courait jusqu'à 2003, mais avec la possibilité pour lui ou pour le conseil d'administration d'y mettre un terme prématurément. Dans un entretien avec la presse allemande, le patron de la Berlinale a qualifié « d'affront absolu » et « sans style » les circonstances de son renvoi, assurant qu'il ne voyait aucune raison de le justifiant et qu'il espérait avoir des explications sur cette décision. « On cause beaucoup de dégâts comme cela, d'abord à la continuité du festival juste après son déménagement à la Potsdamer Platz, et ensuite à sa propre réputation », a-t-il ajouté. Une décision sur le nom de son successeur devrait être prise avant l'été.

■ Le concerto pour percussion *Veni Veni Emmanuel*, du compositeur écossais James MacMillan, a été joué plus de 200 fois. Composée en 1992 et créée la même année aux « Proms » de Londres par Evelyn Glennie, cette pièce a été donnée dans 27 pays et a été enregistrée par deux labels discographiques (BMG et Naxos). Ce concerto a été dirigé par des chefs comme Neeme Järvi, Mstislav Rostropovitch ou Antonio Pappano.

Trente ans de fleurs pour le saxophoniste Albert Ayler

GUY VILLERD, Joe McPhee, Peter Brötzmann, David Murray — en quartet, en septet, en « projet » — avaient décidé de jouer Albert Ayler (1936-1970) à l'Europa Jazz Festival du Mans, le 1^{er} mai. Ils ont assez de vie, et aussi d'insouciance, pour le faire. Il s'agit moins ici de répertoire que d'attitude. L'Allemand Peter Brötzmann, découvert sous la pluie battante de Comblain-la-Tour (Belgique), le 6 août 1966 — on eût dit d'un Vulcain soufflant des trombes personnelles dans la tuyère d'un avion à réaction —, n'a pas changé d'un iota, toujours aussi réjouissant. Aylerien sans répéter.

David Murray, la première fois qu'il fit parler de lui, âgé de vingt ans, c'était pour créer, à la demande de Sam Rivers, *Flowers for Albert* (un bouquet pour Ayler), le 26 juin 1976. Rivers avait monté à

New York un festival des « *loft musics* ». Cinq disques jamais réédités. Les sages se consultèrent, décrétèrent illico que les *lofts* n'existaient pas. Saxophonistes propres et radios guillerettes décrétèrent tous les soirs qu'Ayler n'a jamais existé. En un sens, ce n'est pas plus mal. S'il n'en avait tant souffert, ce serait même parfait. D'Ayler, à cette heure, il reste six CD dans les bacs.

VÉRITÉ D'AMOUR

En 1965 à New York, John Coltrane est en scène, puis Eric Dolphy. Quand vient le tour d'Ayler, un type, puis deux, dix, lancent : « Casse-toi ! dehors ! malfauteur ! aux chiottes ! etc. » Politesses. C'est très exactement ce qui se passait à Paris lorsqu'il venait en voisin d'Orléans, où il servait dans la musique de l'OTAN. A Paris, ce sont les musiciens qui le jettent. On n'est jamais si bien servi... Ils savaient. Ils le trouvent piètre, pas en place, chaudron, et pour tout dire faisant lourdement le « Nègre ». Son intensité éclate, orages d'émotion dénudée, le son large comme une vallée. Des chansons, des drames et des gaietés. Le 13 novembre 1966, à Pleyel, Ayler danse le jazz sur sa tombe : bataille d'Hernani pour les caniches ; les plus inspirés scandent « plus free ! plus free ! » ; d'autres, drapés, vocifèrent, défigurés, de sombres envies de meurtre.

Peu d'hommes si doux auront suscité plus de poisons de meurtre. Si : Bird, que l'on donnait également pour idiot, Monk, Coltrane, Ornette à qui un « brother » cassa le saxophone entre les dents dans le palais pour lui apprendre le jazz. Albert Ayler, dans sa splendeur de vérité d'amour, où l'on reconnut tour à tour : un pachyderme en rut, le fracas des pouelles du Bronx, une chorale de baudets du Poitou à la saison des saillies, Ayler pousse l'instrument, le jazz, la poésie hors des retranchements. Précision totale.

Au moment où Coltrane regrettrait de ne pas savoir se dépasser — conspué à l'Olympia (1960), consolé en coulisse, « non, non, soufflait-il, s'ils me sifflent, c'est que je ne vais pas encore assez loin... » —, Ayler, ivre du souffle de Little Walter, harmoniciste chez qui il avait joué, cherchait un son qu'on n'a jamais trouvé. Sa mère

pense qu'à la maternité ils se sont trompés de nouveaux-nés.

Coltrane grave *Ascension*, il l'appelle : « Ça y est, je joue comme toi. » « Tu es fou », répond Albert. Un an plus tard (1967), Bob Thiele, producteur des deux : « Albert, tu sais quoi ? Coltrane vient de mourir ! — Tu plaisantes, Bob, John était tellement bon... Ce n'est pas possible... Jamais il ne se fâchait... » Bob Thiele : « Sa dernière volonté, c'est qu'Ornette et toi jouiez à son enterrement. — Mais c'est impossible ! Je ne sais pas jouer en pleurant ! »

La mort d'Ayler, noyé en 1970 dans l'Hudson River, a fait dégouliner tant de pathos piteux, tant de guirlandes pomponnées qu'on préfère que quatre acteurs musiciens jouent sans y penser en y songeant. Après l'Europa, Joe McPhee va pouvoir amener son Albert Ayler Project sur quelques scènes. Sunny Murray, batteur génial des grandes heures du grand Albert, vit en France. Il ne sera d'aucun « festival d'été ». Dans trente ans, probablement...

Francis Marmande

★ Joe McPhee, « *Albert Ayler Project 2000* », AJMI-La Manutention, Avignon, le 4 mai (tél. : 04-90-86-08-61) ; Les Instants chavirés, Montreuil, le 17 (tél. : 01-42-87-25-91) ; Le Pannonica, Nantes, le 18 (tél. : 02-51-72-10-10) ; Le Petit-Faucaux, Tours, le 19 (duo avec le guitariste Raymond Boni) et le 20 mai (tél. : 02-47-38-29-34).

Écouter et lire

● **Enregistrements.** *My Name is Albert Ayler*, enregistré en 1963 (Black Lion) ; *Witches and Devils*, 1964 (Freedom) ; *Spirits Rejoice*, 1965 (ESP) ; *Live in Greenwich Village*, Complete Recordings, 1965-1967 (Impulse !) ; *Love Cry*, 1967 (Impulse !) ; *Nuits de la Fondation Maeght* vol 1 and 2, 1970 (Jazz View).

● **Nouvelles.** *La Marseillaise*, de Marc-Edouard Nabe, Le Dilettante, 1989, 38 p. 65 F (9,91 €) ; *Les Treize Morts d'Albert Ayler*, préface de Michel Contat, Gallimard, Série noire, 1996, 284 p., 49 F (7,47 €).

Visions du réel la Suisse à l'heure du cinéma documentaire

VOILÀ DÉJÀ SIX ANS que ce festival — rebaptisé, en 1995, Visions du réel après vingt-cinq ans d'existence et dirigé depuis par Jean Perret — affiche de fortes ambitions, qu'il n'est pas loin d'accomplir en devenant, doucement mais sûrement, l'une des places les plus dynamiques du moment en matière de programmation documentaire.

Le très large registre retenu par ses organisateurs y est pour beaucoup, qui balait toutes les dimensions du documentaire contemporain, depuis les classiques du genre jusqu'aux tentations expérimentales, en passant par le film d'archives, le *home movie*, ou le flirt fictionnel. Cette année, 1 182 films ont été vus par les sélectionneurs, et 118 retenus pour la sélection officielle. Ils sont projetés dans les deux salles du capitole jusqu'au 7 mai.

« REGARDS NEUFS »

Trois sections principales permettent à cette diversité de trouver sa place, sous le regard du jury. Il s'agit de la compétition internationale (vingt-six films), de Regards neufs (une seconde section compétitive forte de vingt-deux premières œuvres et dévolue à la découverte de jeunes talents), ainsi que d'Etat des lieux, passionnants ateliers consacrés, en sa présence, à l'œuvre d'un auteur, d'un point tant rétrospectif que prospectif.

Encore n'aura-t-on mentionné ni les forums qui permettent chaque jour au public de dialoguer avec les cinéastes (ils seront soixante-dix cette année à faire le déplacement), ni le marché (une cinquantaine de films) qui attire des professionnels européens de plus en plus nombreux, ni le « doc prod » qui soumet une vingtaine de projets, dès le stade de l'écriture, à d'éventuels financeurs. Avec pour objectif affiché la rencontre fructueuse entre réalisateurs, acheteurs, diffuseurs et grand public. En outre, une collaboration avec la Télévision suisse romande a permis, du 31 janvier au 29 mai, de programmer sur cette chaîne, un lundi par mois, dès le début de la soirée et pendant deux heures et demie, des œuvres sélectionnées depuis

cinq ans par l'équipe du festival. Le festival offre une belle occasion en tout cas de découvrir les nouveaux opus d'auteurs prestigieux (*Sanyu*, de Robert Frank, *Vacances prolongées*, de Johan van der Keuken, *Une journée d'Arsène Arsenevitch*, de Chris Marker), de retrouver des diaristes prometteurs (*Leçon de ténèbres*, de Vincent Dieutre, auteur d'une très belle *Rome désolée*) ou de se confronter à la violence du monde, telle que *Goulag, carré blanc sur fond blanc*, de Iossif Pasternak et Hélène Chatelain, la restitue en un film-somme de quatre heures consacré à l'un des appareils répressifs les plus meurtriers de l'Histoire.

Pour cette édition, le clou du festival n'en demeure pas moins, a priori, la tenue de deux ambitieux ateliers, consacrés à des artistes de ce temps aussi rares que

précieux. La première est la jeune cinéaste japonaise Naomi Kawase, principalement connue en France pour avoir remporté, avec le magnifique *Suzaku*, la Caméra d'or à Cannes en 1997. Son œuvre n'en est pas moins beaucoup plus riche, et comporte une majorité de films situés entre l'essai et le documentaire : treize d'entre eux seront montrés à Nyon.

On en découvrira également dix-neuf signés par le couple italo-arménien Yervant Gianikian et Angela Ricci Lucchi, dont le travail d'orfèvre sur les archives et le photogramme, hélas ignoré du plus grand nombre, n'embrasse pas moins la mémoire collective de notre siècle.

Jacques Mandelbaum

★ *Visions du réel*, 18, rue Juste-Olivier, case postale 593, 1260 Nyon, Suisse. Jusqu'au 7 mai.

CONCERTS

THÉÂTRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES

MERCREDI 10 MAI 2000 - 20H30

VIVALDI BACH

ANTONIO VIVALDI
CONCERTO POUR 2/4 VIOLONS/HAUTOIS RV 356/580/447

GIOVANNI BATTISTA PERGOLESI
CANTATE POUR SOPRANO "ORFEO"

JEAN SEBASTIEN BACH
CONCERTO POUR HAUTOIS BWV 1059
CANTATE POUR SOPRANO "WEICHEL NUR" BWV 202

BARBARA SCHLICK, SOPRANO - CHRISTIAN HOMMEL, HAUTOIS

ORCHESTRE DE CHAMBRE DE COLOGNE
HELMUT MÜLLER-BRÜHL

INFO & LOCATION 01 49 52 50 50

cité de la musique
musée, concerts, centre d'information

Paavo Berglund
Chamber
Orchestra of Europe
Johannes Brahms
intégrale des *Symphonies*
19 et 10 mai < 20h

Porte de Pantin
01 44 84 44 84

DU 9 AU 27 MAI 00

#1

Pour ou contre un monde meilleur

TDM 3 (Théâtre du mépris 3)

Gopf

Babel Opéra lumière

Un petit chaperon rouge

Magic Mirror

Das Kontingent

Là où ça fait mal

Roadmetal, Sweetbread

Ein Sommer-nachts-traum

H Manifeste[s] cab@ret politique

03.80.30.12.12

TnDB

Théâtre national Dijon Bourgogne

Renseignement : 03.80.30.12.12
www.tndb.com

Jean-Paul Wenzel et le théâtre social virent du gris acier au bleu-rose fluo

Deux créations à Montluçon pour renouer avec le succès de « Loin d'Hagondange »

Vingt-cinq ans après « Loin d'Hagondange », son auteur-metteur en scène, Jean-Paul Wenzel, est retourné vers la cité lorraine où la sidérurgie a

laissé la place aux Schtroumpfs. Il en a tiré « Faire Bleu » pour le Théâtre des Fédérés (Montluçon). Un couple de préretraités dynamiques y offre un

pendant drolatique à la pièce fondatrice du « théâtre du quotidien » et esquisse une petite histoire des mentalités ouvrières en France.

LOIN D'HAGONDANGE et **FAIRE BLEU**, de Jean-Paul Wenzel. Mise en scène : Jean-Paul Wenzel. Avec Monique Brun, Olivier Perrier et Sandrine Tindilière. (Actes Sud, 200 p. 49 F [7,47 €]; Les Solitaires intempestifs, 61 p. 47 F [7,17 €]).

Durée de chaque pièce : 1 h 20. Les 5 et 6 mai à Bellerive-sur-Allier (salle des fêtes); du 23 au 27 mai, à Clermont-Ferrand (Maison du peuple); du 2 au 22 décembre, et du 4 au 28 janvier 2001 au Théâtre de la Commune d'Aubervilliers.

MONTLUÇON

de notre envoyé spécial

Loin d'Hagondange (1975) : pièce fondatrice du « théâtre du quotidien ». Un sidérurgiste et sa femme face à la retraite, à l'exil, à l'effacement. Deux lumignons dans le crépuscule, une fusée de détresse dans la nuit. Vingt-cinq ans après, l'auteur, Jean-Paul Wenzel, est allé rallumer la mèche du quotidien dans la cité lorraine. Reprise : second volet, largement symétrique du premier, intitulé *Faire Bleu*. De l'une à l'autre pièce, les flammèches courent sans cri gare. Elles passent du XIX^e siècle des années Giscard au XXI^e des années Chirac, suscitent des marques et remarques pertinentes sur deux époques, deux

modes de vie, deux sociétés peut-être. Rappels historiques : mise en espace de *Loin d'Hagondange* au 29^e Festival d'Avignon dans le cadre du Théâtre ouvert de Lucien Attoun. Mise en scène l'année suivante à Caen par son auteur. Un an plus tard, Patrice Chéreau en donne sa version, mémorable. La pièce est traduite en une vingtaine de langues. Jean-Paul Wenzel devient alors l'auteur français contemporain le plus joué à l'étranger.

Avant de délaissier le « théâtre du quotidien » pour s'engager sur de nouvelles pistes, il précise : « *Je n'écris pas des pièces sociales, je décris des êtres qui, socialement, sont devenus des fantômes.* »

En vérité, les fantômes hantent ses êtres : fantôme du travail, fantôme du salariat, fantôme de la lutte des classes, fantôme de la campagne, fantôme du progrès, fantôme du couple, fantôme de l'espoir... fantôme de la retraite. Sur fond puisé dans un *Je me souviens* des années 70 (le chauffe-eau au butane, le feu de bois artificiel, le jeu des 1 000 francs), Georges, le retraité (Olivier Perrier), moustache, pipe et bretelles, hurle : « *J'aime le fer* », en forgeant un pied de table comme s'il était son cercueil. Marie, l'épouse (Monique Brun), voûtée, le cheveu gris, blouse et tablier plastique, est au garde-à-vous der-

rière lui, en servante, le torchon à la main. Seront-ils jamais loin d'Hagondange ? Non : Hagondange est en eux. Indélébile. Son nom résume leur condition, qui transparait dans leurs absences soudaines, dans l'épaisseur d'un silence, dans une colère sans objet ou des larmes sans raison.

Faire Bleu réplique à son dramatique ancêtre sur le ton de la comédie. L'histoire – même microcosmique – ne se répète-t-elle pas, une fois comme tragédie et la fois d'après comme farce ? Cette fois, il s'agit de préretraités (appuyons sur le préfixe). Ils pourraient être les enfants des héros de *Loin d'Hagondange*. Libérés de l'usine dix ans avant leurs parents, ils en font vingt de moins au vu du jogging (lui, André – Olivier Perrier) ou de la perruque rousse (elle, Lucie – Monique Brun).

TEMPS PERDU

Leurs enfants, employés du Schtroumpfand, sont le seul lien, ténu, avec l'appellation d'origine. Pour moins que cela ils l'oublieraient. La nostalgie a vécu. L'enfermement, apparemment, aussi. Ils n'aspirent plus qu'à vivre. Autre chose, autrement, ailleurs. Mais par où commencer ? Première urgence : savoir. André et Lucie (André surtout) se transforment en Bouvard et Pécuchet de

vidéothèque. « *A présent, j'ai du temps pour apprendre. Je n'ai pas l'intention de me laisser dépasser* », clame le récent senior. En conquérant jamais assouvi, il se gorge d'images et de mots nouveaux, qu'il veut mettre en pratique sur-le-champ. Comment ne pas être ému par ce petit homme qui court derrière le temps perdu, s'épuise à décrypter les origines de la vie avec autant d'ardeur que les jeux du sexe, passe ses nuits à scruter le ciel à la recherche d'un signe stellaire, et songe à s'envoler vers le Kenya pour se rapprocher des premiers hommes ?

Jean-Paul Wenzel dit avoir sélectionné « un choix de moments où rien n'est dit explicitement et où surgissent le mieux l'aliénation et le refoulé de toute une vie ». La phrase paraît avoir été écrite pour *Loin d'Hagondange*, bien qu'elle soit dédiée à *Faire Bleu*. Les deux pièces – les deux époques – couvriraient-elles le même dessin ? Sous glacis gris acier pour l'une, sous aquarelle bleu-rose fluo pour l'autre ?

En passant du grave au désiroire avec la même sincère franchise, les guides, chevrons, Monique Brun et Olivier Perrier, posent la question sans façons et s'amuse – beaucoup – à ne jamais y répondre.

Jean-Louis Perrier

Duo de danseuses en trois langues et beaucoup d'idées

SUITE POUR QUATRE. Brigitte Seth et Roser Montllo-Guberna (chorégraphie et mise en scène). Bruno Courtin (musique). Sylvie Gallot (lumière). Bruno Joliet (collaborateur artistique). Thierry Guénin et Nicolo Raguzzi (scénographie, costumes). Théâtre de la Cité internationale, 21, boulevard Jourdan, 75014 Paris. Jusqu'au 6 mai à 20 h 30. Tél. : 01-43-13-50-50. De 55 F (8,38 €) à 110 F (16 €).

A l'entrée du Théâtre de la Cité internationale, sur une table, sont proposés aux spectateurs des livres sélectionnés par les artistes à l'affiche. Les metteurs en scène-chorégraphes Brigitte Seth et Roser Montllo-Guberna conseillent ainsi à leurs fans la lecture des ouvrages suivants : *Le Négus*, de Ryszard Kapuscinski, *Hitler m'a dit* de Hermann Rauschning, *Napoléon a dit*, de Lucien Regenberg, des pièces de Shakespeare. Que assiste-t-il de ces écrits sur le plateau ? Quelques bribes, des citations du style : « *On gouverne mieux les hommes par leurs vices que par leurs vertus* » ou « *Le luxe des riches donne la nécessaire aux pauvres* » (dixit Napoléon) égrenées de-ci, de-là. Mais encore des saynettes décadrées, comme celle extraite de *Henri V*, de Shakespeare (Acte 3, scène 4), qui met

aux prises la princesse Catherine et sa servante Alice, en train de lui apprendre quelques éléments d'anglais avec un accent espagnol à couper au couteau. Une piquante leçon de langue qui finit en joute hystérique, aucune des interprètes ne désirant visiblement jouer le rôle de la maîtresse. Entre deux maux, Brigitte Seth et Roser Montllo-Guberna choisissent de préférence ceux des opprimés.

VIRAGES EN ÉPINGLE

Eclats de rires, changements de robes et livres associations d'idées, *Suite pour quatre* progresse à coups de virages en épingle à cheveu et dérapages contrôlés. Pas de narration univoque et rectiligne mais un trajet de montagnes russes qui transporte le spectateur d'un monologue de tragédie à une chansonnette de variétés en passant par une scène de ménage. La danse, elle, se faufile avec naturel, s'imposant pour raconter évidemment l'inexprimable. Epaulées par le clarinettiste Bruno Courtin qui signe la musique et la contrebassiste Isabelle d'Auzac, nos deux actrices-danseuses court-circuitent les conventions du théâtre et composent un spectacle transformiste qui tient du café-théâtre, du cabaret, du concert, de la comédie domestique. C'est l'humour en trois langues (français, espagnol et catalan) qui colle les morceaux.

Jolie paire de clowns, Brigitte Seth et Roser Montllo-Guberna la première est plutôt comédienne, la seconde plutôt danseuse -, ne se prennent jamais au sérieux bien longtemps et, aussi dramatique que soit la situation, elles préfèrent en rire.

Un parti pris de légèreté qui ne manque pas d'élégance mais finit par se piéger dans la pirouette et céder à une certaine futilité. Quant à cette nécessité de faire un spectacle hybride, donc instable, elle a pour conséquence qu'il ne se pose jamais sur rien et ne creuse aucune émotion forte, se contentant de flirter avec les sensations. Certes, on sourit (certains même pouffent de rire), et sur un thème comme le pouvoir, qui s'en plaindrait !

Avec une sincérité et une grâce attachante, nos duettistes élaborent depuis 1995 un récit excentrique, fragile comme une conversation, qui tente de rendre compte des mille et un visages de leur réalité. Fantasques et tendres, rêveuses et blagueuses, savantes et enfantines, celles qui aiment à se définir comme des artisans veulent fabriquer des spectacles qui leur ressemblent. Une tâche immense qu'elles entendent mener à bien en dansant, parlant, chantant, tapant des pieds et jouant des castagnettes, olé !

Rosita Boissseau

INSTANTANÉ

RICKY MARTIN À BARCELONE

Latin lover et sex-symbol... Même s'il a parfois déclaré qu'elle l'encombrait, cette image lui va bien. Il l'entretient d'ailleurs avec un brio certain. Du bon usage des sourires gourmands et déhanchés allumeurs, le chanteur portoricain Ricky Martin n'ignore rien. Sa réputation de tombeur, c'est encore elle qu'il nourrit quand il commence son nouveau show par un clip le montrant émergeant de draps froissés. L'effet produit est immédiat sur l'imposant public (plus de 18 000 personnes), féminin à 80 %, ce dernier samedi d'avril à Barcelone, où le chanteur en tournée fait escale. Une tempête de cris se lève. Le héros apparaît juché sur une décapotable, des danseuses à la beauté insolente papillonnent autour de lui, l'orchestre, éclatant sur scène à plusieurs niveaux, file à 100 à l'heure. C'est la fureur de vivre, version Ricky Martin.

Hormis *Livin' La Vida Loca*, la star latino-américaine reprend plusieurs titres de son dernier album, écrit presque uniquement en anglais (*Ricky Martin*, sorti il y a juste un an chez Columbia, vendu à 400 000 exemplaires en Espagne, disque d'or en France). Défilent *Love You For a Day*, *Private Emotion*, *I Am Made of You*, *She's All I Ever Had* et son accompagnement au sitar dans le rôle du gadget exotique, ou le beaucoup plus convaincant *Shake Your Bon-Bon*, idéal pour fortifier les muscles fessiers. Le chanteur ne fait évidemment pas l'impasse sur ses succès planétaires, *Vuelve*, 1, 2, 3, *Maria* et *La Copa de la Vida*... qui seront, outre une version plutôt convaincante de *Marcia Baila*, les temps forts du concert. D'une généreuse exubérance, Ricky Martin rend les filles heureuses. Elles se pâment dès qu'il bouge un orteil, fait un pas de côté ou cavale à l'autre bout de la scène. Exaltées, elles le dévorent du regard, se projettent vers lui, rêvent toutes de le toucher. Certaines se sont munies de jumelles pour l'épier. Elles guettent le moindre de ses sourires. Ah ! Le sourire de Ricky Martin, ça ne vous laisse pas intacte quand vous êtes une fille de vingt ans. Le lascar connaît son public, et son sourire, il en use et en abuse. Câlin, lisse, rassurant, pour les filles comme pour leurs mamans.

Patrick Labesse

SORTIR

PARIS

Irma la douce

On se souvient peut-être qu'Irma la douce est une fille de joie qui exerce du côté de Pigalle, qu'elle a un amoureux, et qu'elle chante des airs qui vous trottent dans la tête. Mais se souvient-on que Nestor, qui est jaloux, et qui voudrait qu'elle arrête le métier, doit accepter, parce qu'ils sont dans le besoin, qu'Irma ait un amant, un vieux, un « cave ». Se souvient-on que cet amant, Oscar, barbu, distingué, n'est autre que Nestor lui-même ? Et se souvient-on enfin de la chute de l'histoire que nous ne raconterons pas ici ? Sur une musique de Marguerite Monnot et Raymond Legrand, Jérôme Savary a monté une Irma du pont Caulaincourt, loin de la version de Broadway, avec un petit orchestre mené de main de maître par son complice Gérard Daguerre au piano, Roland Romanelli à l'accordéon, et une belle kyrielle d'acteurs-chanteurs.

Théâtre national de Chaillot, Salle Jean-Vilar, place du Trocadéro, Paris 16^e. M^o Trocadéro. Du mardi au samedi, 20 h 30 ; dimanche, 15 heures. Tél. : 01-53-65-30-00. De 50 F à 160 F. Jusqu'au 1^{er} juillet.

Bertrand Renaudin Quintet

Batteur de jazz, peintre, compositeur, initiateur de divers orchestres, Bertrand Renaudin vient présenter en club son nouvel enregistrement *L'Arbre voyage* (CC productions). Comme un reflet, une évocation de diverses rencontres avec des musiciens, des cultures, des pratiques artistiques. Renaudin en griot d'un arbre aux palabres en quelque sorte. Avec lui, des fidèles, le pianiste Hervé Sellin et le contrebassiste Yves Rousseau, des compagnons plus récents, Georgui Kornazov au trombone et Jonas Knutsson aux saxophones. A 12 h 30, le 3 mai, Renaudin participera, en trio, à la Fête des jazz au Parc des expositions de la porte de Versailles.

GUIDE

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn)

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place).

Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Rabelais-récital (Verbum) de François Rabelais, mise en scène et interprétation Jean Dautremay. Comédie-Française Studio-Théâtre, 99, rue de Rivoli, Paris 1^{er}. M^o Palais-Royal. Du 2 au 6, 18 h 30. Tél. : 01-44-58-98-58. 65 F et 80 F.

Roberto Zucco d'après Bernard-Marie Koltès, mise en scène d'Armel Roussel.

Théâtre, 41, avenue des Grésillons, 92 Gennevilliers. M^o Gabriel-Péri. Du 2 au 5, 20 h 30 ; le 6, 15 heures et 20 h 30. Tél. : 01-41-32-26-26. 80 F et 140 F.

Les Fourberies de Scapin de Molière, mise en scène de Jean-Louis Benoit.

Comédie-Française Salle Richelieu, 2, rue de Richelieu, Paris 1^{er}. M^o Palais-Royal. Les 3 et 5, 20 h 30 ; le 7, à 14 heures. Tél. : 01-44-58-15-15. De 30 F à 190 F. Jusqu'au 27 mai.

La Parole errante d'Armand Gatti. Théâtre international de langue française (parc de la Villette), 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19^e. M^o Porte-de-Pantin. Le 3, 20 h 30. Tél. : 01-40-03-93-95. 50 F.

Les Pensionnaires de Jérôme Deschamps et Macha Makieff.

Les Gémeaux, 49, avenue Georges-Clemenceau, 92 Sceaux. Les 3 et 6, 20 h 45 ; le 7, 17 heures. Tél. : 01-46-61-36-67. 110 F et 140 F.

Raisons de famille de Gérard Aubert, mise en scène de Gildas Bourdet.

Théâtre Hébertot, 78bis, boulevard des Batignolles, Paris 17^e. M^o Rome. Du 3 mai au 30 juin. Du mardi au samedi, 20 h 30 ; le dimanche, 15 heures. Tél. : 01-43-87-23-23. De 100 F à 260 F. Jusqu'au 30 juin.

Opéra du dragon Opéra forain par la Compagnie Carcar. Livret de Heiner Müller.

Théâtre Paris-Villette, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19^e. M^o Porte-de-Pantin. Les 2, 3, 4, 5, 9, 10, 11, 12 et 13, 20 heures. Tél. : 01-42-02-02-68. De 65 F à 135 F.

Forever Valley Opéra de chambre de Gérard de Pesson, sur un texte de Marie Redonnet. Judith Henry (comédienne), Jody Pou, Salima de Coudenhove (sopranos),

Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1^{er}. M^o Châtelet. Les 3 et 4, 21 heures. Tél. : 01-40-26-46-60. 80 F.

Gong

Le guitariste et chanteur Daavid Allen réactive de temps à autres Gong, le groupe dont il a été, avec la chanteuse et danseuse Gilli Smyth, le fondateur en 1969. Communauté musicale utopique, Gong mêle le jazz psychédélique, le rock planant et les boucles mélodiques et rythmiques des musiques de l'Inde pour conter les aventures de Zero the Hero. Le messager des habitants de la planète Gong figure, avec de nouveaux personnages, dans le récent CD *Zero to Infinity* (Snapper Music/Wagram). Outre Allen et Smith, Didier Malherbe (saxophones, flûtes) et Mike Howlett (basse) ont retrouvé le groupe de leurs débuts auquel sont venus se joindre le saxophoniste Theo Travis, le clarinetiste Gwyo Zepix et le batteur Chris Taylor.

La Cigale, 120, boulevard Rochechouart, Paris 18^e. M^o Pigalle. Le 4, 19 h 30. Tél. : 01-49-25-89-99. 150 F.

REIMS

Hervé Diasnas

En résidence au Manège de Reims, le chorégraphe Hervé Diasnas, forte personnalité et saillant danseur, présente sa nouvelle pièce qui lui apparaît comme la plus radicale de son parcours. *Le Tabloïd des anges*, tel est son titre, est conçu comme une exposition chorégraphique dans laquelle le corps dansant est donné à voir dans ses plus infimes détails. De la micro-chorégraphie comme l'a baptisé le chorégraphe, qui a collaboré avec le sculpteur-plasticien rémois Christian Lapie, pour ce projet déambulatoire rassemblant six danseurs.

Le Manège, 2, boulevard du Général-Leclerc (51). Les 3, 4 et 5, 18 h 30, 20 heures et 21 h 30. Tél. : 03-26-47-30-40. De 40 F à 80 F.

Sandra Raouls (mezzo-soprano), Pascal Sausy (ténor), Vincent Bouchot, Paul-Alexandre Dubois (baryton), Cyril Rovey (basse). Frédéric Fisbach (mise en scène).

Théâtre des Amandiers, 7, avenue Pablo-Neruda, 92 Nanterre. RER Nanterre-Préfecture. Jusqu'au 20 mai, 20 h 30. Relâche dimanche et lundi. Tél. : 01-46-14-70-00. 140 F.

Susan Graham (mezzo-soprano) **Malcolm Martineau** (piano)

Œuvres de Debussy, Barbier, Hahn, Musto, Bernstein, Liebermann et Rorem.

Châtelet, 1, place du Châtelet, Paris 1^{er}. M^o Châtelet. Le 3, 20 heures. Tél. : 01-40-28-28-40. De 50 F à 240 F.

Orchestre symphonique de Boston Messiaen : *Turangalila-Symphonie*. Pierre-Laurent Aimard (piano), Seiji Ozawa (direction).

Théâtre des Champs-Élysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8^e. M^o Alma-Marceau. Le 3, 20 h 30. Tél. : 01-49-52-50-50. De 60 F à 650 F.

Patrick Bruel Zénith, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19^e. M^o Porte-de-Pantin. Les 3, 4, 5, 6, 11, 12 et 13 mai, 20 h 30 ; les 7 et 14, 19 heures. Tél. : 01-42-08-60-00. 215 F.

Hommage à Maurice Fanon ? Auditorium Saint-Germain, 4, rue Félibien, Paris 6^e. M^o Odéon. Le 3, 20 h 30. Tél. : 01-44-07-37-43. De 120 F à 150 F.

Jean-Jacques Nyssen et son orchestre de sa chambre

Horse's Mouth Pub, 120, rue Montmartre, Paris 2^e. M^o Sentier. Le 3, 21 h 30. Tél. : 01-40-39-93-66. Entrée libre.

Jacques Haurogné Centre culturel Paul-Baillart, 6, allée du Québec, 91 Massy. Le 3, 15 heures. Tél. : 01-69-20-57-04. 40 F.

Chants et musiques des steppes Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris 4^e. M^o Châtelet. Le 3, 20 h 30. Tél. : 01-42-74-22-77. 95 F.

Nahawa Doumbia La Flèche d'or, 102, rue de Bagnolet, Paris 20^e. M^o Alexandre-Dumas. Le 3, 21 heures. Tél. : 01-43-72-04-23. 25 F.

Nedim Nalbantoglu, Mesut Ali, Gilles Andrieux

Kibélé, 12, rue de l'Échiquier, Paris 10^e. M^o Strasbourg-Saint-Denis. Les 3, 4, 10, 11, 17 et 18, 21 h 30. Tél. : 01-48-24-57-74. Entrée libre.

DERNIERS JOURS

4 mai : **Monsieur Proust, souvenirs de Céleste Albaret**

de et avec Marie-Paule Trystram, d'après le livre de Georges Belmont.

Odéon-Théâtre de l'Europe (petite salle), 1, place Paul-Claudel, Paris 6^e. Tél. : 01-44-41-36-36. 50 F.

La Dispute suivie de Contention de Marivaux et Didier-Georges Gabilly, mise en scène de Stanislas Nordey. Théâtre Gérard-Philipe, 59, boulevard Jules-Guesde, 93 Saint-Denis. Tél. : 01-48-13-70-00. 50 F.

Venez faire la fête avec nous !

LE 5 MAI 2000

PARIS

IMAGINE

LA PLUS GRANDE

SALLE DE

CONCERT DU

MONDE

MAIRIE DE PARIS

LVMH

EMC

www.paris-france.org

21H30 AU CHAMP DE MARS CONCERT GRATUIT

SEIJI OZAWA

ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE BOSTON

ORCHESTRE DE PARIS

CHŒUR DE L'ORCHESTRE DE PARIS

ET ANDRÉA BOCELLI

★ A Paris : Bercy, le 3 mai.

DISPARITIONS

Pham Van Dong

L'homme de confiance de l'« oncle Ho »

L'ANCIEN premier ministre vietnamien Pham Van Dong est mort samedi 29 avril, à Hanoï, à l'âge de quatre-vingt-quatorze ans.

Lors de la conférence de Fontainebleau en 1946, Pham Van Dong est présent mais n'apparaît guère que dans l'ombre de Ho Chi Minh qui tente, en vain, d'éviter l'irréparable. A Genève, en 1954, au lendemain de la victoire de Dien-Bien-Phu, c'est au tour de Pham Van Dong, alors ministre des affaires étrangères, de monter en première ligne pour tenter d'éviter la partition du Vietnam, voulue par les grandes puissances du moment. Après la partition, l'homme deviendra un immuable premier ministre, de 1955 à 1987, régulièrement chargé d'expliquer aux visiteurs étrangers les positions de l'« oncle Ho », jusqu'à la mort de ce dernier en 1969, et, de manière plus générale, les raisons de la lutte communiste. Pour reprendre les formules de Jean Lacouture, Pham Van Dong a été, tout à la fois, le « brillant second », le « meilleur des nouveaux », l'exécutant minutieux et, avant tout, l'homme de confiance de Ho Chi Minh.

Né en 1906 dans une famille de mandarins du Quang-Ngai central, il a fait des études à Hué, qu'il a poursuivies, en 1925, à l'université de Hanoï, ce qui explique pourquoi il s'exprimait si clairement en français. Membre de la Ligue de la jeunesse révolutionnaire, il est repéré par la sécurité française et s'enfuit à Canton où il rencontre pour la première fois Ho Chi Minh. Renvoyé en 1926 dans le Vietnam septentrional, où il organise des cellules communistes, il est arrêté et passe six années au bagne avant de bénéficier de l'amnistie du Front populaire. En 1939, il s'enfuit de nouveau en Chine pour y préparer, aux côtés de Ho Chi Minh, le front Vietminh formé

en 1941. En 1951, il regagne sa province natale pour y organiser la résistance clandestine. Au sein du PC, Pham Van Dong s'est taillé une réputation de conciliateur, mais la gestion de l'appareil du parti revient toujours à d'autres : Truong Chinh, Le Duan ou, plus tard, Le Duc Tho. Au côté de Ho Chi Minh, Dong s'occupe du gouvernement.

Après la mort du vieux révolutionnaire, qui était de quinze ans son aîné, et, surtout, après la victoire de 1975, son influence semble peu à peu s'évanouir. Lorsque le PC vietnamien, sous les pressions de Mikhaïl Gorbatchev, décide de changer de cap en 1986, Pham Van Dong se retire encore davantage de la scène : il quitte le bureau politique pour devenir conseiller spécial du comité central. A ce titre, il a encore accès, de

droit, aux réunions du *politburo*, mais il n'en abuse pas. Il quitte l'année suivante la tête d'un gouvernement qu'il ne dirigeait plus, de toutes façons, que nominale-ment. L'homme est alors menacé de cécité.

Dans les grandes occasions, on le voit, tout de blanc vêtu, au premier rang des tribunes d'honneur, silhouette frêle, à peine voûtée, aux cheveux blanchis et aux lunettes de soleil. Que pense-t-il de ce qui advient de son pays à l'heure de l'ouverture ? On ne le saura probablement jamais : jusqu'à la fin, il a toujours appliqué la règle du parti selon laquelle un militant, si respecté soit-il, ne manifeste pas, publiquement, la moindre réserve sur la ligne choisie.

Jean-Claude Pomonti

Poul Hartling

Le responsable du HCR de 1978 à 1986

LE DANOIS Poul Hartling, ancien premier ministre du Danemark et ancien haut commissaire des Nations unies pour les réfugiés, est mort dimanche 30 avril des suites d'une longue maladie. Il était âgé de quatre-vingt-cinq ans.

C'est à l'âge de soixante-trois ans que Poul Hartling est nommé à la tête du haut commissariat pour les réfugiés (HCR). Durant son mandat, entre 1978 et 1986, l'afflux de réfugiés ne cesse de croître dans le monde, notamment au Vietnam, en Afghanistan et en Ethiopie. En décembre 1981, il a l'honneur d'aller recevoir le prix Nobel de la paix à Oslo, au nom de l'organisation qu'il représente, récompensé par le comité Nobel

norvégien. Hartling accepte de prolonger son mandat – d'une durée de cinq ans – avant de prendre sa retraite, qu'il consacre à l'écriture de mémoires et, avec son épouse, à la confection de mots croisés.

Né le 14 août 1914 à Copenhague, théologien de formation, ce fils d'un ministre de l'éducation ne se lance dans la politique que sur le tard. Poul Hartling est élu député libéral pour la première fois en 1957. Cet ancien vicaire et proviseur, violoniste à ses heures perdues, fait des débuts timides, avant de gagner en assurance puis de surprendre ses opposants par sa fermeté, voire son arrogance. Devenu président du Parti libé-

Antonio Buero Vallejo

Dramaturge et académicien espagnol

POUR AVOIR VÉCU, plus que d'autres encore, cette tragédie fut la guerre civile, le dramaturge et académicien espagnol Antonio Buero Vallejo, mort samedi 29 avril à Madrid, à l'âge de quatre-vingt-trois ans, laisse une œuvre au réalisme féroce, mais pleine d'espoir et de foi en la fin de l'intolérance, qui le font considérer, dans son pays comme l'un des auteurs les plus importants de la seconde moitié du XX^e siècle.

Antonio Buero Vallejo est né à Guadalajara le 29 septembre 1916. Lorsque la guerre civile éclate en 1936, son père, un capitaine du génie, se joint au soulèvement de Franco ; il sera fusillé quelques mois plus tard par les Républicains. Antonio Buero Vallejo, au contraire, passe du côté républicain et rejoint le Parti communiste. La guerre finie, il connaît durant

de longues années les camps de concentration, la clandestinité antifranquiste et la prison, où il attendra d'être exécuté, pendant huit mois, au terme d'un procès expéditif. Finalement grâcié, il sort, en liberté conditionnelle, en 1946. Deux ans plus tard, en 1948, il remporte le prix de théâtre Lope-de-Vega, de la mairie de Madrid, attribué pour la première fois depuis plus de dix ans, pour son œuvre *Historia de una escalera* (Histoire d'un escalier), qui sera mise en scène l'année suivante. Qu'un ex-condamné à mort du régime reçoive pareille reconnaissance est une véritable révolution.

Jouant au chat et à la souris avec la censure, Antonio Buero Vallejo montrera qu'il n'est pas seulement un « opposant littéraire » qui dénonce la torture ou l'arbitraire, rompant avec la légèreté officielle

du théâtre du moment. Avec des œuvres comme *Hoy es fiesta* (Aujourd'hui c'est fête), *Un sonador para un pueblo* (Un rêveur pour un peuple), *El Sueno de la razon* (Le Rêve de la raison) ou *Las Cartas boca abajo* (Les Cartes renversées) et *La doble historia del doctor Valmy* (La Double Histoire du docteur Valmy), Antonio Buero Vallejo s'impose comme dramaturge. Il entre à l'Académie royale de la langue en 1972, est lauréat du prix de la critique en 1984 pour *Diálogo secreto* (Dialogue secret) et reçoit, en 1986, la récompense suprême dans son pays, le prix Cervantès. Cette même année, une nouvelle tragédie le frappe : il perd son fils, Enrique, au cours d'un accident. Deuil dont il ne se remettra jamais tout à fait.

Marie-Claude Decamps

■ **KIM BORG**, chanteur finlandais baryton basse, est mort vendredi 28 avril au Danemark, où il vivait. Né le 7 août 1919 à Helsinki, Kim Borg s'était fait connaître par ses nombreux rôles à l'opéra, notamment les rôles titres de *Boris Godounov* de Moussorgsky, et de *Don Giovanni* de Mozart. Sa carrière au disque fut aussi assez brillante, avec de nombreux enregistrements, dont une *Neuvième symphonie* de Beethoven avec Leonard Bernstein (Sony), le *Requiem* de Verdi et *La Flûte enchantée* de Mozart avec Ferenc Fricsay (DG), le *Boris Godounov* d'Issay Dobrowin (EMI), ainsi que des disques de récitaux de lieder ou d'airs d'opéras, notamment publiés par Deutsche Grammophon. Chanteur professionnel à partir de 1947, puis compositeur (de trios, de quatuors à cordes et de symphonies), Kim Borg a été professeur à l'Académie royale de musique de Copenhague de 1972 à 1989.

AU CARNET DU MONDE

Anniversaires de naissance

– On n'a pas tous les jours vingt ans !

Bon anniversaire,
Amélie BILLON,
Papa et maman.

Décès

– Madame Jacqueline Bouteloup, née Granier, son épouse,
Hélène et Philippe Morel,
Arnaud et Véronique Bouteloup,
Suzanne et Jean-Paul Laïlle,
ses enfants,
François et Anne Morel,
Charlotte et Pierre Bouteloup,
Pauline, Vincent et Hélène Laïlle,
ses petits-enfants,
Sa famille et ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

François BOUTELOUP,

survenu le 19 avril 2000, à l'âge de soixante-douze ans.

Les obsèques ont eu lieu le 22 avril, dans l'intimité, à Clermont-l'Hérault.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

La Pomarède,
34800 Lacoste,
8, avenue Paul-Claudel,
91250 Saint-Germain-lès-Corbeil,
26, rue de Tourville,
78100 Saint-Germain-en-Laye,
39, rue Gounod,
92210 Saint-Cloud.

– Jacquemine Verbeke-Farge,
Jeanne-Louise Carré,
Jean-François Verbeke,
ont la tristesse de faire part de la mort de leur mère,

M^{me} Françoise BOURHIS,

le 26 avril 2000.

Ils remercient l'équipe de l'hôpital Broca, service du professeur Forette, d'avoir accompagné ses derniers moments.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, le 29 avril.

– Les familles Kapandji, Delaby et Chevalier ont la douleur de faire part du décès de

M^{me} Roberte CHEVALIER,

survenu le 28 avril 2000, dans sa quatre-vingt-treizième année.

Les obsèques auront lieu au cimetière russe de Sainte-Geneviève-des-Bois, le mercredi 3 mai.

La beauté qu'elle a vue dans la vie, et nous a transmise, restera dans nos cœurs.

– Ses enfants,
Sa belle-fille,
Ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M^{me} Anne-Marie MILOT,
née THIERRY,

survenu le 14 avril 2000.

Les obsèques ont été célébrées dans la plus stricte intimité, et elle repose dans le caveau familial, à Saints (Seine-et-Marne).

– Isabelle Roze,
son épouse,
Denis, Sophie et Pauline,
ses enfants,
Jacques et Solange Roze,
ses parents,
René et Marie-Claude Roze,
son frère, sa belle-sœur, et leurs enfants,
Pierre et Thérèse Bernard,
ses beaux-parents, leurs enfants et petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès accidentel de

M. Daniel ROZE,

survenu le 27 avril 2000.

Le service religieux sera célébré le mercredi 3 mai, à 14 heures, en la cathédrale de Tarbes, suivi de l'inhumation au cimetière de Guéthary (Pyrénées-Atlantiques).

« L'Amour ne passera jamais »

18, rue Ramond,
65000 Tarbes.
5, av. Georges-Clemenceau,
92500 Rueil-Malmaison.

– M. Jean Bénitte,
son époux,
M. et M^{me} Eric Polti,
Grégoire, Maureen et Louise,
ses enfants et petits-enfants,
M^{me} Dominique Frey,
M. et M^{me} Jean-Pierre Sers,
M. et M^{me} Philippe Girard,
font part du décès de

Bernadette SERS,

artiste peintre,

survenu à Paris le 13 avril 2000.

Les obsèques ont eu lieu, dans l'intimité familiale, à Lissac (Corrèze).

Un culte d'action de grâces sera célébré le jeudi 4 mai, à 18 heures, en l'église réformée de Neuilly-sur-Seine, 18, boulevard d'Inkermann.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Anniversaires de décès

Raymond ARASSE,
8 octobre 1912 - 2 mai 1990.

– Il y a vingt ans, le 3 mai 1980,

Denys BROSSOLLET

quittait brutalement, à l'âge de trente et un ans, ceux qui l'aimaient.

Sa famille, ses amis, se souviennent.

33, rue de Bellechasse,
75007 Paris.

– Le 3 mai 1999,

Maurice DONADIEU

nous quittait.

Sa famille, ses amis de Bône, de Vienne et du quai Pasteur conservent intact son souvenir.

Le déracinement et l'absence n'effacent ni l'émotion ni la mémoire.

– Le 3 mai 1970,

Pierre JARMON

nous quittait. Il est toujours aussi présent dans nos cœurs !

De la part de ses sœurs, qui rappellent également le souvenir de leurs parents

Paul et Juliette Jarmon

et de leur sœur

Lilian.

– Il y a quatorze ans,

Sophie

nous quittait avec

Tina.

Merci à tous ceux qui en gardent vivant l'affectueux souvenir.

Cérémonies religieuses

YOM HASHOA 2000

LE MOUVEMENT JUIF LIBÉRAL DE FRANCE (MJLF)

vous prie d'assister à
l'office solennel à la synagogue
du MJLF,

11, rue Gaston-de-Caillavet, Paris-15^e,
le mardi 2 mai, à 18 heures, et à

la lecture publique ininterrompue des
noms des déportés juifs de France.

Place des Martyrs-Juifs-
du-Vélodrome-d'Hiver,
métro Bir-Hakeim.

Du mardi 2 mai 20 heures
au mercredi 3 mai à 20 heures.

Avis de messe

– A l'intention de

Jean FRAGER,

rappelé à Dieu le 4 avril 2000 à Pau, une messe sera célébrée le jeudi 4 mai, à 19 heures, en la chapelle Notre-Dame-des-Anges, 102 bis, rue de Vaugirard, Paris-6^e.

Conférences

– La Fédération française du Droit Humain, Ordre Maçonnique Mixte et International, organise le **13 mai 2000 à 15 heures**, 9, rue Pinel, Paris-13^e.

Une conférence publique « **Le pouvoir citoyen s'exprime-t-il dans le monde associatif ou dans le monde politique ?** »
Intervenants : **Denis Labayle**, médecin, écrivain, **Jacques Loubatière**.

Pour toute demande d'invitation, s'adresser à la Fédération française du Droit Humain – secrétariat : 49, boulevard de Port Royal, Paris-13^e.
T. 01-44-08-62-62 – Fax : 01-44-08-62-60
Internet: http://www.droithumain-france.org

Séminaires

COLLÈGE INTERNATIONAL DE PHILOSOPHIE

● Séminaire. François Noudelmann : « **Illisible-invisible** ».

4, 11 et 17 mai, 18 heures-20 heures : 25 mai, 19 h 30-21 h 30 ; 31 mai, 18 heures-20 heures. Amph B, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

● Colloques
Enseignement de la philosophie en Italie et en France, sous le haut patronage des ministres de l'éducation nationale de France et d'Italie, avec la collaboration de l'Institut culturel italien de Paris et sous la présidence de Remo Bodei, professeur à l'université de Pise, et d'André Tosel, professeur à l'université de Nice-Sophia-Antipolis.

3 mai, 9 heures-18 h 30, amph Poincaré, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

4 mai, 9 h 30-18 h 30, Institut culturel italien, Hôtel de Galliffet, 50, rue de Varenne, Paris.

5 mai, 9 h 30-17 h 45, salle des Commissions et salle Louis-Liard, en Sorbonne, 47, rue des Ecoles, Paris.

Un programme détaillé du colloque peut être obtenu au Collège international de philosophie.

L'art et la transmission de la modernité, sous la responsabilité de Catherine Perret et Jean-Marc Reol, avec la participation d'artistes, de philosophes et d'historiens d'art.

11 et 12 mai, 9 h 30-18 h 30, villa Arson, 20, avenue S.-Liégeois, Nice.

L'accès à toutes les activités du collège est libre et gratuit (dans la limite des places disponibles).

Renseignements sur salles, répondre : 01-44-41-46-85. Autres renseignements : 01-44-41-46-80.

Candidats au bac, bac français, brevet, vos révisions intensives en 20 heures, conduites par un prof à votre domicile, **toutes classes, toutes disciplines, tous niveaux**.
Réduction d'impôt : 50 % sur le prix de l'heure.
Aprep Paris-IDF. Tél. : 01-45-04-81-81.
Aprep Lyon Rhône-Alpes : 04-78-72-42-42.

Colloques

RENCONTRES SPIRITUELLES DE L'AN 2000 samedi 20 et dimanche 21 mai de 9 h 30 à 18 heures.

Table ronde et dialogue entre les spiritualités
« **Dieu et la mort ou l'absolu et le changement** »

Intervenants :

Armand Abécassis, Cheikh Abdoulaye Dieye, Bernard Ginisty, Jacques Laffitte, Lama Puntso, Alain Porte, Ananda Giri Maï, Pir Vilayat Inayat Khan, Hermann Gantenbein, Pasteur Inge Ganzevoort.

Modérateur : Patrick Levy.

Palais du Luxembourg Salle Médicis
15, rue de Vaugirard, Paris-6^e
Inscriptions à l'avance : 01-42-23-82-02
Partic. : 320 F les deux jours 180 F la journée

Vous pouvez nous transmettre vos annonces la veille pour le lendemain jusqu'à 17 heures
Permanence le samedi jusqu'à 16 heures

Communications diverses

– En réponse à l'appel des Nations unies et de l'Unesco, Manifeste 2000,

le maître Zen **Thich Nhat Hanh** offrira un **entraînement bouddhiste à la paix et à la non-violence dans la vie quotidienne** (en famille, à l'école et au travail).

– Session de 3 semaines du 1^{er} au 21 juin 2000 pour ceux et celles déjà initiés à la méditation bouddhiste (en anglais avec traduction simultanée en français, allemand, espagnol, italien ou vietnamien).

Thème : Comment se servir de son Œil de Bouddha.

– Sessions de 1, 2, 3 ou 4 semaines, du 15 juillet au 12 août. Enseignement donné alternativement en français, anglais et vietnamien avec traduction simultanée en anglais, français, espagnol, allemand et vietnamien. On peut venir seul(e), en couple ou en famille, le 15, le 22, le 29 juillet ou le 5 août.

Thème : Paix et bonheur.

Inscrivez-vous d'avance au 13, Martineau, 33580 Dieulivol.

Tél. : 05-56-61-66-88.

Visitez notre Internet website : http://www.plumvillage.org

ou e-mail : NH Office@plumvillage.org

Toutes les sessions seront conduites par le maître Zen vietnamien Thich Nhat Hanh, assisté par les moines et les moniales du village des Pruniers. Thich Nhat Hanh est l'auteur de *La Sérénité de l'instant*, *La Plénitude de l'instant* (Dangles) ; *Le Miracle de la pleine conscience* (Espace Bleu) ; *La Paix, un art, une pratique* (Bayard) ; *Le Bouddha vivant*, *Le Christ vivant*, *Esprit d'amour* (Lattès) ; *Enseignement sur l'amour*, *Transformation et guérison*, *Le Silence foudroyant*, *La Respiration essentielle*, *La Vision profonde* (Albin Michel).

Au C.B.L., 10, rue Saint-Claude, Paris-3^e, jeudi 4 mai à 20 h 30 : G. Mink et Ch. Szurek, auteurs de *La Grande Conversion* (Ed. du Seuil). Tél. : 01-42-71-68-19.

CARNET DU MONDE - TARIFS AN 2000 TARIF à la ligne

DÉCÈS, REMERCIEMENTS, AVIS DE MESSE, ANNIVERSAIRES DE DÉCÈS ...
TARIF ABONNÉS 140 F TTC - 21,34 €
120 F TTC - 18,29 €

NAISSANCES, ANNIVERSAIRES, MARIAGES, FIANÇAILLES, PACS 550 F TTC - 83,85 €
Toute ligne suppl. : 65 F TTC - 9,91 €
Forfait 10 lignes

THÈSES - ÉTUDIANTS : 85 F TTC - 12,96 €
COLLOQUES - CONFÉRENCES : Nous consulter
☎ 01.42.17.39.80 - Fax : 01.42.17.21.36
01.42.17.29.96 - e-mail: carnet@mondepub.fr.

EN VUE

■ L'Etat de la Nouvelle-Ecosse au Canada serait sur le point d'abroger la loi de 1766 fixant le montant de la prime « à qui rapporte un scalp indien ».

■ « C'était impensable autrefois », souligne **Caroline Anawak**, spécialiste en santé mentale pour le gouvernement du Nunavut au Canada, où, parmi les Inuits, les suicides sont six fois plus fréquents que dans le reste du pays.

■ La modification du tracé d'une rocade nécessaire au désenclavement d'une zone industrielle coûtera 1,1 million de francs à la communauté des communes de Landerneau-Daoulas, afin d'épargner un carré d'hymenophylles de Tunbridge, petite fougère protégée par une directive européenne.

■ Des parents iraniens de la province de Gilan, sur la mer Caspienne, ont empoisonné avec du désherbant leur fille, mauvaise élève devenant un « fardeau pour la société ».

■ Un tribunal de Hongkong vient de condamner à une forte amende **Ng Shiu-Ping**, multi-récidiviste, vendeuse de tofu - pâte de soja -, pour atteinte « au droit d'autrui à jouir d'un air pur et frais ».

■ Les autorités égyptiennes ont saisi 15 000 tonnes de poissons pourris servant à la préparation du « *fessikh* », plat millénaire, empesté l'air, faisant plusieurs morts chaque année, emporté en pique-nique le jour du Cham-ale-Nessim - « sentir la brise » en arabe -, qui marquait dans l'Antienne Egypte l'arrivée du printemps.

■ « Au pire il retrouverait son état antérieur », a déclaré le professeur **Jean-Michel Dubernard**, « se refusant à dramatiser » en apprenant que le manchot australien sur qui il a greffé la main d'un mort, en 1998 à Lyon, souffrait d'une réaction de rejet.

■ La police indonésienne vient d'ouvrir une enquête sur un trafic de membres détachés de la poupée **Barbie**, portant sur plus d'un demi-million de dollars.

■ Dans le vol, à Bristol, du jardin de **Colin et Linda Warburton**, les poissons rouges ont disparu, avec les arbres, les arbustes et les fleurs, les ornements, les tables et le bassin.

■ Les policiers allemands, comprimés dans leur manteau - ils mettent au moins dix secondes à dégainer leur arme -, engoncés dans leur veste - ils ont du mal à lever les bras -, réclament un nouvel uniforme, moins vert.

■ Des passants ont découvert sur un trottoir de Strasbourg, au matin du 28 avril, le corps de **William Campbell**, étudiant irlandais, tombé pendant la nuit d'un appartement à l'insu de la fête.

Christian Colombani

La multiplication des Etats

Le dernier numéro de « La Revue internationale et stratégique » revient sur un phénomène majeur de notre temps : la prolifération étatique. Elle en décrit la permanence et en souligne les dangers

LE XX^e SIÈCLE a été le siècle des Etats. De 1900 à 2000, plus de 150 ont vu le jour : on est passé d'une trentaine d'Etats à près de 200. Dès 1991, Yves-Marie Laulan parlait d'une « planète balkanisée » (Hachette, coll. « Pluriel »); Ghassan Salamé évoquait « l'accélération cancéreuse » de la création d'Etats. Pascal Boniface, le directeur de l'Institut de relations internationales et stratégiques (IRIS), qui cite les deux précédents auteurs, juge que la « prolifération étatique » est « un défi stratégique majeur ». Il formule ce jugement dans l'introduction à un dossier très riche - « La prolifération étatique » - que publie le dernier numéro de *La Revue internationale et stratégique* (n° 37, printemps 2000, PUF, 100 francs).

DANS LA PRESSE

RFI

Jacques Rozenblum

■ A quelques jours du second tour des élections législatives en Iran, la campagne suscite beaucoup moins d'intérêt que l'âpre bataille politique qui se mène en coulisse. D'un côté, un président réformateur qui dispose de la légitimité populaire mais pas des leviers essentiels du pouvoir. De l'autre, un Guide de la révolution à la tête des conservateurs qui a perdu sa légitimité mais conservé le pouvoir. En moins d'une semaine, les réformateurs ont été privés de tribune politique avec la suspension de la

Le grand mérite de ce travail n'est pas tant historique que prospectif. Certes, François Thual, dans un chapitre opportunément intitulé « Le siècle des séparatismes », rappelle les trois grands tremblements géopolitiques qui sont à l'origine de la prolifération étatique au XX^e siècle. Le premier, au lendemain de la guerre de 1914-1918, est la disparition de trois Empires : le russe, l'austro-hongrois et l'ottoman. Le deuxième commence à la fin des années 40 avec l'accès à l'indépendance des colonies britanniques et françaises, puis belges, espagnoles et portugaises. Le troisième apparaît dans les années 90, quand se décomposent l'URSS (en 19 Etats) puis la Yougoslavie et la Tchécoslovaquie.

plupart des journaux par la justice (...) Les adversaires du président Khatami poussent leur avantage par l'intermédiaire des tribunaux (...) Il y a d'abord le procès des treize juifs iraniens accusés d'espionnage au profit d'Israël, et ce au mépris de toute évidence (...) Toujours sur le front judiciaire, l'offensive s'est encore enrichie de deux nouveaux procès contre des journalistes (...) Tout cela commence à faire beaucoup, et on se demande combien de couleuvres le président Khatami pourra ainsi avaler sans réagir.

THE NEW YORK TIMES

■ Plus de quinze ans après que



Mais l'originalité du dossier de *La Revue internationale et stratégique* tient à l'hypothèse défendue par nombre d'intervenants : le phénomène de la « prolifération étatique » va se poursuivre. Des évolutions sont à l'œuvre qui devraient sinon

Ronald Reagan a été le premier à la proposer, l'idée de construire un bouclier mettant les Etats-Unis à l'abri de milliers de fusées à têtes nucléaires a refait surface. Aujourd'hui comme alors, cette fiction, digne de *La Guerre des étoiles*, demeure technologiquement irréalisable. Malheureusement, cette notion d'une défense anti-missile impénétrable menace, non seulement, de gêner encore davantage des réductions pourtant très désirables du nombre des armes nucléaires, mais encore elle fait obstacle à un accord futur avec Moscou permettant d'autoriser la mise en place de technologies plus modestes qui pourraient

exacerber, du moins prolonger l'augmentation du nombre d'Etats sur la planète. Et l'Europe de l'Ouest, qui a inventé l'Etat-nation, n'est pas immune : là aussi, la carte pourrait bouger, écrit Aurore Mailet. Elle constate que l'Europe occidentale n'est pas épargnée « par la renaissance des nationalismes observée partout dans le monde depuis la fin de la guerre froide ». Au contraire. Il y a un double mouvement : les Etats-nations de la vieille Europe délèguent une part croissante de leur souveraineté à l'Union ; simultanément, leurs régions s'émancipent. Les mouvements régionalistes « remportent un succès significatif auprès des citoyens européens », observe Aurore Mailet. Citant Jacques Rupnik, elle évoque trois facteurs explicatifs : la fin de la

protéger les Etats-Unis contre une attaque de moindre importance lancée par un pays délinquant comme la Corée du Nord.

L'HUMANITÉ

Pierre Laurent

■ Les enquêtes d'opinion en font foi. Lentement mais sûrement, les citoyens français ont été gagnés au principe du droit de vote des étrangers pour les élections locales. De tous les étrangers et non seulement de ceux issus de l'Union européenne qui l'ont acquis en 1992. L'inégalité qui existe en la matière apparaît même de plus en plus comme une injustice et une absurdité.

guerre froide, le vide idéologique et la recomposition économique due à la mondialisation, pour expliquer cette vigueur retrouvée des mouvements régionalistes en Europe. Ils ne réclament pas tous l'indépendance. Mais, au sein de l'Union, la région, parfois à cheval sur une frontière, devient un nouveau pôle d'organisation économique et administrative : « Elle apparaît comme l'unité territoriale la plus efficace sur le plan économique. » C'est une mutation de fond. Aurore Mailet interroge : « L'Union européenne débouchera-t-elle sur de nouvelles formes d'Etats et d'organisation du territoire ? Permettra-t-elle le développement d'une Europe des régions ou d'une Europe des villes sur le modèle hanséatique ? »

Hors d'Europe, la pression sécessionniste se poursuit, nombre de minorités - ethniques ou religieuses - exigeant, pour assurer leur protection ou conserver leurs richesses, de se constituer en Etats. Ce qui ne va pas, là non plus, sans poser quelques graves questions. « On peut soulever le problème de la viabilité et de la gestion d'une scène internationale qui serait composée d'une myriade d'Etats », écrit François Thual, qui interroge : « L'émiettement territorial de la planète par voie de prolifération étatique pourrait-il être à l'origine d'une violence et d'un désordre accrues ou, au contraire, l'impuissance généralisée de ces petites entités politiques ne favoriserait-elle pas une certaine pacification d'un monde qui serait contrôlé par quelques grands ? »

Alain Frachon

www.geocities.com/elian_true

Un nouvel épisode de l'affrontement de plus en plus rude entre copyright et liberté d'expression



Les deux amis décident alors de placer leur œuvre sur Internet, et ouvrent un site chez un hébergeur gratuit. Le succès est immédiat : en moins de 24 heures, plus de 600 000 internautes ont vu le clip. Or, tout le monde ne goûte pas la plaisanterie : l'agence Associated

Press (AP), détentrice des droits de la fameuse photo, envoie à Chris et Sean, ainsi qu'à leur hébergeur, une lettre exigeant le retrait immédiat du clip et les menaçant de poursuites judiciaires. Pris de court, les deux amis obéissent, tout en sachant que de nombreux

internautes ont déjà téléchargé leur clip. Mais très vite, ils contre-attaquent en se plaçant sur le terrain de la liberté d'expression et du droit à la parodie. Ils affichent sur leur site la lettre menaçante envoyée par la direction d'AP, en laissant le nom et les coordonnées de l'expéditeur, assistant du président de l'agence. Aussitôt, des milliers d'internautes militants lui envoient des messages de protestation, et diffusent le clip à grande échelle en créant des sites-miroirs un peu partout, jusqu'en République tchèque. *Playboy*, solidaire de ses deux employés, place également le clip sur son site. AP se retrouve ainsi dans le rôle, inhabituel pour une agence de presse, du censeur étouffant la liberté d'expression, et semble prête à transiger. Plus prudente, la firme Budweiser n'est pas intervenue dans la polémique. Déjà, une deuxième parodie de sa publicité circule sur le Net, mettant en scène Batman et Superman...

Yves Eudes

SUR LA TOILE

MENACES DE MORT

■ Un garçon de dix-huit ans habitant la Floride a été condamné à quatre mois de prison ferme pour avoir envoyé un message de menace via Internet à une élève de l'école de Columbine (Colorado), où quinze personnes avaient trouvé la mort lors d'une fusillade en avril 1999. Le jeune homme annonçait qu'il allait « finir le travail » commencé par les deux auteurs du massacre. Après la prison, il restera en liberté surveillée pendant trois ans, ne pourra plus utiliser Internet et devra suivre un traitement psychiatrique. - (AP)

MUSIQUE

■ La société Napster, qui distribue un logiciel permettant aux internautes de s'échanger librement des fichiers musicaux au format MP3, va organiser une tournée de concerts gratuits du groupe de rock Limp Bizkit. C'est la première fois que des musiciens professionnels soutiennent publiquement Napster. Jusqu'à présent, l'ensemble de l'industrie musicale a tout fait pour s'opposer à la diffusion de ce logiciel, accusé de faciliter le piratage. Récemment, le groupe de hard rock Metallica et le rappeur Dr Dre ont porté plainte contre Napster. - (Reuters.)

Abonnez-vous au Monde pour seulement 173F par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à : LE MONDE, Service Abonnements - 24, avenue du Général-Leclerc - 60646 Chantilly Cedex

Oui, je souhaite recevoir *Le Monde* pour 173F (26,37€) par mois par prélèvement automatique.

M. Mme Prénom : _____ Nom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Localité : _____

Offre valable jusqu'au 31/12/2000 en France métropolitaine pour un abonnement postal. 001MQPA1

<p>Autorisation de prélèvements</p> <p>J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal <i>Le Monde</i>.</p> <p>Je resterai libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment.</p> <p>Date :</p> <p>Signature : _____</p> <p>IMPORTANT : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a un dans votre chéquier.</p>	<p>N° NATIONAL D'ÉMETTEUR N° 134031</p>	<p>ORGANISME CRÉANCIER : LE MONDE 21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05</p>
	<p>TITULAIRE DU COMPTE À DÉBITER</p> <p>Nom :</p> <p>Prénom :</p> <p>N° : rue :</p> <p>Code postal : ville :</p>	
	<p>NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT DU COMPTE À DÉBITER (votre banque, CCP ou Caisse d'épargne)</p> <p>.....</p> <p>N° : rue :</p> <p>Code postal : ville :</p>	
	<p>DÉSIGNATION DU COMPTE À DÉBITER</p> <p>Code Etablissement : Code Guichet : N° de compte : Clé RIB :</p>	

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc : Téléphonez au 01.42.17.32.90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.

Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 803 022 021 (0,99€ TTC/min)

Le Monde (USPS#009729) is published daily for \$ 892 per year "Le Monde" 21, bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y., U.S. and additional mailing offices, POSTMASTER: Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 12919-1518

Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03

Le roi fait le fou par Luc Rosenzweig

WILLIAM Jefferson Clinton est en passe d'effectuer le chemin inverse de son prédécesseur, Ronald Reagan : sortir en acteur d'une Maison Blanche qu'il a conquise en homme politique. Chacun a pu le constater : la bande vidéo de six minutes intitulée *The Final Days* (Les Derniers Jours), diffusée samedi soir à Washington lors du Gala de la presse, a fait un tabac tout au long du week-end du 1^{er} mai sur les télévisions du monde entier. On y voit le président des Etats-Unis errer comme une âme en peine dans une Maison Blanche désertée à neuf mois de l'expiration de son mandat. Pour tuer le temps, il parcourt les couloirs à vélo, lave la limousine présidentielle à grande eau, joue à la bataille navale avec le chef d'état-major de la plus puissante armée du monde et court après la voiture d'Hillary, qui a oublié son casse-croûte... C'est une enfilade de gags hollywoodiens dont l'es-

prit se situe entre WC Fields et Woody Allen. Ovation debout des journalistes américains après la projection et remise parodique d'un Oscar au président qui s'exclame : « You like me! You really like me! » (Vous m'aimez! mais vous m'aimez vraiment!), avant d'éclater d'un bon rire « made in Little Rock ». Cet événement politico-cinématographique a d'ores et déjà suscité un débat parmi les spécialistes du fengshui de pipe. Quel est le plus grand comique parmi les chefs d'Etat contemporains? Depuis son clip de samedi, Bill Clinton compte de farouches partisans. D'autres, pourtant, restent fidèles à Boris Eltsine et à ses performances historiques et vidéo-gagantes : la prise de baguette pour diriger un orchestre, le pinçage en direct-live du postérieur d'une secrétaire, le fou rire irrésistible avec, déjà, Bill Clinton... Boris Nicolaïevitch peut être considéré comme l'Eisenstein de

la farce présidentielle, dont Clinton aspire à être le Griffith. Attention, pourtant, car un concurrent sérieux a fait son apparition dans la Ville éternelle : l'étonnant Jean-Paul II, qui est parvenu à détourner vers une messe sur la place Saint-Pierre la traditionnelle manifestation syndicale du 1^{er} mai à Rome. Comme naguère Charlot détournait de son chemin une horde de flics en pleine course ! Il est fort ce pape !

Les sages de la montagne avec qui nous commentions toutes ces nouveautés n'étaient qu'à moitié conquis par ce nouveau style d'exercice du pouvoir, où la théorie de Pierre Dac supplante celle de Machiavel. Que le porteur de sceptre se transforme en agitateur de grelots leur semble de nature à détraquer le temps et perturber l'activité économique. Comme l'affirme le dicton : « Quand le roi fait le fou, ferme la fenêtre et planque tes sous ! »

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

23.00 Energie nucléaire, l'atome business. Forum

MAGAZINES

18.20 Nulle part ailleurs. Invité : Vanessa Demouy ; Dr Dre ; Claire Chazal ; Daran. Canal +

18.30 et 21.00 L'Invité de PLS. Invité : Raymond Barre. LCI

19.00 Archimède. Arte

19.30 et 0.20 Rive droite, rive gauche. Paris Première

20.15 et 23.00 Le Journal de l'histoire. Histoire

20.50 C'est bon signe. M 6

20.55 Deux fois plus drôle. Les duos comiques. France 3

21.00 Le Gai Savoir. Faut-il avoir peur des autres ? Paris Première

23.05 La Vie à l'endroit. Les coulisses de la télé. France 2

23.20 Top bab. Invité : Paul Personne. Canal Jimmy

23.30 Comment ça va ? Souffler n'est pas jouer ! Chronique d'une sinuiste annoncée ! Les trompes d'Eustache. France 3

0.30 Capital. Les nouvelles usines à rêve. M 6

DOCUMENTAIRES

20.10 La Terre en question. Caméra témoin. Odyssee

20.15 360°, le reportage GEO. La Médecine de demain. [2/4]. Arte

20.45 La Vie en face. Mon travail, c'est capital. Arte

21.00 La Vie et le Règne de Mohamed V. Histoire

22.15 Thema. Objectif Mars. Arte

22.30 Danger réel. Futur fantastique, le mystère des extraterrestres. 13ème RUE

22.40 Football, du rêve à la réalité. [6/6]. Conte d'Italie. Odyssee

23.30 La Vie en face. Le Stade de France. TSR

0.05 Rock Stories. The Cream. Canal Jimmy

0.20 Sur la route avec Mick Taylor. Pierre qui roule. Muzik

0.40 Assassinées pour l'honneur. Histoire

0.50 L'Aventure humaine. Dans le sillage d'Ulysse. Arte

SPORTS EN DIRECT

20.30 Basket-ball. Championnat de Pro A. Play-offs. Quart de finale. Match d'appui éventuel. Pathé Sport

20.45 Football. Ligue des champions. Demi-finale. Match aller. FC Valence - FC Barcelone. Canal +

MUSIQUE

20.00 Vincente Amigo et son groupe. Lors du Festival d'art flamenco, en 1999. Muzik

21.00 « Symphonie n° 1 », de Mahler. Par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Bernard Haitink. Muzik

22.00 L'Enfant et les Sortilèges. Lors de la manifestation « Lyon, capitale culturelle ». Par l'Orchestre et les Chœurs et la Maîtrise de l'Opéra de Lyon, dir. Louis Langree. Mezzo

23.00 Dialogues des carmélites. Par l'Orchestre philharmonique de Strasbourg et les Chœurs de l'Opéra national du Rhin, dir. Jan Latham-Koenig. Mezzo

23.20 Pink Floyd. A Bruxelles, en 2000. RTBF 1

23.20 Les Nautageurs des mers du Sud. Cecil B. DeMille (EU, 1941, v.o., 120 min) O. Ciné Cinémas 3

23.25 Le Verdict. Sidney Lumet (Etats-Unis, 1982, 130 min) O. Ciné Cinémas 1

23.55 Le Regard d'Ulysse. Theo Angelopoulos (Fr. - It. - Gré., 1995, 170 min) O. Cinéstar 1

23.55 Descente aux enfers. Francis Girod (France, 1986, 90 min) O. Cinéfaz

1.05 Paris Blues. Martin Ritt (Etats-Unis, 1961, N., v.o., 95 min) O. Cinétoile

1.00 Mafia 6. Luigi Perelli [5/6]. 13ème RUE

COURTS MÉTRAGES

0.25 Libre court. Vivre ensemble. Global Village. Laurent Coltelloni. France 3

SÉRIES

20.45 Le Caméléon. Sauvez mes enfants. O. Vengeance. O. Série Club

21.40 Ally McBeal. Just Friends (v.o.). Téva

22.00 Friends. [1/2]. The One That Could Have Been (v.o.). O. Canal Jimmy

22.30 Sex and the City. Shortcomings (v.o.). O. Téva

23.00 Once & Again. Outside Hearts (v.o.). Téva

FILMS

20.55 L'Affaire des poisons. Henri Decoin (France, 1955, 110 min). TMC

21.30 Témoin à charge. Billy Wilder (Etats-Unis, 1957, N., 120 min) O. Cinétoile

21.55 Le ciel est à vous. Jean Grémillon (France, 1943, N., 110 min) O. Ciné Classics

22.05 Une affaire de femmes. Claude Chabrol (France, 1988, 110 min) O. Cinéstar 1

22.05 Bird. Clint Eastwood (Etats-Unis, 1988, 160 min) O. Ciné Cinémas 2

22.15 L'Air de Paris. Marcel Carné (France - Italie, 1954, N., 105 min). Festival

22.40 Les Nautageurs des mers du Sud. Cecil B. DeMille (EU, 1941, v.o., 120 min) O. Ciné Cinémas 3

23.25 Le Verdict. Sidney Lumet (Etats-Unis, 1982, 130 min) O. Ciné Cinémas 1

23.55 Le Regard d'Ulysse. Theo Angelopoulos (Fr. - It. - Gré., 1995, 170 min) O. Cinéstar 1

23.55 Descente aux enfers. Francis Girod (France, 1986, 90 min) O. Cinéfaz

1.05 Paris Blues. Martin Ritt (Etats-Unis, 1961, N., v.o., 95 min) O. Cinétoile



1.25 Les Amants crucifiés. Kenji Mizoguchi. Avec Kasuo Hasegawa, Kioko Kagawa (Japon, 1954, N., v.o., 100 min). France 2

1.25 Le Génie du mal. Richard Fleischer (EU, 1959, N., v.o., 100 min) O. Ciné Classics

1.50 Kaïrat. Darezhan Omirbaev (Kazakhstan, 1991, v.o., 70 min). Arte

2.45 Le Bal des vampires. Roman Polanski (GB, 1967, 100 min) O. Ciné Cinémas 2

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

18.25 Exclusif. 19.00 Etre heureux comme... 19.05 Le Bigdil. 19.55 Hyper Net. 20.00 Journal, Météo. 20.55 Les Trois Frères. Film. Bernard Campan et Didier Bourdon. 22.55 Célébrités. Les disques d'or. 0.20 Les Rendez-vous de l'entreprise. 0.45 Football.

18.45 Friends. O. 19.15 Qui est qui ? 19.50 Un gars, une fille. 20.00 Journal, Météo. 20.50 La Bataille d'Angleterre. Film. Guy Hamilton. O. 23.00 Un livre, des livres. 23.05 La Vie à l'endroit. Les coulisses de la télé. 1.05 Journal, Météo. 1.25 Ciné-club. Cycle « Les plus beaux films d'amour » Les Amants crucifiés. Film. Kenji Mizoguchi (v.o.).

18.25 Exclusif. 19.00 Etre heureux comme... 19.05 Le Bigdil. 19.55 Hyper Net. 20.00 Journal, Météo. 20.55 Les Trois Frères. Film. Bernard Campan et Didier Bourdon. 22.55 Célébrités. Les disques d'or. 0.20 Les Rendez-vous de l'entreprise. 0.45 Football.

18.45 Friends. O. 19.15 Qui est qui ? 19.50 Un gars, une fille. 20.00 Journal, Météo. 20.50 La Bataille d'Angleterre. Film. Guy Hamilton. O. 23.00 Un livre, des livres. 23.05 La Vie à l'endroit. Les coulisses de la télé. 1.05 Journal, Météo. 1.25 Ciné-club. Cycle « Les plus beaux films d'amour » Les Amants crucifiés. Film. Kenji Mizoguchi (v.o.).

18.25 Exclusif. 19.00 Etre heureux comme... 19.05 Le Bigdil. 19.55 Hyper Net. 20.00 Journal, Météo. 20.55 Les Trois Frères. Film. Bernard Campan et Didier Bourdon. 22.55 Célébrités. Les disques d'or. 0.20 Les Rendez-vous de l'entreprise. 0.45 Football.

18.45 Friends. O. 19.15 Qui est qui ? 19.50 Un gars, une fille. 20.00 Journal, Météo. 20.50 La Bataille d'Angleterre. Film. Guy Hamilton. O. 23.00 Un livre, des livres. 23.05 La Vie à l'endroit. Les coulisses de la télé. 1.05 Journal, Météo. 1.25 Ciné-club. Cycle « Les plus beaux films d'amour » Les Amants crucifiés. Film. Kenji Mizoguchi (v.o.).

18.25 Exclusif. 19.00 Etre heureux comme... 19.05 Le Bigdil. 19.55 Hyper Net. 20.00 Journal, Météo. 20.55 Les Trois Frères. Film. Bernard Campan et Didier Bourdon. 22.55 Célébrités. Les disques d'or. 0.20 Les Rendez-vous de l'entreprise. 0.45 Football.

18.45 Friends. O. 19.15 Qui est qui ? 19.50 Un gars, une fille. 20.00 Journal, Météo. 20.50 La Bataille d'Angleterre. Film. Guy Hamilton. O. 23.00 Un livre, des livres. 23.05 La Vie à l'endroit. Les coulisses de la télé. 1.05 Journal, Météo. 1.25 Ciné-club. Cycle « Les plus beaux films d'amour » Les Amants crucifiés. Film. Kenji Mizoguchi (v.o.).

18.25 Exclusif. 19.00 Etre heureux comme... 19.05 Le Bigdil. 19.55 Hyper Net. 20.00 Journal, Météo. 20.55 Les Trois Frères. Film. Bernard Campan et Didier Bourdon. 22.55 Célébrités. Les disques d'or. 0.20 Les Rendez-vous de l'entreprise. 0.45 Football.

18.45 Friends. O. 19.15 Qui est qui ? 19.50 Un gars, une fille. 20.00 Journal, Météo. 20.50 La Bataille d'Angleterre. Film. Guy Hamilton. O. 23.00 Un livre, des livres. 23.05 La Vie à l'endroit. Les coulisses de la télé. 1.05 Journal, Météo. 1.25 Ciné-club. Cycle « Les plus beaux films d'amour » Les Amants crucifiés. Film. Kenji Mizoguchi (v.o.).

18.25 Exclusif. 19.00 Etre heureux comme... 19.05 Le Bigdil. 19.55 Hyper Net. 20.00 Journal, Météo. 20.55 Les Trois Frères. Film. Bernard Campan et Didier Bourdon. 22.55 Célébrités. Les disques d'or. 0.20 Les Rendez-vous de l'entreprise. 0.45 Football.

18.45 Friends. O. 19.15 Qui est qui ? 19.50 Un gars, une fille. 20.00 Journal, Météo. 20.50 La Bataille d'Angleterre. Film. Guy Hamilton. O. 23.00 Un livre, des livres. 23.05 La Vie à l'endroit. Les coulisses de la télé. 1.05 Journal, Météo. 1.25 Ciné-club. Cycle « Les plus beaux films d'amour » Les Amants crucifiés. Film. Kenji Mizoguchi (v.o.).

18.25 Exclusif. 19.00 Etre heureux comme... 19.05 Le Bigdil. 19.55 Hyper Net. 20.00 Journal, Météo. 20.55 Les Trois Frères. Film. Bernard Campan et Didier Bourdon. 22.55 Célébrités. Les disques d'or. 0.20 Les Rendez-vous de l'entreprise. 0.45 Football.

18.45 Friends. O. 19.15 Qui est qui ? 19.50 Un gars, une fille. 20.00 Journal, Météo. 20.50 La Bataille d'Angleterre. Film. Guy Hamilton. O. 23.00 Un livre, des livres. 23.05 La Vie à l'endroit. Les coulisses de la télé. 1.05 Journal, Météo. 1.25 Ciné-club. Cycle « Les plus beaux films d'amour » Les Amants crucifiés. Film. Kenji Mizoguchi (v.o.).

18.25 Exclusif. 19.00 Etre heureux comme... 19.05 Le Bigdil. 19.55 Hyper Net. 20.00 Journal, Météo. 20.55 Les Trois Frères. Film. Bernard Campan et Didier Bourdon. 22.55 Célébrités. Les disques d'or. 0.20 Les Rendez-vous de l'entreprise. 0.45 Football.

18.45 Friends. O. 19.15 Qui est qui ? 19.50 Un gars, une fille. 20.00 Journal, Météo. 20.50 La Bataille d'Angleterre. Film. Guy Hamilton. O. 23.00 Un livre, des livres. 23.05 La Vie à l'endroit. Les coulisses de la télé. 1.05 Journal, Météo. 1.25 Ciné-club. Cycle « Les plus beaux films d'amour » Les Amants crucifiés. Film. Kenji Mizoguchi (v.o.).

18.25 Exclusif. 19.00 Etre heureux comme... 19.05 Le Bigdil. 19.55 Hyper Net. 20.00 Journal, Météo. 20.55 Les Trois Frères. Film. Bernard Campan et Didier Bourdon. 22.55 Célébrités. Les disques d'or. 0.20 Les Rendez-vous de l'entreprise. 0.45 Football.

18.45 Friends. O. 19.15 Qui est qui ? 19.50 Un gars, une fille. 20.00 Journal, Météo. 20.50 La Bataille d'Angleterre. Film. Guy Hamilton. O. 23.00 Un livre, des livres. 23.05 La Vie à l'endroit. Les coulisses de la télé. 1.05 Journal, Météo. 1.25 Ciné-club. Cycle « Les plus beaux films d'amour » Les Amants crucifiés. Film. Kenji Mizoguchi (v.o.).

18.25 Exclusif. 19.00 Etre heureux comme... 19.05 Le Bigdil. 19.55 Hyper Net. 20.00 Journal, Météo. 20.55 Les Trois Frères. Film. Bernard Campan et Didier Bourdon. 22.55 Célébrités. Les disques d'or. 0.20 Les Rendez-vous de l'entreprise. 0.45 Football.

18.45 Friends. O. 19.15 Qui est qui ? 19.50 Un gars, une fille. 20.00 Journal, Météo. 20.50 La Bataille d'Angleterre. Film. Guy Hamilton. O. 23.00 Un livre, des livres. 23.05 La Vie à l'endroit. Les coulisses de la télé. 1.05 Journal, Météo. 1.25 Ciné-club. Cycle « Les plus beaux films d'amour » Les Amants crucifiés. Film. Kenji Mizoguchi (v.o.).

18.25 Exclusif. 19.00 Etre heureux comme... 19.05 Le Bigdil. 19.55 Hyper Net. 20.00 Journal, Météo. 20.55 Les Trois Frères. Film. Bernard Campan et Didier Bourdon. 22.55 Célébrités. Les disques d'or. 0.20 Les Rendez-vous de l'entreprise. 0.45 Football.

18.45 Friends. O. 19.15 Qui est qui ? 19.50 Un gars, une fille. 20.00 Journal, Météo. 20.50 La Bataille d'Angleterre. Film. Guy Hamilton. O. 23.00 Un livre, des livres. 23.05 La Vie à l'endroit. Les coulisses de la télé. 1.05 Journal, Météo. 1.25 Ciné-club. Cycle « Les plus beaux films d'amour » Les Amants crucifiés. Film. Kenji Mizoguchi (v.o.).

18.25 Exclusif. 19.00 Etre heureux comme... 19.05 Le Bigdil. 19.55 Hyper Net. 20.00 Journal, Météo. 20.55 Les Trois Frères. Film. Bernard Campan et Didier Bourdon. 22.55 Célébrités. Les disques d'or. 0.20 Les Rendez-vous de l'entreprise. 0.45 Football.

18.45 Friends. O. 19.15 Qui est qui ? 19.50 Un gars, une fille. 20.00 Journal, Météo. 20.50 La Bataille d'Angleterre. Film. Guy Hamilton. O. 23.00 Un livre, des livres. 23.05 La Vie à l'endroit. Les coulisses de la télé. 1.05 Journal, Météo. 1.25 Ciné-club. Cycle « Les plus beaux films d'amour » Les Amants crucifiés. Film. Kenji Mizoguchi (v.o.).

18.25 Exclusif. 19.00 Etre heureux comme... 19.05 Le Bigdil. 19.55 Hyper Net. 20.00 Journal, Météo. 20.55 Les Trois Frères. Film. Bernard Campan et Didier Bourdon. 22.55 Célébrités. Les disques d'or. 0.20 Les Rendez-vous de l'entreprise. 0.45 Football.

18.45 Friends. O. 19.15 Qui est qui ? 19.50 Un gars, une fille. 20.00 Journal, Météo. 20.50 La Bataille d'Angleterre. Film. Guy Hamilton. O. 23.00 Un livre, des livres. 23.05 La Vie à l'endroit. Les coulisses de la télé. 1.05 Journal, Météo. 1.25 Ciné-club. Cycle « Les plus beaux films d'amour » Les Amants crucifiés. Film. Kenji Mizoguchi (v.o.).

18.25 Exclusif. 19.00 Etre heureux comme... 19.05 Le Bigdil. 19.55 Hyper Net. 20.00 Journal, Météo. 20.55 Les Trois Frères. Film. Bernard Campan et Didier Bourdon. 22.55 Célébrités. Les disques d'or. 0.20 Les Rendez-vous de l'entreprise. 0.45 Football.

18.45 Friends. O. 19.15 Qui est qui ? 19.50 Un gars, une fille. 20.00 Journal, Météo. 20.50 La Bataille d'Angleterre. Film. Guy Hamilton. O. 23.00 Un livre, des livres. 23.05 La Vie à l'endroit. Les coulisses de la télé. 1.05 Journal, Météo. 1.25 Ciné-club. Cycle « Les plus beaux films d'amour » Les Amants crucifiés. Film. Kenji Mizoguchi (v.o.).

18.25 Exclusif. 19.00 Etre heureux comme... 19.05 Le Bigdil. 19.55 Hyper Net. 20.00 Journal, Météo. 20.55 Les Trois Frères. Film. Bernard Campan et Didier Bourdon. 22.55 Célébrités. Les disques d'or. 0.20 Les Rendez-vous de l'entreprise. 0.45 Football.

18.45 Friends. O. 19.15 Qui est qui ? 19.50 Un gars, une fille. 20.00 Journal, Météo. 20.50 La Bataille d'Angleterre. Film. Guy Hamilton. O. 23.00 Un livre, des livres. 23.05 La Vie à l'endroit. Les coulisses de la télé. 1.05 Journal, Météo. 1.25 Ciné-club. Cycle « Les plus beaux films d'amour » Les Amants crucifiés. Film. Kenji Mizoguchi (v.o.).

18.25 Exclusif. 19.00 Etre heureux comme... 19.05 Le Bigdil. 19.55 Hyper Net. 20.00 Journal, Météo. 20.55 Les Trois Frères. Film. Bernard Campan et Didier Bourdon. 22.55 Célébrités. Les disques d'or. 0.20 Les Rendez-vous de l'entreprise. 0.45 Football.

18.45 Friends. O. 19.15 Qui est qui ? 19.50 Un gars, une fille. 20.00 Journal, Météo. 20.50 La Bataille d'Angleterre. Film. Guy Hamilton. O. 23.00 Un livre, des livres. 23.05 La Vie à l'endroit. Les coulisses de la télé. 1.05 Journal, Météo. 1.25 Ciné-club. Cycle « Les plus beaux films d'amour » Les Amants crucifiés. Film. Kenji Mizoguchi (v.o.).

18.25 Exclusif. 19.00 Etre heureux comme... 19.05 Le Bigdil. 19.55 Hyper Net. 20.00 Journal, Météo. 20.55 Les Trois Frères. Film. Bernard Campan et Didier Bourdon. 22.55 Célébrités. Les disques d'or. 0.20 Les Rendez-vous de l'entreprise. 0.45 Football.

18.45 Friends. O. 19.15 Qui est qui ? 19.50 Un gars, une fille. 20.00 Journal, Météo. 20.50 La Bataille d'Angleterre. Film. Guy Hamilton. O. 23.00 Un livre, des livres. 23.05 La Vie à l'endroit. Les coulisses de la télé. 1.05 Journal, Météo. 1.25 Ciné-club. Cycle « Les plus beaux films d'amour » Les Amants crucifiés. Film. Kenji Mizoguchi (v.o.).

18.25 Exclusif. 19.00 Etre heureux comme... 19.05 Le Bigdil. 19.55 Hyper Net. 20.00 Journal, Météo. 20.55 Les Trois Frères. Film. Bernard Campan et Didier Bourdon. 22.55 Célébrités. Les disques d'or. 0.20 Les Rendez-vous de l'entreprise. 0.45 Football.

18.45 Friends. O. 19.15 Qui est qui ? 19.50 Un gars, une fille. 20.00 Journal, Météo. 20.50 La Bataille d'Angleterre. Film. Guy Hamilton. O. 23.00 Un livre, des livres. 23.05 La Vie à l'endroit. Les coulisses de la télé. 1.05 Journal, Météo. 1.25 Ciné-club. Cycle « Les plus beaux films d'amour » Les Amants crucifiés. Film. Kenji Mizoguchi (v.o.).

18.25 Exclusif. 19.00 Etre heureux comme... 19.05 Le Bigdil. 19.55 Hyper Net. 20.00 Journal, Météo. 20.55 Les Trois Frères. Film. Bernard Campan et Didier Bourdon. 22.55 Célébrités. Les disques d'or. 0.20 Les Rendez-vous de l'entreprise. 0.45 Football.

18.45 Friends. O. 19.15 Qui est qui ? 19.50 Un gars, une fille. 20.00 Journal, Météo. 20.50 La Bataille d'Angleterre. Film. Guy Hamilton. O. 23.00 Un livre, des livres. 23.05 La Vie à l'endroit. Les coulisses de la télé. 1.05 Journal, Météo. 1.25 Ciné-club. Cycle « Les plus beaux films d'amour » Les Amants crucifiés. Film. Kenji Mizoguchi (v.o.).

18.25 Exclusif. 19.00 Etre heureux comme... 19.05 Le Bigdil. 19.55 Hyper Net. 20.00 Journal, Météo. 20.55 Les Trois Frères. Film. Bernard Campan et Didier Bourdon. 22.55 Célébrités. Les disques d'or. 0.20 Les Rendez-vous de l'entreprise. 0.45 Football.

18.45 Friends. O. 19.15 Qui est qui ? 19.50 Un gars, une fille. 20.00 Journal, Météo. 20.50 La Bataille d'Angleterre. Film. Guy Hamilton. O. 23.00 Un livre, des livres. 23.05 La Vie à l'endroit. Les coulisses de la télé. 1.05 Journal, Météo. 1.25 Ciné-club. Cycle « Les plus beaux films d'amour » Les Amants crucifiés. Film. Kenji Mizoguchi (v.o.).

18.25 Exclusif. 19.00 Etre heureux comme... 19.05 Le Bigdil. 19.55 Hyper Net. 20.00 Journal, Météo. 20.55 Les Trois Frères. Film. Bernard Campan et Didier Bourdon. 22.55 Célébrités. Les disques d'or. 0.20 Les Rendez-vous de l'entreprise. 0.45 Football.

18.45 Friends. O. 19.15 Qui est qui ? 19.50 Un gars, une fille. 20.00 Journal, Météo. 20.50 La Bataille d'Angleterre. Film. Guy Hamilton. O. 23.00 Un livre, des livres. 23.05 La Vie à l'endroit. Les coulisses de la télé. 1.05 Journal, Météo. 1.25 Ciné-club. Cycle « Les plus beaux films d'amour » Les Amants crucifiés. Film. Kenji Mizoguchi (v.o.).

18.25 Exclusif. 19.00 Etre heureux comme... 19.05 Le Bigdil. 19.55 Hyper Net. 20.00 Journal, Météo. 20.55 Les Trois Frères. Film. Bernard Campan et Didier Bourdon. 22.55 Célébrités. Les disques d'or. 0.20 Les Rendez-vous de l'entreprise. 0.45 Football.

18.45 Friends. O. 19.15 Qui est qui ? 19.50 Un gars, une fille. 20.00 Journal, Météo. 20.50 La Bataille d'Angleterre. Film. Guy Hamilton. O. 23.00 Un livre, des livres. 23.05 La Vie à l'endroit. Les coulisses de la télé. 1.05 Journal, Météo. 1.25 Ciné-club. Cycle « Les plus beaux films d'amour » Les Amants crucifiés. Film. Kenji Mizoguchi (v.o.).

18.25 Exclusif. 19.00 Etre heureux comme... 19.05 Le Bigdil. 19.55 Hyper Net. 20.00 Journal, Météo. 20.55 Les Trois Frères. Film. Bernard Campan et Didier Bourdon. 22.55 Célébrités. Les disques d'or. 0.20 Les Rendez-vous de l'entreprise. 0.45 Football.

18.45 Friends. O. 19.15 Qui est qui ? 19.50 Un gars, une fille. 20.00 Journal, Météo. 20.50 La Bataille d'Angleterre. Film. Guy Hamilton. O. 23.00 Un livre, des livres. 23.05 La Vie à l'endroit. Les coulisses de la télé. 1.05 Journal, Météo. 1.25 Ciné-club. Cycle « Les plus beaux films d'amour » Les Amants crucifiés. Film. Kenji Mizoguchi (v.o.).

18.25 Exclusif. 19.00 Etre heureux comme... 19.05 Le Bigdil. 19.55 Hyper Net. 20.00 Journal, Météo. 20.55 Les Trois Frères. Film. Bernard Campan et Didier Bourdon. 22.55 Célébrités. Les disques d'or. 0.20 Les Rendez-vous de l'entreprise. 0.45 Football.

18.45 Friends. O. 19.15 Qui est qui ? 19.50 Un gars, une fille. 20.00 Journal, Météo. 20.50 La Bataille d'Angleterre. Film. Guy Hamilton. O. 23.00 Un livre, des livres. 23.05 La Vie à l'endroit. Les coulisses de la télé. 1.05 Journal, Météo. 1.25 Ciné-club. Cycle « Les plus beaux films d'amour » Les Amants crucifiés. Film. Kenji Mizoguchi (v.o.).

18.25 Exclusif. 19.00 Etre heureux comme...

Mai en mondialisation

par Pierre Georges

QU'ONT EU LES CHINOIS pour leur petit 1^{er} Mai ? Une semaine de congés payés, la première réelle depuis que la Chine est la Chine, populaire de surcroît. Admirable. Un mini-36 en 2000 ! Encore un effort, camarades, car, pour les 35 heures, ce n'est pas gagné !

Qu'ont eu les militants du FN pour leur congrès et leur 1^{er} Mai ? Un discours de Jean-Marie Le Pen, le fameux discours du chef, plat unique, sauce unique, rituel classique placé sous le double patronage de Jeanne d'Arc et de Carmen. Et qu'a dit le vieux chef en vieux discours automatique à ses vieilles troupes clairsemées, à part qu'il restait leur chef ? Rien de bien nouveau. Qu'il fallait sauver la France du « mondialisme » de « l'immigration », de « la fausse droite », du « néocomunisme », « des socialistes rose bonbon, des écologistes verts de rage et des communistes rouges de honte ». Et aussi qu'il fallait la sauver la vraie France aux Français des menées de « Monsieur 3 % », Bruno Brutus Mégret. Lequel conduisait le cortège-manif de deux cent automobiles venues faire cercle et rondeau sur la place de la Concorde. Qu'ont eu les Cubains pour leur 1^{er} Mai ? Là encore un discours du chef. C'est-à-dire un très long discours devant une très grande foule sur la très fameuse place de la Révolution. Et de quoi para le *lider maximo* ? De la révolution évidemment, du « brutal embargo américain » et d'Élian, trois fois Élian, enfant-symbole de la lutte anti-impérialiste.

Qu'ont eu les Italiens pour leur 1^{er} Mai ? Une messe, une messe avec pape, le « jubilé des travailleurs », une messe-fête du travail en somme pour 150 000 travailleurs-fidèles. Avec homélie du pontife sur la fameuse rien moins que laïque et omniprésente mondialisa-

tion, sorte d'église universelle des temps présents.

Qu'ont eu les boursiers parisiens, partis aux champs et colombages, pour leur 1^{er} Mai ? Un réveillon organisé devant le temple désormais vide, le palais Brongniart, sorte de musée pour expos ou de dancing pour soirées de *traders-rave*, un réveillon organisé depuis quelques années par une joyeuse bande de Nantais, assimilant la revendication à la fête. Plusieurs dizaines d'organisations, plusieurs centaines de réveillonneurs, surveillés de près par à peu près autant de flics, ont donc fêté le 1^{er} Mai, refait le monde et défait la mondialisation. Au menu, discours et percussions, pique-nique printanier et salsa, sous l'immeuble l'été dernier squatté et tagué par les forces artistiques. La nuit fut longue, ou courte, comme l'on voudra. Et, au petit matin, les forces vertes du nettoyage municipal se mirent à l'œuvre pour rendre à la place, sa propreté de musée. Avant, dit-on, que d'entamer, elles-mêmes, une grève pour un juste accord dans l'application des 35 heures.

Qu'ont eu les Coréens du Sud pour leur 1^{er} Mai ? Une grande manif syndicale pour protester contre l'arrivée du prédateur Renault venu dévorer-sauver Samsung et pour défendre Daewo Motor Co., autre firme promise aux appétits d'un constructeur étranger. Qu'ont eu les Autrichiens ? Une immense manif de gauche, protestataire elle aussi, contre l'alliance droite-extrême droite qui gouverne le pays. Qu'ont eu... A chacun son 1^{er} Mai. Les Chiliens pour que Pinochet soit jugé. Les Russes pour que les soviets ressuscitent. Les Mexicains pour arracher le Mexique à sa politique néo-libérale. Et la liste n'est évidemment pas limitative, au vaste empire de la communication universelle.

Le pape et le mouvement antimondialisation, vedettes inattendues du 1^{er} Mai 2000

Les dirigeants syndicaux italiens se défendent d'avoir trahi la défense des travailleurs

VIOLENCES anticapitalistes à Londres et à Zurich, « jubilé des travailleurs » à Rome et timides manifestations à Moscou : les cérémonies du 1^{er} Mai ont donné lieu, un peu partout dans le monde, à des scènes inédites.

C'est en Italie que la fête du travail a pris le tour le plus inattendu. Pour la première fois, le pape s'est associé à la fête des travailleurs, ce qui en a fait un événement tout à fait inhabituel. Pas de slogans, pas de revendications, pas de drapeaux rouges, le monde du travail s'est réuni sous le symbole de croix, à Tor Vergata, dans la banlieue sud-ouest de Rome, sur une immense esplanade de la cité universitaire. 150 000 personnes étaient présentes, dont le nouveau président du conseil italien, Giuliano Amato, qui a déclaré être « un fan du pape », le gouverneur de la banque d'Italie, Antonio Fazio et les secrétaires des trois plus grandes centrales syndicales qui tous ont estimé légitime de placer cette fête symbolique sous le patronage de l'Église et du jubilé des travailleurs.

Dans son homélie, Jean Paul II a insisté sur la globalisation de la solidarité en affirmant que « les nouvelles réalités du processus de production et la mondialisation ne devraient jamais être utilisés pour violer l'intégrité de la personne humaine ou de la démocratie ». Le pape a une nouvelle fois demandé l'annulation de la dette du tiers-monde, thème de ce 1^{er} Mai, et a souligné : « J'ai bien à l'esprit les populations contraintes à une pauvreté qui offense leur dignité, qui les empêche de partager les biens de la terre et qui les oblige à se nourrir avec ce qui tombe de la table des riches. »

Les dirigeants syndicaux italiens

ont souligné la proximité des messages délivrés tant par les syndicats que par l'Église catholique et se sont défendus d'avoir trahi la défense des travailleurs pour la placer sous la bannière du Vatican. Ce qui leur a été reproché par certains affiliés qui ont organisé un défilé dans les rues de Rome à l'initiative notamment de Rifondazione comunista. Quinze mille personnes ont participé à ce 1^{er} Mai alternatif.

● **À LONDRES**, sept personnes, dont trois policiers, ont été hospitalisées après avoir été blessées lors d'échauffourées dans le quartier des ministères, en marge d'une manifestation anticapitaliste qui a rassemblé quelque 3 000 personnes. Un groupe d'une vingtaine d'anarchistes, visage masqué, a également saccagé un restaurant McDonald situé sur Whitehall, la grande avenue des ministères dans le centre de Londres. Une statue de Winston Churchill et le Cénotaphe à la mémoire des combattants tombés pendant la guerre ont été profanés, ce que le Premier ministre Tony Blair a condamné en des termes très vifs.

● **À ZURICH**, une manifestation réunissant mille jeunes manifestants anticapitalistes a dégénéré en affrontements entre manifestants et forces anti-émeutes qui ont fait usage de gaz lacrymogènes, de balles en caoutchouc et à encre, ainsi que de lances à eau. Six policiers ont été blessés, trente-huit manifestants ont été arrêtés.

● **À BERLIN**, en marge d'un 1^{er} Mai dominé par le mot d'ordre de l'emploi et la dénonciation des disparités salariales et économiques entre l'Est et l'Ouest de l'Allemagne, des violences ont opposé quelque 500 manifestants du Parti national démocratique allemand (NPD, extrême-droite) et des mili-

tants antifascistes. A Hambourg (nord de l'Allemagne), une centaine de personnes ont été interpellées après de violents incidents qui ont opposé des manifestants d'extrême gauche et les forces de l'ordre dans la nuit de dimanche à lundi. Seize policiers ont été blessés lors de ces violences, devenues traditionnelles en Allemagne le jour du 1^{er} Mai.

● **À VIENNE**, les manifestations du 1^{er} Mai ont rassemblé environ 100 000 personnes selon les organisateurs, à l'appel notamment de l'opposition sociale-démocrate qui a protesté contre le gouvernement entre les conservateurs et l'extrême-droite.

● **À BELGRADE**, environ 4 000 personnes ont manifesté – lors du premier 1^{er} Mai après la fin de la guerre du Kosovo – contre le président yougoslave Slobodan Milosevic à l'appel des syndicats serbes indépendants. Aucun incident n'a été rapporté.

● **AUX ÉTATS-UNIS ET AU CANADA**, les groupes hostiles à la mondialisation de l'économie et à la politique de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) ont profité du 1^{er} Mai pour appeler leurs sympathisants à défilé dans les quartiers financiers des grandes villes. La mobilisation a été faible : 600 personnes à New-York (où les revendications portaient également sur les droits des immigrés illégaux), 900 personnes à Chicago...

● **C'EST À CUBA**, en dehors de l'Europe et de l'Amérique du Nord, que le 1^{er} Mai a été le plus politique. A La Havane, des centaines de milliers de personnes se sont rassemblées sur la Place de la Révolution. L'unique organisation syndicale cubaine avait convoqué la population à « poursuivre la lutte pour le retour d'Élian Gonzalez », le naufr-

gé cubain de six ans qui a rejoint récemment son père à Washington, et « protester contre le brutal embargo américain ».

● **EN ASIE**, la pauvreté et les conséquences de la crise financière de 1997 ont dominé les défilés du travail. A Séoul, où les syndicats sud-coréens avaient placé la fête du travail sous le signe de la défense de l'industrie automobile nationale, exigeant que le gouvernement renonce à son projet de vendre le constructeur automobile Daewoo à un constructeur étranger, des incidents ont opposé des étudiants à des policiers. Des centaines d'étudiants ont jeté des cocktails molotov contre des policiers anti-émeutes qui tentaient de les empêcher de rejoindre une manifestation dans la capitale. Des violences ont également eu lieu aux Philippines, où les manifestants dénonçaient les promesses non tenues par le président Joseph Estrada. Au Japon, des centaines de milliers de travailleurs ont participé aux manifestations, exigeant des « mesures d'urgence contre la stagnation » et « la reprise de l'économie ».

● **À MOSCOU**, deux défilés étaient organisés à l'occasion du 1^{er} Mai, l'un par les syndicats, l'autre par les communistes. Ils ont rassemblé quelque 20 000 participants, selon la police, un chiffre bien moindre eu égard aux défilés du passé. Les communistes et les syndicalistes russes ont rompu avec une tradition bien établie pour les défilés du 1^{er} Mai à l'époque du président Boris Eltsine en s'abstenant de critiquer ouvertement le président élu Vladimir Poutine.

Lucas Delattre
(avec Michel Bôle-Richard à Rome)

Galleries Lafayette et Casino envisagent une alliance

LES ACTIONS du groupe Galleries Lafayette et de sa filiale Monoprix, ainsi que celles de Casino et de sa maison-mère Rallye, ont été suspendues mardi 2 mai à la Bourse de Paris, dans l'attente d'un communiqué. Les deux groupes de distribution devraient annoncer leur rapprochement, notamment dans la distribution alimentaire de proximité et le commerce sur Internet. Monoprix avait racheté Prisunic avec l'appui de Casino, en 1997, et l'enseigne urbaine est affiliée à la centrale d'achats Opéra, créée par Casino et Cora. Le groupe Galleries Lafayette est par ailleurs, avec Télémarket, le plus ancien opérateur de supermarché en ligne, un métier que Casino est en train d'investir avec son site C-mescourses.

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE : la tête de l'opposant marocain Mehdi Ben Barka, enlevé en 1965 à Paris**, serait enterrée dans une prison de Rabat, selon le témoignage, diffusé lundi 1^{er} mai sur France 3, d'un ancien prisonnier marocain vivant aujourd'hui aux États-Unis, Ali Bourequat. Dans cet entretien réalisé en 1993, et qui n'avait jamais été diffusé, M. Bourequat dit avoir recueilli les confidences d'un truant français, emprisonné avec lui au Maroc, qui avait participé à l'enlèvement de Ben Barka.

■ **MAURITANIE : Ahmed Ould Daddah, une des principales figures de l'opposition mauritanienne**, a été libéré samedi, a annoncé à Nouakchott un responsable de son parti, l'Union des forces démocratiques (UFD-Ere nouvelle). M. Ould Daddah, qui avait été arrêté le 24 avril, était accusé « d'incitation ouverte » à la violence. Il a annoncé qu'il allait maintenir « la pression de la rue » sur le pouvoir, afin d'obtenir « tous les droits constitutionnels d'une opposition légale ». - (AFP)

■ **TURQUIE : Ahmet Necdet Sezer, candidat à l'élection présidentielle**, n'a pas été élu lundi 1^{er} mai par le Parlement lors d'un deuxième tour de scrutin, mais sa large avance semble lui garantir une victoire lors du troisième vote, prévu pour vendredi 5 mai. Le mandat unique de sept ans du président en exercice, Suleyman Demirel, soixante-quinze ans, expire le 16 mai. - (AFP)

■ **MARÉE NOIRE : le capitaine indien de l'Erika, Karun Mathur**, estime dans un entretien au *Journal du dimanche* du 30 avril qu'il n'est pas responsable du naufrage du pétrolier. « Une enquête est en cours. Mais je crois que les plus coupables sont Giuseppe Savarese [l'armateur italien] et la banque qui le finance [Bank of Scotland] ». M. Mathur a également repoussé les accusations de la Rina, la société de classification italienne qui a mis en cause la procédure de remplissage des cuves.

■ **CHASSE : le président de la Ligue de protection des oiseaux (LPO)**, Allain Bougrain-Dubourg, s'est fait injurier et bousculer par des chasseurs de tourterelles, lundi 1^{er} mai, dans le Médoc, devant plusieurs compagnies de gendarmes qui sont restées sans réaction. Il a porté plainte contre X pour « agression » et « non-accès au domaine public maritime ».

■ **FAIT DIVERS : trois jeunes de Remiremont (Vosges), âgés de vingt à vingt-cinq ans**, ont été placés en garde à vue, dimanche 30 avril, après le meurtre du portier d'une discothèque de la région. L'un des trois suspects aurait avoué être l'auteur du coup du couteau qui a coûté la vie au portier dans la nuit de samedi à dimanche.

■ **GRÈVE : les huit écoles nationales d'art de province** (Arles, Aubusson, Bourges, Cergy-Pontoise, Dijon, Limoges, Nancy et Nice) sont en grève depuis le mardi 2 mai, pour réclamer un alignement du statut des professeurs sur celui de l'enseignement supérieur. Ces écoles emploient 153 titulaires et deux fois et demie de plus de vacataires, selon Alain Georges Leduc, président de la coordination des enseignants des écoles d'art. Les revendications portent aussi sur le sort des « enseignants techniques », chargés d'aider les étudiants à la réalisation de leurs projets.

Bill Clinton, en comique, charme et dérange

NEW YORK

de notre correspondant

On a vu, on a revu, on a ri. On a même beaucoup ri. Mais, inévitablement, passé les premiers moments d'émerveillement devant le talent de ce président aussi doué lorsqu'il prononce le discours sur l'état de l'Union que lorsque, pour amuser un parterre de journalistes et de stars, il se transforme en comique et joue les champions de l'autodérision, viennent les questions moins flatteuses. Comme celle qui, lundi soir 1^{er} mai, après deux jours de diffusion et de rediffusion du petit chef-d'œuvre des « White House Productions », commençait à chatouiller les experts : « Mais est-ce bien présidentiel ? »

Non, ont-ils été forcés de reconnaître. Un président qui se fait filmer en train de tondre la pelouse de la Maison Blanche pour lutter contre l'ennui, de battre le chef d'état-major des armées (le général Hugh Shelton, dans son propre rôle) à la bataille navale dans le bunker où ont été décidées tant de vraies opérations militaires, de commander du jambon fumé sur eBay dans le bureau ovale, de préparer le casse-croûte de sa femme qui, elle, a un vrai travail, et de surveiller la lessive en lisant

le programme télé du soir, c'est drôle, mais ça n'est pas franchement présidentiel. Certains, comme l'historien Robert Dallek, auteur d'une très sérieuse biographie de Lyndon B. Johnson, ont été moins choqués par le film que par les plaisanteries plus grasses racontées au cours de la même soirée, devant le président, par le comique vedette de NBC Jay Leno qui était, comme M. Clinton, l'un des invités de marque, samedi soir, du gala annuel de l'association de la presse de la Maison Blanche.

DE LA LASSITUDE À LA NOSTALGIE


Jay Leno, dont Bill Clinton est tous les soirs à la télévision, à partir de 23 h 30, une cible privilégiée – « personne n'est plus triste que moi de vous voir partir, a-t-il dit au président, je vous dois tout, ma réussite, ma voiture, ma maison ! » – n'étant, lui, tenu ni au bon goût ni au sexuellement correct, s'en est donné à cœur joie, faisant pleurer de rire le chef de l'exécutif américain. « Qu'un président se moque de lui-même, c'est une chose, mais qu'un chansonnier se moque de lui de cette manière en sa présence, c'est manquer de respect à la présidence », a estimé Robert Dallek sur MSNBC.

La presse, elle, a applaudi des deux mains.

Elle s'était habituée, chaque année, aux boutades de Bill Clinton, qui ne manquait jamais ce gala – « cela fait huit ans que je viens, a-t-il d'ailleurs rappelé, et je vous ai donné du matériel pour vingt ans ! » –, mais celui de cette année était spécial, puisque c'était le dernier. Et ce bon moment passé avec ce talentueux politicien, président et, oui, comédien, a fait subitement prendre conscience aux journalistes présents de l'alternative qui les attendait à partir de janvier prochain : George W. Bush ou Al Gore. Le premier jure de restituer « civilité et dignité » à l'office présidentiel, le second est si raide que l'on trouve tous les mérites à sa femme. Cette seule pensée a suffi au *Washington Post* lundi pour remiser l'expression « lassitude Clinton », cette lassitude des électeurs qui, promettaient les médias depuis l'affaire Monica Lewinsky, marquerait la dernière année de la présidence Clinton, et adopter celle de « nostalgie Clinton » : il n'est pas encore parti qu'on le regrette déjà.

Sylvie Kauffmann

Lire aussi la chronique de
Luc Rosenzweig page 36



Grand Jeu RELAY et reporters sans frontières rsf.fr

Du 2 au 5 mai 2000, Relay organise un grand jeu avec Reporters sans frontières.

A gagner : Des dizaines de cadeaux multimédia offerts par Le Monde

Aujourd'hui en France, Le Figaro, Libération et La Tribune.

Réponse du jour à la question n°1 :

La Journée internationale de la liberté de la presse est célébrée depuis 10 ans.

Rendez-vous les 4 et 5 mai pour les autres réponses.

Retrouvez ce jeu dans tous les Relay, dans les gares, le métro et les aéroports et sur www.relay.fr

■ **À NOS LECTEURS.** En raison de l'abondance de l'actualité, nous publierons nos pages cinéma dans le numéro du mercredi 3 mai daté 4. Par ailleurs, l'heure d'impression du journal étant avancée en raison de problèmes techniques, nous sommes contraints de publier dans nos premières éditions les cours de Bourse datant du vendredi 28 avril.

Tirage du *Monde* daté dimanche 30 avril-mardi 2 mai 2000 : 633 372 exemplaires. 1 3

DE LA SIMPLE RETOUCHE AU BEAU VÊTEMENT
LEGRAND
Depuis 1894
Tailleur et Chemisier sur mesures
Collections Hommes & Dames
Grand choix de tissus et de prix
27, rue du 4-Septembre, Paris 2^e
Tél : 01.47.42.70.61



PORTRAIT

Il n'y a pas que des start-up sur le Net. Un collectif de squatteurs madrilène utilise le Web pour défendre une vision alternative de la politique. Leur serveur, SinDominio (sans domaine), est le point de ralliement de la contre-culture espagnole.

P. IV

TECHNIQUES

Actuellement, 95 % des bases de données fonctionnent sur le même modèle. Pourtant, il est difficile de les faire communiquer. Le logiciel ObjectDriver améliore leur compatibilité.

P. V



MULTIMÉDIA

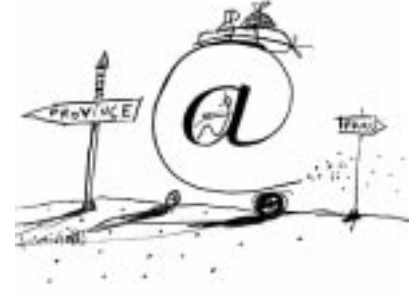
Balzac, explorer « La Comédie humaine », pour aller flâner dans l'œuvre romanesque tout à fait unique de l'écrivain tourangeau.

P. VII

ENTREPRISES

Paris ne représente plus le passage obligé pour toute start-up à la recherche d'une envergure nationale. A l'instar de Lille, pépinière provinciale high-tech.

P. VI



MÉTIERS

Le coach de start-up aide à potentialiser les talents et le savoir-faire d'une personne dans son environnement professionnel. Il est l'entraîneur de l'équipe du Net. Un catalyseur des ressources dans le monde high-tech.

P. VIII

ENQUÊTE

Les agences bancaires virtuelles regroupent une multitude de services qui attirent de plus en plus de clients

Hold-up sur la banque ?



SERVICES

Un guide comparatif entre les offres des agences réelles et celles proposées en ligne.

P. III

LA CRÉATION d'une nouvelle banque est toujours un événement. A plus forte raison quand il s'agit d'un établissement financier totalement nouveau et présent exclusivement sur Internet.

Lancée par le fonds d'investissements europ@web du groupe LVMH, Ze Bank accueillera ses premiers clients français dans le courant de ce mois. Pas d'agences ni de guichets, mais un simple site Web pour ouvrir un compte, recevoir son chéquier, sa Carte bleue, souscrire une assurance automobile ou un prêt à la consommation.

A la différence de Banque directe, véritable pionnière de la banque à distance depuis 1995 dans notre pays, Ze Bank se positionnera avant tout comme un portail proposant des produits propres, mais aussi des produits d'autres établissements. Nuance.

Il fallait s'y attendre, le succès de la Bourse en ligne n'était que le début d'un phénomène beaucoup plus vaste, touchant l'ensemble du monde bancaire. Au-delà des transactions boursières, qui ont déjà séduit plus de 1,3 million de clients en Europe selon Forrester Re-

search, la banque en ligne concerne aujourd'hui une grande partie des produits financiers : prêts, assurances, gestion de compte, virements... Une palette de services jusque-là réservés aux agences ou au Minitel, mais que les internautes découvrent à leur tour, de plus en plus nombreux, sur la Toile.

Selon Datamonitor, l'Europe comptait en 1999 4,5 millions de titulaires d'un compte bancaire en ligne. Ils devraient être plus de 21 millions à l'horizon 2004. Un engouement qui n'échappe à personne. La banque britannique HSBC a ainsi dévoilé en avril son alliance avec le courtier américain Merrill Lynch pour lancer une banque en ligne mondiale. En Grande-Bretagne, EGG, une filiale en ligne de Prudential, numéro 1 de l'assurance outre-Manche, compte déjà plus de 800 000 clients après un an et demi d'existence.

Pour séduire les internautes, ces nouvelles institutions disposent de trois atouts majeurs : la rapidité, le choix et les prix. Rapidité pour consulter les comptes, passer un ordre en Bourse, ou faire un virement. Choix, car les banques en ligne se transforment en supermarchés financiers pour faire jouer la concurrence sur des taux de prêt ou des tarifs d'assurance. Prix, enfin, car à l'heure où les banques entendent élargir leur tarification de services, les banques en ligne vont jouer la carte du moindre coût ou de la gratuité.

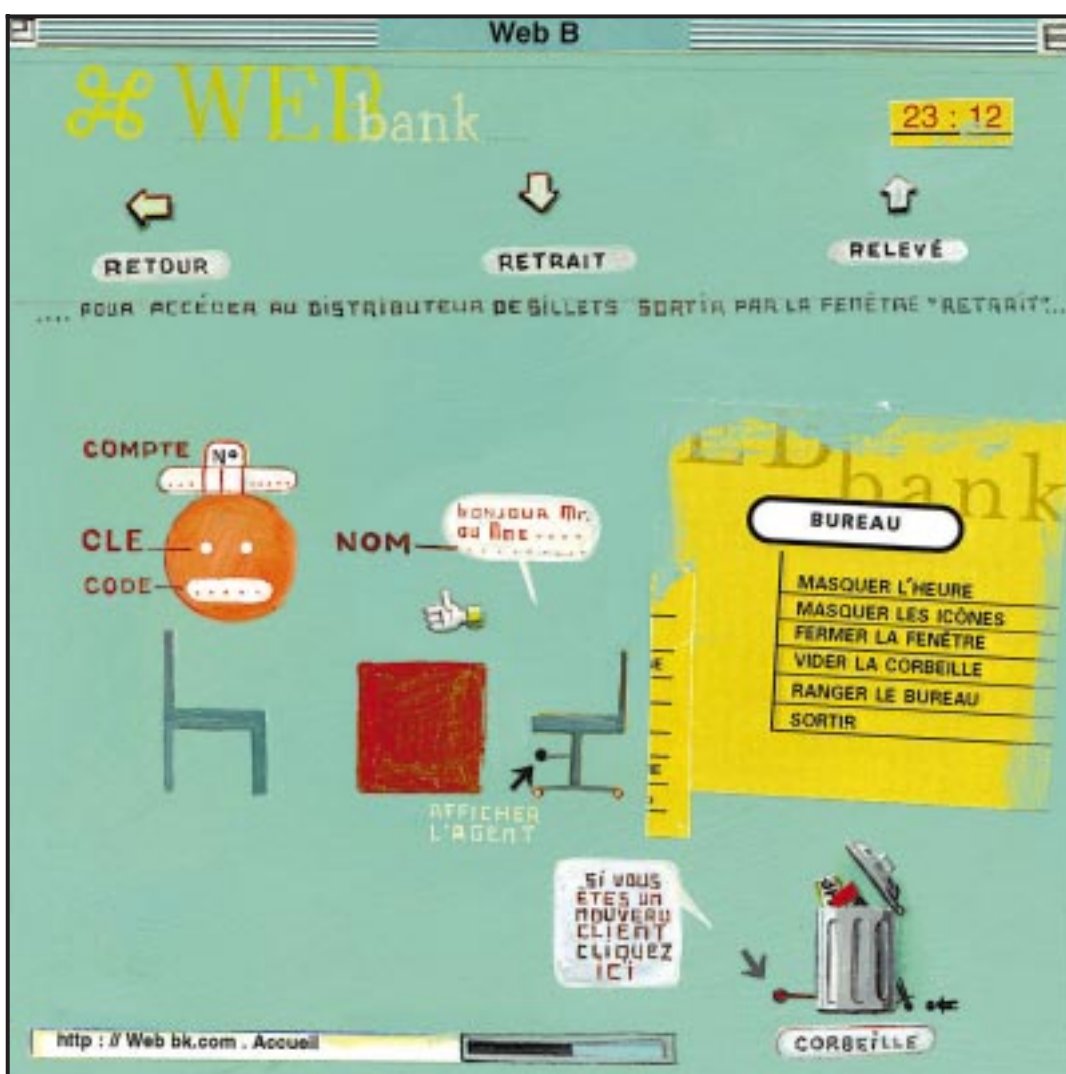
Face à ces nouveaux modes de consommation des produits financiers, les banques traditionnelles ne restent pas les bras croisés sans pour autant savoir parfaitement où le vent du Web va les mener. Elles investissent massivement dans leur activités en ligne et parient sur la complémentarité des canaux de distribution. Nécessité de rassurer leurs réseaux oblige.

« Nous croyons que la combinaison des agences et du en-ligne sera très profitable », analyse Michel Thibout, directeur de la communication de la Société générale, qui table à court terme sur un quart de ses clients, soit 1 million, gérant leur compte à distance. Alors, tout pour le Web ? Pas si sûr, car si une nouvelle génération de clients, jeunes, férus de nouvelles technologies, va logiquement se tourner vers l'e-banking, les banques n'oublient pas qu'une grande majorité de leur clientèle reste attachée aux bons vieux guichets.

Le PDG de Ze Bank, Olivier de Montety, est d'ailleurs bien conscient de ce phénomène : « Nous n'allons pas renverser les comportements bancaires du jour au lendemain. Nous sommes des pionniers et nous allons nous adresser à des pionniers. »

De fait, dans une étude publiée dans la revue *Banques Stratégie* d'avril 1999, la Sofres révélait que les nouveaux canaux de distribution n'étaient pas encore perçus comme apportant un « réel plus » et que, dans une volonté accrue de personnalisation, les clients gardaient un rapport fort à leur agence pour traiter les moments importants de leur vie financière. De quoi calmer certaines inquiétudes, et laisser du temps aux banques pour concilier harmonieusement guichets réels et guichets virtuels.

Guillaume Fraissard



OLIVIER DOUZOU

La publicité,

d'un site Internet

Le Réseau bouleverse le paysage bancaire français. De nouveaux venus ouvrent leurs guichets en ligne tandis que les acteurs traditionnels du secteur tentent de conquérir les internautes sans faire de l'ombre à leurs agences.

media

Le top des réseaux

Les cyberbanques européennes

Ze Bank

www.zebank.com

On trouve tout sur le portail www.zeproject.com, tout pour distraire la communauté Ze Project : des jeux, des forums, des questionnaires et des tests... Phase exploratoire de Ze Bank, Ze Project assure la transition vers la banque virtuelle, qui organisera la comparaison et la vente entièrement en ligne de produits financiers conçus par d'autres établissements. C'est du sérieux : Europ@web au sein de la galaxie Arnault réalise là son plus gros investissement à ce jour, avec notamment une prise de participation à hauteur de 100 % dans une société baptisée Internet Financial Portal (IFP).

Egg

www.egg.com

Quelque 2 millions de clients d'ici 2004. Tel est l'objectif de la banque Egg, filiale du géant britannique de l'assurance-vie Prudential. Elle prévoit de vendre 169 produits d'épargne collectifs d'une douzaine d'établissements financiers sur Internet. Dans un premier temps, l'accès à l'offre d'Egg Investments sera limité aux clients qui possèdent des comptes chez Prudential. Egg ne devrait d'ailleurs bientôt plus accepter que les clients en ligne. Les comptes ouverts pour de nouveaux clients ne sont déjà accessibles que par Internet (site en anglais).

First-e

www.first-e.com

Dépôts, gestion de fortunes, investissements boursiers, chèques... La banque virtuelle First-e n'attend plus que le feu vert des autorités bancaires de plusieurs pays européens pour démarrer ses activités en Grande-Bretagne, puis sur l'Europe entière. Côté finance, près de 100 millions de francs ont été réunis auprès d'investisseurs comme Intel, le fabricant de microprocesseurs, Invision, une filiale du distributeur allemand Metro, Vertex, qui gère des fonds singapouriens, et Apax Partners, une société de capital-risque. Côté bancaire, l'identité de la banque française, maître du projet, ne sera connue qu'après l'approbation des autorités bancaires.

Uno-e

www.uno-e.com

Les transactions financières représentent l'une des applications d'Internet sur les mobiles. Uno-e est née de ce constat et du rapprochement du secteur de la banque et des télécommunications. Filiale de la banque espagnole BBVA et de l'opérateur Telefonica, Uno-e offre des services bancaires sur Internet notamment par le téléphone mobile. A noter, pour l'ouverture de services bancaires sur le téléphone GSM, le partenariat avec le constructeur Nokia, Visa et la banque finno-suédoise Merita Nordbanken (www.merita.com/e).

Une sélection de Claire Sassus

Trois questions à...

Michel Grèze

1 **Président de Qualisteam.fr, site portail de la banque et de la finance, pensez-vous que le développement du home banking entraîne des changements dans les relations entre les banques et leurs clients ?**

Internet donne de nouveaux pouvoirs aux clients bancarisés. D'une part, la possibilité qui s'offre aux internautes de se rassembler en communautés risque de bouleverser le rapport de force entre banques et consommateurs. D'autre part, les portails financiers qui centralisent l'ensemble des offres bancaires sont capables de proposer, à la demande du client, les produits les plus adéquats à ce qu'il cherche. Ce système réduit à néant les efforts de promotion des établissements financiers pour tel ou tel produit, car seule compte l'adéquation avec le cahier des charges fourni par l'internaute. Internet instaure un lien direct entre l'internaute, son argent et les outils permettant de le faire travailler.

En allant plus loin, on peut imaginer que les systèmes d'échanges ou d'enchères en ligne se développent jusqu'à proposer des produits financiers... Il existe bien des systèmes de désintermédiation entre les entreprises qui leur permettent de se financer sans passer par la banque.

Le Net est le meilleur moyen pour que les produits financiers échappent au monopole des banques. Internet ne change pas seulement les relations banque/client. Internet change l'environnement financier et bancaire.

2 **Existe-t-il un profil type de client en ligne ?**

Il y a deux ans, les hommes de 25 à 45 ans constituaient la catégorie de clients en ligne la plus impor-

tante. Ce temps est révolu. Il existe de plus en plus de produits financiers à destination des retraités. L'audience des femmes augmente également. Il se produit en fait une banalisation du profil de l'utilisateur, même si le niveau d'éducation est en forte corrélation avec l'intérêt porté à Internet.

Enfin, la dispersion géographique des internautes se généralise : si, il y a quelques années, les cyberclients étaient généralement parisiens, aujourd'hui toutes les régions sont concernées.

3 **Le développement du home banking représente-t-il une variation importante des coûts d'exploitation pour les banques ?**

Traiter des opérations par Internet est très rentable pour la banque, par rapport à un traitement classique en agence. Le home banking permet également d'assurer un certain nombre de services en ligne à haute valeur ajoutée au bénéfice des établissements financiers. Mais il existe une péréquation diabolique qui veut que pour entretenir des opérations coûteuses, les établissements de crédit pénalisent le client sur des opérations qui ne leur coûtent pas grand-chose.

Mais, Internet, c'est également « l'Europe chez soi ». Le passage à l'euro permettra d'accélérer la concurrence entre les différents groupes bancaires européens et, certainement, de serrer le prix des services. Trois euros en Allemagne coûteront toujours moins cher que 4 euros en France...

Propos recueillis par Eric Nunès

Des supermarchés financiers

« **NOUS SOUHAITONS** ressembler à Carrefour, pas à Nestlé. » A quelques variantes près, cette phrase imagée sert de leitmotiv promotionnel à Olivier de Montety, président-directeur général de Ze Bank. Elle a le mérite d'afficher clairement les ambitions de la toute nouvelle banque 100 % virtuelle du groupe Arnault, financée à hauteur de 110 millions de francs via son fonds d'investissement Europ@web et la banque franco-belge Dexia. Plus qu'une simple banque, Ze Bank sera un portail, un supermarché financier dans lequel les clients pourront faire leurs courses, comparer les prix, acheter des valeurs sûres ou bien opter pour des marques repères, moins chères. Chez Ze Bank, on trouvera aussi bien des OPCVM (organismes de placement collectif en valeurs mobilières tels que les sicav) que de l'argent pour des projets de crédit ou des plans d'épargne-logement (PEL). La banque du groupe Arnault a déjà passé de nombreux accords avec des sociétés de crédit (Cetelem, Cofinoga) et des établissements bancaires (Crédit foncier, Woolwich), pour être à même d'avoir des états bien garnis le jour de son ouverture.

C'est qu'aujourd'hui, ceux qui se lancent dans la pratique de la banque exclusivement présente en ligne optent pour une stratégie agrégative et non exclusive. Pas question de ne proposer que les produits de sa propre marque et donc de se couper du monde bancaire traditionnel. « Nous n'aurons aucune limite sur les services financiers que nous allons proposer, précise Olivier de Montety. Notre seule contrainte, c'est que nous voulons nous adresser aux internautes et comprendre leurs besoins. »

Une politique que Ze Bank partage avec les autres géants européens de la banque en ligne, au premier rang desquels se trouvent le finlandais Merita et son million



OLIVIER DOUZOU

Les acteurs de la banque en ligne observent des stratégies différentes. Seul point commun, leurs liens étroits avec les banques classiques

de clients, le britannique Egg – littéralement œuf – (800 000 clients) ou encore l'espagnol BBVA (160 000 clients).

« Nous allons faire fabriquer des produits par des prestataires extérieurs, des banques, des sociétés de crédit qui ne veulent pas que leur nom apparaisse, explique Renaud Sassi, un ancien responsable des

produits financiers chez Carrefour et aujourd'hui directeur général France de Ze Bank. A nous de choisir les meilleurs partenaires ! »

Aux internautes ensuite de faire leur choix. Car s'il est un service apprécié des adeptes du e-banking, c'est bien cette profusion, cette possibilité de faire jouer la concurrence sans avoir à prendre une foule de rendez-vous dans différents établissements bancaires. « En règle générale, les gens ne vont voir que deux banques avant de faire un emprunt », analyse Hervé Schricke, administrateur du site Meilleurtaux.com, un portail comparatif pour les prêts immobiliers. « Grâce à notre service, les clients peuvent désormais, sans se déplacer, recevoir plusieurs offres de prêts personnalisés. Nous servons juste d'intermédiaire entre les clients qui saisissent leur dossier en ligne et les banques qui répondent favorablement à leur de-

mande. » Seize banques ont déjà rejoint le site. « Cela montre bien que le modèle que nous développons ne concurrence pas directement les agences, explique Hervé Schricke. L'intérêt de nos partenaires est de pouvoir rentrer en contact facilement avec une cible de clients très intéressante. Pour preuve, le montant moyen des dossiers chez nous est de 750 000 francs, contre 350 000 pour la France entière. »

Ouvert au mois de mars 2000, Meilleurtaux.com totalise déjà 4260 dossiers, mais ignore combien ont été réellement transformés en prêts. Gratuit pour le client, le site prend une commission de 250 francs auprès des trois banques présentant les meilleures offres. Cette nouvelle activité du prêt immobilier en ligne suscite d'ailleurs une âpre concurrence sur la Toile. Selectaux et Discountis sont eux aussi de la partie. Avec, pour ce dernier, une approche différente, puisque Discountis, sur le modèle de l'américain E-Loan, donne une réponse en temps réel aux internautes grâce à la technique du « scoring » – qui dresse votre profil de bon ou mauvais payeur en quelques minutes à l'aide d'un long questionnaire personnalisé.

Chenva Tieu, administrateur du directoire de Discountis, explique : « Nous avons dans nos ordinateurs les critères de nos partenaires. Quand le client remplit le formulaire, il sait instantanément quelle banque peut lui proposer quel taux. Cela correspond bien au besoin multimarque et multiproduit des consommateurs. » En deux jours, 1500 dossiers ont été déposés. Très intéressées, les banques traditionnelles comme la BNP ou la Société générale réfléchissent déjà à la manière de proposer le même type de services, mais, cette fois-ci, sur leur propre site.

Guillaume Fraissard

Les nouveaux banquiers

Finis les grandes familles et plus besoin d'avoir un réseau d'agences

de l'investisseur Softbank a, de son côté, remporté une enchère pour acquérir la Nippon Credit Bank, et devrait en recentrer les activités sur Internet, tandis que le groupe Sony a pour sa part annoncé un plan de création de banque sur le Réseau. Au-delà de la rentabilité, selon Jérôme de Ferran, de l'Observatoire mondial de la banque en ligne, « les industriels, en lançant de tels portails, vont toucher une plus large clientèle. Sony construit des consoles de jeu à partir desquelles on peut accéder à Internet, donc à son compte bancaire. C'est un moyen d'amener toute la famille, enfants et parents, sur son produit ».

En France, le groupe de produits de luxe LVMH a pour sa part obtenu un agrément bancaire de la Banque de France pour Ze Bank (lire ci-contre). Le chanteur anglais David Bowie,

outre un service d'accès à Internet, propose à ses fans d'utiliser les services bancaires qu'il a mis en place en partenariat avec la banque en ligne américaine USABancShares.com. Cependant, ces banques virtuelles doivent se différencier des établissements traditionnels par des coûts inférieurs, tant d'exploitation, que pour les prestations proposées au consommateur. La banque anglaise Egg a rencontré un certain succès en mettant en place des compte rémunérés à un taux supérieur à ceux du marché.

Cependant, pour Jean-Luc Lepreux, analyste à l'agence de notation Moody's à Paris, le danger pour ces banques virtuelles « est de ne proposer qu'un seul produit d'appel et de ne pas se différencier sur les autres produits financiers ». Mais, plus que tout, les internautes « vont-ils confier leur argent à quelqu'un qu'ils ne connaissent pas ? », s'interroge Jean-Luc Lepreux, qui doute de la puissance de ces nouvelles banques, en concluant que « la force de la marque a un rôle extrêmement important, qui ne va pas disparaître ».

Olivier Puech

La guerre d'Espagne en ligne

MADRID

De notre envoyé spécial

LA BATAILLE fait rage. Fusions, rachats, rapprochements, prises de participation... Depuis le début de l'année 2000, il n'est plus une semaine sans que les géants de la banque espagnole noircissent les chroniques financières de la presse nationale et internationale.

L'objet de la joute : s'imposer sur Internet pour devenir le leader européen de la banque en ligne. Bankinter, Banesto, La Caixa, Caja Madrid, les prétendants ne manquent pas et rappellent que l'Espagne est aujourd'hui, avec les nations scandinaves, le pays le plus développé en matière de banque sur Internet. Toutefois, deux mastodontes de la finance semblent avoir fait le vide autour d'eux et ont entamé un véritable bras de fer pour emporter la mise : BSCH et BBVA.

Tout commence par la fusion, début 1999, du Banco Santander du célèbre financier Emilio Botin, et du Banco Central Hispano, pour donner naissance à BSCH, actuellement l'une des

Les banques hispaniques bataillent pour s'imposer sur le Net

plus grosses banques européennes en termes de capitalisation boursière. La réplique ne se fait pas attendre.

A l'automne de la même année, Banco Bilbao Biscaya et Argenteria annoncent leur rapprochement et créent BBVA. La première à s'installer sur le Net est BSCH. Dès 1997, sa banque à distance Openbank, qui compte aujourd'hui plus de 100 000 clients, ouvre ses premiers services en ligne.

Après quelques retards à l'allumage, BBVA frappe un grand coup. Non sans susciter quelques émois chez ses concurrents, qui crient à l'abus de position dominante, elle s'allie le 11 février 2000 avec Terra, la filiale Internet de

Telefonica, l'opérateur historique, pour lancer sa banque en ligne Uno-e.

Un mois plus tard, BSCH contre-attaque en annonçant le rachat pour 529 millions de dollars (autant d'euros) de Patagon.com, portail financier américain omniprésent dans les pays d'Amérique latine, qui totalise la moyenne impressionnante de 15 millions de pages vues par mois.

La messe est dite ? Pas du tout. Dans la foulée, Uno-e fusionne avec le britannique First-e, l'un des leaders européens des services financiers en ligne et créé UnoFirst Group. La nouvelle société a une capitalisation de 2 360 millions d'euros et rassemble plus de 230 spécialistes des technologies Web.

Avec de tels arguments, UnoFirst ambitionne tout simplement de devenir la première banque en ligne du monde. « Nous voulons être un supermarché financier, explique Manuel Galatas, le jeune président de la nouvelle entité, dans lequel les internautes pourront acheter des produits financiers en

comparant les offres de BBVA et de ses concurrents et en bénéficiant d'offres spéciales comme dans n'importe quel supermarché, mais sans aucun problème de stocks ou de distribution. »

UnoFirst table sur 200 000 clients d'ici à la fin de l'année et après l'Espagne, le Royaume-Uni et l'Allemagne depuis avril, le « supermarché » compte jeter son dévolu sur la France, avant de s'attaquer aux Etats-Unis et à l'Amérique latine, son président ne cachant pas qu'il ourdit également des projets pour l'Asie et l'Europe centrale !

Autant dire que BBVA a pris une longueur d'avance dans la course au Web. Mais BSCH n'a pas dit son dernier mot. La banque investira la bagatelle de 60 millions d'euros pour promouvoir Patagon, qui débarquera sur la Toile française, portugaise, italienne et allemande avant la fin de l'année. BBVA a remporté une victoire, elle n'a pas encore gagné la guerre.

Stéphane Mandard

L'Actualité Multimédia sur France Info

tous les samedis dans "Multimédia"

avec Jérôme Colombain



BANQUES : EN LIGNE OU AU GUICHET

La banque en ligne propose de nouveaux services. Certains étaient déjà disponibles avant l'arrivée d'Internet, comme la consultation des comptes à distance, par téléphone ou Minitel. D'autres ne sont arrivés qu'avec le Web, comme le téléchargement du relevé. Des services pratiques, mais la nécessité d'un contact réel dans une agence reste plébiscitée par les consommateurs.

CONSULTATION

Le service minimum d'une banque en ligne : pouvoir consulter ses comptes directement sur l'écran de l'ordinateur. Cela permet de suivre son ou ses différents soldes au jour le jour, dès qu'une écriture y est enregistrée, aussi souvent qu'on le souhaite.

VIREMENT

L'internaute doit pouvoir effectuer des virements directement en ligne, entre ses différents comptes - c'est le cas, par exemple, avec la Société générale - et, mieux encore, entre différents comptes de différents établissements. Possible avec la BNP, mais pas avec la Société générale.

TÉLÉCHARGEMENT

Une banque en ligne doit pouvoir permettre de télécharger ses écritures, ses relevés de compte, dans le format que l'on souhaite, Excel, Money, Quicken, ou même Word. La Société générale, la BNP, le Crédit agricole, notamment, le proposent. Le Crédit mutuel ne connaît que le format de son propre logiciel de gestion.

COMMUNICATION

Communiquer avec son agence est l'un des enjeux majeurs des banques en ligne. Le plus avancé actuellement : le Crédit agricole, qui vous envoie un e-mail lorsque le débit de votre compte a dépassé la limite autorisée.

BOURSE, PRÊTS, ASSURANCES

La Bourse est une des grandes tendances actuelles sur Internet. Cela permet de passer ses ordres à tout moment. Pour des raisons liées notamment à la signature, prêts et assurances ne peuvent encore s'effectuer entièrement en ligne.

RELATIONS AVEC LA BANQUE

Une relation "réelle" avec une banque ou une agence reste néanmoins essentielle pour les clients. Selon une étude menée par la BNP, environ 90 % des clients souhaitent pouvoir conserver un contact "humain" avec leur agence. Seul un très faible pourcentage de consommateurs sont prêts à passer au compte entièrement en ligne.

RELEVÉS ET CHÉQUIERS

Le relevé de compte n'est souvent envoyé qu'une fois par mois. Pour des raisons fiscales, il doit être conservé trois ans. Le relevé en ligne ne fait pas foi aux yeux de la loi. Tout comme le chéquier, le relevé "papier" est l'un des services de base liés à la gestion d'un compte.

CONSULTATION

La consultation des différents comptes ne peut s'effectuer qu'au guichet, ou éventuellement sur l'écran d'une borne de retrait. Connaître régulièrement son solde, à toute heure, explique le succès des consultations à distance, par Minitel et téléphone, avant l'arrivée d'Internet.

VIREMENT

Effectuer un virement nécessite de se déplacer au guichet de sa banque. Même chose pour un dépôt. Des opérations qui ne peuvent donc être effectuées qu'aux jours et heures d'ouverture et, en outre, qui peuvent prendre quelque temps avant d'être réellement enregistrées.

ACTIONS, ASSURANCES

Les services financiers autres que la simple gestion d'un compte courant nécessitent des échanges téléphoniques, de courriers, et le plus souvent un passage au guichet. Difficile, ainsi, de suivre soi-même un portefeuille d'actions en temps réel.

Humeur



Trop cher

FAIRE payer les chèques, les relevés de compte, et un nombre toujours plus grand de services : on le sait, les banques françaises ont résolu ment enfourché ce cheval de bataille. Pas vraiment nouveau d'ailleurs, mais plus que jamais d'actualité. Les négociations n'ont pas encore abouti et les rencontres ont parfois été houleuses, chacun se renvoyant la balle : banques, associations de consommateurs, gouvernement.

Les banques vont-elles facturer l'envoi des relevés de compte, par exemple ? Pour l'heure, ce courrier est gratuit et posté une fois par mois en général. Frais de gestion, impression, timbres (les banques aiment à rappeler qu'elles sont le premier client de la poste française, pour ce qui concerne le courrier), etc. Combien ce service coûte-t-il exactement aux banques ? Difficile à savoir, à calculer précisément, disent-elles. Une centaine de francs par client et par an environ, ose toutefois un banquier de la place de Paris. Soit. Dans ce cas, risquons ce troc sans trop d'illusions : monsieur le banquier, merci de cesser de me faire parvenir des relevés de compte sur papier. Ils m'encombrent, ne sont pas à jour, on ne retrouve jamais celui que l'on cherche, on doit cependant les conserver trois ans. Aussi, je leur préfère depuis longtemps ceux que je télécharge quand je veux, tous les jours si cela me chante, sur le site Internet. Qui ne prennent qu'une place congrue sur mon disque dur. En échange de quoi, vous voudrez bien m'accorder un faveur pour cette centaine de francs environ que je vous fais économiser chaque année. De bonne guerre, vous en conviendrez, puisque c'est vous qui avez mis en premier le sujet sur le tapis.

La fin de non-recevoir de la part des banques est probable, on s'en serait douté. Modifier pour un nom le programme informatique qui imprime chaque mois les relevés coûterait bien plus cher, dit-on, que de continuer à faire parvenir gracieusement ledit bordereau. On s'y perd. Trop cher s'il existe, encore plus cher si on le supprime.

Admettons. Il n'empêche : 42 francs par mois à la Société générale, 45 francs à la BNP, jusqu'à 70 francs au Crédit mutuel, et encore pour un nombre de téléchargements limités. Par mois, oui ! De 500 à 800 francs par an, autrement dit. Définitivement trop cher !

Olivier Zilbertin

Une réorganisation à pas comptés

LA BANQUE en ligne sera-t-elle la fossoyeuse du réseau bancaire français, fort de 380 000 personnes et de 25 000 agences ? Un scénario catastrophe en passe de devenir une réalité à l'étranger, où le développement d'Internet a déjà fait beaucoup de casse. Aux Pays-Bas, ABN-Amro a réduit drastiquement ses effectifs de 10 %. Quelques mois auparavant, c'était sa rivale, la Rabobank, qui avait réorganisé son réseau. En Grande-Bretagne, les banques multiplient aussi les plans sociaux. Forte de 800 000 clients en ligne, la Barclays est la banque britannique la plus présente sur Internet. Elle a annoncé la fermeture de 200 agences et la suppression de 6000 emplois. En France, pour l'instant, le lancement d'une activité Internet n'a pas beaucoup perturbé la vie quotidienne des agences.

« Il n'y a pas vraiment eu de conséquences en termes d'effectifs, ni licenciements ni recrutement massifs, mais plutôt une redistribution en interne, constate Pierre Gendreau, secrétaire général de FO Banque. Mais pour combien de temps ? » Dans les banques, on reste très discret sur la politique de ressources humaines en la matière. En revanche, le landerneau bancaire est plus prolixe à mettre en avant les atouts de la banque à la française. « Le problème d'emploi ne se pose pas dans l'urgence, compte tenu de la faible pénétration de la banque en ligne en France », souligne Charles Nor-

Les établissements traditionnels se lancent sur la Toile en essayant de ne pas nuire à leurs agences

mand, conseiller technique à la direction des affaires sociales de l'AFB.

Et puis la restructuration serait déjà une vieille affaire. Les emplois les plus menacés par l'arrivée d'Internet, les « petites mains » qui exécutaient des tâches routinières (retraits, demandes de solde, virements...), n'ont cessé de diminuer au profit des commerciaux. En 1995, les agences BNP comptaient 53 % de commerciaux, ils sont 66 % aujourd'hui. « La stratégie des banques est de standardiser la majeure partie des activités, de manière à ne laisser dans le réseau que des activités de conseil et de vente "à forte valeur ajoutée", c'est-à-dire complexes et lucratives », confirme Hervé Vanleyseele, délégué syndical national CFTC pour les Banques populaires.

L'optimisme du secteur bancaire s'appuie aussi sur un allié de poids, la pyramide des âges, vieillissante, de ses salariés. Les gros bataillons de salariés intégrés dans les an-

nées 70 partiront de toute façon à la retraite à partir de 2005. Bon an, mal an, le réseau se délesterait en douceur, entre 2000 et 2008, de 60 000 salariés.

Les banques comptent aussi beaucoup sur la fidélité de la clientèle française. Le Net ne serait qu'un canal de plus, comme l'ont été auparavant le Minitel ou le téléphone, qui ne ferait pas pour autant fuir le client hors des agences. Dans un rapport confidentiel, une grande banque française a pu calculer que les deux tiers de ses opérations clientèle étaient aujourd'hui effectués hors agences (distributeurs et guichets automatiques, Minitel, serveurs et plates-formes téléphoniques...). Sans pour autant que le taux de fréquentation de ses agences ait diminué.

Une analyse que conteste Samuel Theodore, analyste chez Moody's, dans une étude intitulée « Online Winds of Change : European Banks Enter the Age of Internet » (Février 2000). « Même si les études montrent que la majorité des clients aiment savoir qu'ils peuvent disposer d'une agence à proximité, le volume des transactions traitées par les agences va baisser. Les agences ne représentent plus que 60 % du chiffre d'affaires des banques. Cette contribution devrait se réduire, pour atteindre les 40 % dans les trois ou quatre ans ».

Officieusement, toujours selon ce rapport confidentiel, l'effet Internet invoqué par les banques étrangères ne serait qu'un prétexte pour faire passer en douceur la pilule. « Les restructurations dans les autres pays européens sont avant tout un problème de productivité, qui a été résolu en France depuis longtemps. Ainsi, en Espagne ou en Italie, on compte 50 000 à 60 000 salariés pour gérer 5 à 6 millions de clients, alors qu'en France, cette proportion est réduite de moitié. » L'enterrement de première classe des banques à réseau ne serait donc pas pour tout de suite. Les banques françaises ont un peu de temps pour se réorganiser. Le temps que leur laissent concurrents étrangers et acteurs non bancaires avant de rentrer dans la danse.

Catherine Rollot

En direct sur le Net

APRÈS le téléphone et le Minitel, Internet. La nouvelle stratégie de la Banque directe, filiale du groupe BNP-Paribas, se résume à son slogan publicitaire : « En direct sur le Net ». Contrairement à la maison mère, la BNP, une banque qui maintient ses agences tout en développant des services en ligne baptisés BNPNet, la Banque directe est un établissement bancaire misant désormais sur la Toile pour développer ses activités.

Créée en 1994, attachée à l'époque au Crédit du Nord, la Banque directe a d'abord connu une phase de développement d'activités par téléphone et Minitel, qu'elle maintient pour les clients existants. C'est en 1997 qu'elle a ouvert un site Web transactionnel. Une première en France. Après « des hauts et des bas », comme le reconnaît son directeur, Bernard Auberger, des ajustements structurels accompagnant des changements de propriétaires, Paribas, puis une courte apparition de la Société générale, sans compter des mises à jour de son site, www.banquedirecte.fr est, aujourd'hui, une banque à part entière, offrant en ligne toutes les opérations bancaires courantes.

« La banque à réseau offre à ses clients une grande diversité de modes de contact, dont le principal est leur rattachement à une agence. La Banque directe est centrée sur le Net, notre marketing est organisé par l'équipe du Web. Nos produits sont conçus, développés et présentés pour être vendus sur la Toile. C'est toute la différence », explique Bernard Auberger, président de la cyberbanque. Elle détient à ce jour 69 000 comptes, totalisant 2 milliards de francs de liquide déposés. Alors que le nombre de minitelistes baisse et que celui des clients par téléphone stagne, le nombre d'internautes croît d'environ 25 % à 30 % par an. Le profil du détenteur de compte est celui de l'internaute français : 30 à 40 ans, cadre moyen ou supérieur, citadin, et aux deux tiers masculin.

Selon la direction de Banque directe, 59 % des contacts clientèle passent désormais par le Réseau, sous forme de courriers électroniques, et 60 % des clients utilisent

Pionnière, avec le téléphone et le Minitel, la banque directe tente de conquérir le Web

leur compte à la Banque directe comme compte principal. Des chiffres encourageants, qui s'expliquent par la vocation Internet affichée par l'établissement en ligne, selon Bernard Auberger. Si son site est convivial, l'attrait de la Banque directe repose aussi sur son assistance téléphonique vingt-quatre heures sur vingt-quatre, gérée par soixante-cinq conseillers polyvalents, une hot-line héritée de l'expérience de la banque par téléphone. « Il n'y a pas de possibilité de commerce électronique sans une référence à une hot-line ou une capacité à joindre un conseiller financier », constate le banquier.

« Avec une banque conçue pour être une banque d'internautes, ajoutez-t-il, nous sommes complètement soumis à la transparence. Tout le monde peut nous comparer à d'autres banques, juger de la qualité de nos services. »

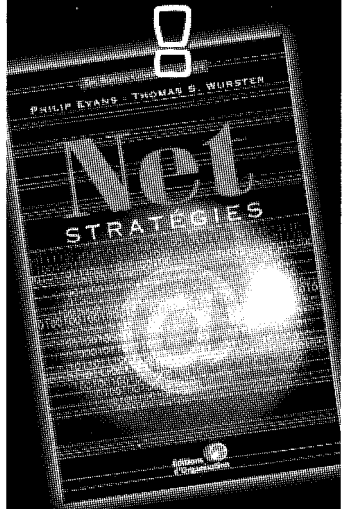
Pour l'heure, il est encore trop tôt pour tirer un bilan de l'expérience de la Banque directe. Tout en laissant le champ libre à sa filiale, la BNP continue à développer son service BNPNet pour amener ses clients traditionnels sur la Toile. En attendant, les tarifs des services de la Banque directe ne sont pas plus compétitifs que ceux d'une banque traditionnelle : « Nos coûts sont encore élevés parce que nous n'avons pas le volume de clientèle suffisant », explique Bernard Auberger. Pour obtenir ce volume de masse, la cyberbanque s'est associée à Cortal et Cetelem, deux autres filiales du groupe BNP-Paribas, pour proposer, à partir de juin, le courtage et le crédit à long terme. En partenariat avec le fournisseur suédois Spray, elle offre à ses clients un accès gratuit à Internet.

Hai Nguyen

Les métiers de demain

TOUJOURS plus de commerciaux et de moins en moins d'administratifs. Tel est le principal résultat d'une étude réalisée en avril dernier à la demande des banques, des syndicats et des pouvoirs publics, sur l'avenir des métiers de la banque. Le Contrat études prospectives (CEP) prédit notamment que les tâches administratives et de traitement donneront lieu à des regroupements régionaux. La banque par téléphone, quant à elle, associera probablement trois profils : les animateurs, les spécialistes et les généralistes (téléconseillers). Quant à la banque à distance (Minitel, Internet...), elle demandera de plus en plus de spécialistes de la maintenance des informations mises à la disposition des utilisateurs. Enfin, le management verra, de façon générale, son importance confirmée. Mais sa place et son contenu différeront selon les postes. Les directeurs d'agence seront centrés sur l'animation d'équipe, le développement de l'activité, la gestion de l'agence. Les directeurs de groupe ou de secteur se concentreront sur la déclinaison régionale de la stratégie de leur banque.

Bienvenue dans la nouvelle économie



Une analyse brillante des nouvelles règles du jeu

Éditions d'Organisation - En librairie

Carnet interactif

Prudential PLC

Keith Bedell-Pearce vient d'être nommé directeur e-commerce de Prudential PLC. Il était précédemment président de Prudential Europe.

Fujitsu Siemens Computers

Paul A. Stodden vient d'être nommé président-directeur général de Fujitsu Siemens Computers. Il était précédemment président et CEO de Siemens IT Service GmbH.

Carlyle Internet Partners Europe

Jacques Garaïalde a été nommé directeur général de Carlyle Internet Partners Europe qui vient de créer l'un des plus importants fonds européens de financement et de développement d'entreprises spécialisés dans les nouvelles technologies de l'information et de la communication.

Agenda

Le rendez-vous des nouvelles technologies

Du 2 au 5 mai

Computer-Expo 2000

Salon de l'informatique et des technologies de l'information. Conférences sur les thèmes des enjeux et des défis de la société de l'information ; de la stratégie des entreprises dans l'économie de l'immatériel ; des nouvelles technologies : portes ouvertes à l'espionnage économique...

- Beaulieu, Lausanne.
- Tél.: (41) 21-652-3070.
- Fax : (41) 21-652-5700.
- www.computer-expo2000.ch

Le 3 mai

Société de l'information et nouvelle économie

Réunissant aussi bien des parlementaires, des chercheurs que des dirigeants d'entreprises de télécommunications européennes, ce colloque, organisé avec le concours du Monde interactif traitera des thèmes majeurs de l'actualité des nouvelles technologies.

- Sénat, palais du Luxembourg, salle Clémenceau, Paris.
- Tél. : 01-55-37-21-04 - Fax : 01-55-37-91-30.

Du 16 au 17 mai

Wireless IP

Une journée de tutoriel et une journée de conférences sur les dernières avancées de l'IP sans fil et ses implications professionnelles : les architectures et les réseaux, le marché, les services et les applications...

- Centre de Congrès CAP 15, Paris.
- Tél. : 01-42-17-47-22.
- E-mail : vanessa.miranda@novamedia.fr

Du 18 au 21 mai

Rencontres Internationales de la réalité virtuelle

Séminaires sur la réalité virtuelle et la réalité augmentée, les agents et les créatures virtuelles, avec un colloque scientifique, les 18 et 19 mai, sur les rapports entre la réalité virtuelle et la médecine, l'industrie et l'éducation.

- Laval, place de Hercé.
- Inscription au colloque scientifique : conference@laval-virtual.org
- Inscription aux séminaires : antonin@wanadoo.fr
- www.laval-virtual.org

Rendez-vous notés par Claire Sassus

Cyberespace de combat

LAVAPIES est un *barrio* populaire au cœur de Madrid. Pour la plupart, ses habitations mériteraient un bon ravalement de façade. A l'angle de la rue Amparo, qui mène au siège historique de l'organisation anarchiste CNT-AIT, et de la place Cabestros, cours de récréation improbable des gamins du quartier, un immeuble a pourtant déjà subi un sérieux lifting. Laissé à l'abandon pendant plus de vingt ans, il était pris d'assaut un jour de janvier 1999. Depuis, ses murs se sont couverts de fresques. Son dédale de pièces vides s'est mué en autant de lieux de vie. Et l'édifice est devenu un véritable laboratoire social. Ici, pas de numéro ni de boîte aux lettres, juste une inscription, énorme, sur toute la largeur du fronton : Centro social okupas (CSO) El Laboratorio.

Les *okupas* (« okupants » en français) ? Ce sont ces jeunes, une trentaine, le quart de siècle à peine atteint ou tout juste dépassé. Des garçons, mais autant de filles. Etudiants, travailleurs à temps partiel ou chômeurs. Anarchistes, féministes ou antifascistes. Et qui ont choisi, malgré eux, l'illégalité, pour expérimenter ensemble de nouvelles formes d'autogestion. Des utopistes ? Certainement. Mais dont l'action n'a rien d'illusoire.

« L'okupación n'est pas seulement un lieu, c'est la tentative de réappropriation progressive d'espaces publics », précise Raúl, maître à penser du mouvement okupas et vétéran, malgré ses 30 ans, du Laboratorio. Réappropriation d'un immeuble déserté pour en faire un véritable centre social proposant gratuitement des ateliers de théâtre ou de musique, des cours de langue ou de peinture, mais également des tables rondes sur des sujets socio-politiques ou encore la rituelle soupe populaire. Réappropriation, aussi, de la communication, jusque dans sa forme la plus avancée. Car le CSO n'a pas attendu que l'Espagne se prenne de passion pour la nouvelle économie, pour découvrir In-



DAVID ESPADAVU

A Madrid, un collectif de squatteurs utilise Internet comme espace d'intervention politique

Internet. Dès 1997, alors que le collectif occupe un autre immeuble du quartier, le Laboratorio ouvre son site Web, dans le but de faire résonner sa voix discordante sur le Réseau. Une expulsion brutale et trois années plus tard, le projet a pris une tout autre dimension. « Ce n'était pas suffisant de posséder une page Web, justifie Miquel, vieux compagnon de route de Raúl et passionné d'informatique, nous voulions avoir un espace autogéré, non seulement dans le monde des atomes, mais aussi dans le monde virtuel. » Alors les deux comparses, rejoints par quelques « linuxiens » convaincus, créent SinDominio (« sans domaine » ou « sans domination »), « un serveur autogéré » qui, pour résumer l'esprit de ses fondateurs, en-

tend construire un espace politique et des relations sociales non assujettis au marché et aux institutions quelles qu'elles soient.

Trois ordinateurs assemblés avec des pièces recyclées dans une salle exiguë au 2^e étage et le Laboratorio a son « aire télématique antagoniste ». Pas de webmaster en chef, ici, chacun met la main à la pâte pour entretenir les installations, répondre au courrier électronique ou mettre en ligne des informations sur le mouvement okupa. Le soir, l'accès est libre et des sessions « linux populaire » sont régulièrement organisées pour « socialiser l'accès à cette technologie publique qu'est Internet », explique Miquel, qui partage son temps entre le Laboratorio et la Real Academia, pour laquelle il participe à la constitution d'une gigantesque base de données informatique sur la langue espagnole.

En pratique, d'une radio libre mexicaine à un collectif chilien anti-Pinochet, en passant par une myriade de centres sociaux okupas ibériques, une centaine d'initiatives ont déjà rejoint SinDominio. Mais Internet n'est pas seulement perçu comme un outil de coopération et de coordination sociale. « Le cybe-

respace n'est pas un outil ni une infrastructure. C'est un espace d'intervention publique, à la fois un formidable catalyseur pour de nouvelles formes d'action et de représentation politiques, et un mouvement social en lui-même », théorise Raúl, qui a conservé de ses études de philosophie et de ses lectures de Deleuze ou d'Heidegger le goût pour la conceptualisation. Le premier résultat tangible de ce « processus d'intelligence collective » est la réalisation, sur SinDominio, d'une agence de contre-information : un espace de construction collective et permanente de l'information ouvert à tous, alimenté quotidiennement de reportages ou d'édits sur des sujets souvent méprisés par les médias traditionnels.

Internet est devenu à ce point une ressource du mouvement okupa que même si le spectre de l'expulsion plane en permanence au-dessus de ses membres, le Laboratorio craint presque davantage que l'Etat ne le prive d'accès au cyberespace.

Stéphane Mandard

■ www.sindominio.net/laboratorio

A bon droit

La CNIL et le commerce électronique

« AU-DELÀ du débat actuellement en cours sur le meilleur mode de régulation de l'Internet, il convient de passer du discours sur la protection des données personnelles à la mise en œuvre effective des droits fondamentaux des internautes. » C'est cette démarche qui a animé la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) dans la réalisation et la publication d'une étude portant sur 100 sites de commerce électronique. Il semble en effet que la CNIL souhaite davantage remplir une mission active d'information plutôt que de se cantonner au stade du discours.

Cette étude d'évaluation a porté sur un panel des principaux sites français de commerce électronique au sens strict, choisis parmi les grands secteurs d'activités (produits culturels, informatique, tourisme, grande distribution, etc.), ainsi que sur certains « petits sites » ou des portails.

Les résultats de cette évaluation, disponibles sur le site de la CNIL, mettent tout d'abord en lumière ce que la Commission qualifie de « bons résultats » : 96 % des sites étudiés sécurisent la transmission des coordonnées bancaires et 70 % donnent aux internautes une information complémentaire sur le procédé de sécurisation utilisé. De la même manière, 97 % des sites, qui indiquent céder des informations collectées à des tiers, informent les internautes de leur droit de s'y opposer, ce droit pouvant, dans un cas sur deux, s'exercer immédiatement en ligne. Enfin, 69 % des sites comportent une information spécifique sur la loi du 6 janvier 1978, dite « informatique et libertés ».

En revanche, la CNIL a pu dénombrer de « nettes insuffisances » : ainsi, 40 % des sites étudiés n'indiquent pas clairement l'adresse du responsable du site, de sorte que l'exercice d'éventuelles réclamations ou procédures peut s'en trouver affecté.

Dans un autre registre, l'étude a pu constater que dans 81 % des cas, aucune information sur l'usage qui peut être fait des cookies n'était présente sur les sites. Plus généralement, 55 % des sites visés par l'étude n'ont pas fait l'objet d'une déclaration à la CNIL et 52 % des sites ne précisent pas le lieu où s'exerce le droit d'accès reconnu par la loi. La CNIL observe toutefois sur ce dernier point que la directive européenne du 24 octobre 1995 relative aux données personnelles, contrairement à la loi française, ne donne pas à cette obligation un caractère systématique.

Les conclusions de cette étude confirment l'attachement des sites français de commerce électronique à la protection des données personnelles. La CNIL estime que « la France peut mieux faire », notamment du point de vue du développement de la déclaration des sites, et que « l'Europe doit davantage encore affirmer ses valeurs communes ».

Une telle étude permet à la fois de mesurer l'effet sur les esprits de la réglementation française sur les données personnelles, qui existe depuis plus de vingt ans, et de renforcer la confiance des consommateurs dans l'Internet, et en particulier, dans le commerce électronique.

La CNIL conclut d'ailleurs son étude en rappelant que son objectif fondamental dans ce domaine est de « sensibiliser entreprises et consommateurs sur la place majeure qui doit être celle de la protection des données personnelles en matière de commerce électronique, en tant que facteur de confiance et de sécurisation des internautes-consommateurs ».

Alain Hazan est avocat à la cour.

■ www.cnil.fr



La bourse en japonais
vous a donné la migraine,
consultez une TV médicale
sans rendez-vous.

1 510 webcams live
255 télévisions live
3 499 radios live

comfm
www.comfm.com

Vous n'avez pas fini d'être ailleurs

L'interprète des bases de données

QUELLE ENTREPRISE n'a pas aujourd'hui les siennes ? Les bases de données, ces gros logiciels dans lesquels on stocke toutes sortes d'informations, ont envahi la planète. Mais loin de se ressembler, elles sont en fait presque toutes différentes. Car la façon dont les uns et les autres choisissent de classer l'information est rarement la même, rendant les bases incompatibles entre elles !

L'équipe de chercheurs du Cermics de Sophia Antipolis, un laboratoire commun à l'Inria et à l'École nationale des ponts et chaussées, vient de mettre au point un logiciel qui permettrait de gommer complètement les différences. Avec ObjectDriver, ce groupe de recherche assure avoir pris au moins deux ans d'avance sur ses concurrents.

Le problème initial était pour le moins réel... En fait, avant de procéder à la création d'une base, il convient toujours de choisir une logique de classement, c'est-à-dire un modèle de représentation des informations. Quand on sait qu'il est déjà difficile de croiser deux bases de données développées suivant des normes identiques, on imagine quelles peuvent être les incompatibilités quand les deux modèles ne sont pas les mêmes.

Plus précisément, 95 % des bases de données, aujourd'hui, répondent au modèle relationnel, qui consiste à classer l'information dans des tableaux. Un carnet d'adresses, par exemple, est naturellement organisé ainsi. « Depuis trente ans, ce système a cannibalisé le marché », rappelle Franck Lebastard, responsable de l'équipe de recherche du Cermics. Mais, même performant, il atteint ses limites quand les données deviennent complexes. « Il faut alors faire appel à une autre logique, le modèle à objets, qui consiste à hiérarchiser les informations les unes

Compatibilité Un nouveau logiciel, issu de recherches publiques, rapproche les bases de données

par rapport aux autres, comme dans un arbre. » Outre ces deux systèmes, il existe aussi les sources de données du Web, ordonnées suivant des critères particuliers. La difficulté apparaît donc au moment où il faut croiser des bases différentes.

Créer ces ponts entre les bases de données, c'est précisément ce que réalise le nouveau logiciel ObjectDriver. « Notre outil permet un accès personnalisé aux données, explique Franck Lebastard, il masque, aux yeux des utilisateurs, toutes les hétérogénéités entre les formes de classement de l'information. » Le logiciel s'installe entre l'application visible sur l'écran et le système de gestion de base de données. Il transforme totalement les bases de données réelles en une base virtuelle, et toutes les opérations, même complexes, se font ensuite à travers cette nouvelle base. L'utilisateur n'a alors plus conscience de la nature réelle de ses sources d'informations : il ne les voit qu'à travers le logiciel... Dès lors, quand il pose une question, c'est à ObjectDriver que s'adresse l'application pour faire remonter telle ou telle information. Et c'est encore ce logiciel, qui, en véritable interprète, se tourne ensuite vers une des bases et converse dans son langage. « Notre programme est en interaction avec différents systèmes, poursuit le chercheur. Il est capable de récupérer toute information classée dans des bases relationnelles, à objets ou Web, et de la

représenter ensuite pour l'utilisateur d'une façon complètement différente. » Et pour arriver à ce résultat, il suffit de donner le schéma de correspondances entre les bases utilisées. Rien de plus !

Les perspectives d'utilisation d'un tel produit dans les entreprises sont importantes. « Imaginons que deux entreprises fusionnent, explique Franck Lebastard. Il faut nécessairement réunir leurs systèmes d'information. Aujourd'hui, on fait le transfert à la main. Mais la perte est énorme, notamment en ce qui concerne les applications spécialement développées pour la base de données que l'on vide. Alors qu'avec ObjectDriver on transfère, en temps réel, la présentation des informations d'une entreprise pour l'adapter au système des nouvelles arrivants. Sans gaspillage. »

Pour l'heure, ObjectDriver n'est pas totalement opérationnel. Il le sera d'ici quelques mois, assure-t-on à Sophia Antipolis. Et pour valoriser cette technologie dont l'Etat reste propriétaire, une start-up baptisée Infobjects a été créée au début du mois d'avril, dans le cadre de la loi sur l'innovation.

Jean-Philippe Pichevin

Le cinéma prend du relief

LA TRANSPPOSITION des volumes sur une surface plane telle que le papier ou un écran de cinéma a toujours fasciné les artistes. Depuis les effets de perspective déjà représentés sur les bisons peints dans les grottes préhistoriques jusqu'aux dernières inventions numériques, il s'agit bien de tromper les sens du spectateur.

Les lunettes bicolores, rouge et vert, que l'on enfle pour visionner un film, sont le plus connu et le plus répandu des artifices pour tromper l'œil. Pour aller plus loin dans le réalisme, un système de projection conçu par Edouard della Faille, de la société Vision+, permet de s'immerger dans l'univers de la troisième dimension. « L'anaglyphe fut mis au point par les frères Lumière, ensuite Polaroid a inventé le filtre polarisant avec la séparation de l'image entre l'œil gauche et l'œil droit. Maintenant, on utilise des lunettes à cristaux liquides. » Edouard della Faille s'offre, en quelques mots, un raccourci de l'histoire des techniques pour arriver à son système qui projette des films en volume, le Stéréodisk.

« En fait, ce dernier combine des lunettes à cristaux liquides, déjà utilisées dans l'industrie, et un système informatique spécialement développé pour PC. Sur le terrain ou en stu-

Stéreo-scopie Un procédé utilisant des lunettes à cristaux liquides donne au spectateur l'impression du relief

dio, la prise de vues est assurée par deux caméras Bétacam numériques, ce qui permet de capturer deux angles de vue d'une même scène. J'utilise seulement les têtes de caméras qui sont dissociées de la partie enregistrement des images. » Le projecteur est un classique tritube largement répandu.

« Le logiciel n'est pas très compliqué. Ce qu'il faut, c'est maîtriser la gestion du son et de l'image simultanément », explique Edouard della Faille. Le système dispose de quatre disques durs, pour éviter la compression des images qui génère une perte de temps à la décompression. Chaque image est coupée en quatre bandes puis stockée sur un disque différent. « L'avantage de répartir ainsi les informations sur plusieurs disques permet d'y avoir accès

plus rapidement », note Edouard della Faille, en comparant son système aux principes qui régissent les gros serveurs informatiques.

Le résultat est très surprenant. Une fois les lunettes enfilées, un faisceau infrarouge synchronise les cristaux liquides des verres. Ils sont ainsi alternativement transparents ou opaques. La vision de l'œil gauche est obturée quand l'œil droit voit. Mais de ce petit manège technico-électronique, l'œil et le cerveau ne voient que du feu. La fréquence d'apparition de cinquante images à la seconde est trop rapide pour percevoir quoi que ce soit. D'où l'impression d'images en relief.

Très présente sur le marché du film institutionnel, la vision stéréoscopique séduit les entreprises pour la présentation et le lancement de nouveaux produits. Ce système va permettre aussi des voyages au centre de la Terre sur des sites jusqu'alors difficiles d'accès, voire inaccessibles. Ainsi la grotte Cosquer, dont l'entrée est à 36 mètres sous l'eau dans les calanques de Marseille, sera visible grâce à ce procédé. Le film montrant ses joyaux d'art pariétal sera proposé au public à la fin l'année.

Alain Thomas

Cartographe l'information

COMMENT faire face à une information toujours plus abondante mais pas toujours pertinente ? La réponse pourrait venir des outils de visualisation, ces logiciels de cartographie qui facilitent la découverte d'informations noyées dans un vaste volume de données. Concrètement, ces outils de visualisation se chargent d'extraire d'un ensemble de documents les termes les plus fréquents, avant de les relier selon leur proximité et de cartographier leurs relations. D'un seul coup d'œil, l'utilisateur perçoit ainsi plusieurs dizaines, voire plusieurs centaines, de documents, évitant de les consulter un à un. Un gain de temps appréciable !

A partir d'une requête, les outils de cartographie analysent au choix les résultats des moteurs de recherche ou les documents du disque dur de l'utilisateur (texte, mail, page Web, PDF, etc.). Chacun des outils présents sur le marché emploie une interface différente. Celle d'Umap est comparable à un ensemble d'îlots, quand celle de Thescape s'inspire d'une géographie plus terrestre, une colline correspondant à un thème. D'autres logiciels, encore expérimentaux, comme Datawall, du Xerox Parc, utilisent le relief. Mais Leximine, anciennement appelé Astromap, qui est avant tout un outil de « texte mining », se contente, lui, d'une carte en deux dimensions, compensant ce défaut en faisant varier cette dernière selon l'algorithme choisi par l'utilisateur.

Car Leximine contient deux algorithmes, offrant ainsi deux perspectives pour un même corpus. Le premier, dit « des mots associés », s'attache à la détection de signaux faibles, informations révélatrices de nouvelles tendances noyées dans une

Visualisation Des logiciels simulent une géographie des stocks d'informations, pour mieux les gérer

masse de données. Il établit une relation entre les mots « pétrole » et « guerre du Golfe ». Le second algorithme, appelé « co-occurrence », établit les relations fortes d'un thème, reliant par exemple « pétrole » à « Elf » ou « Total ».

Sur le plan technique, Leximine s'appuie sur plusieurs dictionnaires thématiques qui lui permettent d'extraire des concepts. Selon l'algorithme choisi par l'utilisateur, Leximine va interroger les dictionnaires et les comparer aux concepts contenus dans les documents. Avec l'algorithme des mots associés, Leximine ne présentera à l'utilisateur que les concepts contenus à la fois dans les dictionnaires et les documents tandis qu'avec le second algorithme seuls les concepts absents des dictionnaires apparaîtront.

Pourtant, les logiciels multi-algorithmes n'ont pas que des avantages. Le choix de la perspective, par exemple, s'avère délicat, entraînant parfois une formation de plusieurs jours pour maîtriser l'outil. Et, de manière générale, les logiciels de visualisation sont encore perçus comme des gadgets par les directions informatiques. Leur coût - 15 000 francs par serveur pour Leximine, par exemple - freine leur déploiement.

Emmanuel Chanial



La Net Economie, une réalité pour les entreprises à la conquête de nouveaux marchés, impose, en matière de sécurité, des choix technologiques stratégiques. Votre système d'information d'entreprise, vos serveurs web, vos applications de commerce électronique sur Internet, doivent en effet répondre aux exigences les plus strictes en terme de sécurité. Comme les 50 millions d'utilisateurs qui ont mis en œuvre les services d'annuaire NDS® de Novell (Novell Directory Services®), bénéficiez d'une infrastructure réseau globale simple à administrer, fiable et sécurisée. Avec Novell, soyez prêt, dès à présent, à entrer dans la Net Economie. Pour plus d'informations, visitez notre site

ou appelez Allô Novell au

Novell

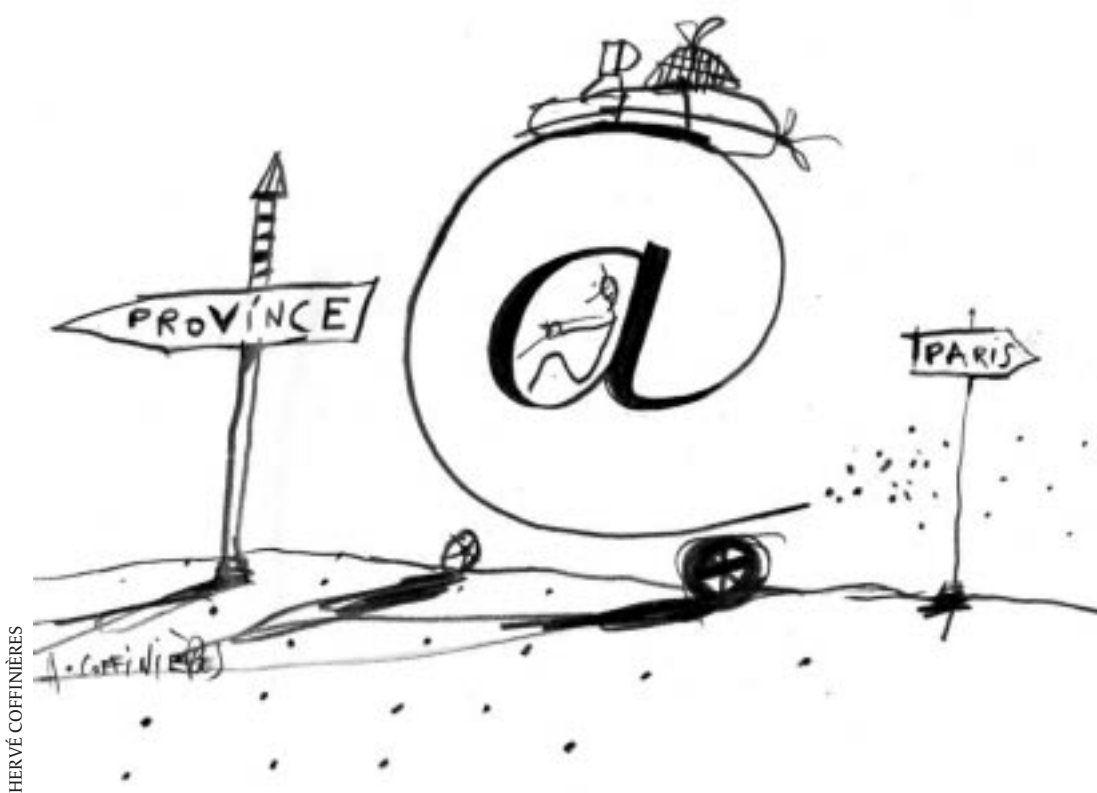
Le charme discret de la province high-tech

MONTÉ À PARIS pour exister au niveau national, est-ce encore une fatalité dans les « high-tech » ? Plus vraiment, car les effets d'Internet, abolisseur de frontières temporelles et spatiales, commencent à se faire sentir. De manière encore peu perceptible, certes. Mais si les neuf dixièmes des sociétés high-tech fructifient en Ile-de-France, des start-up naissent, croissent en province et s'en trouvent très bien. Certaines, même, naissent dans la capitale, puis la quittent.

Parmi la petite centaine de start-up lilloises, lyonnaises, et la cinquantaine de strasbourgeoises ou de bordelaises, quelques-unes sont d'envergure nationale, voire européenne. Ainsi d'Infogrammes, spécialiste du jeu vidéo à Lyon, ou son concurrent Kalisto à Bordeaux, Jet Multimedia, opérateur de services en ligne, et Webcity, site d'information locale sur le Web, encore à Lyon, Boursorama, site d'information boursière à Nancy, Chman, producteur d'animations multimédia à Lille. Elles sont portées par le génie du lieu (voir l'article sur Lille ci-dessous) et la volonté du politique, mais pas seulement.

Premiers attraits de la province, passés au rang de lieu commun : elle est nettement moins chère et plus agréable à vivre que la capitale. Pour les sociétés de high-tech, ces arguments prennent un nouveau relief. Leur espoir de succès, fragile, repose sur la motivation de leurs employés. Et elles ont mieux à faire que de dépenser leur argent dans des bureaux dispendieux.

Qwescom, créé en 1998, fabrique des équipements de téléphonie pour Internet. Cyberdeck, née la même année, installe des bornes connectées à Internet dans des lieux publics. Les deux sociétés ont choisi de quitter Paris pour le Sud-Est. Philippe



HERVÉ COFFINIÈRES

Stratégie De plus en plus de start-up basées en province prennent une envergure nationale

Oros, fondateur et président de Qwescom, installée à Sophia Antipolis depuis quelques semaines, résume bien la situation : « Certains des ingénieurs télécoms que nous avons recrutés n'ont signé que parce que nous partions. Et puis, le top du top du bureau à Sophia est moins cher qu'un local commercial à Vélizy, en banlieue sud de Paris. » Alain Villenave,

PDG et cofondateur de Cyberdeck, a préféré Lyon. « Nous étions boulevard Haussmann, dans un centre d'affaires. Mais cela devenait trop juste. Nous cherchions dans Paris. C'était ou trop cher, ou en banlieue nord, et la moitié des employés râlaient. Je leur ai proposé Rennes, Lyon ou Sophia Antipolis, sans insister trop sur Lyon, dont je suis originaire, pour ne pas avoir l'air de m'imposer. » Tous – quatorze employés à l'époque – élisent pourtant la capitale des Gaules et partent avec leurs familles, à l'automne 1999. Au dire de leur patron, le surf de neige tous les week-ends les aide à supporter un rythme de travail très soutenu.

Autre argument de poids en faveur de la province, servi par Yves Dambach (concepteur de

sites Web), PDG et fondateur d'Imexpert : « Mieux vaut être le premier à Strasbourg que le dernier à Paris. Ici, avec soixante employés, nous sommes les plus gros de notre secteur. Du coup, nous attirons facilement les bonnes recrues. En plus, nous avons du poids dans les discussions avec les responsables politiques. »

Toutes ces start-up exilées reconnaissent que les banques et les clients restent à Paris. Il faut donc qu'elles se déplacent. Mais c'est une affaire d'organisation, qui peut tourner à leur avantage. Ainsi, selon Alain Villenave, « nous sommes obligés de mieux nous organiser. Nous nous sommes aperçus que nous pouvions réaliser 90 % de notre travail au téléphone. Quand nous nous déplaçons, ce n'est pas pour rentrer bredouilles

mais pour signer un contrat ». L'éloignement a cependant ses limites, si l'on peut dire, et la France des start-up reste celle du TGV et des aéroports. C'est surtout parce que Paris n'est qu'à deux heures de TGV que Lyon l'a emporté sur les autres candidates chez Cyberdeck.

Philippe Oros, chez Qwescom, abonde dans ce sens : « Mis à part quatre ou cinq capitales régionales qui ont acquis une concentration de sociétés et de recherche à la taille critique, je ne crois pas à ceux qui disent que grâce au télétravail ils vont pouvoir s'installer en pleine brousse. »

Dans ces quelques métropoles provinciales, donc, l'entrepreneur high-tech est en passe de devenir vraiment planétaire. « Il existe une culture internationale de l'entrepreneur high-tech, remarque justement Pascal Sagnol, permanent à l'association Infocité, qui réunit les professionnels des nouvelles technologies sur la communauté urbaine du Grand Lyon. Mêmes sources d'informations, mêmes modèles économiques, même ambition européenne. » Pour assouvir l'ambition européenne, être en province serait même un atout pour Philippe Oros : « Nous voulions éviter de nous focaliser sur Paris en raisonnant trop français. En nous excentrant, nous évaluons Paris comme Munich ou Londres. »

La province a aussi ses « first tuesday » à Lille, ses « traboules de l'information » à Lyon... C'est vrai, elle singe Paris. Mais Paris singe Londres ou San Francisco... La province des high-tech n'est donc pas une pâle imitation. Elle est seulement un peu plus discrète. Au final, Paris reste le centre des communicants, où les dot-coms sont plus vite enrôlés dans le circuit de la promotion.

Cécile Ducourtieux



Medisite

La médecine au portail

LA RELATION du médecin avec son patient peut-elle se transposer sur Internet ? Une nouvelle génération de sites essaie d'y répondre en évitant de se prendre les pieds dans les problèmes d'éthique. Premier en France à s'être engouffré dans ce créneau ouvert aux Etats-Unis par DrKoop, Medscape, Heatheon/WebMD ou Yahoo ! Health, Medisite joue la carte du professionnel et du grand public. « Nous avons lancé notre activité il y a trois ans, explique Yves Chaponic, son PDG. D'abord autour de la création de sites Web et de CD-ROM de formation pour les médecins. » Aujourd'hui, la société s'intéresse, naturellement, aux patients. « Nous partons d'un constat simple : depuis l'avènement d'Internet, les maladies finissent par être aussi bien informés que leur médecin traitant », poursuit son PDG.

Medisite s'adresse au grand public via medisite.fr. Il est ainsi possible de découvrir le fonctionnement du corps humain, la raison de ses troubles, les conduites à tenir face à diverses affections. L'information est validée par un comité rédactionnel composé de médecins. Un point crucial au moment où la multiplication des sites à teneur médicale pose la question de la qualité de l'information. « Nous allons signer une charte qualité avec l'ordre des médecins dans les prochains jours », ajoute Yves Chaponic. Le site offre une fonction supplémentaire : la constitution, par l'internaute, d'un dossier de santé en ligne. Ce dossier contient des informations librement enregistrées qui font, de la part de Medisite, l'objet d'une garantie de confidentialité, l'internaute étant le seul à détenir le code d'accès à son dossier. « Enfin, prévient le PDG de Medisite, ce dossier ne saurait constituer un dossier médical en ligne. Il ne faut pas non plus s'attendre à y trouver des consultations ou des prescriptions personnalisées. »

Sur le site professionnel – medisite-pro.fr –, accessible aux médecins via un mot de passe, les praticiens accèdent, gratuitement, à des outils d'information et de formation, mais aussi à des conseils personnalisés (fiscalité, juridique, informatique, bibliographies, etc.). Pour assurer son développement, la société joue la carte des bannières publicitaires et de la vente en ligne. Medisite compte réaliser un chiffre d'affaires de 10 millions de francs en 2000, avec 700 000 pages vues et 8 000 médecins inscrits. Au cours des derniers mois, la société a accueilli Apax Partners dans son capital. Un prochain tour de table est en préparation. « Ce qui nous a intéressé, c'est le positionnement professionnel et grand public de Medisite, identique à celui de Medscape, où nous sommes aussi présents, aux Etats-Unis », explique Laurent Ganem, chez Apax Partners, qui a investi 22 millions de francs dans Medisite. Aux Etats-Unis, le marché de la santé en ligne devrait représenter, en 2004, selon Forrester Research, un chiffre d'affaires de 370 milliards de dollars.

Peu importent les déboires connus par les acteurs historiques, comme DrKoop. En France, le secteur s'organise. Medisite doit faire face à l'arrivée de Havas et de son portail Atmedica.com. Il doit aussi compter avec Planetmedica.fr ou Notredocteur.com. Enfin, le laboratoire Novartis et World Online ont annoncé leur intention de créer un portail paneuropéen destiné à vendre des produits pharmaceutiques.

Pierre Bouvier

Lille, cité du Flash

LILLE, c'est bien sûr le beffroi, l'air du Petit Quinquin au-dessus de la Grand-Place, les gaufres de chez Meert, les accordéons du quartier de Wazemmes. Mais ce sont aussi des sociétés spécialistes du Flash, outil conçu par Macromédia, qui permet d'animer des sites Web. La capitale des Flandres en compte une petite dizaine qui font référence en France dans le domaine de l'image numérique. Tokto, Chman, Œil pour œil, No Copy, mais aussi MConcept ou Inter-nance, travaillent avec Paris, Londres et Bruxelles, sont reconnues par leurs pairs (Clic d'argent 2000 pour Œil pour œil) et gagnent des prix au FIFI (Chman), Festival international du film de l'Internet (voir « Le Monde interactif » du 1^{er} mars).

Ces entreprises doivent leurs premières commandes à l'audace « animée » de leurs propres sites institutionnels. L'Institut national de l'audiovisuel a ainsi repéré No Copy, composée de 11 graphistes, anciens indépendants aujourd'hui trentenaires installés sur deux étages dans le vieux Lille, rue du Curé-Saint-Etienne, derrière la Grand-Place. C'est également comme cela que Chman a décroché son premier client, rien de moins que France Télécom, dont il a conçu la plate-forme de jeu en réseau Goa (www.wanadoo.fr). Même scénario pour Œil pour œil, déjà 60 employés bientôt logés dans un superbe hôtel particulier, rue d'Angleterre, encore dans le vieux Lille. Ce dernier a travaillé à la conception de sites et de CD-ROM pour le CHU de Lille, ou Virgin France, et s'engage dans la production de jeux vidéo.

Mais c'est au génie du lieu que ces start-up doivent leur succès. La présence sur place des géants français de la vente par correspondance (VPC), Les 3 Suisses en tête, avec leur cité numérique, conçue comme un lieu d'accueil pour tous les corps de métier de l'image, ont créé une demande locale. Donc une offre. Voilà pourquoi No Copy travaille avec Les 3 Suisses depuis

Animation Les créateurs multimédias nordistes donnent ses lettres de noblesse au dessin animé en ligne

huit mois, et y conçoit Magic Circé, animation en épisodes pour leur site. « Il existe une centaine de prestataires de services Internet, très concentrés sur Lille, dont 70 % de concepteurs de sites Web et de gens du monde de la communication », note Jean-Marc Touzard, responsable de la formation à la Cité apprenante, association de professionnels qui promeut l'usage des nouvelles technologies dans les entreprises du Nord. L'offre est aussi dynamisée par un pôle de recherche et de formation en informatique (en particulier le laboratoire LIFL et le DESS multimédia et Internet, à Lille-I) qui essaime dans toutes les sociétés high-tech de la région.

Le milieu de la création multimédia se développe aussi grâce aux nombreuses écoles locales. La plus connue, SupInfoCom, à Valenciennes, est réputée pour ses promotions de surdoués en image 3D. Mais il faut aussi compter avec les diplômés de l'Esaa à Roubaix, de l'école Saint-Vincent à Loos, ou de Saint-Luc, l'école d'art de Tournai, en Belgique. C'est dans ce vivier que puisent les créateurs de No Copy, Chman, Œil pour œil, pour augmenter leurs effectifs. Quant à ces créateurs, ils « sortent » souvent du milieu underground nordiste, « actif bien avant celui de Paris, car c'est ici qu'est née la techno française, colportée par nos amis belges », note Sébastien Kochman, fondateur de Chman.

Les politiques commencent à prendre conscience que ces

« jeunes talents » représentent un moyen de mettre la région en valeur. François Mormontyn, chef de projet chez No Copy, le reconnaît volontiers : « Les institutionnels ont de l'audace et poussent le marché. Ainsi de la Communauté urbaine de Dunkerque, dont nous avons réalisé le site en Flash. » Même chose avec le conseil général du Nord, qui a nommé une « M^{me} Nouvelles Technologies », Annick Mattighello, première vice-présidente : « Ma fonction a été créée pour donner davantage de visibilité aux nouvelles technologies chez les acteurs sociaux. Mon budget devrait, lors du vote du prochain contrat de plan Etat-région [fin avril 2000], tripler et s'élever à 800 millions de francs. »

Œil pour œil, Tokto, Chman ou No Copy, qui ont cru avant les autres à l'animation sur le Web, s'orientent aujourd'hui vers la production. No Copy travaille avec la Fondation Hergé à la refonte du site Tintin (www.tintin.be) et avec le dessinateur François Boucq, Grand Prix du Festival d'Angoulême 1998, à une adaptation très libre de *Psychose*, puis bientôt de *Fantômas*. Œil pour œil a lancé Webcaster (www.wcaster.com/W/webcaster.htm), chaîne d'animation sur le Web, et des studios de production en interne. Mais ces sociétés produisent aussi un discours décalé. « Capitaux-risqués » et « start-up » sonnent un peu comme des gros mots dans leurs locaux. « Nous refusons cette logique de coup en Bourse, d'objectif de fréquentation sur un site Internet. Nous voulons produire nous-mêmes, sur le long terme », assène Philippe Haudigond, PDG d'Œil pour œil. Un certain état d'esprit éloigné de l'agitation boursière très parisienne.

C. Du.

- www.tokto.com
- www.chman.com
- www.internance.com
- www.oeilpouroeil.fr
- www.irisi.fr

Chman, créateurs malins



Succès Des Lillois au sommet de l'animation sur le Net

LA SOIRÉE que Chman a organisée fin mars dernier, pour fêter son prix de la meilleure utilisation du multimédia au FIFI 2000 (pour son jeu en ligne Banja), a fortement impressionné. Six cents personnes ont fait le voyage à La Madeleine, commune de l'agglomération lilloise, pour faire allégeance aux cracks du logiciel Flash. « Nous avons reculé les limites de la version Flash 3. Nous avons été les seuls au monde à décrocher quatre fois en huit mois le Macromédia [éditeur de Flash] du jour », énumère Olivier Janin, directeur de la stratégie.

La soirée Chman a dû être un grand moment. Presque un mois plus tard, on en devine encore quelques reliefs dans leurs locaux, au troisième étage d'une ancienne usine textile. Un endroit mal aéré, où l'on travaille trop (les matelas d'appoint dans des coins ne trompent pas) et où l'on s'amuse beaucoup... Doté d'une équipe d'une vingtaine de graphistes, informaticiens et musiciens, Chman, fondé en mars 1998, est le paradis du nerd, ce fondu d'informatique pour qui toute bonne journée de travail se termine par une partie de jeu en réseau.

Pourtant, le contraste entre le côté nerd et le professionnalisme de Chman surprend. Le site Chman et ses animations sont pensés pour être exportés (très peu de texte, tout en anglais), et les dirigeants fréquentent les Salons qui comptent : le Milia à Cannes, l'Expo de Los Angeles, le

festival de BD de Positano, véritable Davos de la bande dessinée...

« Nous ne travaillons pas pour des clients, sur commande. Nous produisons, puis nous proposons », explique Sébastien Kochman. Décalé, Chman, mais pas à côté de la plaque. En effet, l'équipe a élaboré une stratégie de développement qui devrait lui permettre d'équilibrer ses comptes à la fin de l'année, et même de gagner beaucoup d'argent. En effet, la société veut vendre ses animations Flash – mi-jeux, mi-films – à de gros sites portails étrangers. « Nous ne voulons pas reproduire le modèle des jeux vidéo, où le studio de développement, nous donc, est coincé entre le marketing et l'éditeur, et s'en sort très mal financièrement. Avec Internet, nous pouvons nous passer de l'éditeur », explique Olivier Janin. Des contacts fructueux ont déjà été établis avec des Asiatiques et des Sud-Américains. Un juriste est sur le point d'être engagé pour s'atteler aux arcanes des droits d'auteur. Pas fou, Chman.

C. Du.

- www.banja.com

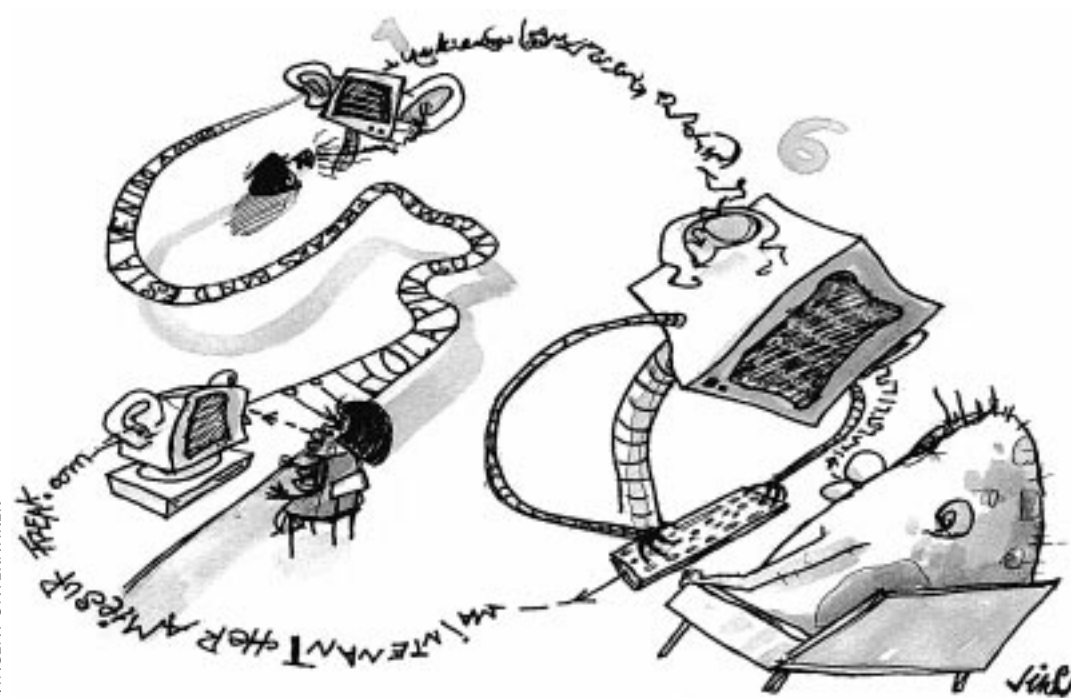
La voix de son maître

COMMANDER son micro-ordinateur, rédiger son courrier, naviguer sur la Toile, en utilisant la parole pour effectuer ces tâches dans un environnement bureau-tique, c'est aujourd'hui déjà possible grâce à des logiciels de reconnaissance vocale tels que ViaVoice d'IBM ou Naturally Speaking de Dragon Systems.

Développés au début des années 80, les premiers logiciels grand public de reconnaissance vocale fonctionnaient en « phonème isolé ». Pour que la machine puisse comprendre la parole, l'utilisateur devait alors prononcer lentement, par exemple, « el-le-est-jo-lie », syllabe par syllabe. Ensuite sont apparus des logiciels fonctionnant en « mot isolé », capables d'interpréter « elle-est-jolie ». Et tout récemment ceux qui reconnaissent la parole continue.

Le principe de la reconnaissance vocale est toujours le même, fondé sur des calculs de probabilité. C'est l'augmentation de la puissance de calcul des micro-ordinateurs qui a permis le passage de la reconnaissance vocale de phonème isolé à celle de la parole continue.

Le logiciel enregistre une phrase. A partir de cette bande-son numérisée, il détecte les phonèmes, c'est-à-dire les plus petites parties prononçables de la phrase. Puis, il cherche dans un dictionnaire pour essayer de retrouver les mots proches de ces phonèmes. A chaque phonème, il se pose la question de savoir si c'est le début ou la fin d'un mot. Pour y répondre, il va passer, comme une moulinette, dans des



VINCENT UNTERHINER

Tout s'explique Se faire entendre et comprendre de son ordinateur

branchements d'arborescence de probabilités qu'il invalide au fur et à mesure. Ce calcul repose sur deux bases de données : un modèle de voix qui est l'empreinte vocale digitalisée de l'utilisateur, et un modèle de langage qui est composé d'un dictionnaire inté-

grant la phonétique des mots contenus.

Schématiquement, le logiciel effectue un tri en comparant les deux données, le son prononcé par l'utilisateur et les mots du dictionnaire. Pour l'heure, ce calcul de probabilité s'effectue sur deux, voire trois mots selon les applications. Par exemple, au décodage de « je vous prie », un logiciel de reconnaissance vocale comme ViaVoice sait pertinemment qu'il n'existe aucune probabilité, et ce dans aucun contexte, pour que soit utilisé le mot « prix ». Du coup, ViaVoice n'écrira jamais « je vous prix ».

N'empêche, limité par cette probabilité sur trois mots, le logiciel d'IBM, qui est pourtant l'un des plus performants du marché, peut interpréter « elle est jolie », mais sera incapable d'accorder « elle est vraiment très peu jolie ». Dans ce dernier cas, « il faudrait travailler des probabilités sur cinq ou six mots. Aujourd'hui, il n'y a aucun micro-ordinateur capable d'effectuer le nombre de calculs nécessaires », explique Jean-François Rebaud, ingénieur commercial du produit chez IBM France.

En attendant, les éditeurs affinent leurs produits, en les rendant aussi conviviaux et fonc-

tionnels qu'il se peut. Ainsi, l'installation de ViaVoice est à la portée de tous. L'apprentissage, l'étape qui permet au logiciel de mémoriser l'empreinte vocale de l'utilisateur, prend à peine dix minutes : quatre textes à lire d'un bloc, sans ponctuation, et c'est terminé.

La version ViaVoice Pro Millennium pour PC accepte la dictée directe dans la plupart des applications et autorise la navigation dans l'interface Windows. A l'usage, l'utilisateur peut effectivement « parler » à son ordinateur pour créer et éditer des documents, naviguer sur la Toile, dicter une adresse Web pour que s'ouvre la page en question, remplir à la voix les champs de formulaires, envoyer un courrier électronique... Ne comptez pas, cependant, sur la reconnaissance vocale, à l'état actuel, pour remplacer une dactylo. Si la dictée vocale fonctionne correctement, elle reste lente : le temps de décodage d'une phrase prend souvent dix à vingt secondes. Elle exige une forte concentration : tout toussotement ou forte respiration, ou autre bruit parasite entraînent des phrases incompréhensibles. Enfin, la probabilité, aussi parfaite soit-elle, a sa part d'erreurs.

Pour le moment, ViaVoice et Naturally Speaking sont des outils d'aide indispensables pour tous ceux qui éprouvent des difficultés avec un clavier, en premier lieu les paraplégiques. Ils préfèrent toutefois ce que sera le pilotage d'une machine à la voix.

Hai Nguyen



Fonction

SUR UN PC, le clavier est surmonté de douze touches, notées de F1 à F12, dont le nom complet est « touches de fonction ». Il est hélas banal de noter que, la plupart du temps, la majorité de ces touches ne fonctionnent justement pas. Mais celui qui perdrait son calme à cette constatation s'exposerait à de multiples crises de rage dans le reste de sa pratique de la micro-informatique. Il perdrait aussi d'ailleurs son temps, car ces touches de fonction inexorablement inertes ont des excuses.

C'est qu'en sabir cyber, le mot *fonction* est écartelé entre deux sens. Le premier, le plus ancien, remonte au latin *functio* et désigne une tâche, ou plus précisément son accomplissement.

On dit ainsi *faire fonction*, *fonctionner*, et dans des pays pétris d'Etat, *fonction publique*, *fonctionnaire*. Au sommet de cet édifice trônera l'adjectif *fonctionnel*, dont la définition courante, « rationnellement adapté à la fonction à remplir », devrait faire lever le sourcil au plus crédule. Mais, comme on le devine, la micro, qui n'entretient que des rapports lointains aussi bien avec le bon fonctionnement qu'avec le besoin d'une autre justification pour accueillir le mot *fonction*.

Justement, un premier rameau dissident du mot d'origine s'était détaché à la fin du XVII^e siècle, avec l'essor des sciences modernes : la biologie commença à parler des *fonctions nutritives* ou respiratoires du corps humain, et les

mathématiques de *fonction* dans le sens bien connu des lycéens. Doté de ces prestigieuses extensions, le terme était disponible pour tous les flottes. La *fonction* d'un appareil glissa ainsi progressivement de ce qu'il accomplissait effectivement au but que lui assignait son inventeur. Comme si « faire l'amour » et « déclaration d'amour » étaient désignés par le même mot.

Mais c'est avec l'informatique, à la fin du XX^e siècle, que cet écart devint réellement poétique. Rares étaient les techniques, encore plus rares les logiciels à servir effectivement le but qu'ils s'étaient donné. C'est ici que le mot *fonction* rencontra le mot américain *feature*. Ce terme n'a pas d'équivalent français convenable. Il peut aussi bien vouloir dire « reportage » que « caractéristique » ; il comporte une connotation de « mise en avant » qu'un francophone découvre avec ces concerts *featuring* telle ou telle *guest star*.

C'est bien sûr dans son sens de « caractéristique » qu'il rencontra, dans les logiciels, la notion de *fonction*. Ainsi, une *feature* (fonction) d'une carte graphique ATI et des logiciels qui l'accompagnent sera de numériser une séquence vidéo enregistrée sur un Caméscope. Que cette caractéristique ne fonctionne absolument pas chez n'importe quel être humain non salarié du fabricant ne lui enlève pas, en sabir cyber, la dignité d'une fonction. Car, ici, les fonctions qui ne fonctionnent pas sont, sinon la majorité, du moins une très active minorité. « *It's not a bug, it's a feature* » (ce n'est pas une erreur, c'est une fonction) est la phrase du service après-vente d'un éditeur de logiciel qui rapproche le plus le monde moderne des exégèses byzantines.

Guillaume Fraissard

Cléo (Canal+)

Une flânerie dans « La Comédie humaine »

**BALZAC, EXPLORER
LA COMÉDIE HUMAINE**
Editeur : Acamedia
Un CD-ROM hybride
Prix : 365 F (55,5 €)

POUR EXPLORER *La Comédie humaine*, lisez d'abord les livres. Cela va de soi. Ensuite seulement, le CD-ROM propose d'aider à une autre exploration, plus raisonnée. Où rencontre-t-on tel personnage pour la première fois ? Dans quels romans revient-il ? Quelle vision Balzac a-t-il de la politique ? des femmes ? de l'argent ?

Répondre à ces questions, c'est aussi explorer *La Comédie humaine*, et, faute d'instrument, cela prenait des années aux curieux comme aux universitaires. Nul doute que le CD-ROM n'oblige à davantage d'intelligence puisque, justement, il réduit à quelques secondes la part bénéficière de l'analyse, tandis qu'il contraint à méditer plus sagement les questions adressées à l'œuvre.

Le programme édité par Acamedia met donc à disposition l'intégralité de *La Comédie humaine* (douze volumes dans « La Pléiade ») et quelques autres ressources. Une vie de Balzac, succincte, une bibliographie, très complète, un atlas balzacien en deux parties (les lieux de Balzac et ceux de l'œuvre), et, le plus important, un moteur de recherche.

Cet ensemble inspire déjà une remarque : la bibliographie, par exemple, est incomplète. Sa mise à disposition en ligne (depuis le CD-ROM) serait bien plus pertinente pour le public visé (lycéens, étudiants, enseignants du secondaire et du supérieur). La biographie, en revanche, n'a de portée qu'en raison



ACAMEDIA

Littérature Naviguer dans l'œuvre majeure de Balzac

de sa traduction dans l'œuvre. On regrettera donc qu'elle soit si minime, quand il était si facile de tisser les liens avec le texte.

On passe avec aisance de Tours à *La Femme de trente ans* à partir de l'atlas tandis que rien de la vie écrite de Balzac n'est corrélié à l'œuvre. Le CD-ROM apparaît comme un média électronique particulier dont les propriétés doivent être soigneusement pensées. On sent d'ailleurs une sorte de désir – un peu naïf – de modernité au moment d'écouter un diaporama biographique sur fond de per-

cussion un rien techno. Il n'est pas certain que cela garantisse un comeback de Balzac dans l'époque où pourtant sa lecture aiderait bien des esprits à se constituer une conscience critique.

La lecture à voix haute des textes et des notices n'est pas justifiée pour ces dernières et surprend par une tentation d'emphase déclamatoire qui rappelle Eluard lisant ses poèmes. Faire entendre un texte n'implique pas nécessairement l'écran de cette sacralisation vocale.

Mais venons au texte numérisé, c'est-à-dire au moteur de recherche : facile d'emploi, clairement présenté dans une notice d'aide, et particulièrement rapide, il porte bien son nom. Mais un moteur de recherche est aussi un moteur « à trouver » : comment afficher les résultats ? Est-il possible pour le chercheur de choisir un mode d'affichage (chronologique, par fréquence, par roman...) ? De fait, on constitue en un temps réduit des dossiers de travail inenvisageables voilà deux ou trois ans (on consultera avec profit le site <http://134.59.31.1/~brunet/BALZAC/index.html> pour comparer les performances en ligne d'un moteur concurrent), mais sans assez de liberté d'agencement. Finesse interprétative ou lecture technocrate peuvent autant y trouver leur compte : Balzac, plus que jamais, attend des lecteurs éclairés.

Patrick Longuet (Canal+)

F1 2000
Editeur : Electronic Arts
Supports : PC CD-ROM
et Playstation
Prix : 369 F (56 €)

LES SIMULATIONS de formule 1 sont parmi les applications ludiques les plus exigeantes. Il en existe depuis vingt ans. Curieusement, le leader mondial des jeux vidéo, Electronic Arts, ne s'était pas jusqu'alors vraiment aventuré sur ce domaine. On attendait donc F1 2000 avec impatience.

Coup d'essai coup de maître ? Pas vraiment, mais attendez la suite. Éliminons la version Playstation, qui est sans grand intérêt, sinon d'offrir les circuits et les écuries de la saison en cours. Mais, sur PC, F1 2000 mérite l'achat sans hésiter.

Bien sûr, Microprose nous annonce GP3, digne successeur de GP1 et GP2, pour cet été. En attendant, F1 2000 existe : on peut jouer sur Internet, les sons et les graphismes sont en pointe, le plaisir de conduire est au rendez-vous. Des hordes de développeurs indépendants remplissent déjà le Web d'add-ons, des utilitaires améliorant la jouabilité de F1 2000 (voir en par-

Isis (Canal+)

EN VITRINE

Le Palm de Microsoft

FACE AU succès insolent du Palm Pilot (6 millions d'exemplaires vendus dans le monde) et de ses clones, Microsoft a annoncé, mercredi 19 avril, le lancement d'une nouvelle génération de petits ordinateurs de poche fonctionnant avec une nouvelle version du système d'exploitation Windows CE.

Ces nouvelles machines, à mi-chemin entre le Palm et la console portable GameBoy, seront fabriquées par quatre constructeurs : Casio, Hewlett Packard, Compaq et Symbol Technologies. Doté d'un écran couleur, le Pocket PC est équipé d'un processeur 32 bits cadencé à 206 MHz. La

Sport auto Pour les pilotes virtuels sur PC

ticulier www.bhmotorsports.com). Pas un coup de maître, mais un bon coup, donc. Les défauts ? Pas de télé-métrie, pas de météo, et une mauvaise intelligence artificielle des autres pilotes. On chipotera aussi sur le fait que l'application exige un très bon PC doté d'une carte graphique récente.

Mais, avec quelques add-ons non officiels, faciles à trouver, on s'accommodera de la plupart de ces imperfections. Dans l'esprit de cette simulation de la saison en cours, on commencera par charger l'add-on qui permet d'activer les publicités pour le tabac et l'alcool. La F1 n'est pas politiquement correcte. On en profitera pour trouver le programme « no-cdrom », qui permet de se débarrasser de la nécessité de charger le CD, mais aussi d'éviter l'interminable introduction.

Isis (Canal+)

mémoire peut être portée de 16 à 32 Mo par un simple changement de cartouche.

Côté fonctions, le Pocket PC permet d'écouter des fichiers numériques ou des morceaux convertis à partir d'un CD audio grâce au lecteur Windows Media Player. Il offre également la possibilité de lire des livres électroniques, de consulter son agenda, de se synchroniser avec son ordinateur, de se connecter à Internet via une liaison – filaire ou non – avec un modem ou un téléphone portable, de surfer et de lire ses mails même avec des documents attachés.



Guillaume Fraissard

Pour vos livres professionnels,
fiez-vous à un spécialiste !

eyrolles.com



La librairie en ligne des professionnels

Profil

Entraîneur pour équipes du Net

Le curriculum vitae idéal

Age : la quarantaine, sinon une belle maturité professionnelle.

Prérequis professionnel : expérience réelle de l'entreprise dans sa diversité ou dans son processus de création.

Compétences : une ou plusieurs techniques de communication telles que la programmation neurolinguistique, l'analyse transactionnelle, constituent un atout non négligeable. Sens de l'altérité acquis par un travail sur soi durant au moins deux ans.

Qualités : pragmatisme, empathie, écoute, discernement, forte capacité de mobilisation, de distanciation sur les individus et les situations, rapide assimilation des enjeux des métiers émergents. Une culture de la Netéconomie et une appétence pour l'univers des technologies et sciences est souhaitable.

Langues étrangères : une ou deux, dont l'anglais.

Statut : salarié en poste, vacataire, travailleur indépendant. Profession assimilée actuellement au métier de conseil.

Rémunération : environ 20 000 F par mois, en honoraires.

Prise en charge par l'entreprise : 2 000 F hors taxe l'heure.

Prise en charge individuelle : autour de 500 F hors taxe de l'heure.

Sur la Toile

■ www.jbs-coaching.com : site riche en liens, formations, ateliers, bibliographie et manifestations.

■ www.ioda-net.ch : visites bien ficelées pour les néophytes du coaching.

■ www.kisteps.com : l'autotest start-up gratuit pour les créateurs en herbe.

■ www.pathfindercoaching.com : foire aux questions intéressante.

■ www.internationalcoach.com : où il est aussi question du coaching en ligne.

■ www.coachfederation.org : des coachs répertoriés dans le monde entier et formés à distance par la Coach University (Colorado).

Sur le papier

Coaching, de John Withmore et Stéphane Carn, éditions Maxima.

Les Responsables porteurs de sens : culture et pratique du coaching,

de Vincent Lenhardt, éditions Insep, 1997.

La Dynamique du coaching, de Pascal Lelu, éditions L'Harmattan, 1995.

Coaching, d'Ortega, éditions Guy Tredaniel, 1999.

Le Coaching stratégique, de Christian Maisons, Institut de management d'EDF, 1999.

Le Manager Coach, de Bénédicte Gautier, éditions Dunod, 2000.

« D'ICI DEUX à trois ans, le marché des start-up sera mûr pour le coaching. » C'est l'avis d'Alain Gherson, président de la Société française de coaching. Chez Inup, une jeune entreprise de services informatiques, les deux fondateurs sont allés tout de go devant un entraîneur de choc dès leur première levée de fonds : « Il nous a soutenus pendant six mois sur le plan organisationnel, opérationnel et mental », souligne Laurent Rousseau, directeur général.

Il est de bon ton qu'un jeune dirigeant de start-up ait non seulement son ange d'affaires et ses bailleurs de fonds, mais aussi son entraîneur. Effet de mode en provenance d'outre-Atlantique ? Pas seulement, d'autant que les récoltes sèches annoncées dans les verts prés tourneboulent plus d'un créateur en herbe.

Initialement réservé aux élites sportives, puis aux capitaines de l'industrie, le coaching d'affaires, d'origine anglo-saxonne, ne répond pas à une définition précise communément admise. En revanche, on s'accorde à reconnaître au coach la fonction d'un miroir bavard interactif qui aide à potentialiser les talents et savoir-faire d'une personne dans son environnement professionnel. Qu'un champion potentiel soit susceptible de filer chez un concurrent, et son patron va lui proposer un coaching. Profil type du coaché : ce-

Profession : coach de start-up
Après avoir conquis le domaine du sport, le coach cherche ses marques sur le terrain des technologies

lui qui reste la tête dans les octets sans le recul nécessaire. « Le travail de distanciation est d'autant plus nécessaire au coaché qu'il est pris au quotidien dans des scénarios de vitesse. Il a besoin d'être soutenu pour reproduire les bons réflexes comportementaux lorsqu'il passe, par exemple, d'une équipe de projets à une autre », rapporte Edith Legrand, directrice des ressources humaines chez Oracle.

Un avis partagé par Véronique Malbrancke, coach : « Les ingénieurs, mobiles de par leurs fonctions, sont ceux qui expriment le plus ce besoin d'être soutenus dans un milieu professionnel où l'investissement relationnel n'a pas le temps de se faire et où l'on relève de fortes crises d'identité. » Naturellement centrés sur la compé-

tence individuelle plus que sur la performance collective, les informaticiens se font de plus en plus coachers. Atos, Motorola, Thomson CSF, Rank Xerox, IBM, General Electric et bien d'autres goûtent, sinon adoptent avec pragmatisme cette technique d'entraînement réflexif. « Depuis deux ans, nos ingénieurs et techniciens ont accès au coaching », note Blandine La Sierra, consultante à la direction des ressources humaines chez Hewlett Packard.

De son côté, la SNCF, après avoir expérimenté la méthode sur ses dirigeants, a mis la veilleuse : « Je ne sais pas si le coaching est la réponse aux lacunes comportementales », note Alain Wolf, directeur de l'Institut du management. Attentisme donc.

En France, la profession cherche ses marques. En 1996, la Société française de coaching définit un cadre déontologique. Au cœur de ses préoccupations : l'abus d'influence, la supervision, le secret professionnel, l'obligation de moyens. Chacun y va de son label et de son école de pensée : réseaux d'internautes, associations, universités, écoles de formation.

Toutes les formules sont expérimentées : intra et extra-entreprises, individuel, en équipe, à distance. Mais gare aux dérapages de tous ordres ! « Même si l'entreprise prend en charge financièrement le coaching,

il nous paraît plus sain de le sous-traiter », commente-t-on chez Hewlett Packard. Devotim, une SSII, a posté tout un bataillon d'anges ressources derrière ses quelque 500 ingénieurs.

Ni mentors ni conseils ou maîtres à penser, encore moins psy de l'entreprise, certains praticiens du conseil – sans foi ni loi – n'hésitent pas à se coiffer d'une casquette empruntée. « Le capital-risque investit dans le risque financier, le coaching vise la sécurisation des personnes », observe Véronique Malbrancke. Est-on coach généraliste ? « Je me spécialise dans les start-up tout en poursuivant ma formation de coach avec la perspective d'intégrer un incubateur », rapporte Valérie Seguin. « Sans être nécessairement issu de l'univers des technologies, il faut connaître le contexte de l'évolution de ces métiers », précise Sylvie de Frémicourt, directrice du développement professionnel chez Alte Adia Coaching. « Les outils techniques tels que l'analyse transactionnelle ou la programmation neurolinguistique sont secondaires dans ce métier », assure Vincent Lenhardt, précurseur du coaching en France et formateur.

Pour autant, ne pas inviter le client à s'allonger sur le divan n'exclut pas que l'on ait travaillé un tantinet sur soi.

Geneviève Meunier

Un objectif : la performance

PLEINE d'entregent, élégante, féminine sans excès et formidablement naturelle dans sa façon d'être, Lynne Burney a le rire à fleur de gorge : « Chez Rhône-Poulenc, je faisais du coaching sans le savoir ! Ils appelaient cela de l'autoformation. » Et pour cause ! « Mon coach sportif m'a transmis à l'âge de dix-huit ans le virus de la performance. »

S'inspirant des règles traditionnelles du coaching lorsqu'elle jouait, en 1975, dans l'équipe néo-zélandaise junior de Netball (sport féminin à la croisée du football et du basket), elle conduit aujourd'hui des équipes de porteurs de projets Internet au top de leurs performances. « L'enjeu, comme dans le sport d'équipe, est d'atteindre un résultat en un temps record », précise-t-elle.

Avec le même engagement et la même pugnacité, elle fait du coaching individuel à son cabinet parisien au rythme de deux ou trois clients par semaine. On vient la consulter pour moult raisons : perte de repères en termes de carrière, prise de poste, baisse de productivité, accident de parcours...

« Un chef de projet me dit qu'il n'arrive pas à prendre en main une équipe ou à la constituer. Beaucoup de jeunes créateurs d'entreprise ont peur de l'inconnu. Parfois, c'est un simple problème d'organisation, de structuration entre la vie professionnelle et la vie personnelle qui est posé », explique Lynne Burney.

Les dérapages dans la profession, elle s'y entend : « Il ne faut pas faire de confusion entre la performance, qui relève du coaching, et le blocage comportemental, qui se traite en thérapie. » Lynne Burney préside d'ailleurs le comité déontologique de la Société française de coaching.

Une fois les objectifs, les obstacles et les sources d'énergie clairement identifiés et formulés en entretiens individuels ou collectifs, Lynne Burney dispose d'une palette d'outils pour travailler au corps la performance professionnelle de tout un chacun : programmation neurolinguistique, hypnose éricksonienne, yoga, enregistrements vidéo, techniques

Portrait
Lynne Burney écoute les dirigeants de start-up pour mieux les stimuler

du TMS (Team Management System) et, accessoirement, analyse transactionnelle. « ...Et surtout une grande écoute. Lorsque je dois booster une équipe, j'organise des jeux de rôle en présence d'observateurs, puis on établit les différences et les similarités entre des situations de relations simulées en coaching et celles vécues en entreprise », note Lynne Burney.

L'accompagnement individuel peut s'étendre sur une durée de 4 à 18 heures, à raison de 2 heures par séance toutes les trois semaines. Sa méthode, Lynne Burney l'affine depuis 1996, après avoir fait ses armes à la DRH de Rhône-Poulenc, lors de son arrivée en France au début des années 80. Une période où elle s'est formée aux techniques du yoga et à la programmation neurolinguistique.

Les métiers du Net ? Elle n'en a qu'un vernis – elle a fait ses humanités à l'université de Canterbury (Nouvelle-Zélande). « C'est tout à l'avantage de mon interlocuteur, qui doit se faire comprendre et rester dans l'altérité, notamment linguistique, une fois déconnecté de son écran et coupé du jargon informatique », relève-t-elle.

Comme beaucoup de ses confrères, elle a monté un réseau de partenaires, LKB Associates. « Tous, on se fait superviser en permanence pour garder du recul sur notre travail. » Et sortie des bureaux elle rejoint son fils sur un court de tennis. Pour le coacher, bien sûr. Histoire de puiser encore et toujours à la source du métier !

G. Me.

Retrouvez nos enquêtes sur le site www.lemonde.fr/ajetek

L'ADN de votre entreprise est-il codé pour la nouvelle économie ?

Pas besoin de microscope pour observer les changements qui bouleversent notre économie.

Règles et structures traditionnelles sont dépassées ou sont amenées à évoluer. Pour se développer et réussir, les entreprises n'ont pas le choix : elles doivent intégrer cette nouvelle réalité économique jusque dans leur structure génétique.

Pas d'approche superficielle ni de

solutions partielles. Andersen Consulting vous aide à adapter rapidement et simultanément toutes les composantes essentielles de votre entreprise : stratégie, technologie, organisation et ressources humaines.

Parce qu'à l'avenir les entreprises qui réussiront seront celles qui n'auront pas seulement intégré le commerce électronique dans leur stratégie mais

aussi dans leurs gènes.

Découvrez combien notre expérience du commerce électronique peut aider votre entreprise en visitant notre site www.ae.com.

Andersen Consulting

Le Monde
INTERACTIF

16-18, quai de la Loire, 75019 Paris.
Tél. : 01-53-38-42-60. Fax : 01-53-38-42-97. E-mail : hitech@lemonde.fr

Rédacteur en chef : Bertrand d'Armagnac.

Secrétaire général de la rédaction/Iconographie : Claudine Boeglin.

Directrice artistique : Maria Mercedes Salgado.

Chef d'édition Web : Nicolas Bourcier.

Rédaction : Cécile Ducourtieux, Marlène Duret, Guillaume Fraissard, Stéphane Mandard, Corinne Manoury, Cristina Marino, Hai Nguyen, Eric Nuñez, Olivier Puech, Catherine Rollot, Olivier Zilbertin.

Édition : Olivier Herviaux, Boris Séméniako.

Webmestre : Olivier Dumons.

Ont collaboré à ce numéro : Pierre Bouvier, Emmanuel Chaniol, Hervé Coffinières, Olivier Douzou, David Espada, Alain Hazan, Isis, Patrick Longuet, Geneviève Meunier, Jacques Partouche, Jean-Philippe Pichevin, Alain Thomas, Claire Sasseur, Vincent Untermahrer.

Publicité : Le Monde Publicité. Directeur général : Stéphane Corre.

Caroline Ségournant, directrice de clientèle (01-42-17-39-56).

Isabelle Quodverre (01-42-17-39-58).

Le Monde

ECONOMIE

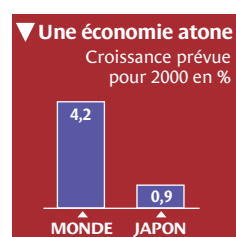
LES ENJEUX ▲ LES INITIATIVES

MERCREDI 3 MAI 2000

FUTURS

L'histoire nous enseigne que l'innovation, slogan de l'an 2000, a déjà connu des périodes plus fructueuses, et que la faiblesse actuelle des créations d'entreprises en France est surtout conjoncturelle. La révolution Internet n'a donc pas encore eu lieu, et l'entrepreneuriat pourrait redémarrer (page IV)

BOUSSOLE



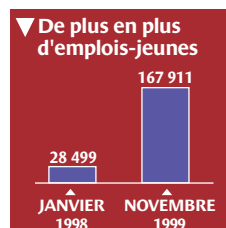
Le nouveau premier ministre japonais hérite d'un pays sinistré par une croissance

et une consommation stagnantes. Et le fort endettement de l'Etat limite sa marge de manœuvre (page V)

ENQUÊTE

Le secrétaire d'Etat à l'économie solidaire, Guy Hascoët, relance le débat sur les gisements d'emplois du secteur, évoquant « plusieurs centaines de milliers » de postes.

Mais leur définition et leur statut sont encore mal cernés (page VI)



MANAGEMENT

1867 Cette année-là, Jean-Baptiste Godin crée son Familistère. Il y expérimente le bilan social et la participation des salariés, dans le but de répartir plus équitablement les fruits du travail. Il est aussi le premier à fêter le 1^{er}-Mai (page VII)



ANNONCES CLASSÉES

De la page IX à la page XX

Le premier ministre britannique, soupçonné de placer ses hommes à Bruxelles, se veut le maître à penser des Quinze

L'OPA rampante de Tony Blair sur l'Europe

L'entrisme britannique à Bruxelles



Premier ministre d'un pays majoritairement hostile à l'entrée dans l'euro, Tony Blair refuse tout transfert de souveraineté vers l'Europe. Les Britanniques, en plaçant leurs hommes, parviennent à peser sur les décisions prises à Bruxelles, notamment en matière d'harmonisation fiscale.

Infographie : Le Monde

L'Europe n'aime pas le vide. Quand elle n'approfondit pas son intégration, elle recule. Elle est alors un terrain fertile pour l'euro-scepticisme. Les Quinze sont entrés dans une de ces périodes : l'euphorie et l'enthousiasme qui ont marqué les débuts de la construction communautaire, plus récemment le chemin vers la monnaie unique, ont disparu. Le lancement prometteur de la défense européenne, les chantiers de la réforme des institutions et de l'administration communautaires, interdisent que l'on parle de stagnation. Il ne s'agit donc, apparemment, que d'une période de doute – entretenue par les critiques que suscite l'action du président de la Commission européenne, Romano Prodi – que, fait nouveau, Londres semble vouloir utiliser à son profit.

Le véritable « moteur » de la construction européenne est une coalition d'intérêts pour un but censé procurer des avantages à tous. Telle fut la raison d'être du Marché commun, et des étapes suivantes, jusqu'à l'euro. Tout au long de cette marche en avant, deux pays qui étaient attentifs à marquer de leur empreinte commune une nouvelle page de l'histoire de l'Europe, la France et l'Allemagne, prirent l'initiative, entraînant le peloton, en dépit de l'attitude souvent à rebrousse-poil de la troisième puissance du Vieux Continent, la Grande-Bretagne. Aujourd'hui, la France et l'Allemagne marquent le pas. Leurs relations bilatérales, convenues à Paris et Berlin, sont « à réinventer ». Ce faisant, l'Europe a perdu son aiguillon politique. Partant, c'est toute la construction communautaire qui pâtit d'une absence de perspectives. Mais la Grande-Bretagne, elle, ne relâche pas son effort. Elle profite de ce vide conceptuel et le comble.

Beau paradoxe que de voir le pays le plus eurosceptique de l'Union reprendre le flambeau. Or tout porte à croire que l'« Europe anglaise » est une Communauté réduite aux acquêts, c'est-à-dire une vaste zone de libre-échange. Il ne s'agit pas de faire le procès d'une « Albion perfide », mais de constater que, sur une palette de sujets, c'est l'influence britannique qui prévaut. On l'a vu de façon exemplaire à Lisbonne, ce dernier sommet européen consacré aux orientations économiques et sociales, où, en tandem avec le très conservateur José Maria Aznar, Tony Blair est apparu comme le maître à penser des Quinze, réussissant à imposer une ligne foncièrement libérale, plus encore que ne le suggérait l'équilibre

d'une « troisième voie » dont il fut le promoteur.

L'Europe de la défense ? Il suffit à ce sujet de rappeler la résistance obstinée du premier ministre britannique lors du sommet d'Amsterdam, puis le véritable *aggiornamento* – nourri de la crise du Kosovo –, auquel il s'est livré à Saint-Malo, pour souligner que, sans l'impulsion britannique, l'identité européenne de défense serait encore une chimère.

Et que dire de la réforme de la Commission, cette véritable révolution administrative, si ce n'est qu'elle est grosse des recettes d'un management typiquement anglo-saxon ? Si la Grande-Bretagne pousse ses feux, si ses fonctionnaires peuvent se livrer à une véritable stratégie d'entrisme à l'intérieur des institutions européennes, si elle a déjà gagné la « bataille des langues » de travail de l'Europe, si enfin elle n'hésite pas à bloquer le processus de l'harmonisation fiscale et à se battre bec et ongles, dans le cadre de la réforme intergouvernementale (CIG), afin de limiter le

champ des « coopérations renforcées », force est de constater qu'elle le doit certes à son génie propre, mais aussi à cette « crise molle » que traverse l'Europe.

Londres profite d'un concours de circonstances historique : un duo franco-allemand aphone et un président de l'exécutif européen peu soutenu et décrié, qui ne parvient pas à reprendre l'initiative ; enfin, une lutte d'influence sourde, mais désormais patente entre institutions communautaires, qui oppose tenants de la « méthode intergouvernementale » et partisans de la « méthode communautaire ». L'enjeu ? Une Europe qui évolue avec frilosité sous la direction de gouvernements attentifs à ne pas perdre une once de souveraineté, ou une Europe qui poursuit l'ambition du « rêve européen » avec toujours plus d'intégration. Il n'est pas difficile de devenir dans quelle direction cherche à se diriger l'« Europe anglaise ».

Laurent Zecchini

INTERNATIONAL SCHOOL OF MANAGEMENT

www.ism-mba.edu
Fully accredited *

ISM Programmes accrédités * USA & Europe, exclusivement pour cadres et dirigeants

Séminaires en anglais avec professeurs américains, compatibles avec votre vie professionnelle

Profil des participants : 30-45 ans, 24 nationalités, diplômés enseignement supérieur avec une moyenne de 10 années d'expérience professionnelle

Admissions : janvier, avril, octobre.

ieMBA International Executive Master of Business Administration

- « part-time » sur 12 mois : 10 ou 15 séminaires mensuels à PARIS et 1 ou 2 mois à NEW YORK
- 520 heures plus thèse

◆

MBA Master of Business Administration in International Management

- « full-time » 4 mois à Paris et 6 mois à New York
- 520 heures plus thèse

◆

DBA Doctorate of Business Administration

- Pour titulaires d'un MBA ou équivalent
- « part-time » sur 24 mois : séminaires mensuels intensifs
- 320 heures plus thèse

◆

International School of Management
148, rue de Grenelle, 75007 Paris
Tél. : 33-1-45-51-09-09 – Fax : 33-1-45-51-09-08
Programmes gérés à New York par ISM USA
Internet : <http://www.ism-mba.edu> e.mail : info@ism-mba.edu

ISM

UNION EUROPÉENNE

Questions-réponses

1 Quelles sont les principales institutions européennes ?

Il existe quatre institutions fondamentales : la Commission européenne, le conseil des ministres, le Parlement européen et la Cour de justice. La première, souvent appelée « exécutif européen », est la véritable cheville ouvrière de la vie communautaire. Chargée de faire des propositions, d'exécuter la politique définie en concertation avec le Conseil et le Parlement, de veiller au respect des traités européens, elle a aussi pour mission de gérer les nombreux programmes et politiques financés par le budget européen. Composée de vingt membres représentant les différents pays de l'Europe des Quinze, elle est présidée par l'italien Romano Prodi, qui a été désigné en mai 1999 pour une durée de cinq ans. Les commissaires se réunissent tous les mercredis à Bruxelles (parfois à Strasbourg), et leurs décisions sont adoptées sur une base collégiale.

Le conseil des ministres, lui, est l'organe politique de l'Union. Composé des représentants des Etats membres, il décide, adopte et amende les propositions de la Commission. Il agit sous l'impulsion des grandes orientations définies par le Conseil européen, qui rassemble à intervalles réguliers les chefs d'Etat et de gouvernement. En réalité, si le conseil des affaires générales, qui réunit les ministres des affaires étrangères, est le plus important, de nombreux conseils des ministres ont lieu en fonction des sujets traités : défense, travail, environnement, agriculture, etc. Le Conseil est assisté par le Coreper, Comité des représentants permanents de chaque Etat membre auprès de la Communauté européenne. Organe discret, son rôle est essentiel pour préparer les décisions du Conseil.

Composé de 626 membres élus au suffrage universel direct et pour une durée de cinq ans, le Parlement européen a vu son rôle renforcé par le traité de Maastricht : la procédure de codécision lui donne en effet le pouvoir d'arrêter les actes législatifs sur un pied d'égalité avec le Conseil. Le Parlement investit la Commission, participe à l'élaboration des lois, et vote le budget de l'Union. Enfin, le rôle de la Cour de justice, qui siège à Luxembourg, est de veiller au respect de la législation communautaire et de régler les litiges entre Etats membres.

2 Quels sont les grands dossiers actuels de la Commission ?

Outre la réforme de son propre fonctionnement, décidée à la suite des scandales qui ont contraint la Commission Santer à une démis-

sion collective en mars 1999, l'institution bruxelloise travaille sur au moins trois dossiers fondamentaux pour l'Union. Il s'agit de l'Agenda 2000, qui comprend la question de l'élargissement à travers les stratégies de pré-adhésion pour les pays candidats, du fonctionnement des institutions européennes et de la convergence des politiques économiques et sociales, qui passe notamment par une harmonisation de la fiscalité européenne.

L'Agenda 2000, adopté le 26 mars dernier, désigne ainsi un programme d'action dont les objectifs sont de renforcer les politiques communautaires, notamment dans le domaine agricole, ou plus généralement à travers l'utilisation des fonds structurels. La Commission est chargée de le mettre en œuvre. La réforme des institutions se déroule dans le cadre d'une conférence intergouvernementale, qui a été officiellement convoquée en février 2000 et qui devra achever ses travaux d'ici à la fin de l'année. Elle doit notamment réfléchir à la taille qu'il convient de donner à la Commission dans la perspective de l'élargissement, à sa composition et à la pondération des voix qu'il faut donner aux Etats membres pour que le processus de décision reste gérable. Elle devra aussi se prononcer sur l'extension du vote à la majorité qualifiée. C'est une décision qui sera déterminante pour débloquer certains dossiers, comme celui de l'harmonisation fiscale.

3 Le Royaume-Uni a-t-il fait des concessions sur l'harmonisation fiscale ?

Tony Blair ne veut toujours pas entendre parler d'une harmonisation de la fiscalité de l'épargne. S'il se déclare favorable à la lutte contre la fuite des capitaux vers les paradis fiscaux, cela ne passe pas par un alignement des taux d'imposition sur une moyenne européenne : les îles anglo-normandes de Jersey et Guernesey, ainsi que l'île de Man, souffriraient trop d'une telle décision. Le premier ministre se borne donc à proposer une « meilleure information » sur le circuit des capitaux, ce qui est loin de satisfaire ses partenaires de l'Union. Le gouvernement britannique vient par ailleurs de faire une nouvelle proposition sur le commerce électronique, qui confirme qu'il entend bien ne pas renoncer à l'arme du dumping fiscal pour attirer les investisseurs. Il souhaite en effet exonérer de toute taxation les sociétés étrangères opérant sur des sites Internet sur son territoire. Sur ce sujet, également en débat au sein des Quinze, Londres marque donc une nouvelle fois sa singularité.

Les Britanniques pratiquent l'« entrisme » communautaire pour mieux influencer l'Union

BRUXELLES
(Union européenne)
de notre envoyé spécial

Les Britanniques sont des eurosceptiques congénitaux. N'en déplaise à Tony Blair, qui s'efforce de convaincre ses concitoyens que, dans un monde globalisé, une telle attitude est synonyme de marginalisation, rien n'a changé. Le dernier Eurobaromètre l'atteste : quelle que soit la question posée, les Britanniques sont, de très loin, les Européens les moins disposés à consentir des abandons de souveraineté au profit de la construction communautaire. 25 % d'entre eux se déclarent favorables à l'euro, et 59 % sont contre. Rien n'y fait : éternellement semble-t-il, Albion sera tentée par le « grand large », mélange de spécificité insulaire et de refus de s'intégrer à un ensemble continental qui aurait une vocation autre que marchande.

Et pourtant, quel activisme européen ! Rarement aussi eurosceptique dans le passé, la Grande-Bretagne n'a, à coup sûr, jamais été aussi influente en Europe.

Malgré les apparences, il n'y a pas contradiction : Londres refuse de sacrifier sa liberté monétaire tout en se situant « au cœur de l'Europe ». Cultivant son isolement, le Royaume-Uni s'est efforcé de pallier son handicap de départ en gagnant des positions d'influence au sein des structures communautaires. Etat des lieux, dressé par un diplomate bon connaisseur du microcosme bruxellois : « Les Britanniques ont une solide formation, font preuve de patience et travaillent dur. Ce qui frappe chez eux, c'est l'impression de "pack", d'esprit collectif. Dans

Soupçonnée de s'arroger de plus en plus de postes, la Grande-Bretagne cherche à être « au cœur de l'Europe »

chaque direction générale, il y a un chef de file – le "contact point" –, qui quadrille sa "DG", réunit régulièrement ses troupes, se concertent étroitement avec la "RP" [représentation permanente, l'"ambassade" d'un pays auprès de l'Union européenne], qui lui donne des instructions. C'est une organisation quasi militaire, totalement antinomique avec l'individualisme d'Italiens ou de Français. Tout le monde reconnaît leur efficacité, mais on aurait tort d'y voir un complot : un tel comportement relève largement du tempérament national : ce sont les temps à se comporter en vrais professionnels, voilà tout. »

Il n'empêche : cet activisme irrite bon nombre de fonctionnaires d'autres nationalités, et certaines capitales. La vice-présidente Loyola de Palacio a pris à partie le commissaire européen britannique Neil Kinnock à ce sujet, il y a trois semaines, lors d'une réunion du collège des commissaires, lui reprochant une série de nominations britanniques. Une certaine paranoïa s'est créée à l'encontre de ces « Anglais » qui donnent l'impression d'occuper tout le terrain, de poursuivre une stratégie de prise du pouvoir, et de bénéficier d'avantages indus s'agissant des promotions internes.

Or, outre que M. Kinnock n'a pas un tel pouvoir, les statistiques ne sont pas convaincantes pour insinuer un tel complot. Dans la répartition des fonctionnaires de niveau supérieur (A1 et A2), de faibles différences séparent Français, Britanniques et Allemands. La Grande-Bretagne s'efforce d'accroître son influence en plaçant ses représentants à des postes-clés ? Sans aucun doute. Mais tous les Etats membres s'y emploient, puisqu'il est bien clair que la vision d'une administration européenne où la préférence nationale ne jouerait pas est une fiction.

Il est vrai cependant que les Britanniques bénéficient d'une occasion historique de faire prévaloir leurs vues, avec la réforme de la Commission européenne, fortement soutenue par Romano Prodi et pilotée par Neil Kinnock. Pour le président de l'exécutif européen, cette vision anglo-saxonne d'une gestion administrative s'effectuant à grand renfort d'audits internes, est une application pratique du principe de la « bonne gouvernance » des institutions européennes, laquelle s'appuie sur la subsidiarité, concept britannique par excellence.

ALLIANCES TOUS AZIMUTS

Y a-t-il une sorte de fascination de la part de l'ancien professeur italien pour le leadership de Tony Blair ? C'est possible. Au lendemain de la démission de la Commission Santer, rappelle un diplomate, les Britanniques avaient proposé une contribution pour améliorer le travail et l'efficacité de la Commission, dont l'essentiel est repris dans le Livre blanc de la réforme administrative...

Mais la stratégie européenne du premier ministre britannique n'est

guère servie par la véritable campagne de désinformation sur l'Europe poursuivie par la presse d'outre-Manche. Ni par l'attitude hostile des conservateurs britanniques au Parlement européen : leur alliance avec la droite allemande apparaît comme une machine de guerre dirigée contre le président Prodi, un homme dont Downing Street loue le « travail magnifique ». Le jeu se complique lorsque la presse allemande, interprète de l'agacement de Berlin devant le zèle de Londres, dénonce un complot supposé des deux commissaires britanniques, Chris Patten et Neil Kinnock, contre Romano Prodi.

Confronté à ces forces contraires, la Grande-Bretagne avance ses pions sur l'échiquier européen au gré d'alliances successives. Au manifeste Blair-Schröder sur la « troisième voie » avant les élections européennes de juin 1999, a succédé une activité diplomatique britannique tous azimuts avant le sommet européen de Lisbonne. Tony Blair a fait un bout de chemin avec l'italien Massimo D'Alema à propos de la politique du travail, avant de conclure une sorte de partenariat idéologique avec l'espagnol José María Aznar sur la politique économique et sociale. Avec la France, c'est la défense européenne qui est le ciment d'une nouvelle « entente cordiale ». Toutes ces initiatives en ordre dispersé illustrent les difficultés de la Grande-Bretagne à trouver sa vraie place dans la construction européenne : le chemin est laborieux entre le « grand large » et le « cœur de l'Europe ».

Laurent Zecchini

Le management anglo-saxon infiltre la Commission

Value for money », ou « en avoir pour son argent » : c'est cette philosophie très libérale qui guide la réforme de l'administration communautaire, pilotée par le commissaire européen Neil Kinnock. L'exercice, qui mérite l'appellation de véritable « révolution culturelle » tant il a vocation à chambouler les méthodes de gestion et les habitudes de travail des seize mille fonctionnaires européens (quelque trente mille en comptant les agents temporaires, experts détachés, etc.), va être conduit en adoptant les recettes de management qui ont fait la renommée des cabinets de consultants anglo-saxons. Il s'agit d'établir une « culture de l'amélioration continue » et de doter la Commission de la flexibilité lui permettant de « s'adapter aux nouveaux défis qui l'attendent dans un monde en mutation permanente ». Autant dire qu'on est loin du modèle administratif centralisé et « colbertiste » – et passablement sclérosé –, que le Français Emile Noël avait instauré au commencement de la construction européenne.

Cette nouvelle approche est inspirée des conclusions très critiques d'un comité d'experts indépendants sur les allégations de fraude, mau-

vaise gestion et népotisme ayant cours au sein de l'exécutif européen, qui avaient provoqué la démission collective de la Commission Santer, en mars 1999. Les « sages » avaient alors estimé qu'il était difficile de trouver « quiconque ayant la plus petite notion du sens de la responsabilité » au sein de l'administration européenne.

INQUIÉTUDES SYNDICALES

Le Livre Blanc de M. Kinnock a été accueilli fraîchement par les syndicats, qui y voient une volonté de faire payer aux fonctionnaires européens les erreurs reprochées à l'ancien collège des commissaires, et dénoncent un système d'évaluation permanente du travail de chacun (grâce à un système d'audit centralisé) s'apparentant, selon eux, à une véritable « inquisition ».

La Commission a cependant entamé ce vaste travail de mise à plat des tâches remplies par la fonction publique européenne, avec le souci de concentrer les ressources humaines et les coûts sur celles qui incombent véritablement à l'exécutif communautaire, et de se délester du superflu, tout en menant une « politique d'externalisation » (sous-traitance au secteur privé, décentralisation, etc.). Elle le fait à la demande du

Parlement européen qui, avant de se prononcer sur une éventuelle augmentation des effectifs et du budget de la Commission (rendus nécessaires par un effort d'informatisation, l'élargissement et des fusions d'entreprises), veut disposer d'un état des lieux. Cette réorganisation a déjà commencé, puisque plus de cinq cents fonctionnaires ont changé d'attribution depuis six mois, le nombre des directions générales passant de quarante-deux à trente-quatre.

L'une des lignes directrices de la réforme Kinnock est de rendre les commissaires européens, et donc les directeurs généraux, responsables de l'utilisation des crédits qui leur sont attribués, quitte à devoir les justifier devant un « groupe de pilotage » de cinq membres. A terme, chaque commissaire européen doit devenir le véritable « patron » de son administration, celle-ci devenant aussi « rentable » et performante qu'une entreprise soumise à la concurrence du marché. Les détracteurs de la réforme Kinnock estiment qu'une telle philosophie risque de porter un coup fatal au principe fondateur du « service public » européen.

L. Z.

Le « King Tony » aime l'Europe, mais « british » de préférence...

LONDRES

de notre correspondant
Tony Blair est un politicien. Belle découverte, dira-t-on. Mais toute l'explication de la politique pour le moins timorée que le disciple en chef de la « troisième voie » poursuit à propos de l'adhésion de son pays à l'union monétaire, est là et nulle part ailleurs. Tous les commentateurs britanniques, à commencer par l'immense majorité europhobe qui occupe les médias, mais aussi parmi les europhiles excédés de l'attentisme du premier ministre sur l'euro, en sont d'accord : Tony Blair aime l'Europe, il aime l'idée de l'Europe et, s'il pouvait dès demain y prendre toute sa place, il n'hésiterait pas une seconde, persuadé qu'il est d'avoir toutes les qualités requises, lui et son pays, pour en assumer le leadership.

Seulement voilà, répétons-le, Tony Blair est un politicien, un homme de pouvoir, éminemment déterminé à conduire son pays jusqu'en 2007 au moins – il n'aura alors que cinquante-quatre ans –, et rien, pas même ses ambitions européennes personnelles, ne le détournera de cet objectif. Il suffit, pour s'en convaincre, d'observer comment ce premier ministre d'ordinaire combatif et ô combien prêchi-prêcha, évite

Europhile tenté par un rôle de leader, le premier ministre cherche à convaincre ses électeurs de leur poids dans l'Union

systématiquement tout débat sur « la » question qui fâche ses administrés : l'euro.

« Pas la peine d'insister, souriait-il tout récemment devant un journaliste de *The Economist*, toutes les questions que vous pouvez me poser sur l'euro m'ont déjà été posées. Vous savez bien qu'aucun politicien britannique de premier plan ne peut dire quoi que ce soit sur l'euro sans que ses propos soient immédiatement interprétés de manière exagérée et ridicule par nos médias. » On arguera, et certains politologues de même que les hommes d'affaires et les syndicalistes qui militent pour le remplacement de la livre par l'euro n'y manquent pas, que ce n'est pas faire preuve d'un grand leadership que de fuir le débat.

A sa décharge, et comme le dénonçait avec force ce mois-ci le re-

présentant de l'Union européenne à Londres, les journaux les plus lus de Grande-Bretagne – à commencer par les neuf ou dix millions d'exemplaires vendus chaque jour sous le format tabloïd, mais aussi les « grands » comme *The Daily Telegraph* ou *The Times* – militent avec passion contre la monnaie unique. Les abandons de souveraineté, par surcroît au profit d'une Europe qui donne encore trop souvent l'impression de se chercher, ne sont tout simplement pas dans la nature des Anglais.

TEMPÊTES MÉDIATIQUES

Toute suggestion d'un quelconque transfert de pouvoir à Bruxelles, ne serait-ce qu'une directive sur le format des chasses d'eau en vigueur dans les îles Britanniques, déclenche immédiatement une tempête de protestations médiatiques. Résultat : au dernier pointage, plus des deux tiers des sujets de Sa Gracieuse Majesté rejettent l'éventualité de la disparition de leur sacro-sainte livre sterling et, plus encore, toute idée d'harmonisation fiscale.

D'une certaine manière, l'activisme européen de Tony Blair sur les autres fronts, tous les autres fronts, que ce soit son entrisme à Bruxelles ou la manière dont il s'est

associé d'abord aux Allemands avec son « manifeste de la troisième voie », puis au conservateur espagnol José María Aznar pour piloter le dernier sommet de Lisbonne, déçoivent de ces frustrations intérieures. Comme le dit par ailleurs Jacques Delors, « Tony Blair a tout de même réussi là où tous ses prédécesseurs ont échoué : être au cœur de l'Europe ». La question est : pour quoi faire ? L'homme qui reconnaissait en février, à Gand, en Belgique, que « l'une des plus grandes erreurs de l'après-guerre » commises par son pays, fut son « hésitation à propos de l'Europe », est-il pour ou contre une intégration toujours plus grande des pays qui la composent ?

On sait que la Grande-Bretagne est favorable à l'élargissement de l'Union à l'est, et l'on peut légitimement lui prêter le dessein, ce faisant, de vouloir échapper à l'« approfondissement » pour mieux diluer l'ensemble dans une sorte de grand monopole continental de libre échange. Tony Blair ne s'est jamais clairement exprimé sur cet aspect capital des choses. Peut-on considérer, sachant ce que l'on sait de l'opinion britannique, qu'il s'agit là encore d'une méthode tactique ? L'Europe, et d'abord l'euro, ne sont-ils pas les seuls sujets sur lesquels l'opposition conservatrice, qui entend faire cam-

pagne là-dessus aux prochaines élections (à l'été 2001, vraisemblablement), peut rêver de refaire une santé et, très éventuellement, détrôner le par ailleurs populaire « King Tony » ?

« Il faut que nous sortions de cette idée que l'Europe est quelque chose sur laquelle nous n'avons aucun pouvoir et qui nous est imposée », confiait le premier ministre il y a quelques semaines. L'idée sous-jacente est claire : pour inverser la tendance, il faut que Londres donne au moins l'impression à ses administrés qu'elle compte à Bruxelles, que ses hommes y sont bien placés et que les idées politiques du « patron » sur l'exemplarité des mé-

thodes économiques américaines, sur la flexibilité et tous les autres crédos de la « troisième voie » soient entendus, débattus et si possible mises en œuvre.

Puisque mes administrés n'aiment pas l'Europe telle qu'elle est, se dit Tony Blair, je vais faire mon maximum pour la changer, et tout rentrera dans l'ordre. D'où l'entrisme, d'où l'activisme, d'où le silence sur une union monétaire qui n'est pas à l'ordre du jour – après les élections, peut-être – et qui ne peut, en l'état actuel des choses, que radicaliser un peu plus l'opinion britannique contre elle.

Patrice Claude

Formation Continue Université de Rennes 1

DES CONTENTIEUX
option :
DES CONTENTIEUX PERSONNES PUBLIQUES
Rentrée janvier 2001
Contact
Marie-Pierre LE NEZET
Tél. 02 99 84 39 50
http://www.univ-rennes1.fr/fc

Faculté de Droit et de Science Politique

Jacques Delors, ancien président de la Commission européenne

« Tony Blair a obtenu un ralentissement du processus d'intégration »

« La Grande-Bretagne continue d'adopter une attitude négative s'agissant de plusieurs aspects de la construction européenne. Etes-vous convaincu par les professions de foi europhiles de Tony Blair ?

— Je crois qu'il veut que la Grande-Bretagne entre dans l'Union économique et monétaire. Il l'a récemment réaffirmé, lors d'un discours à Gand qui l'exposait aux critiques des eurosceptiques. Mais il doit tenir compte des sentiments de l'opinion britannique, parfois renforcés par les propos du gouverneur de la Banque d'Angleterre, Eddie George, pour qui, compte tenu de son évolution, la livre sterling est mieux, pour l'instant, à l'extérieur de la zone euro. Il n'est donc pas facile pour Tony Blair de convaincre ses concitoyens. Harold Wilson a fait cette expérience avant lui ! Et même ce grand européen qu'était Winston Churchill n'envisageait l'intégration européenne que pour les pays du continent, non pour la Grande-Bretagne. C'est donc une position historique des Britanniques.

» Cela dit, Tony Blair a quand même réussi là où ses prédécesseurs ont échoué : être « au cœur de l'Europe », notamment avec son initiative sur la défense européenne. Ce faisant, il a frappé les esprits, ce dont on a tenu compte en 1998 et 1999. Certains présidents en exercice de l'Union européenne m'ont dit : « Je ne veux pas gêner Tony Blair en ce moment. » Il a donc obtenu des concessions de ses partenaires et, pour tout dire, un ralentissement du processus d'intégration tel que le conçoivent les esprits fidèles aux pères fondateurs.

— Le fait est que les Britanniques paraissent parfois saper une partie de la construction communautaire, comme c'est le cas pour le dossier de l'harmonisation fiscale...

— Il n'y a pas que la Grande-Bretagne à résister sur ce point : voyez l'Irlande et le Luxembourg. Il est sûr que Londres s'opposera à ce que l'on décide des problèmes de la fiscalité à la majorité qualifiée. Pourtant, si on croit à la stratégie des petits pas, on peut espérer un compromis à propos de l'impôt sur les entreprises et de la

taxation des revenus des capitaux, ce qui, à mon avis, faciliterait le fonctionnement de l'Union économique et monétaire (UEM), et répondrait partiellement à mes craintes s'agissant du dumping fiscal ou de la concurrence déloyale.

— Le fait que Tony Blair ait réussi à faire avancer ses thèses à Lisbonne est-il dû à la « panne » du « moteur franco-allemand » ?

— C'est une explication partielle. «Panne» est excessif : je pense d'ailleurs que la situation va s'améliorer dans les prochains mois. J'ai le sentiment que les responsables français et allemands ont pris conscience qu'il fallait, au-delà de la Conférence intergouvernementale, réfléchir aux solutions susceptibles de concilier élargissement et approfondissement. Quant à l'influence de Tony Blair, n'oubliez pas que la «troisième



Jacques Delors

● La carrière de Jacques Delors, né en 1925 à Paris, a débuté à la Banque de France et s'est poursuivie au Commissariat général du Plan. Après avoir participé au cabinet du premier ministre Jacques Chaban-Delmas de 1969 à 1972, il a enseigné à Paris-Dauphine et à l'ENA.

● Elu député européen (socialiste) en 1979, il a été ministre de l'économie de 1981 à 1984, maire de Clichy et président de la Commission européenne, où il assura trois mandats jusqu'en 1995. Il est actuellement président du conseil d'administration du Collège d'Europe (Bruges) et animateur du Groupement d'études et de recherches « Notre Europe ».

voie» est la proposition la plus stimulante qui ait été faite pour une synthèse entre responsabilité collective et responsabilité individuelle. Que l'on soit d'accord ou pas, les idées avancées sont au centre des débats sur l'adaptation de la social-démocratie, qui a été le phare des années 50 à 70.

— Les acquis du récent sommet de Lisbonne paraissent bien fous sur le plan social, ce qui n'est pas pour déplaire à la Grande-Bretagne...

— Dans ce domaine, il convient de rappeler que, jusqu'à preuve du contraire, les politiques sociales et les politiques de l'emploi sont de compétence nationale. D'autre part, il ne faut pas oublier que la croissance économique est un des moyens essentiels pour lutter contre le chômage, n'en déplaise aux responsables de la Banque centrale européenne : contre l'évidence, ils continuent de dire que 90 % du chômage est dû à des causes structurelles. C'est excessif et cela renforce l'approche de Tony Blair. La question qui se pose est de savoir si l'on transfère les politiques sociales et de l'emploi au niveau européen progressivement, ou radicalement. La seconde solution serait déraisonnable, parce que les politiques de l'emploi se jouent au plus proche des bassins d'emploi et des marchés, et que les politiques sociales sont un des éléments qui restent à l'Etat national pour renforcer sa cohésion nationale.

— Le couple Aznar-Blair, cette alliance entre un gouvernement conservateur et le chef de file du «nouveau travaillisme», ne vous paraît-il pas paradoxal ?

— Ils ont en commun le slogan «Libérons les activités et les individus pour qu'ils puissent créer», mais c'est tout. Ils disent d'ailleurs cela d'une manière trop forte, à un moment où chacun sait que les théoriciens de la régulation reviennent en force, y compris aux Etats-Unis, où on se pose de plus en plus la question de savoir quel doit être le jeu respectif du marché et des régulations nécessaires. En mettant l'accent seulement sur la «libération» sans parler de l'encadrement législatif et des règles du jeu, on fait certes un «coup de

pub», mais on met aussi d'autres gouvernements en difficulté, sans répondre à la vraie question d'aujourd'hui qui, tant au niveau de la mondialisation que de celui de chacun de nos pays et de l'Europe, est de trouver un nouveau compromis entre le marché et les régulations, par la loi et par les interventions des institutions publiques.

— La réforme de l'administration communautaire pilotée par Neil Kinnock provoque bien des critiques : assiste-t-on au remplacement d'une culture administrative à la française par une culture anglo-saxonne basée sur le principe de «value for money» ?

— Je n'ai pas cette impression, mais j'insiste sur la défense de l'esprit du service public, qui donne à cette administration l'atout d'une volonté collective. On ne peut pas gérer une administration, même moderne et flexible, de la même manière qu'on gère une entreprise en distribuant des primes personnelles ou des stock-options. Bien des fonctionnaires européens sont de mon avis : s'ils entrent dans la fonction publique, c'est parce qu'ils ont une certaine idée de l'intérêt général, et veulent le servir en militants.

— Croyez-vous à cette thèse selon laquelle les Britanniques sont toujours favorables à l'élargissement dans la mesure où ils y voient le plus sûr moyen de diluer la construction européenne ?

— Les Britanniques ont toujours été partisans d'étendre la construction européenne à tous les pays européens. Ce n'est pas par arrière-pensées qu'ils souhaitent son extension : une Europe de la libre circulation des biens, des services et des capitaux, c'est leur option traditionnelle. Ils sont fondamentalement en faveur d'une vaste zone de libre-échange, mais cela n'a pour eux aucun caractère péjoratif. Personnellement, je ne partage ni n'apprécie ces critiques systématiques contre Tony Blair. Je trouve que ce n'est pas une attitude intellectuelle correcte : il faut accepter la confrontation intellectuelle et juger aux résultats. »

Propos recueillis par
Laurent Zecchini

Londres traîne les pieds sur l'euro et la fiscalité

BRUXELLES
(Union européenne)
de notre correspondant

Lors d'un récent séminaire organisé à Londres sur la réforme des institutions, Jean-Luc Dehaene, l'ancien premier ministre belge, vétérinaire des Conseils européens, estimait que la pratique de la monnaie unique conduirait d'elle-même, comme une évidence en quelque sorte, à davantage d'intégration. Si logique soit-il, le pronostic n'est à ce jour que très partiellement fondé : la convergence des politiques économiques, notamment budgétaires, connaît bien des ratés, la consolidation du marché intérieur prend du retard et, sur le plan politique, l'Union n'a aucun projet, son élargissement aux pays d'Europe centrale apparaissant de plus en plus comme une fuite en avant mal maîtrisée. Ces insuffisances nuisent à la crédibilité de l'euro et expliquent en partie sa faiblesse, laquelle, en raison de ses effets inflationnistes, commence à sérieusement préoccuper les Onze.

Sans vouloir imputer à la Grande-Bretagne — et accessoirement au Danemark et à la Suède — le mauvais état actuel de la monnaie unique européenne, il saute aux yeux que ces trois pays, membres à temps partiel de l'Union économique et monétaire (UEM), n'ont pas inscrit parmi leurs priorités le renforcement de la confiance dans l'euro. L'opinion, en tout cas en Grande-Bretagne, voit plutôt dans la dégringolade de la monnaie européenne une justification au refus d'y participer. Cette situation, plutôt malsaine, illustre les difficultés inhérentes à une Europe à géométrie variable : les Britanniques, pour s'en tenir à eux (personne ne doute que les Danois et les Suédois suivraient si Londres choisissait de rejoindre la monnaie unique), qui sont au mieux indiffé-

La monnaie unique souffre des réticences britanniques et de la timidité du club de « l'euro 11 »

rents au sort de l'euro, peuvent bloquer des décisions importantes pour son environnement.

Pourtant celui-ci aurait bien besoin de retrouver de son lustre alors qu'approche la deuxième étape de son entrée en fonctions, celle de la mise en place en 2002 des pièces et billets et de l'abandon définitif des signes monétaires nationaux. Certains, dont Jean-Luc Dehaene, pensent que l'événement, par la prise de conscience d'une communauté de destin qu'il entraînera, suscitera un élan nouveau en faveur de l'euro. Mais on peut craindre aussi qu'insuffisamment préparé, il provoque un beau désordre suivi de réactions négatives dans la population et, par ricochet, sur les marchés.

Comment prendre en compte cet avis de tempête ? A côté de l'action de la Banque centrale européenne (BCE), celle de « l'euro 11 » gagnerait certainement à devenir plus visible, plus déterminée, avant les conseils « écofin », les ministres des finances des Onze, a été prise lors d'un Conseil européen à Luxembourg, en décembre 1997, malgré les fortes réticences de Tony Blair et avec toutes les précautions possibles pour que les Britanniques ne se sentent pas exclus du débat monétaire dans l'UE. Ce souci de ne pas déplaire à Londres et cette situation d'organe officieux à peine accepté perdurent quoi qu'on dise, si bien que « l'euro 11 » ne s'est pas encore imposé.

Dominique Strauss-Kahn, lorsqu'il était ministre de l'économie et des finances, s'en était fait le champion, mais il n'a pas eu le temps de mener à terme sa nécessaire montée en puissance. Au contraire, après son départ, le gouvernement français, négligeant les exigences de la coordination des politiques économiques et les engagements souscrits lors de l'examen de son « programme de stabilité », s'est attiré les critiques des pays partenaires pour la manière dont il a géré la cagnotte budgétaire, en s'abstenant de consacrer une partie des recettes supplémentaires dégagées par la croissance à la réduction des déficits. Au conseil « écofin » de Lisbonne, début avril, Laurent Fabius, le nouveau ministre de l'économie, s'est employé à rassurer ses collègues, mais la réalité de l'engagement de la France en faveur de « l'euro 11 » et, du coup, son prestige, ne sont pas sortis indemnes de l'incident.

Les réformes économiques annoncées lors du Conseil européen de Lisbonne en mars ont été légitimement saluées comme promet-

teuses. Il n'en reste pas moins qu'on en demeure pour l'instant au niveau des intentions. Le marché unique comporte encore bien des lacunes, telle l'absence de statut de société commerciale européenne, qui serait pourtant bien utile en ces temps où se multiplient les fusions, ou encore celle, régulièrement dénoncée, d'un brevet européen.

Plus grave sans doute pour la crédibilité de l'euro, l'incapacité des Quinze à rapprocher leur fiscalité. Voilà trois ans qu'ont été lancés les travaux visant à éliminer le dumping fiscal auquel se livrent les gouvernements pour attirer les entreprises ou les épargnants. L'échec enregistré en décembre 1999 à Helsinki sur ce « paquet fiscal » par les chefs d'Etat et de gouvernement est principalement imputable aux Britanniques, qui refusaient, comme insupportable pour la City, l'idée de taxer les obligations européennes détenues par des non-résidents. Au conseil « écofin » d'avril, ils ont changé d'opinion, mais en posant des conditions qui rendaient l'accord impossible pour les Allemands, les Luxembourgeois et les Autrichiens. Gordon Brown, le chancelier de l'Echiquier, écarte de surcroît comme parfaitement sacrilège l'idée que les questions fiscales puissent un jour échapper à la règle de l'unanimité pour passer à la majorité qualifiée.

C'est là une illustration de la conception minimaliste qu'a le gouvernement de Londres de la Conférence intergouvernementale (CIG) sur la réforme des institutions. Moins on en fera, mieux ce sera ! Une attitude réticente qui ne peut qu'accroître les doutes des marchés à l'égard de l'avenir de la construction européenne. Et donc de l'euro.

Philippe Lemaître

CHRONIQUE

par Serge Marti

Vers un « papy-krach » ?

Ouf ! Chacun a senti le vent du boulet mais, globalement, la Bourse a tenu bon. Depuis la bourrasque de début avril, le Nasdaq a repris des couleurs et le Dow Jones se maintient fermement au-dessus des 11 000 points. N'était l'euro qui, en attendant de pouvoir bénéficier du « potentiel de hausse » qu'on lui promet depuis des mois, continue sa descente aux enfers — jusqu'à avoir perdu plus de 22 % par rapport au dollar depuis sa naissance (et près de la moitié depuis le début de l'année) —, tout irait plutôt pour le mieux sur les marchés boursiers et financiers.

Et l'argent appelant l'argent, il n'y a pas de raison véritable pour que la prospérité gagée sur ce tas d'or (le financement des entreprises comme les retraites par capitalisation, les plus-values financières des ménages comme les stock-options des salariés) ne puisse plus compter sur cet effet de richesse. A une condition, toutefois : qu'il puisse effectivement s'auto-entretenir. C'est là qu'intervient les démographes, trop souvent oubliés lorsqu'il s'agit de parler de croissance, d'emploi, de retraite. Et d'évoquer l'avenir.

Que disent ces spécialistes qui, à la boule de cristal, préfèrent la longue-vue ? Ils annoncent qu'en 2006, les enfants nés durant la première année du baby-boom, à savoir en 1946, auront soixante ans et qu'ils pourront alors faire valoir leurs droits à la retraite. Cette date est cruciale car au-delà, « la proportion de soixante ans ou plus se mettra alors à augmenter plus vite », souligne la revue *Population et sociétés* dans son étude de mars consacrée à « La population de la France au seuil des années 2000 ». Le constat vaut effectivement pour l'Hexagone. Il stipule que la proportion de soixante-cinq ans ou plus qui représentera 15,9 % des Français en 2000, s'élèvera à 16,5 % en 2005 avant d'exploser en 2015 (18,7 %) et surtout en 2020 (20,6 %).

Mais les conclusions à en tirer peuvent s'étendre à toutes les économies occidentales menacées par le vieillissement inexorable de leur population, qui va de pair avec un effondrement du taux de fécondité. A titre d'exemple, toujours en France, il faudrait que le nombre des naissances retrouve vers 2005 un niveau de l'ordre de 770 000, comme celui que le pays a connu en 1985, « pour que se stabilise enfin l'effectif des moins de vingt ans et qu'il ne tombe pas en dessous de 15 millions », estiment les auteurs de l'étude.

Jusqu'ici, la préoccupation, partagée par les gouvernements, les salariés, les retraités, était simple à énoncer dans les pays qui ont privilégié la retraite par répartition : comment assurer une retraite décente à ceux qui partent alors que diminue considérablement le nombre des actifs ? On connaît aussi le remède avancé par les plus optimistes : la croissance forte et les emplois qu'elle doit générer. Croisons les doigts... A l'inverse, grâce aux fonds de pension et aux divers plans d'épargne soumis aux salariés, ceux qui ont opté pour la capitalisation sont a priori mieux armés contre les caprices de la nature et les avatars d'un mode de vie de toute évidence moins fécond.

Est-ce si sûr ? Que va-t-il se passer à partir de cette fameuse année de 2006 — et au-delà — lorsque les baby-boomers auront transformé leur mouvement en papy-boom et qu'ils vendront leur portefeuille d'actions, solderont leur contrat d'assurance-vie ou céderont leurs actifs immobiliers pour améliorer une retraite jugée insuffisante ? Faut-il escompter d'ores et déjà des effets dévastateurs sur les marchés financiers, un dégonflement des fonds de pension et des *mutual funds* américains (l'équivalent des sicav), les nouveaux actifs n'étant ni suffisamment avancés dans leur carrière ni détenteurs d'une épargne comparable pour assurer efficacement le relais de leurs aînés ? Faut-il évoquer dès à présent l'hypothèse de ce qui serait un papy-krach ?

D'autant, et c'est un autre volet abordé dans une récente livraison de la revue *Conjoncture*, de Paris, que le départ en retraite des baby-boomers « n'a aucune raison de stimuler la demande globale », un retraité gagnant et dépensant en moyenne moins d'argent qu'un actif en fin de carrière. C'est donc d'un double effet de ciseau dont pourrait pâtir l'économie à cette échéance : un choc de demande et un déficit des actifs. Une échéance lointaine ? Pas tant que ça. Pour ces mêmes démographes, cinq ans, c'est déjà demain.

ESSEC

PROGRAMME
DOCTORAL

A l'Essec, les professeurs
forment aussi les
professeurs de demain...

Le Programme Doctoral ESSEC, 25 ans de collaboration avec l'Université pour former des professeurs et chercheurs de haut niveau.

Le Programme Doctoral ESSEC, c'est l'occasion de bénéficier de séminaires de haut niveau et d'un encadrement par des professeurs de renommée internationale.

C'est aussi la possibilité de participer activement à des conférences et congrès de renommée internationale.

Deux modes de recrutement existent :

- Après l'obtention d'un DEA en Sciences de Gestion ou Economie.
- Ou à l'entrée d'un des trois DEA partenaires (DEA en Sciences de Gestion de l'Université d'Aix-Marseille III, DEA Gestion et Dynamique des Organisations de l'Université de Nanterre, DEA en Probabilités et Applications en Finance de l'Université de Jussieu) ou d'un autre DEA en Sciences de Gestion ou Economie. (diplôme requis : 2^e Cycle ou grande école d'ingénieur ou de gestion).

Possibilités de bourses de recherche significatives

Date limite de candidature : 15 juin 2000

Contact : Marie-Pierre Dorméval 01.34.43.30.85

ESSEC www.essec.fr
ACTING FIRST Dormeval@essec.fr
Première business school européenne accréditée par AACSB - The International Association for Management Education.
ESSEC BUSINESS SCHOOL, ÉTABLISSEMENTS PRIVÉS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, ASSOCIATION LOI 1901 AFFILIÉE À LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE VERSAILLES VAL D'OISE - YVELINES

MÉCANIQUE DE L'ÉCONOMIE

par Jean-Paul Betbèze

Croissance, répartition et risque

Le calcul du produit intérieur brut, ou PIB (de l'année en cours et des suivantes), fait partie des figures imposées de l'économiste. Le plus souvent, l'exercice se fonde sur des hypothèses d'environnement, le dépeuplement des enquêtes, une idée du cycle et la prise en compte des politiques économiques. Le calcul prend lui une bonne demi-heure, à l'aide d'un tableur Excel. Mais, comme cette vérité serait dommageable à la solennité de l'exercice, vient le temps des confrontations entre experts dans les lieux idoines, puis celui des consensus, où se réduisent encore les écarts. Se fabrique ainsi une voie (voix) moyenne, qui a toute chance d'être vérifiée à 0,2 ou 0,3 % de PIB près, et qui a l'avantage de forger un horizon aux acteurs économiques, dès lors que le cycle se déroule dans sa phase de reprise.

Il n'en est malheureusement pas de même aux points de retournements, assez souvent manqués, ou dans la phase de contraction, dont la vitesse et la sévérité sont difficiles à analyser. L'exercice se continue par l'étude des contributions à la croissance. Les 3,3 % de croissance du PIB 2000 en France viendraient ainsi, pour moitié, de la demande de consommation et, pour un bon tiers, de l'investissement. La nature de ces contributions donne une idée de la solidité du processus d'ensemble, avec l'idée que l'investissement renforce la croissance, sinon qu'il l'accélère. Vient alors le thème du partage des fruits de ladite croissance, non évoqué dans la phase antérieure. La dichotomie salaire/profit fait alors une arrivée remarquée, soit avec l'idée d'un retard du salaire (version répartition), soit avec celle du soutien à la demande par la consommation (version croissance).

Mais la lacune de cette présentation est double. D'un côté, dans sa version la plus simple, elle fait de la croissance une simple addition, selon la fameuse formule dite keynésienne : PIB = C (Consommation) + I (Investissements) + E (Exportations) - I (Importations). D'un autre, dans une vision intégrant les rapports entre répartition et croissance, elle en fait une pure mathématique, fondée sur les propensions (p) à dépenser leurs ressources des différents agents économiques. On obtient alors une relation du type : PIB = p1 ressources des ménages + p2 ressources des entreprises. Mais rien n'est vraiment dit, autre que tautologique, dans la formulation 1 bien sûr, ni même 2, car la logique répartition/production n'est pas réellement évoquée, ayant oublié son fondement : le facteur risque. Or il n'est pas possible de réaliser un niveau de production plus élevé sans aller conquérir de nouveaux marchés, sans innover en produits ou en organisations, donc sans prendre de risques. Et il n'est pas possible, non plus, d'alimenter cette prise de risques sans une logique de stimulants : la crainte de perte d'emploi, de revenu, de responsabilité, en cas d'insuccès ou d'insuffisant succès ; la hausse des salaires, les stock-options, les valorisations patrimoniales, dans le cas contraire.

La société, dans son ensemble, ne peut adopter un niveau supérieur de croissance que si elle endosse un niveau plus élevé de risque. Existe donc un graphique nouveau, à écrire dans nos manuels et dans nos têtes, reliant la croissance à sa volatilité acceptée

Les fameux calculs de PIB potentiel qui ajoutent productivité, croissance de l'emploi, taux de participation de la population... simplifient encore cette vision déjà appauvrie, car comptable, de la croissance : c'est sa dynamique même qui est oubliée. La source de cette dichotomie vient de la théorie, dans laquelle les rapports répartition/croissance sont pauvrement expliqués. Et ceci, que ce soit sous la forme d'une séparation entre théorie de la production et théorie de la répartition (dans une approche néoclassique), ou sous la forme d'une exploitation salariale - non-salariaire (dans une lignée marxiste, néo-cambrienne, avec J. Robinson et M. Kalecki par exemple). Dans les deux, le passage entre macro et micro-économie reste aujourd'hui vide. Or la phase de révolution technologique, productive, organisationnelle, que nous vivons affecte tout autant les conditions de production que de répartition, avec une distinction désormais plus floue entre salaires et profits.

C'est ce qui se passe avec les stock-options ou les systèmes de retraite par capitalisation. La réalité est donc en avance sur nos représentations, comme toujours, et l'absence du risque dans nos représentations est bien la preuve que manque l'essentiel. La société, dans son ensemble, ne peut adopter un niveau supérieur de croissance que si elle endosse un niveau plus élevé de risque. Existe donc un graphique nouveau, à écrire dans nos manuels et dans nos têtes, reliant la croissance à sa volatilité acceptée. Si l'on veut aller à plus de 3,5 % de PIB, cela implique à la fois des politiques plus soutenues d'investissement en capital humain et aussi de nouvelles modalités de répartition, d'incitation des salariés, actionnaires et retraités. Si l'on souhaite aller vers 4 % ou 5 %, ce qui est possible, il faut poursuivre sur les deux registres à la fois.

L'approche traditionnelle de la croissance ne voit pas que les pays qui ont emprunté un sentier supérieur de production ont choisi aussi un modèle social différent. Il ne se traduit pas seulement en termes d'inégalité (comme nous le disons spontanément en France), mais aussi en termes de valorisation différenciée des actifs nationaux, de bouleversement des structures de propriétés, et donc de capacité à acquérir, éventuellement ailleurs, des actifs moins valorisés. Car, ailleurs, un choix de moindre croissance aura pu avoir été fait. Ce serait a priori un choix de moindre risque, de plus grand conservatisme économique et social.

En théorie, on pourrait tout à fait concevoir une sorte de « coexistence pacifique » entre pays ayant effectué des choix économiques, politiques et sociaux différents. Mais ce serait oublier que ces pays s'échangent et s'achètent, notamment des actions, alias des droits de propriété. Et il y a alors tout lieu de penser que le pays qui choisit un couple croissance espérée/volatilité élevée aura les moyens, notamment en montée de cycle, d'acheter les entreprises, terres et maisons de celui qui en retient un autre, inférieur. Ainsi, la croissance ne s'estime ni par composantes ni par consensus. Elle s'exprime par des choix de risques, à court et moyen terme, risques d'instabilité, risque d'acheter ou de l'être, risques économiques et sociaux en tout cas. Inévitables. A peser, c'est-à-dire, au moins, à poser.

Jean-Paul Betbèze est directeur des études économiques et financières au Crédit lyonnais.

La révolution Internet n'a pas encore eu lieu

On en est encore à créer des « saucisses.com ». C'est par cette formule que Marc Giget, titulaire de la chaire d'économie de la technologie et de l'innovation au Conservatoire national des arts et métiers (Cnam), douche l'enthousiasme suscité par les jeunes entreprises nées d'Internet. « Il s'agit dans bien des cas de faire passer une activité traditionnelle sur le Web, ou encore de copier ce qui a marché de l'autre côté de l'Atlantique : il y a encore bien peu de créativité autour d'Internet ! Nous n'en sommes en réalité qu'au début des bouleversements que va apporter cette révolution technologique. » Par comparaison, affirme-t-il, les trente années qui ont précédé la première guerre mondiale étaient « bien plus riches en innovations et en croissance de la richesse, matérielle comme intellectuelle. Ce n'est pas par hasard si cette période est restée dans les mémoires comme la Belle Époque ! »

La période actuelle a donc des précédents qu'il peut être instructif de méditer. « Les historiens de l'économie distinguent une dizaine de révolutions technologiques depuis l'Antiquité. Celle de la fin du XIX^e siècle a apporté des innovations comme l'électricité, le téléphone, la radio, le cinématographe, l'automobile, l'avion, la chimie fine, qui ont créé en France des entreprises aussitôt leaders sur les marchés internationaux, comme Michelin, Renault, Pechiney, Alcatel, L'Air liquide... »

EXPOSITIONS UNIVERSELLES

La rapidité du processus qui conduisait de l'invention à l'innovation, à l'industrialisation et à l'internationalisation, n'avait alors rien à envier à celle qu'offrent les facilités d'Internet, grâce aux... expositions universelles. Celles-ci, qui se déroulaient presque chaque année dans l'une ou l'autre des grandes villes du monde développé, mettaient directement en relation scientifiques, industriels, financiers et grand public (50 millions

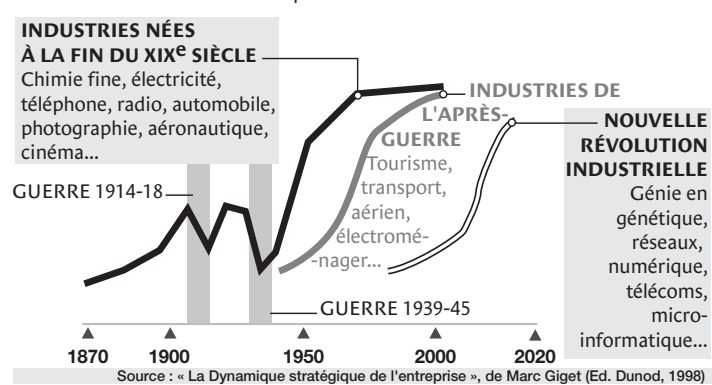
L'innovation, slogan de l'an 2000, a en réalité connu des époques plus fructueuses qu'aujourd'hui

de visiteurs à l'Exposition universelle de Paris en 1900 !). « Au lendemain de l'exposition, les journaux publiaient les émissions d'actions pour tel ou tel projet, et les capitaux affluaient », raconte Marc Giget. Le mot même d'innovation était à la mode : il en reste les magasins Inno, nés à cette époque, ou encore l'Art nouveau.

Ni les périodes de reconstruction, après les deux guerres mondiales, ni les « trente glorieuses », n'ont connu une telle fièvre. « La rareté des ressources financières incitait les Etats à les concentrer sur un seul acteur, dont l'action était planifiée. » C'est, en France, l'époque des entreprises nationales et des programmes débouchant sur les grands équipements : centrales nucléaires, plan calcul, TGV, Concorde... « Même les premiers effets de la révolution informatique ont été captés par des acteurs institutionnels : Thomson, Bull, Matra. » L'innovation

Des cycles d'innovation réussis

Evolution de la création d'entreprises industrielles en France



Source : « La Dynamique stratégique de l'entreprise », de Marc Giget (Ed. Dunod, 1998)

Les historiens volent au secours des créateurs d'entreprise

Aujourd'hui, le déficit français en matière de création d'entreprise est un phénomène bien connu. Mais, contrairement à une idée reçue, culture française et goût pour l'entrepreneuriat ne seraient pas forcément antinomiques. La palette d'historiens de l'économie réunie à la Sorbonne les 17, 18 et 19 avril à l'occasion du colloque « Créateurs et créations d'entreprises ; de la révolution industrielle à nos jours » est à cet égard porteuse d'espoirs.

« La déficience de créations d'entreprise est conjoncturelle et non structurelle », a ainsi affirmé Michel Lescure, professeur à l'université de Tours. « La France n'a pas souffert d'un manque permanent de créateurs ; il n'y a pas de fatalité. » L'histoire le prouve. De 1880 à 1914, les créations d'entreprise furent nombreuses, et le débat porte plutôt sur le fait de savoir si cet esprit entrepreneurial est la cause ou plutôt la conséquence de la croissance de l'économie française durant cette période. La réponse à cette question, si elle pouvait être extrapolée à notre époque, éclairerait utilement les prévisionnistes. On saurait alors si le faible taux de créations d'entreprise en France a pénalisé la croissance ou si, au contraire, la bonne conjoncture actuelle va susciter une vague entrepreneuriale.

Pour Patrick Verley, professeur à l'université Paris-VIII, « les créations d'entreprise apparaissent comme la conséquence du mouvement de l'activité économique et non comme sa cause ». Cet historien s'est livré à de lourds travaux statistiques pour trouver des corrélations entre l'évolution du nombre d'entreprises et quelques paramètres macroéconomiques (croissance du PIB, de la production industrielle, du nombre de brevets publiés, etc.). Les chiffres sur les brevets nécessaires à l'exercice de tout commerce, dûment enregistrés au XIX^e siècle, servent de base à ses calculs.

La faiblesse de l'entrepreneuriat en France ne serait pas due à des raisons culturelles, mais au système éducatif

Après moult traitements destinés à en éliminer les principaux biais, il apparaît que « le mouvement du PIB en volume rend compte à 95 % du mouvement des brevets normalisés ». Mais certaines corrélations augmentent lorsque le calcul est fait avec un effet retard d'un ou deux ans. Ce qui, pour l'auteur, est bien la preuve que l'amélioration économique est nécessaire au déclenchement d'un mouvement significatif de créations d'entreprise.

LE FREIN DES CARTELS

Pour Michel Lescure, en revanche, « la création d'entreprise a été de tout temps un pilier de la croissance ». L'industrie automobile doit beaucoup à ces entrepreneurs de la fin du XIX^e et du début du XX^e siècle. Les deux conflits mondiaux ont ensuite tari le flux, ainsi que la crise des années 30, durant laquelle « le tissu industriel s'est avéré trop vieux pour réagir ». Les cartels ont aussi participé au maintien d'activités non rentables, créant autant de barrières à l'entrée pour les créateurs. Les grandes entreprises n'étaient-elles pas alors considérées comme seules capables, par leurs économies d'échelle, d'être compétitives et d'assurer la croissance économique ? Après la seconde guerre mondiale, la politique nationale a renforcé ce phénomène en favorisant la constitution de grands groupes nationaux.

Autre barrière : le système éducatif. Durant la seconde moitié du XIX^e siècle, le système éducatif français, avec en particulier ses

est alors perçue comme le résultat naturel de la recherche, dans laquelle il suffit que l'Etat investisse pour que l'industrie en bénéficie.

Pour Philippe Mustar, du Centre de sociologie de l'innovation de l'Ecole des mines, c'est l'éclatement de ce modèle qui a préparé le terrain à la déferlante d'Internet. « En 1971 est publié un Livre blanc sur l'innovation ; en 1978 est créée au ministère de l'industrie une délégation à l'innovation et à la technologie. » Cette réapparition du mot correspond au constat que la politique des « grands programmes » laisse de côté l'essentiel du tissu économique français et des marchés mondiaux.

VALORISER LA RECHERCHE

Un rapport de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), intitulé « La politique d'innovation en France », commandé par le ministre de la recherche Hubert Curien en 1985, recommande l'abandon des grands programmes, la réorientation de l'effort de l'Etat vers les régions et la PME, la valorisation de la recherche issue des grands organismes et de l'université. Quinze ans après, constate Philippe Mustar, ce « démantèlement du colbertisme technologique » a bel et bien eu lieu. « L'explosion actuelle est le résultat d'une lente évolution

engagée par les politiques publiques il y a trente ans », conclut-il.

Une évolution semblable est constatée du côté des entreprises par Robert Duchamp, directeur du Laboratoire de conception de produits nouveaux (LCPN) à l'Ecole nationale supérieure des arts et métiers (Ensam), créé justement il y a vingt ans par la volonté du ministre de l'éducation nationale d'initier les jeunes ingénieurs à ce que l'on appelle alors le « design industriel », un atout décisif joué par les entreprises américaines et asiatiques pour tailler des croupières aux champions hexagonaux.

Pour satisfaire ces derniers, réfractaires à une appellation qui, se rappelle Robert Duchamp, « leur évoquait plutôt les Beaux-Arts », le LCPN adopta son nom actuel, expliquant qu'il s'agissait d'intégrer tout ce qu'offraient les nouveaux matériaux, outils et process, pour créer des produits répondant aux attentes du marché. Robert Duchamp estime qu'en vingt ans la plupart des grandes entreprises ont bien intégré les notions d'innovation, de créativité, de qualité, de fonctionnement par projets, etc., et se sont trouvées bien armées pour tirer tout le parti possible du choc Internet.

En revanche, se désolait-il, « le monde académique est aussi réfractaire qu'il y a vingt ans à l'égard de la recherche technologique, de la création d'entreprises ou de l'innovation. Nous devons continuer à publier des articles dans les revues pour obtenir postes et budgets ». Ce qui rejoint cet autre jugement de Marc Giget : « A la fin du XIX^e siècle, l'esprit d'entreprise était aussi le fait des artistes, des penseurs, des savants : tous participaient au mouvement d'innovation. La vraie révolution Internet aura lieu lorsque les intellectuels s'empareront de cette technologie pour créer de nouveaux concepts et de nouvelles présentations. »

Antoine Reverchon

écoles d'ingénieurs, a joué un rôle très positif. « Grâce à la création de l'Ecole centrale et de celle des Arts et Métiers, à la compétence artisanale est vite venue s'ajouter une compétence scientifique », a souligné François Caron, professeur émérite à l'université Paris-IV Panthéon-Sorbonne. La création d'Air liquide, retracée par Gérard Empoiz, professeur à l'université de Nantes, est édifiante. Le fondateur, Georges Claude, élève de l'Institut de physique et chimie de Paris, s'est entouré de camarades d'école.

Aujourd'hui, pour l'ensemble des universitaires présents, le système de formation serait, au contraire, l'un des grands responsables du peu d'entrepreneurs dans l'Hexagone. Parmi ses principaux défauts, il ne laisse que peu de place à la créativité, condamne irrémédiablement l'échec au lieu

d'en reconnaître le caractère formateur, ne favorise pas le travail en équipe, plus que jamais nécessaire à la création d'entreprises.

Marylise Lebranchu, secrétaire d'Etat aux petites et moyennes entreprises, au commerce et à l'artisanat, venue participer à ce colloque de chercheurs et d'enseignants, ne croyait sans doute pas trouver un pareil écho favorable à ses propres convictions : « Notre système d'éducation est la première raison expliquant pourquoi la création d'entreprises est faible en France. Dans une famille, pour faire plaisir, on devient maître de conférences à la Sorbonne. Créer une charcuterie est rarement au centre des débats ! » L'auditoire, composé à 90 % d'universitaires, pouvait difficilement ne pas acquiescer !

Annie Kahn

3^e Cycle MASTER

En MANAGEMENT DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

11^e PROMOTION

• Plus de 40 intervenants professionnels

• Des métiers passionnants : Chef de projet, agent de développement local, chargé de mission affaires européennes, consultant en développement, ...

• Des emplois dans des collectivités, des structures intercommunales, des SEM, des CCI...

Recrutement sur dossier

- dépôt au plus tard le 15 juin 2000 - et entretien.

C.E.S.E.C. Groupe ESC Normandie

9, rue Claude Bloch - 14000 CAEN

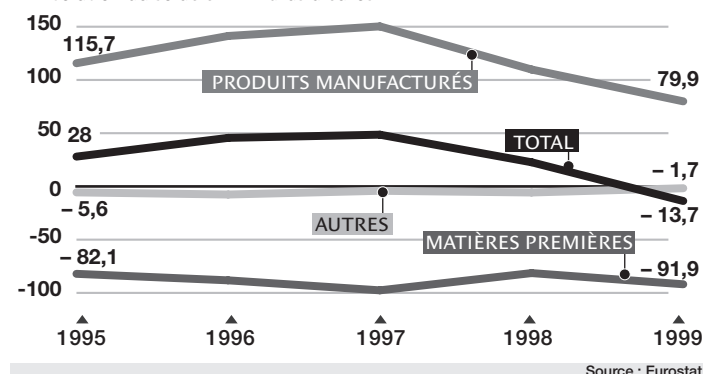
Tél. 02 31 46 78 87 - Fax 02 31 43 81 01

info@3emecycle-mdt.com

EUROPE

Une balance commerciale déficitaire

Evolution du solde en milliards d'euros



Source : Eurostat

■ **POUR LA PREMIÈRE FOIS** depuis 1992, l'Union européenne a enregistré un déficit de ses échanges commerciaux. En 1999, les exportations ont augmenté de 3 % par rapport à l'année précédente, tandis que les importations progressaient de 9 %.

■ **LE RALENTISSEMENT** de la croissance des exportations de machines, de véhicules et autres produits manufacturés est le principal responsable du déficit, le creusement du manque à gagner énergétique renforçant la tendance.

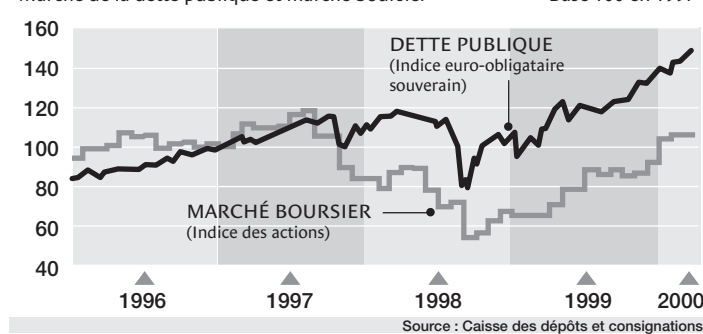
■ **APRÈS LA BRUSQUE CHUTE** des exportations vers l'Asie en 1998, la reprise n'a été que très lente en 1999. Le déficit commercial avec l'Asie est passé de 15 milliards d'euros (98,3 milliards de francs) en 1997 à 84 milliards d'euros (551 milliards de francs) en 1999. En revanche, l'excédent commercial avec les Etats-Unis a plus que doublé en 1999 pour atteindre 24 milliards d'euros (157 milliards de francs).

PAYS ÉMERGENTS

L'accès au financement se détend

Marché de la dette publique et marché boursier

Base 100 en 1997



Source : Caisse des dépôts et consignations

■ **LES CHOCS** de la crise asiatique puis de la crise russe sont aujourd'hui effacés. Les investisseurs sont revenus massivement acheter les obligations d'Etat émises par les pays émergents.

■ **LES MARCHÉS D'ACTIONS** sont, eux aussi, bien orientés même s'ils n'ont pas retrouvé leur niveau d'avant la crise. Ils restent pénalisés par la volatilité actuelle des marchés financiers développés.

■ **TANT QUE L'ACTIVITÉ** restera soutenue dans les pays industrialisés, les perspectives de croissance seront bonnes pour les pays émergents, dont la plupart ont fondé leur stratégie de développement sur un accroissement des exportations. (Caisse des dépôts et consignations, risque pays.)

Les indicateurs économiques internationaux « Le Monde » / Eurostat

	UE 15	EURO 11	ALLEMAGNE	BELGIQUE	ESPAGNE	FRANCE	ITALIE	PAYS-BAS	ROY.-UNI	E.-U.	JAPON
PRODUCTION INDUSTRIELLE (janv. 00, en %)											
Sur un an	3,3	3,9	4,2	0,4	5,6	5,9 (12/99)	0,5	-0,1	-0,4	5,0 (12/99)	4,7 (12/99)
Sur un mois	-0,2	0,0	0,7	-0,7	0,5	0,0 (12/99)	-0,8	-2,2	-0,2	1,3 (12/99)	1,2 (12/99)
PRIX À LA CONSOMMATION (fév. 00, en %)											
Sur un an	1,9 *	2,0 *	2,1 *	2,1	3,0	1,5 *	2,4	1,5 *	0,8 (janv. 00)	3,2	-1,1 (déc.)
Sur un mois	0,4 *	0,4 *	0,4 *	0,5	0,2	0,2 *	0,4	0,6 *	-0,9 (janv. 00)	0,6	-0,3
PIB EN VOLUME (4^e trimestre 99, en %)											
Sur un an	3,0	3,0	2,3	2,9	4,0	3,2	2,1	3,9	3,0	4,6	0,0
Sur trois mois	0,8	0,9	0,7	1,2	1,0	0,9	0,4	1,2	0,8	1,8	-1,4
DÉFICIT PUBLIC/PIB (en %)											
1999	-0,7	-1,2	-1,2	-0,9	-1,1	-1,8	-1,9	0,5	1,2	1,6 (1998)	-6,1 (1998)
DETTE PUBLIQUE/PIB (en %)											
1999	68,1	72,2	61,1	114,4	63,5	58,6	114,9	63,8	46,0	57,4 (1998)	99,9 (1998)
SOLDE COMMERCE EXTÉRIEUR (en milliards d'euros, déc. 99)											
1999	-1,2	2,8 *	4,0	0,5	-3,2	0,2	-0,1	1,1	-3,6	-33,2 (oct.)	10,3 (oct.)
INVESTISSEMENT (FBCF) (4^e trimestre 99, en %)											
Sur trois mois	0,7	0,6	0,8	2,1	0,7	1,7	1,8	2,5	1,6	1,3	0,2
* provisoire ** source Commission européenne *** Luxembourg inclus											

Pour plus d'informations : <http://www.europa.eu.int/comm/eurostat>

Les indicateurs français

	DERNIER MOIS CONNU	VARIATION SUR UN AN
CONSUMMATION DES MÉNAGES (en produits manufacturés)		
	-1,7 % (mars)	+4,1 %
TAUX D'ÉPARGNE		
	14,7 % (3 ^e trim. 99)	-0,9
POUVOIR D'ACHAT DES MÉNAGES		
	-0,9 % (3 ^e trim. 99)	+1,2 %
COMMERCE EXTÉRIEUR (en milliards de francs) (solde cumulé sur 12 mois)		
	+7,3 MdF	-2,1 MdF
	+109,9 MdF	-25 MdF
ENQUÊTE MENSUELLE SUR LE MORAL DES MÉNAGES*		
	-2 (mars)	-8**
ENQUÊTE MENSUELLE DANS L'INDUSTRIE* opinion des chefs d'entreprise sur les perspectives générales de production		
	+25 (mars)	-22**
CRÉATIONS D'ENTREPRISES		
	21 850 (mars)	-3,9 %
DÉFAILLANCES D'ENTREPRISES***		
	3 256 (janv.)	-8,8 %

* solde de réponses, cvs, en % ** solde net douze mois auparavant *** par date de publication Sources : Insee, Douanes

INNOVATION

Le prix des services pénalise les entreprises européennes

Coût des services-clés aux sociétés en base 100 aux Etats-Unis

BREVETS.....	275
TRANSPORT ROUTIER.....	138
ÉLECTRICITÉ.....	153
TÉLÉPHONE.....	312
TÉLÉPHONES MOBILES.....	227
COÛTS INTERNET.....	154

Source : Unice

■ **LES TECHNOLOGIES** de l'information et de la communication et les services aux entreprises qui y sont liés sont nettement plus chers en Europe qu'aux Etats-Unis, s'alarment les patrons réunis au sein de l'Union des confédérations de l'Industrie et des employeurs d'Europe (Unice).

■ **LE TÉLÉPHONE** est particulièrement visé. En 1997, le prix de 10 minutes de communication du type Numeris entre deux villes distantes de 100 kilomètres était plus de trois fois plus cher de ce côté-ci de l'Atlantique. Depuis, les prix européens des appels régionaux et interurbains ont baissé respectivement de 7 % à 15 %, selon des statistiques publiées par la Commission européenne.

Le nouveau premier ministre japonais hérite d'une économie atone

Quel héritage Keizo Obuchi, au sortir accidentel de la scène publique, laisse-t-il à Yoshiro Mori, son successeur au poste de premier ministre ? Il paraît maigre tant, à la lecture des dernières prévisions du Fonds monétaire international (FMI), le Japon fait figure d'archipel de stagnation dans un océan de croissance : le FMI annonce une croissance mondiale de 4,2 % en 2000 et de 6,2 % pour la zone asiatique, contre 0,9 % seulement pour le Japon. Au terme de vingt mois de fonction, le bilan économique de Keizo Obuchi est donc, pour le moins, en demi-teinte.

Keizo Obuchi était entré en activité en désignant clairement son objectif : son équipe serait le « cabinet du renouveau économique ». Après deux années de recul du PIB en 1997 et 1998, la croissance a bien rebondi au premier semestre 1999, pour re-

La croissance et la consommation stagnent, et la marge de manœuvre de l'Etat est limitée par son fort endettement

chuter cependant dans la seconde partie de l'année en raison de l'essoufflement de l'investissement public. Avec une augmentation du PIB de 0,3 % au final en 1999, ce gouvernement aura montré, comme les précédents, les limites d'une politique de relance classique faisant la part belle aux travaux publics.

A l'actif de Keizo Obuchi doit toutefois être imputé l'assainissement bancaire entamé à l'automne 1998, qui a éloigné le risque de faillites en

chaîne d'établissements financiers. La consolidation du cœur du système se poursuit depuis à coups de fusions géantes, comme le prochain mariage de la Bank of Tokyo-Mitsubishi et de la Mitsubishi Trust & Banking, qui créerait le cinquième établissement mondial. Mais, au pourtour du système, la fragilité des banques régionales reste préoccupante, de même que celle des compagnies d'assurances bousculées par la concurrence résultant du big bang financier. C'est également avec les incitations fiscales octroyées par le gouvernement Obuchi que les groupes nippons ont entrepris à partir de 1998 des restructurations profondes marquées par des cessions d'activités et des réductions d'emplois.

Cette stratégie des grands groupes aura en retour frappé le gouvernement Obuchi d'un double sceau : il aura été le premier à devoir lutter contre un chômage struc-

turel et à voir pénétrer massivement des capitaux étrangers dans l'industrie nationale. La liste est longue des entreprises occidentales qui, de Renault à General Motors, en passant par Cable & Wireless, ATT ou British Telecom, auront racheté des actifs japonais en 1999.

Yoshiro Mori hérite donc d'une situation économique délicate dans laquelle l'étroitesse des marges de manœuvre se confirme, avec un endettement public brut représentant 136 % du PIB en 2000 contre moins de 60 % pour les Etats-Unis, l'Allemagne ou la France. Les espaces pour un soutien de l'activité via la politique monétaire ne sont pas plus étendus. La Banque du Japon conduit une politique de taux zéro depuis un an et le gouverneur de cette institution indépendante, Masaru Hayami, s'interroge sur la possibilité de maintenir durablement cette orientation.

CONFIANCE RETROUVÉE

Certains signes donneront toutefois à Yoshiro Mori des raisons d'espérer. La dernière enquête de conjoncture de la Banque du Japon confirme un meilleur moral des chefs d'entreprise pour le cinquième trimestre consécutif. Cette amélioration est à rapprocher de l'augmentation des profits industriels en 1999 (+14,3 %) en dépit de chiffres d'affaires amoindris (-2,5 %). Parallèlement, le recul rapide des surcapacités se poursuit, d'où la baisse « seulement » modeste de l'investissement prévue pour 2000 (-1,1 %). Pour le proche avenir, Taichi Sakaiya, directeur de l'Agence de planification économique, table sur une croissance tirée par les investissements dans les domaines des technologies de l'information, le Japon accrochant le train de la nouvelle économie.

Les industriels locaux ne sont d'ailleurs pas les seuls dont la confiance en l'économie nipponne s'apprécie. Les investisseurs étrangers ont été acheteurs nets d'actions japonaises en 1999, contribuant à un sursaut de l'indice Nikkei de 37 % en 1999. Certes, l'année 1999 a vu l'explosion des indices des principales places boursières. Pourtant, durant les années 90, la

Bourse de Tokyo était restée désespérément atone, quelles que furent les poussées d'euphorie de New York, Londres ou Paris. En 1998, le Nikkei était même à son niveau de 1986 ! Ultime atout de Yoshiro Mori, dont furent privés ses prédécesseurs, le Japon devrait bénéficier de la fermeté de la croissance mondiale et de la reprise asiatique et conforter ainsi ses excédents commerciaux (+20 % en février) malgré une appréciation du yen de 10 % par rapport au dollar en 1999 et de 20 % par rapport à l'euro.

Mais la désignation de Yoshiro Mori, réputé pour son habileté à organiser des coalitions politiques, résulte surtout de la proximité des élections législatives de l'automne. Au plan économique, cet ami de Keizo Obuchi a un profil plus adapté pour opérer dans la continuité que pour accélérer le rythme des réformes ou impulser de nouvelles orientations. Sa tendance naturelle le conduirait même à calmer le jeu de la déréglementation économique.

On note que Yoshiro Mori s'est même associé en 1999 à un groupe de politiciens désireux de protéger les PME des effets des déréglementations. Comme axe politique, il a simplement affirmé que la recherche d'une croissance forte serait sa priorité, écartant par là même tout infléchissement en vue d'une restauration des équilibres budgétaires qu'appellent certains.

En présence d'une équipe gouvernementale inchangée, il serait de toute façon illusoire de prétendre conduire une politique sensiblement différente. Comme le titrait le quotidien *Nihon Shimbun*, Yoshiro Mori devra faire la démonstration qu'il est plus qu'un intérimaire. Or le taux d'opinions favorables au nouveau gouvernement est médiocre (36 % et 32 % de sondés sans opinion), en dépit de l'émotion suscitée par les conditions tragiques dans lesquelles Keizo Obuchi a quitté l'arène politique, victime d'une embolie cérébrale dans la nuit du 1^{er} au 2 avril.

Le nouveau premier ministre hérite d'un scepticisme des citoyens japonais pour des recettes économiques usées au fil de la décennie

1990. Mais le doute des Japonais trouve son principal écho dans la consommation des ménages, qui a stagné en 1999 (+1,2 %) et a même reculé en fin d'année sous l'effet de baisses du revenu disponible. Ainsi les ventes d'automobiles et les mises en chantier de logements sont encore inférieures à leur niveau de 1996, avant la rechute dans la récession. Yoshiro Mori se doit donc d'assurer aujourd'hui le renouveau économique que son prédécesseur a seulement esquissé. A moins que le teneur réelle de sa mission soit de transmettre rapidement le flambeau à un nouveau premier ministre à l'issue des élections législatives. A la réflexion, ce ne serait pas la première fois que la tactique politique prendrait le pas sur la stratégie économique depuis l'entrée du Japon dans la crise, il y a dix ans déjà.

Patrice Geoffron

Professeur à l'université Paris-XIII
geoffron@seg.univ-paris13.fr

Sur Cadres Online, votre carrière a enfin tout l'espace qu'elle mérite.

VOICI VOTRE SITE PERSONNEL. IL EST ENTièrement CONSACRÉ À VOTRE CARRIÈRE. POUVOIR MÉMORISER VOS CRITÈRES DE RECHERCHES, GÉRER VOS DIFFÉRENTS CV ET VOS LETTRES DE MOTIVATIONS, ET SUIVRE L'ÉVOLUTION DE VOS CANDIDATURES EN TEMPS RÉEL, C'EST CE QUE VOUS PROPOSE CADRES ONLINE EN METTANT À VOTRE DISPOSITION UN ESPACE CARRIÈRE COMPLÈTEMENT PERSONNALISÉ.

CONNECTEZ-VOUS À VOTRE CARRIÈRE
www.cadresonline.com

Bienvenue dans la nouvelle économie

Net STRATÉGIES

Une analyse brillante des nouvelles règles du jeu
Editions d'Organisation - En librairie

Le nouveau secrétaire d'Etat chargé du secteur, Guy Hascoët, évoque « plusieurs centaines de milliers » de postes, notamment dans les services de proximité. Ils pourraient offrir un débouché aux emplois-jeunes, mais leur définition reste floue, et leur développement se heurte au statut hybride des entreprises solidaires

L'économie sociale et solidaire relance le débat sur ses gisements d'emplois

A peine arrivé au secrétariat d'Etat à l'économie sociale, Guy Hascoët, également en charge de l'économie sociale, n'a pas hésité à adopter un ton offensif : dans son secteur, a-t-il dit, il existe « plusieurs centaines de milliers d'emplois potentiels ». Mais de quels emplois s'agit-il ? Si le domaine de l'économie sociale est bien cerné – associations, mutuelles, coopératives, soit 1,6 million d'emplois en 1993 (dernières statistiques connues) –, en revanche, préciser les contours de l'économie sociale s'avère compliqué. Et la nature des gisements encore plus.

Le concept de gisement d'emplois a déjà une longue histoire et les tentatives pour explorer les pistes de ces nouveaux services, imaginés

comme outils de lutte contre le chômage, ont été nombreuses, sans que les résultats soient globalement très convaincants. Tout commence avec les travaux d'intérêt collectif (TUC), créés en 1984. Sans contrat de travail et rémunérée 1 250 francs par mois, cette formule au rabais, qui s'est largement substituée à des postes de travail ordinaires, imprimera pour longtemps à ces emplois la connotation de « petits boulots », que la CGT reprendra pour dénoncer les emplois « quaternaires » de Philippe Séguin, lorsqu'il était ministre du travail.

En 1989, Jean-Pierre Soisson crée les contrats emploi-solidarité (CES), en remplacement des TUC, cette fois sous forme de contrats de travail, mais à mi-temps et payés un demi-SMIC. Leur objet, qui sera

souvent détourné : le « développement d'activités répondant à des besoins non satisfaits ». En 1992, les emplois familiaux de Martine Aubry, assortis d'une réduction d'impôt pour l'employeur de 12 500 francs par an au maximum – ce plafond sera porté en 1995 à 45 000 francs –, inaugurent la piste des services à domicile. On espère ainsi créer des emplois et « blanchir » le travail au noir, mais certains retiennent surtout l'idée peu valorisante de nouvelle domesticité. Fin 1993, dans le prolongement des emplois familiaux, le chèque emploi service, moyen de paiement simplifié, est créé par Michel Giraud, avant qu'en 1996 apparaisse, calqué sur le modèle des chèques-vacances, le titre emploi service, que les comités d'entreprise, qui les re-

vendent, peuvent subventionner. Enfin, arrivent les emplois-jeunes, inaugurés fin 1997, qui visent à développer des activités « répondant à des besoins émergents ou non satisfaits et présentant un caractère d'utilité sociale ». La logique marque une rupture avec le passé, du moins dans les textes, puisqu'il s'agit de développer des « projets ». Mais là aussi les craintes sont nombreuses (service public à deux vitesses, que faire au bout de cinq ans ?, etc.).

Les rapports sur ces fameux gisements d'emplois ont eux aussi été nombreux, depuis celui, en 1987, de Pierre Héritier, alors secrétaire national de la CFTD, qui exposait les conclusions du groupe de travail « Nouvelle demande sociale et création d'emplois ».

« SERVICES À LA PERSONNE »

Ces tâtonnements ont cependant permis de défricher le champ de l'économie sociale. Le programme emplois-jeunes, par exemple, avait fait l'objet de dix rapports réalisés par des personnalités qualifiées, dont Guy Hascoët. « *Maintenant, tout le monde sait dans quels secteurs sont les gisements* », estime François Marty, conseiller technique du ministre : environnement, services aux personnes et de proximité, sport, culture, lien social, etc. Pour Jean-Louis Laville, sociologue au CNRS, l'économie sociale « correspond à une évolution de fond de nos économies qu'est la tertiarisation », orientée vers les « services immatériels et à la personne ».

Pour François Marty, l'économie sociale n'est pas qu'un secteur d'activités. « *Cela peut aussi être une attitude qui remet le facteur humain au centre* », Jean-Louis Laville, quant à lui, rappelle les fondements de l'économie sociale : une « hybridation des ressources » (publiques, privées et bénévolat) et une « dimension sociopolitique » reposant

sur l'idée de « bénéfices collectifs » et sur « une réflexion autour du modèle de développement ». Et pas question, pour eux deux, de cantonner l'économie sociale à un outil d'insertion, comme le fait Thierry Jeantet, membre du comité consultatif de l'économie sociale.

« *A l'origine, dans les années 70, rappelle Jean-Louis Laville, l'économie sociale avait pour but de créer un autre rapport au travail, contre la hiérarchie pesante* ». La seconde source est celle des « mouvements d'usagers des services publics qui voulaient être pris en compte dans la conception de ceux-ci. Et la troisième relève du développement local ». Seulement après, l'économie sociale « a croisé la question de l'insertion ». Thierry Jeantet estime toutefois qu'entre économie sociale et économie sociale « le continuum est total », d'autant que la seconde, avec ses grosses institutions bancaires, finance en partie la première et doit « se mobiliser encore plus » dans ce sens.

Concernant les gisements, tous trois sont plutôt d'accord sur leur nature. Thierry Jeantet voudrait aussi y inclure la nouvelle économie : « *Beaucoup d'entreprises de ce domaine se vendent avant même d'être vraiment créées. Si on a la volonté de créer des entreprises durables, on doit encourager le développement de mutuelles et de coopératives de communication* ».

La complexité du débat et les expériences passées autorisent-elles à se risquer à chiffrer ces gisements d'emplois, comme l'a fait, même imprécisément, Guy Hascoët ? François Marty reste prudent, car tout dépendra des « conditions [fiscales et juridiques] pour entreprendre ». Et aussi, l'expérience l'a montré, de l'image qu'on aura su donner de ces emplois.

Francine Aizcovic

Les Interactives, un réseau d'entreprises éthiques

LILLE

de notre correspondant

Sur la zone industrielle de la Liane, à Saint-Léonard, dans la banlieue de Boulogne-sur-Mer, l'entreprise KFB est née il y a dix ans de la volonté de Sylvie Friocourt et de Philippe Kernanet. « *Je voulais depuis toujours créer mon entreprise, raconte la jeune femme, qui s'occupait auparavant des éditions régionales de L'Express. Produire, c'était mon rêve. La récupération des vêtements touchait un peu à la mode. Cela me plaisait. Quant à Philippe, spécialiste de l'international, il savait qu'il y avait là un marché. Nous sommes partis à sept ou huit. Aujourd'hui nous sommes plus de soixante et nous nous apprêtons à embaucher une quarantaine de personnes* ».

KFB (Kernanet, Friocourt, Boulogne) traite 3 300 tonnes de vêtements par an, collectés pour l'Association des paralysés de France auprès des grandes surfaces et des particuliers. 15 à 20 % des produits récupérés vont directement à la poubelle, 20 % à « l'essuyage » (cotons utiles pour les indus-

triels). Une bonne partie de la laine, 10 % du tonnage, est recyclée. L'essentiel du chiffre d'affaires, 20 millions de francs en 1999, est réalisé à l'exportation de produits « mode » vers l'Afrique, l'Europe de l'Est ou l'Asie. « *Notre métier, c'est de trier. Nous avons fait le choix de l'insertion parce que ce travail s'y prête, mais aussi parce que nous nous sommes dit que tant qu'à créer, autant créer utile* ».

TRENTE-CINQ ADHÉRENTS

D'autres créateurs d'entreprises de la région Nord-Pas-de-Calais ont fait le même choix à la même époque. Quatre d'entre eux se sont groupés avec KFB en 1993 pour fonder une association, Les Interactives. Le mouvement compte aujourd'hui 35 membres, dont 90 % appartiennent au secteur privé, le reste au monde associatif, et plus de 700 salariés. Il couvre tous les secteurs, de l'agriculture biologique à la confection, des gardes d'enfants à l'informatique. L'essentiel de la charte des Interactives repose sur l'engagement d'au moins un quart de personnes en difficulté et de privilégier l'embauche à durée indéterminée. Des

rencontres régulières permettent de confronter les expériences et la mise en place de formations. Le recrutement des adhérents se fait par la bouche-à-oreille, et via des réseaux propres au Nord-Pas-de-Calais, comme celui de la Caisse solidaire.

Cependant, il reste plusieurs ombres au tableau pour Sylvie Friocourt, directrice de KFB. Il s'agit dans la plupart des cas d'entreprises de main-d'œuvre, qui ne sont pas aidées dans leur démarche assez lourde de formation et particulièrement pénalisées par la taxe professionnelle. « *C'est la meilleure façon de tuer ce type de travail dont la France a besoin* ». Autre handicap : le désintérêt des collectivités locales pour des initiatives venues du secteur privé, donc jugées suspectes. Enfin, une application « injuste » de la loi sur les 35 heures pour les entreprises « en avance », qui étaient déjà à 36 h 30 par exemple, comme chez KFB, et qui n'ont donc pas droit aux aides. Mais Sylvie Friocourt l'affirme : « *Si c'était à refaire, nous recommencerions* ».

Pierre Cherruau

Des obstacles juridiques et financiers à lever

Née des circonstances, justifiée par la nécessité, entre la lutte contre le chômage et l'émergence de nouveaux besoins, l'économie sociale n'a jamais réellement fait l'objet d'une mise en ordre statutaire qui faciliterait son développement et assurerait sa reconnaissance. Petite sœur ou jeune cousine de l'économie sociale, dont elle reprend pour partie les contours, elle ne bénéficie pas non plus de cette antériorité historique qui lui donnerait crédit. Et, comme cette dernière, elle souffre d'un manque de lisibilité qui confine parfois à la confusion, source de mauvais procès, comme ceux régulièrement intentés pour concurrence déloyale ou avantages fiscaux et financiers.

Associations et entreprises d'insertion souffrent du flou de leur statut par rapport au secteur marchand

Fort de ce constat largement partagé, Guy Hascoët, tout nouveau secrétaire d'Etat à l'économie sociale, qui englobe aussi l'économie sociale, a tout de suite annoncé la couleur. Pour convaincre et pour tenir ses promesses en emplois, ce vaste secteur, si mal connu, devra être doté d'« une boîte à outils » lui permettant de se débarrasser des freins juridiques et financiers qui l'entravent. Les services de proximi-

té, les systèmes d'épargne solidaire, les régies de quartier et « toute une série de choses qui se sont développées dans ce pays depuis quinze ans », a-t-il expliqué au lendemain de sa prise de fonctions, « couvrent des besoins utiles qui ont du mal à percer parce que les règles sociales et fiscales, l'accès à l'épargne et l'accès au capital, les règles qui touchent à la reconversion des personnes par la formation professionnelle, ne sont pas adaptés ».

Prudent sur la suite législative qui pourrait être donnée à ces orientations, son jeune cabinet mise plutôt sur « une dynamique » et compte beaucoup, pour ce faire, sur les talents de communicateur de Guy Hascoët. « *Il y a une multitude de points techniques à régler* », dit-on Rue Brancion, « *mais il ne faut surtout pas sombrer dans le rafistolage et plutôt chercher à développer l'existant* ». Venant à point nommé, les consultations régionales de l'économie sociale et solidaire, engagées depuis octobre 1999 et qui s'achèveront par une journée nationale de synthèse, le 5 juin, fournissent déjà la trame des aménagements souhaités par les acteurs de terrain. « *Deux mouvements de fond se dégagent, extrêmement positifs, se félicite à ce propos Hughes Sibille, le délégué interministériel à l'innovation sociale et à l'économie sociale : l'enrichissement mutuel des pratiques, qui fait espérer une convergence, et l'ancrage territorial des actions, qui témoigne de la richesse des initiatives* ».

Au fond, il s'agit « de la même démarche que pour la création d'entreprise », explique François Marty, l'un des conseillers du secrétaire d'Etat, lui-même PDG d'une SCOP d'insertion (coopérative ouvrière de production), « sachant que ce qui est déjà complexe pour l'entreprise, l'est encore davantage dans nos domaines ». Revendiquer d'être un secteur économique marchand, mais « pas toujours lucratif, ou dont la lucrativité sert des objectifs autres que l'enrichissement », ne rend pas les clarifications faciles. L'idée d'un label d'utilité sociale, avancée par l'économiste des Verts, Alain Lipietz, ne satisfait pas tous ceux qui souhaitent un statut mieux défini et hésitent entre un agrément d'utilité

économique et sociale et la création de coopératives d'intérêt collectif. De toute manière, souligne Hughes Sibille, « *il faut revendiquer ici comme ailleurs une démarche d'entrepreneurs, même si l'entreprise n'est pas une société de capitaux* ».

Si l'entreprise à but social doit avoir « une autre légitimité », sa spécificité se heurte à de nombreux obstacles. Bercy, par exemple, utilise une circulaire d'instruction fiscale pour contrôler les associations mais le financement public des contrats emploi solidarité (CES) conduit les mêmes à se constituer des réserves pour pouvoir attendre les versements. Tant et si bien que « *ce sont les freins qui nous orientent* ». Absence de fonds propres pour les associations, faiblesse de la trésorerie due au comportement de l'Etat et à la fiscalité pour les entreprises d'insertion, nuisent au développement souhaitable quand il faudrait envisager des systèmes de mutualisation pour des fonds de garantie.

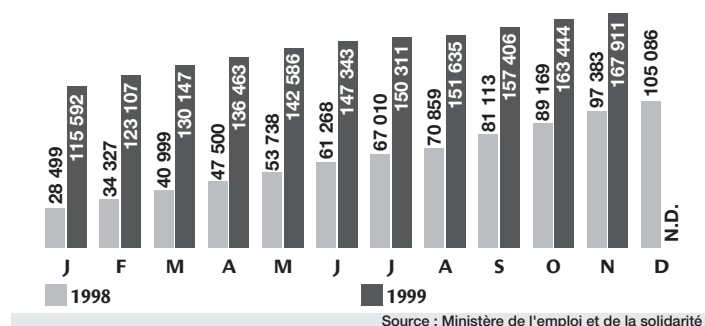
En parallèle, il n'y a pas de forme juridique appropriée qui reconnaisse le caractère « désintéressé » des structures et, pour passer d'un statut à l'autre, d'une association à une coopérative par exemple, les difficultés sont souvent insurmontables. A tel point que les statuts juridiques sont mal maîtrisés, mal mis en œuvre sur le terrain et que l'efficacité en pâtit, notamment parce que les experts capables de conseiller manquent cruellement.

A supposer que ces éléments techniques soient révisés, cela serait-il suffisant pour que l'économie sociale s'impose comme une évidence dans le paysage économique et social ? Jean-Jouis Laville, théoricien et propagandiste prolifique de cette alternative, au sein d'une « économie plurielle » (Une troisième voie pour le travail, éditions Desclée de Brouwer) avance pour sa part toute une série de propositions complémentaires. Dont une aide au montage des projets, une aide au démarrage, et la création de fonds territoriaux de développement qui constituent autant de conditions à la professionnalisation des emplois créés.

Alain Lebaube

La montée en charge des emplois-jeunes

Effectifs en fin de mois



Un laboratoire pour les emplois-jeunes ?

Discrètement, le nouveau secrétariat d'Etat à l'économie sociale pourrait bien devenir le laboratoire des emplois-jeunes. Pardon, de l'opération « nouveaux emplois, nouveaux services », puisqu'il faut l'appeler par son nom officiel.

Peu importe. Alors que le milieu du gué se trouve dépassé, les premiers contrats de cinq ans ayant été lancés par le ministère de l'éducation nationale à l'été 1997, deux options se présentent. Soit l'opération se termine par des retours à la case départ, les jeunes retrouvant le chômage, ou réussissant à s'insérer dans la vie professionnelle à la faveur de l'actuelle reprise de l'emploi. Soit, tel que prévu à l'origine, la durée est mise à profit pour pérenniser et mettre en évidence de nouveaux métiers répondant à une réelle utilité sociale et trouvant, par la suite, leurs moyens de financement privés, publics ou mixtes.

Dans un cas, le programme s'achève par une déconfiture au plus mauvais moment, celui de l'échéance électorale majeure, la présidentielle. Il s'inscrit alors dans la longue liste des tentatives plus ou moins avortées, jugées péjorativement comme autant de « petits boulots » et relevant des logiques d'assistance ou « occupationnelles ». Plus grave, il ruine sans doute à jamais l'espoir d'une confirmation de l'existence de « gisements d'emploi » dans les services de proximité et

tout ce qui réintroduit du lien social dans le consumérisme de l'économie de marché. De ce point de vue, ce qu'il adviendra des 70 000 aides-éducateurs recrutés par Claude Allègre aura valeur de symbole.

ACTIVITÉS INDISPENSABLES

Dans l'autre cas, les emplois-jeunes confirment enfin ce que tout le monde subodorait. Associations, collectivités locales et autres structures solidaires démontrent que des activités se sont rendues indispensables à la société, et qu'on sait trouver les réponses techniques permettant de les développer. Avec une nuance, toutefois : ce n'est pas parce qu'on a réussi à définir le contenu d'une activité que celui-ci se confond d'emblée avec un emploi et encore moins avec une personne. L'identification d'un poste ne se réduit pas au sort qui sera réservé à son occupant.

Tel est l'enjeu des emplois-jeunes et, par voie de conséquence, l'une des missions du secrétariat d'Etat. « *Il fallait partir des besoins et cette hypothèse est maintenant vérifiée* », se rassure-t-on chez Guy Hascoët où l'on vante la qualité des actions entreprises, « *les idées dormantes superbes* » qui sont apparues dans le tourisme, à la culture, à la jeunesse et aux sports et dans l'environnement. « *Désormais, la question qui se pose est de savoir ce qu'on va payer* ». Et comment.

A. Le.

MBA
Beyrouth

Rechercher le meilleur de l'international là où la réflexion se conjugue avec l'action

Informations
Bureau de l'ESA à Paris
Fanny MALAUD
Tél. : (33) 1 49 54 28 79
Fax : (33) 1 49 54 28 90
E-mail : fmalaud@ccip.fr

Date limite de dépôt
des dossiers pour
les épreuves de sélection
se déroulant à Paris :
2 juin 2000

Campus de l'ESA
289, rue Clémenceau
BP 113-7318 - Beyrouth - Liban
Tél. : 00 961 1 373 373
Fax : 00 961 1 373 374
E-mail : esa@netgate.com.lb
http://www.esa.edu.lb

Le MBA Temps Plein de l'ESA est un programme de formation à la gestion de très haut niveau, défini selon les normes les plus exigeantes des meilleures écoles de gestion françaises et européennes, partenaires de l'ESA : HEC, ESCP-EAP, ESC Rouen, HEC Lausanne, Université Luigi Bocconi.

Enseigné par les meilleurs professeurs de ces institutions, le MBA ESA est une formation de qualité, reconnue et enviée.

Le MBA ESA s'adresse à des diplômés de l'enseignement supérieur qui peuvent obtenir, par une formation intensive d'un an, un diplôme prestigieux. Un diplôme que vient compléter une expérience humaine unique, internationale et interculturelle, vécue dans un environnement francophone.

Rechercher le meilleur de l'international là où la réflexion se conjugue avec l'action, voilà notre vocation. Rejoignez-nous.



ESA
Ecole Supérieure des Affaires
Beyrouth

Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris

Jean-Baptiste Godin, précurseur du bilan social et de la participation des salariés

On le sait, le 1^{er}-Mai porte haut le souvenir endeuillé de Haymarket Square : la police de Chicago réprime dans le sang les grèves ouvrières de 1886. On méconnaît, en revanche, l'autre fête du travail. Celle que Jean-Baptiste-André Godin, industriel, institue dès 1867, à Guise, dans l'Aisne. Cette fête, qui a lieu le premier dimanche de mai, participe d'un ensemble de solutions sociales.

Comme la plupart des industriels de cette époque, Godin aspire à retenir les ouvriers en leur proposant des logements. Mais lui veut abolir la misère ouvrière. Il teste la valeur émancipatrice des utopies qui électrisent le XIX^e siècle. L'Anglais Robert Owen prône une nouvelle pédagogie. Saint-Simon livre l'avenir aux industriels. Charles Fourier décrit une communauté idéale et libertaire : la Phalange dans le Phalanstère. Il meurt à Paris en 1837 sans avoir réalisé son projet. Godin esquisse alors sa propre doctrine : « Ce n'est pas un phalanstère que j'ai fondé (...). Ce n'est qu'un allègement aux souffrances des classes ouvrières. C'est le bien-être physique et moral que je cherche à créer pour elles dans les limites d'une application et d'une répartition plus équitable des fruits du travail. » Le Phalanstère devient « palais des familles ». C'est le Familistère.

Les « équivalents de la richesse » sont restitués à plus de 2 000 personnes : logements confortables, sécurité, hygiène. Godin propose de nombreux services : lavoirs, piscine, jardin... Il crée l'école gratuite, laïque et obligatoire bien avant la loi de 1882 de Jules Ferry et instaure la mixité un siècle avant

Charles Fourier avait rêvé du Phalanstère. Le fondateur des poêles Godin crée, lui, le Familistère. Et invente le 1^{er}-Mai

l'école publique. L'expérience du Familistère vaut pourtant à son créateur de nombreuses critiques. Certains fustigent cette « caserne sociale ». Emile Zola parle d'une maison de verre. Le Familistère serait le lieu de l'autosurveillance. Ainsi, laver son linge à domicile coûte une amende de 10 francs. Mais la discipline est aussi perçue comme un élément de protection contre l'extérieur ! Le règlement bornant, pour ainsi dire, un espace de sécurité et de confort. Nombreux sont les témoignages nostalgiques du Familistère. C'est au théâtre que Godin approfondit ce sentiment communautaire que nos dirigeants d'entreprise appellent aujourd'hui « sentiment d'appartenance ». Ces derniers s'efforcent de réveiller l'adhésion des cadres en les plongeant dans la contemplation des *Demoiselles d'Avignon* ou encore dans la lecture de Proust.

Cette version culturelle du saut à l'élastique rappelle l'expérience de Guise. L'imagination de nos managers se perdrait-elle dans les limbes du XIX^e siècle finissant ? On individualise dorénavant les salaires et les carrières en fonction des compétences. Ce « benchmarking social » transforme l'employé en

acteur à part entière de l'acte productif et non un outil ou un agent ». Sa vision de l'entreprise est autogestionnaire : il crée l'Association capital-travail en 1880. Les salariés deviennent propriétaires de l'usine. Ce projet de démocratie sociale se heurte cependant à de nombreuses difficultés. En 1878, lors de la première répartition des bénéfices sous forme de titre devant entrer dans le capital de la future association, nombre d'ouvriers les jettent dans l'Oise. En 1929, une grève locale éclate. On peut y voir l'influence croissante du Parti communiste et de la CGT, dont les représentants cherchent à se libérer du paternalisme des patrons. Au sein de l'usine Godin, ils dénoncent le fait que seuls les familistériens bénéficient de la plénitude des privilèges. C'est cet effritement de la cohésion sociale qui, au fil des ans, après la mort de Godin en 1888, concourra à fragiliser l'entreprise Godin, pourtant longtemps numéro un mondial.

L'entreprise confisquée se replie alors lentement sur elle-même. De telle sorte qu'elle ne sera pas prête à faire face à la concurrence du Marché commun. Seule la dissolution de l'association permettra le rachat de l'entreprise Godin par la société Le Creuset. C'est la fin de la société coopérative du Familistère. Les « associés », les « sociétaires » et les « participants » deviennent actionnaires de la nouvelle société anonyme. Nous sommes en 1968. Un siècle d'autogestion s'achève à Guise. A Paris, les « soixante-huitards » crient : « Vive l'autogestion ! »

VISION AUTOGESTIONNAIRE

Le doute persiste pourtant : l'innovation sociale est-elle tout simplement au service de la réussite économique de l'entreprise ou traduit-elle un engagement sincère ; ou bien les deux sont-ils intimement liés dans la réflexion de Godin ? Selon Guy Delabre, président de l'Association pour la Fondation Godin, le grand dessein de Godin est bien « de faire de l'individu un

acteur à part entière de l'acte productif et non un outil ou un agent ». Sa vision de l'entreprise est autogestionnaire : il crée l'Association capital-travail en 1880. Les salariés deviennent propriétaires de l'usine.

Ce projet de démocratie sociale se heurte cependant à de nombreuses difficultés. En 1878, lors de la première répartition des bénéfices sous forme de titre devant entrer dans le capital de la future association, nombre d'ouvriers les jettent dans l'Oise. En 1929, une grève locale éclate. On peut y voir l'influence croissante du Parti communiste et de la CGT, dont les représentants cherchent à se libérer du paternalisme des patrons. Au sein de l'usine Godin, ils dénoncent le fait que seuls les familistériens bénéficient de la plénitude des privilèges. C'est cet effritement de la cohésion sociale qui, au fil des ans, après la mort de Godin en 1888, concourra à fragiliser l'entreprise Godin, pourtant longtemps numéro un mondial.

L'entreprise confisquée se replie alors lentement sur elle-même. De telle sorte qu'elle ne sera pas prête à faire face à la concurrence du Marché commun. Seule la dissolution de l'association permettra le rachat de l'entreprise Godin par la société Le Creuset. C'est la fin de la société coopérative du Familistère. Les « associés », les « sociétaires » et les « participants » deviennent actionnaires de la nouvelle société anonyme. Nous sommes en 1968. Un siècle d'autogestion s'achève à Guise. A Paris, les « soixante-huitards » crient : « Vive l'autogestion ! »

Nicolas Martin

VIE DES ORGANISATIONS

par Jean-Pierre Le Goff

La face cachée de la modernisation

Ni les constats des dysfonctionnements des services publics ni les rappels des réformes nécessaires ne manquent : assurer plus d'évolution et de mobilité dans la gestion des carrières, clarifier et simplifier les modes de rémunération, introduire davantage de souplesse et d'autonomie dans l'organisation et, dans le même temps, prendre en compte de plus près les besoins des usagers, être plus soucieux de la qualité des services rendus, évaluer les résultats.

Les efforts faits dans ce domaine depuis plus de dix ans sont loin d'être négligeables et, même si les situations demeurent contrastées, ils ont produit des effets du point de vue de l'efficacité et de la productivité du travail, de la qualité des services rendus. Mais reste une question largement occultée : à quel prix ces changements se sont-ils effectués, du point de vue des rapports collectifs de travail et des repères de principe qui structurent les activités de services publics ? Entre le discours de la modernisation et la réalité qu'appréhendent les salariés à travers leur activité quotidienne de travail, l'écart est important. En l'affaire, les explications en termes de « résistance subjective au changement » ou de défense d'intérêts étroitement corporatistes s'avèrent insuffisantes pour rendre compte du phénomène.

Il est un facteur moins visible qu'on ne saurait sous-estimer : bénéficiant du « mythe de l'entreprise » érigé dans les années 80, des méthodes et des outils de management issus du privé ont pénétré les services publics dans la confusion. Les directions ont fait appel à des organismes de conseil et de formation, et nombre de cadres, ayant un sentiment de mauvaise conscience à l'égard du privé, ont eu tendance à en rajouter. La façon dont sont élaborés et promus nombre de projets de réforme s'effectue dans une logique d'audit et de communication qui méconnaît les spécificités des services publics ou les considère avant tout comme des obstacles au « changement ». La nouvelle langue de bois managériale est faite de « mobilisation », de « transparence », de « projet partagé » où chacun est censé « être acteur du changement ».

Les projets mettent en scène une mobilisation et une participation générale de tous les salariés, en sous-estimant les questions légitimes, les doutes et le poids des réticences. Loin de parvenir à l'efficacité et à la qualité totale dont elles se réclament, de telles méthodes entraînent au contraire des replis et des blocages.

Le rapport « Construire ensemble le service public de demain » de la mission 2003, mise en place par le ministère de l'économie, des finances et de l'industrie, rapport qui a précédé l'annonce des réformes du service public fiscal, est de ce point de vue significatif. Il souligne l'importance d'une méthode qui a tous les attraits de la démocratie : des bulletins diffusés à plus de 200 000 exemplaires, des centaines de réunions, d'ateliers de propositions, un forum de discussion sur Internet, des audits, des sondages, des « entretiens approfondis » organisés par les services des ministères et des organismes spécialisés, des rencontres avec les organisations syndicales... Le tout a donné lieu au texte qui, avec les annexes et les pièces jointes, représente plus de 3 000 pages (!) que chaque agent peut consulter.

Qui pourra alors dire que le projet de réforme n'a pas été élaboré en toute transparence et avec la participation sinon de tous, tout au moins du plus grand nombre ? « Diagnostic, dialogue, décision », telle est la méthode nouvelle affirmée dans ce document, et la proposition de « correspondant fiscal unique » paraît en découler naturellement. Tout paraît déjà bouclé en effet, ce qui n'empêche pas d'indiquer, sans la moindre ironie, que le ministre fera connaître ses décisions et qu'« à partir de là s'ouvrira une phase de concertation sur leur mise en œuvre ». Un calendrier des étapes de la réforme sera ensuite fixé.

Que reste-t-il au juste aux syndicats à négocier ? Comment ne pas comprendre que ceux-ci ont le sentiment que les directions qui les ont consultés n'en ont pas moins cherché à arriver à des solutions prévues dès l'origine par le ministère ? Le « débat » et la « concertation » deviennent affaire de communication et de pédagogie pour convaincre chacun du bien-fondé de la réforme et qu'il n'existe guère d'autre choix que de s'y conformer. Tel est le paradoxe : on ne cesse d'en appeler à l'implication, à la participation de chacun à des orientations déjà fixées et à un processus organisé en coulisse par des spécialistes de l'audit et de la communication, sur lesquels les salariés et leurs représentants syndicaux n'ont guère de prise. Ces appels constants à la mobilisation s'accompagnent du développement de nombreux outils et méthodes sophistiqués d'évaluation maniés également par des spécialistes qui n'entendent pas seulement évaluer les compétences, mais redéfinir les emplois et les classifications.

Une telle évaluation aboutit à heurter de front une fierté professionnelle et peut échapper aux instances paritaires. La place et le rôle des syndicats dans la concertation avec les salariés, la part qu'ils peuvent prendre dans l'élaboration des orientations se trouvent de fait dévalorisés. Les salariés ne comprennent pas où ce climat de mobilisation générale, accompagné d'un surinvestissement dans le travail de la part de nombre de cadres, peut aboutir, sinon à la remise en cause des avantages acquis et des principes du service public. On ne cesse d'en appeler à leur engagement dans une logique sacrificielle du point de vue des avantages acquis, et qui, avant tout, ne prend sens que par rapport à la seule satisfaction des exigences de l'utilisateur, qui se confond de plus en plus avec le client.

Autant d'éléments à prendre en compte si l'on entend combattre les jugements caricaturaux et la montée d'un « poujadisme antifonctionnaire » qui renforce le libéralisme ambiant. On ne saurait moderniser les services publics en essayant, tant bien que mal, de contourner les syndicats et au prix du désarroi de ceux qui y travaillent. Saura-t-on tirer les leçons des échecs récents de la réforme de la fonction publique ?

Jean-Pierre Le Goff est sociologue au laboratoire Georges Friedman (Paris-1-CNRS).

Les « gueules noires » de Tower Colliery ont racheté leur mine et réalisé leur utopie

L'histoire du rachat, par ses salariés, de la mine de Tower Colliery, à Aberdare, au pays de Galles, est celle d'une revanche doublée d'une « success story ». Revanche symbolique de mineurs sur le gouvernement conservateur de Margaret Thatcher qui avait fait plier leur puissant syndicat, le National Union of Minors (NUM), dans les années 80. Réussite économique d'une entreprise qui avait dû fermer ses portes en avril 1994.

Le 2 janvier 1995, 239 actionnaires-salariés prennent possession de la mine après y avoir investi 8 000 livres d'indemnités chacun. A leur tête, un homme, Tyrone O'Sullivan, a tout fait pour les convaincre

A nouveau rentable et fonctionnant selon des règles démocratiques, l'entreprise galloise emploie 400 salariés

que le jeu en valait la chandelle. Délégué de la National Union of Minors à Tower Colliery au moment de sa fermeture, il est persuadé que la mine est rentable, pour peu qu'on s'en donne la peine. Pari tenu : dès la première année, des bénéfices sont engrangés. « Nous avons réalisé un chiffre d'affaires de 24 millions de

livres en 1998, avec un bénéfice de 3,5 millions de livres. Aujourd'hui, environ 400 personnes travaillent à Tower Colliery », confirme Tyrone O'Sullivan, élu président de la mine à sa réouverture. L'année 1999 risque de voir les comptes passer au rouge, mais en raison de circonstances exceptionnelles : la présence d'une nappe de méthane dans les galeries a empêché l'exploitation de la mine pendant onze semaines.

Organisée en coopérative, la mine autogérée répond à des règles de fonctionnement démocratiques. Elle est détenue à 100 % par ses salariés et tout nouvel embauché doit investir 8 000 livres dans l'entreprise. « Nous avons passé un accord avec la Coop Bank, qui prête de l'argent aux nouveaux arrivants sur cinq ans avec un taux d'intérêt particulièrement bas », précise le président de la mine.

« DISCUSSIONS HOULEUSES »

L'équipe dirigeante est composée de six personnes, y compris le président, qui sont élus pour trois ans. Les grandes décisions économiques et politiques sont prises en assemblées générales et, hors événement particulier, on en compte une par trimestre. « Ainsi, poursuit Tyrone O'Sullivan, toutes dépenses inhabituelles supérieures à 300 000 livres impliquent de revenir devant la force de travail et d'obtenir son accord. » En revanche, les « petites décisions » de gestion sont prises au jour le jour. Le système n'est-il pas fastidieux ? « Nous avons de nombreuses discussions, parfois houleuses. C'est un processus qui prend du temps, mais nous trouvons des solutions démocratiquement », estime Tyrone O'Sullivan.

Entreprise démocratique ne signifie pas entreprise consensuelle. Loin de là. Au départ, il a d'ailleurs fallu instituer une certaine discipline quant aux approvisionnements du personnel en charbon. Chaque salarié a droit à 5 tonnes gratuites chaque année. Au-delà, il faut payer. Toutes les décisions ne vont pas sans mal. « Nous avons même connu une grève d'une journée durant ces cinq années, se rappelle le président. Les mineurs refusaient d'aller travailler dans une autre partie de la mine. »

Visionnaire et plein d'allant, Tyrone O'Sullivan peut avoir du mal à faire partager ses projets d'avenir. « La mine ne durera pas toujours, ex-

plique-t-il. C'est pourquoi je voudrais lancer, avant mon départ, la construction d'un centre touristique sur le site. » Car l'homme, âgé de cinquante-quatre ans, envisage de se retirer d'ici cinq ans. En attendant, il a prévu de se représenter aux prochaines élections, en juillet, et espère bien être élu.

Si le projet de centre touristique voit le jour – mais, d'ici là, il faudra revenir devant les salariés-actionnaires –, il devrait se créer un musée retraçant l'histoire des techniques de la mine. Il est également prévu le creusement d'un nouveau puits qui permettrait aux visiteurs d'observer une mine en activité. Ce puits aura également l'énorme avantage de permettre l'exploitation de nouvelles réserves, et de prolonger la durée de vie de Tower Colliery d'une quinzaine d'années. Dans un deuxième temps, il est même question de créer un hôtel à 200 mètres sous terre.

Le lancement d'une étude de faisabilité en assemblée générale sur ce centre a été difficile. Dans un film documentaire sur Tower Colliery, le réalisateur Jean-Michel Carré retrace l'épopée du rachat de la mine et montre les débats qui agitent cette entreprise autogérée (*Charbons ardents, histoire d'une utopie*, coproductions Arte/Films Grain de sable, actuellement dans les salles). « Ce n'est pas par ambition personnelle que je me bats pour ce projet, assure Tyrone O'Sullivan. S'il voit le jour, il permettra d'embaucher une trentaine de personnes dans un premier temps, puis 140 par la suite. Nous saurons d'ici au mois d'octobre si nous sommes en mesure de réunir les subventions nécessaires. » Le coût du centre a été chiffré à 10 millions de livres (soit 16,85 millions d'euros).

Un autre projet, pour l'instant au point mort, a germé dans les têtes des directeurs de Tower Colliery. Il s'agit de contribuer à l'exploitation en profondeur d'un gisement de charbon, propriété de Celtic Energy, à Margham, situé à quelque 80 kilomètres. Mais, pour l'heure, la mine d'Aberdare n'a pas d'argent à consacrer à cette opération. « L'exploitation de ce gisement pourrait permettre de créer 200 emplois au pays de Galles, conclut Tyrone O'Sullivan. Peut-être pourrions-nous risquer un million de livres... »

Martine Laronche

MBA
ESCP EAP

Accrédité EQUIS et AMBA



ACCÉLÉREZ
VOTRE RÉUSSITE

Organisé à Paris en temps partagé, l'Executive MBA ESCP-EAP s'adresse à des cadres fortement impliqués et promis à occuper des postes clés dans leur entreprise. Il repose sur une pédagogie interactive et novatrice combinant cours, ateliers et cinq séminaires internationaux en Europe, Asie et Amérique Latine. Ce programme bilingue français/anglais est totalement compatible avec une activité professionnelle à plein temps et permet d'obtenir en 18 mois un diplôme MBA, référencé au niveau international. Début du programme en janvier chaque année.

Réunions d'informations à Paris

jeudi 27 avril et 18 mai 2000 à 18h00

Juliette des Garets
01 49 23 27 59

emba.fr@escp-eap.net
www.escp-eap.net

ESCP-EAP

Graduate School of Management

PARIS BERLIN
OXFORD MADRID

Learn everywhere Manage anywhere*

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS

LIVRES

par Annie Kahn

L'Etat face au marché

LA GRANDE BATAILLE.
LES MARCHÉS A L'ASSAUT DU POUVOIR,
de Daniel Yergin et Joseph Stanislaw.
Editions Odile Jacob, 592 p., 185 F, 28,2 €.

Attaquer la lecture d'un pavé de près de 600 pages sur l'histoire économique de la deuxième partie du XX^e siècle pourrait sembler une gageure. Mais dès la lecture des premiers chapitres de l'ouvrage de Daniel Yergin et Joseph Stanislaw, deux économistes, respectivement président et directeur du Cambridge Energy Research Associates (CERA), on se rend compte que le pari sera facilement gagné.

L'ouvrage se lit comme un roman. Mais la richesse de son contenu en fait aussi un ouvrage de référence ; d'autant plus qu'un index, une chronologie et une abondante bibliographie faciliteront les recours ultérieurs. L'angle choisi est celui du rôle des Etats et des marchés dans l'économie de la planète. Le titre original en anglais, *The Commanding Heights. The Battle between government and the marketplace that is re-making the modern world* (« Les leviers de commande. La bataille entre gouvernement et marché, qui re façonne le monde moderne ») est explicite.

A une époque où le pouvoir croissant des entreprises effraie, où il est aussi parfois de bon ton de verser dans l'ultralibéralisme primaire après n'avoir juré que par l'interventionnisme étatique, ce livre vient à point nommé. Il replace les différentes politiques économiques menées dans leur contexte historique. Tout en relevant d'une pensée libérale, il n'en nie pas pour autant le rôle nécessaire des Etats, mais tente de le redéfinir. « Un ordre économique nouveau s'est imposé dans l'ensemble du monde [...]. On n'est plus marxiste, on est entrepreneur. [...] Au lendemain de la seconde guerre mondiale, seuls les gouvernements étaient encore capables de mobiliser et de gérer les ressources nécessaires à la reconstruction des pays dévastés. [...] Soudain, dans les années 90, c'est l'effondrement [...]. L'Etat se désengage, il privatise. C'est la plus grande vente de tous les temps. [...] Ce changement n'est en aucune façon annonciateur de ce que certains pourraient être tentés d'appeler "la fin de l'Etat". »

La première partie de l'ouvrage consiste essentiellement en des monographies de l'histoire économique des différents pays. Des touches personnelles, voire humoristiques, sur les principaux acteurs, hommes politiques, économistes, leurs conflits ou au contraire leurs influences mutuelles, animent ces descriptions.

La seconde partie, centrée sur la dernière décennie, avec l'évolution de l'Europe depuis la chute du mur de Berlin, d'une part, et la réussite économique des Etats-Unis, d'autre part, tente de cerner les évolutions à venir. Avec des questions majeures : « Quels services devra fournir l'Etat ? Quel sera son rôle dans la protection sociale ? Quel sera le nouveau degré de mixité de son économie ? » Mais aussi des certitudes, en forme de mises en garde : « Le marché a besoin de légitimité. » Faute de parvenir à tenir ses promesses en matière d'emploi ou de mise à disposition de ressources de base comme l'eau potable dans les pays en voie de développement, faute d'assurer une certaine équité, le maintien d'une identité nationale, de participer à la protection de l'environnement, de savoir-faire face à la surpopulation et au vieillissement, tous les retournements sont possibles, préviennent les auteurs. La mise en garde est salutaire.

La décentralisation à l'italienne, un exemple pour la France ?

par Jacques Fayette

En Italie, la loi constitutionnelle du 22 novembre 1999 a organisé l'élection des présidents de région au suffrage universel direct et les premières élections, concernant les 15 régions dites ordinaires (par opposition aux régions autonomes), ont eu lieu le 16 avril 2000. Chacun sait quels en ont été les résultats (défavorables à la gauche) et les conséquences pour le gouvernement D'Alema, contraint de démissionner. Il est trop tôt pour savoir quels seront les effets de l'élection directe des présidents des régions mais les Français savent bien que le choix direct d'un président par les électeurs peut élargir sensiblement l'étendue de ses pouvoirs.

Dans le cas italien, cette loi dispose que la tête de liste ayant eu le plus de suffrages devient président de la région, ce qui ne suffit pas à assurer une majorité. Le législateur constitutionnel a donc prévu la possibilité d'une motion de censure contre ce président, motion dont l'adoption entraîne la dissolution du conseil régional et donc l'organisation de nouvelles élections. Il serait erroné de croire que le texte constitutionnel est un texte isolé, il se place dans une suite de dispositions inspirées par une politique régionaliste très largement partagée et dont les causes sont multiples.

La première cause est observée dans tous les pays avancés : c'est la volonté des populations, face à la mondialisation, de donner une valeur plus forte au territoire. Le terrain était particulièrement favorable en Italie, un pays d'unité récente. Si les activités économiques sont particulièrement bien disséminées sur l'espace et même dans le sud du pays maintenant, c'est que les Italiens savent tirer parti de l'histoire et de la géographie. A ces facteurs d'ensemble s'ajoute la campagne de la Ligue du Nord exigeant un fédéralisme total, voire un confédéralisme. Si les excès verbaux de son leader, Umberto Bossi, et quelques fréquentations inquiétantes font plafonner son électorat, nombre d'idées propagées par la Ligue trouvent un large écho dans la population dans le cadre du débat sur le fédéralisme administratif.

Avant la loi constitutionnelle citée plus haut, des dispositions législatives novatrices avaient été prises sous l'impulsion de Franco Bassani, secrétaire d'Etat aux affaires régionales et à la fonction publique dans le gouvernement Prodi. Ces textes de 1997 et 1998 constituent le plus grand changement jamais réalisé dans l'administration italienne. Ils combinent la transformation des formalités quotidiennes que peuvent avoir à accomplir les citoyens : papiers d'identité, documents administratifs divers,

paiements de taxes... avec la modification de l'instance en charge de ces formalités. Il y a encore quelques années, il fallait se rendre au bureau de poste pour y déposer en espèces le montant de sa facture d'eau courante. Faire renouveler une carte grise dans un délai inférieur à trois mois relevait de la prouesse. Tous ces tracasseries quotidiennes exaspéraient nos amis transalpins et l'art politique de Franco Bassani a consisté à globaliser les réformes. Mais l'adaptation des réformes n'est pas prévue d'une manière unique sur l'ensemble du territoire. La loi dispose que ce sont les régions, dotées du pouvoir de légiférer, qui déterminent la répartition des fonctions entre le niveau régional, le niveau provincial (équivalent italien du département) et le niveau communal. Chaque région donne une solution en fonction de son histoire, du nombre de provinces, de l'importance et du rayonnement des villes et de ses activités économiques. Ainsi la loi régionale du Piémont prend-elle en compte les communes de montagne (qui disposent d'un statut national spécial) et institue-t-elle une concertation permanente entre le conseil régional et les autres collectivités. Le tout en faisant de nombreuses références à des textes européens.

Nombre de services publics qui relèvent en France des services décentralisés de l'Etat sont, en Italie, du ressort des régions. Par exemple la majeure partie des fonctionnaires des services de santé sont des fonctionnaires régionaux. Bien entendu toutes ces nouvelles fonctions supposent des ressources financières.

Autre disposition importante, concernant, cette fois, la fiscalité : la loi du 13 mai 1999, intitulée « Dispositions en matière de péréquation, de rationalisation et de fédéralisme fiscal ». Le

principe de base concerne l'abolition des transferts aux régions. Celles-ci disposent de ressources propres. De ce fait, les transferts de moyens sont supprimés, sauf cas exceptionnels comme les calamités naturelles. Les régions bénéficient de 20 % de la TVA collectée sur leur territoire, d'une partie de l'impôt sur le revenu et d'une taxe sur les carburants fixée par elles mais plafonnée à 450 litres par litre, ainsi que d'autres ressources.

Cette autonomie est complétée par un système de péréquation destiné à éviter les inégalités trop fortes. On voit donc que, contrairement à la France qui procède à des allègements de la fiscalité locale en augmentant les transferts, l'Italie a donné aux régions les moyens d'exercer des pouvoirs nouveaux. Il est vrai que cela rend un peu plus complexe la réalisation des exigences du pacte de stabilité des pays membres de la zone euro, ainsi que le programme de réduction de la dette publique, lequel est en bonne voie (l'Italie devrait atteindre 111 % de dette par rapport au PIB en l'an 2000 contre 124 % en 1995 !).

Les pouvoirs respectifs de l'Etat et des régions entraînent inévitablement des conflits. Une excellente illustration en est donnée par le décret législatif du 13 mars 1998 modifiant la loi sur la distribution de 1971. Ce texte se proposait de rationaliser la distribution en Italie et de permettre un développement ordonné de la distribution moderne. Fin mars 2000, le quotidien économique italien *Il Sole 24 Ore* titrait : « Les régions coupent les jambes à la réforme ». Il apparaît que les régions interprètent le texte dans le sens le plus restrictif pour freiner le développement de la grande distribution et qu'elles ont même pris des dispositions locales contraires aux textes. Il est vrai qu'on était dans la période qui précède les élections.

Toutes ces dispositions concernent les régions à statut ordinaire. Quant aux cinq régions autonomes (Sicile, Sardaigne, Vallée d'Aoste, Trentin - Haut-Adige, Frioul - Vénétie julienne), elles disposent de pouvoirs encore plus étendus, spécifiés au cas par cas lorsque des nouvelles dispositions peuvent les concerner. A une époque où le phénomène régional pose problème en France et où la décentralisation semble marquer le pas, la classe politique française serait sans doute bien inspirée d'analyser l'exemple italien.

Jacques Fayette est professeur au Centre franco-italien de l'université Jean-Moulin (Lyon-III). www.fr-it.com.

PARUTION

● PAGES D'HISTOIRE SYNDICALE. LA CFTC-CFDT
SNECMA-VILLAROCHE. 1947-1980,
coordonné par René Chilin et Roger Mullié

Il ne s'agit pas seulement ici de l'histoire d'une section syndicale, celle de la SNECMA-Villaroché (en Seine-et-Marne). L'évolution de celle-ci illustre d'ailleurs celles qu'ont connues beaucoup de structures et de militants de la CFDT (ex-CFTC). Leur souci de transformer quotidiennement les situations concrètes de vie et de travail, leur volonté de ne pas dissocier la fin et les moyens n'ont pas disparu mais ont souvent été supplantés, dans leur discours, par des positions plus idéologiques au cours des années 1960-1970.

L'impact de la reconnaissance de la section syndicale d'entreprise, à l'issue des événements de Mai 68 sur la relation entre les militants et les salariés, fait aussi l'objet d'une analyse intéressante. Tout comme la capacité syndicale à faire des propositions pour le développement industriel de l'entreprise (L'Harmattan, 262 p., 140 F, 21,34 €).

D. U.

Le délicat exercice du sponsoring sportif

Le sponsoring du sport par des entreprises est-il un investissement marketing... ou de l'abus de bien social ? La question est revenue à plusieurs reprises au cours du colloque organisé par le ministère de la jeunesse et des sports, le 6 avril dernier, sous le haut patronage de la ministre Marie-George Buffet. Le premier à soulever la question fut Serge Dassault, patron de Dassault Aviation. « Si je finance un sport, puis-je affirmer que ce sport m'aide à

Les entreprises qui investissent dans le sport se heurtent à de nombreuses difficultés

vendre des avions ? Comment alors ne pas être taxé d'abus de bien social ? Quand je demande aux entreprises de financer l'équipe de foot de ma commune, elles partent en courant. »

L'attribution d'une partie - futile minime - des fonds d'une entreprise à un sport ou à des sportifs continue de soulever en France des difficultés « fiscales, managériales, éthiques, sans parler des montants », reconnaissait Jacques Rigaud, patron de RTL et président de l'Association pour le développement du mécénat d'entreprise (Admical), qui ajoutait : « Bercy a fait obstruction au mécénat, mais il faut rendre hommage à Dominique Strauss-Kahn, qui a compris qu'il ne s'agissait pas d'abus de bien social. » Bien que des difficultés subsistent, de nombreuses entreprises tentent d'entretenir un rapport au sport, pour humaniser leur management ou pour dynamiser l'image de leurs produits.

Chaque démarche est singulière. Louis Gallois, PDG de la SNCF, a ainsi expliqué que 230 clubs sportifs et plusieurs champions existaient au sein de l'entreprise de transport, que des « milliers de journées sportives étaient organisées en interne », mais qu'il était « difficile à une entreprise publique de soutenir un club extérieur et pas un autre ». Et même si la SNCF s'y décidait un jour, encore lui faudrait-il ne « pas se tromper de cible. Personne ne comprendrait qu'une entreprise ferroviaire parraine le sport automobile. Il y aurait conflit entre ce sport et l'image de l'entreprise. » Cette adéquation entre l'image d'un sport et l'activité d'un groupe industriel ou de services a été un leitmotiv du colloque. Maurice Gadrey, ex-DRH de Rhône-Poulenc, a toutefois souligné les difficultés d'intéresser les multinationales. Pour un groupe de 150 000 personnes, la relation au

sport ne soulève qu'une « indifférence polie. Surtout si ses produits sont éloignés du grand public. La concurrence mondiale, les restructurations accaparent le temps des décideurs. En revanche, un directeur d'usine aura du mal à ignorer le club de foot local. »

Certaines grandes entreprises sponsorisent un sport, sans chercher un retour systématique sur investissement. C'est le cas de France Télécom, qui investit depuis treize ans dans la gymnastique. « Cette entreprise se conduit avec nous plus comme un mécène que comme un investisseur. Malgré ce constat, Michel Bon, PDG du France Télécom, souhaite que la gymnastique continue d'être une niche où sa société se maintienne », explique Jacques Rey, président de la Fédération française de gymnastique.

LE FOOTBALL PRIVILÉGIÉ

Face à cette approche prudente des grandes entreprises, il en est d'autres résolument offensives. Infogrames, une importante société de jeux vidéo, sponsorise l'AS Saint-Etienne et l'Olympique lyonnais. Thomas Schmider, directeur général d'Infogrames, est administrateur de ces deux clubs. « Entre le football et nous, il y a concordance », explique-t-il. « Comme Infogrames, les clubs de foot sont des entreprises ancrées sur le secteur des loisirs, qui gèrent des talents (footballeurs ou développeurs de jeux), mais aussi des marques et des communautés. Les supporters et les communautés virtuelles de joueurs sur Internet ont de nombreux points en commun. » Infogrames a toutefois refusé d'investir de manière capitaliste dans des clubs : « Les coûts sont élevés et nos actionnaires n'auraient pas suivi. »

L'image du football est si forte qu'elle ne facilite pas toujours la vie des directions du marketing. William Louis Marie, directeur du marketing des Cafés Legal, confesse ainsi qu'il a dû gérer un « coup de cœur » de son PDG pour le football. En prenant ses fonctions, il a dû « optimiser en interne et en externe » un contrat déjà signé avec un club de football, ce qui ne lui apparaissait pas simple compte tenu du fait que « le foot a une image très

liée à l'argent et assez peu à la convivialité ». Le football est par ailleurs un sport cher, dans lequel il faut investir de grosses sommes pour se différencier des autres sponsors. Il a donc réorienté le sponsoring des Cafés Legal sur un sport nouveau, le beach-volley. « C'est un sport jeune, mixte, qui a lieu l'été et qui correspondait à un produit de diversification. » Mais son budget reste à 90 % accaparé par le football.

Pour aider les entreprises à s'orienter dans le maquis du sponsoring, il existe aujourd'hui des sociétés de conseil. Les « outils » mis au point par Sport Lab ont ainsi mis en valeur « l'émotion personnelle et collective » qui est en jeu dans le sport et l'importance pour un sponsor de construire un lien « légitime » avec l'équipe ou le sport avec lequel il souhaite se lier. Toute erreur peut se révéler lourde de conséquences : « Les consommateurs de McDonald's, par exemple, n'ont pas vu le bénéfice qu'ils pouvaient retirer du lien que cette entreprise de fast-food a voulu créer avec les Jeux olympiques », indique Gilles Dumas, PDG de Sport Lab.

EDF, en revanche, a soigneusement choisi de lier ses investissements dans le sport à l'image de son métier d'hydraulicien : « L'aviation, le canoë-kayak, le triathlon collent bien à l'image de nos métiers », explique Cedric Lewandowski, d'EDF-GDF. Coca Cola, de son côté, a choisi le football amateur comme un moyen de corriger l'absence d'implantation locale de la marque. Dans l'esprit du public, « Coca n'est ancrée nulle part en particulier ». La marque fournit des équipements à 21 000 clubs, dans le but de « bâtir du lien social ». Car tous les intervenants au colloque ont insisté sur ce point : l'alliance du sport et de l'entreprise doit créer du « sens ». A cet égard, Marie-George Buffet, qui clôturait le colloque, a toutefois prévenu les dérives et insisté sur la déontologie. « Plus il y aura d'éthique dans le sport, plus il y aura de sens et les entreprises auront un intérêt économique à aider les sportifs et le sport », a-t-elle conclu.

Yves Mamou

Et en anglais où en êtes-vous ?

Ecrire une carte postale



Ecrire un rapport



Dominez-vous votre anglais ou êtes-vous dominé ? Un programme d'anglais à OISE pourrait bien faire toute la différence. Franchissez le pas.

www.studyoise.com

Ou ☎ 0825 00 10 70

Ecoles à

Oxford • Bristol • Cambridge • London • Newbury • Dublin
Boston • Sydney • Heidelberg

OISE

La passion des langues

Chaque jeudi
LE MONDE DES LIVRES

avec *Le Monde*
DATÉ VENDREDI